

Couverture

François-Norbert Blanchet, collection particulière

Infographie et imprimerie : Pamela Lalonde
Imprimerie Reflet, Boucherville

© 2018 Aubin  Blanchet recherches historiques
L'Assomption, QC
Renée Blanchet, 1941-
Georges Aubin, 1942-

ISBN : 978-2-924900-04-8

PdF (numérique) : ISBN : 978-2-924900-31-4

Dépôt légal (numérique) : février 2022

Dépôt légal : dernier trimestre 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

LETTRES DE VOYAGES

François-Norbert Blanchet

Lettres de voyages

1845-1870

Texte établi
avec présentation et notes
par
Georges Aubin

SIGLES

AAHC	Archives de All Hallows College, Dublin
AAP	Archives de l'archidiocèse de Portland, OR
AAQ	Archives de l'archidiocèse de Québec
AAS	Archives de l'archevêché de Seattle, WA
AASC	Archives de l'archevêché de Santiago, Chili
ACAM	Archives de la chancellerie de l'archevêché de Montréal
ACSV	Archives des Clercs de Saint-Viateur, Montréal
AFEC	Archives des Frères des Écoles chrétiennes, Rome
AJSLM	Archives des jésuites de St. Louis, Missouri
APF	Archives de la Propaganda Fide (Rome)
APFP	Archives de la Propagation de la foi, Paris
APOMI	Archives de la postulation des oblats de Marie-Immaculée, Rome
ARSI	Archivum Romanum Societatis Jesu, Rome
ASCR	Archives de Sainte-Croix, Rome
ASNJM	Archives des Sœurs du Saint-Nom de Jésus et Marie, Longueuil (QC)
ASQ	Archives du séminaire de Québec
ASSF	Archives Saint-Sulpice de Francheville (Rhône) Bibliothèque Saint-Irénée
ASSH	Archives du séminaire de Saint-Hyacinthe
DC	<i>Dictionnaire du clergé canadien-français</i>
FNB	François-Norbert Blanchet
OHS	Oregon Historical Society, Portland
S.C.	Sacrée Congrégation [di Propaganda Fide]
S.E.	Son Excellence
TLF	<i>Trésor de la langue française</i>

PRÉSENTATION

Une fois sacré évêque à Montréal en 1845, François-Norbert Blanchet devait nécessairement se rendre en Europe pour y recruter des collaborateurs. Aussi, à Rome, voir à la création d'une province ecclésiastique en Oregon. Et, le nerf de la guerre : collecter de l'argent partout sur son passage, car le diocèse où il retournera en 1847 manque de tout.

Tous ces projets, Blanchet les expose avec éloquence à divers associés et à ses nombreux correspondants. La Propagation de la Foi à Paris est sollicitée à plusieurs reprises. À Rome, Blanchet, évêque de Drasa, présente son *Mémoire* sur l'Oregon qui finit par être accepté.

Les années 1845-1847 sont cruciales pour Blanchet, qui jette les bases d'un archidiocèse en Oregon, le deuxième aux États-Unis, après celui de Baltimore.

Enfin, il quitte l'Europe par Brest en février 1847 et gagne son diocèse avec vingt et un missionnaires.

En 1852, il assiste au premier concile plénier de Baltimore et en profite pour repasser par Montréal.

Mais son diocèse est toujours écrasé d'une dette énorme. Aussi, en 1855-1857, il se rend en Amérique du Sud pour y faire des collectes. Le Chili et le Pérou, récemment indépendants, possèdent des mines en abondance et une population pratiquant un fervent catholicisme.

Cependant les collaborateurs manquent encore. Des 21 missionnaires emmenés en Oregon en 1847, plusieurs ont quitté pour la Californie ou ailleurs. Blanchet reprend alors son bâton de pèlerin de nouveau, en 1859, pour Montréal et retourne dans son diocèse avec une trentaine de sœurs, prêtres et serviteurs.

En 1866, au cours du second concile tenu à Baltimore, l'archevêque François-Norbert Blanchet revient visiter brièvement sa terre natale.

Son dernier grand voyage, il l'entreprend à 75 ans, en 1870, pour voter à Rome en faveur de l'infaillibilité pontificale, lors du premier concile œcuménique.

Ces voyages sont ponctués de correspondances donnant des détails sur la vie éner-

gique, remplie de lourds combats et d'espérances, du premier prélat d'Oregon.

Georges Aubin
L'Assomption, novembre 2018

Première Partie

1845-1847

*Allemagne, Autriche, Belgique, États-Unis,
France, Grande-Bretagne, Italie, Québec*

Monsieur l'abbé Jean Roothan¹

Al Jesu

Roma

ARSJ, M. Sax., I, V, 4

Londres, 29 mai 1845

Très révérend Père général,

La mission, ou plutôt le vicariat apostolique de l'Oregon, doit vous être bien cher, puisqu'il renferme douze de vos enfants, les révérends de la Compagnie de Jésus. Nommé à la haute dignité de vicaire apostolique de ce pays, et n'acceptant qu'à regret et afin de ne pas retarder le bien qu'il y a à y faire, je me suis décidé à passer en Canada, et de là en Europe pour les intérêts de mon vicariat. Bien plus, je me proposais de visiter la ville sainte et d'aller me jeter aux pieds du Saint-Père, pour lui offrir les hommages de ma profonde vénération. Un autre motif était aussi de m'entretenir avec vous, mon révérend Père, sur l'envoi de douze autres Pères dans l'Oregon. Mais mes moyens pécuniaires sont si courts que je devrai renoncer à ce projet et faire par lettres ce qui se ferait bien mieux de vive voix.

Il s'agit de s'emparer de plusieurs postes sauvages très importants, où les sauvages sont nombreux, riches et industriels, et où les Pères pourront former de belles réductions, et cela avant que les ministres protestants ne viennent y semer l'erreur. Ces postes sont : 1^o La Nouvelle Calédonie, qui se trouve au nord de la rivière Colombie, à 300 lieues² du fort Vancouver, vers les sources de la rivière Fraser. Les sauvages de ce pays ont reçu la foi, ont fait baptiser leurs enfants et demandent des prêtres avec instance. 2^o La baie Puget, qui est à l'ouest de la Calédonie nommée ci-devant,

et sur les côtes de la mer Pacifique. Là aussi les sauvages ont reçu la foi, ont fait baptiser leurs enfants et demandent des missionnaires, deux dans la baie Puget, deux sur l'île de Vancouver, deux sur l'île de la Reine-Charlotte³, qui est très peuplée et aussi grande que l'Angleterre. 3° Le poste de Walla-Walla, qui est à 80 lieues du fort Vancouver sur la Colombie, est aussi un poste très important. Les ministres protestants, qui sont à quelque distance, nous enlèvent les sauvages qui avaient reçu la foi. Là ou à quelque distance, il faudrait trois ou quatre missionnaires. Si à cela l'on ajoute l'établissement du lac Saint-Ignace, d'un collège, la desserte de trois postes, ou l'établissement de fermiers américains, la desserte de la paroisse de Saint-Paul et du couvent de même lieu; celle du fort Vancouver et de Saint-François-Xavier du Cowlitz, vous aurez une petite idée du besoin d'augmenter le nombre des missionnaires dans mon vicariat apostolique. Veuillez donc bien me dire, mon révérend Père, ce que vous pourrez faire pour moi cette année, et combien de nouveaux Pères vous pourrez me laisser avoir. Il serait bien à propos que plusieurs d'entre eux sauraient l'anglais.

D'ailleurs vos Pères de l'Oregon se trouvent gênés dans leurs opérations, ne se trouvant, disent-ils, envoyés que pour les Montagnes Rocheuses, vers les Têtes-Plates, pays éloigné de plus de 200 lieues du fort Vancouver. De plus, ils ressentent aussi de la répugnance d'aller s'établir au-delà de la Colombie ou au nord, territoire supposé britannique. Il serait donc bien à propos que vos Pères de l'Oregon eussent la liberté de s'établir et d'aller travailler là où le besoin presse davantage.

Un bâtiment de la Compagnie de la Baie d'Hudson part au 1^{er} septembre prochain pour l'Oregon. Je vais tâcher d'obtenir quelques passages pour plusieurs personnes. Pour moi, je partirai plus tard, avec de nouvelles religieuses. Si

vous avez la bonté de m'écrire au plus tôt, M. l'abbé Mailly⁴, qui demeure à la chapelle catholique française à Londres, sera charmé de me faire tenir la lettre.

Agréez, mon révérend Père, l'assurance de ma vive reconnaissance pour les services que vos révérends ont commencé à rendre à mon vicariat, qui sera tout catholique, si l'on s'y prend à bonne heure. Là vos Pères seront à l'abri de la persécution. Recevez aussi mes assurances de respects et croyez-moi bien sincèrement, en me recommandant à vos prières...

F.N. Blanchet, élu év. de Philadelphie
et vicaire apost. de l'Oregon

● ○ ●

M. le président⁵
du Conseil de la Propagation de la foi
Paris
APFP, F-110, F^o 6

Londres, 31 mai 1845

Monsieur le président,

Nommé et appelé à la haute dignité de vicaire apostolique de l'Oregon, et forcé, malgré mes répugnances, d'accepter afin de ne pas exposer ma chère mission à souffrir les inconvénients d'un long retardement, je me suis décidé à passer en Canada pour aller y recevoir la consécration épiscopale de Monseigneur l'archevêque de Québec, fondateur de la mission de l'Oregon, auquel je dois, ainsi qu'au Conseil de la Propagation de la foi à Québec, une dette et un tribut de reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour cette

mission, et pour les gratifications et les largesses abondantes que ledit Conseil nous a faites tous les ans.

Je n'ai entrepris ce long voyage que dans l'intérêt de mon vicariat apostolique et pour venir chercher moi-même ce qui me manque. Ayant eu l'honneur d'écrire à M. le secrétaire du Conseil central de Lyon, pour lui expliquer les circonstances dans lesquelles je me trouvais, je n'entrerai pas aujourd'hui dans de nouveaux détails, me réservant de le faire quand, avec plus de loisir, j'aurai sous les yeux les manuscrits que j'ai envoyés tous les ans à Québec, de concert avec M. M. Demers, mon cher confrère. Soyez persuadé que ce sera alors pour moi une tâche bien agréable et bien douce que celle de pouvoir enfin payer par moi-même aux Conseils de Lyon et de Paris le tribut de ma bien vive reconnaissance pour les abondantes *allouances* qu'ils ont si libéralement avancées à la mission de l'Oregon depuis plusieurs années.

Je dois cependant vous donner une idée générale de l'état où j'ai laissé ma mission à mon départ pour l'Europe.

1° J'ai recommandé de faire bâtir une maison et une chapelle à Saint-Paul du Wallamet, pour l'usage des Sœurs de Notre-Dame et pour leurs pensionnaires qu'elles vont recevoir en grand nombre. Les filles pauvres, les orphelines, les petites sauvagesses y seront reçues suivant les moyens que nous aurons entre les mains.

2° Il en sera de même à notre petit collège. Les parents riches paient pour leurs enfants; mais nous recevrons gratis, à proportion de nos fonds, les enfants des pauvres, les orphelins et les petits sauvages que nous pouvons nous procurer en grand nombre.

3° Oregon City, bâtie à la chute du Wallamet, renferme une population américaine et protestante; on y voit une chapelle méthodiste. Nous y avons des catholiques. Les pré-

jugés de nos frères séparés tombent tous les jours et les principaux d'entre eux sont prêts à rentrer dans le sein de la véritable Église. J'ai aussi recommandé qu'on bâtit là une chapelle et une maison pour le missionnaire. Il nous faut encore là une grande maison de pensionnat pour les Sœurs de Notre-Dame, afin d'y recevoir les filles des Américains et celles des bourgeois anglais qui auraient des objections à voir leurs enfants mêlés avec ceux du pays.

4° J'ai recommandé de bâtir une chapelle catholique dans la plaine des Twalatés qui se trouve à une demi-journée de marche à l'ouest d'Oregon City. La population y est toute protestante, américaine. Une partie de cette population ayant rejeté le ministre protestant, demande un prêtre catholique. Il y faudrait aussi une école.

5° La rive gauche du Wallamet, qui se trouve vis-à-vis Saint-Paul du même lieu, est peuplée aussi d'Américains; il s'y rencontre quelques Canadiens. J'ai encore recommandé d'y bâtir une chapelle; il y faudrait de plus une école. Voilà donc trois stations à tenir parmi les sujets des États-Unis, parmi lesquels on peut faire un grand bien.

6° Au fort Vancouver, la population est composée des serviteurs ou engagés catholiques de la Compagnie de la Baie d'Hudson; ils ont des femmes et des enfants. On y trouve aussi des engagés protestants qui requièrent notre ministère en faveur de leurs femmes et de leurs enfants. Les *Sandwichais* en service vivent là dans un grand relâchement, étant encore infidèles. J'ai engagé à Oahu un catéchète très instruit et marié pour travailler avec sa femme, sous direction du missionnaire, à la conversion de ces pauvres infidèles. Les sauvages, les blancs, leurs femmes et leurs enfants, donnent beaucoup d'exercice du matin au soir au missionnaire de Vancouver qui dessert ce poste important, où devait s'ouvrir cette année une grande école

pour les filles et les garçons protestants. La bâtisse prêtée par les bourgeois du lieu pour la célébration de l'office divin, tombait en ruine. Il était de nécessité d'en faire élever une autre, ainsi qu'une maison pour le missionnaire; j'ai recommandé ces deux choses. L'école viendra par la suite.

Si à cette station vous ajoutez celle de Saint-François-Xavier du Cowlitz, celle de Saint-Paul du Wallamet qui, à cause de sa trop [grande] étendue, va avoir une succursale, vous aurez quatre stations pour les Canadiens français.

Tels sont les besoins des stations canadiennes et américaines.

Quant aux révérends Pères jésuites, ils ont quatre missions d'ouvertes parmi les sauvages qui sont près des Montagnes de roches, c'est-à-dire à près de 300 lieues du fort Vancouver. La maison mère de la Compagnie de Jésus est établie à une petite distance de Saint-Paul du Wallamet. Ils ont une mission à établir en la Nouvelle Calédonie, qui est à 300 lieues du fort Vancouver, au nord de la rivière Colombie et dans l'intérieur du pays. Les sauvages de cette partie du pays ont déjà reçu la foi, savent les prières chrétiennes, ont fait baptiser leurs enfants et demandent des prêtres depuis deux ans.

La baie Puget est à l'ouest de la Calédonie, vers les côtes de la mer Pacifique. Les sauvages y sont nombreux, riches et industriels. La plupart ont reçu la foi, font le signe de la croix, chantent des cantiques et se rassemblent tous les dimanches chez les chefs, qui leur font une exhortation accompagnée de chant et de l'explication de l'échelle catholique. Leurs enfants ont aussi reçu le baptême; voilà quatre ans qu'ils demandent des prêtres. Il faudrait encore se hâter d'envoyer des missionnaires sur l'île de Vancouver, quelques autres sur celle de la Reine-Charlotte, qui est aussi grande que l'Angleterre. Les nombreuses peuplades qui la

couvrent cultivent les pommes de terre et sont tout à fait industrielles. Le commerce des blancs n'y a pas pénétré.

On trouve encore, plus au nord, des tribus de sauvages riches, guerriers, intelligents, industriels et commerçants. Le fort de Walla-Walla, bâti à 80 lieues du fort Vancouver, sur la rivière Colombie, est aussi environné de sauvages riches et puissants, aimant la culture de la terre, ayant la plupart des bêtes à cornes à eux en propre. Les RR. PP. jésuites ne tarderont pas à s'y établir. La foi y a été prêchée, plusieurs sauvages l'ont embrassée et sont exposés à la séduction des ministres protestants qui sont à quelque distance.

Les sauvages de la rivière Colombie qui demeurent en haut et en bas du fort Vancouver; ceux qui vivent sur les côtes de la mer, tant au nord qu'au sud de ladite rivière; ceux qui se trouvent sur la rivière Ampequa, qui est à huit jours de marche au sud de Saint-Paul du Wallamet; ceux qui bordent les rives de la rivière Colombie depuis Walla-Walla jusqu'au fort Colville; ceux qui vivent dans les prairies du large et dans les bois au nord de Walla-Walla, deviendront par la suite l'objet de la sollicitude des révérends Pères de la Compagnie de Jésus, quand leur nombre et leurs moyens leur permettront de s'étendre davantage.

C'est pour pourvoir aux besoins de la grande et belle mission de l'Oregon que je suis venu de si loin par mer, ayant laissé la rivière Colombie le 5 décembre dernier et n'étant débarqué à Deal que le 22 mai écoulé. Je suis venu chercher de nouveaux ouvriers pour travailler au salut des blancs et des sauvages de mon vicariat, des Frères de la Compagnie de Jésus, des Frères de la doctrine chrétienne pour tenir les écoles françaises et anglaises, des Sœurs de Notre-Dame de Namur pour former de nouveaux couvents, des livres anglais et français pour six écoles, des cloches, des

tableaux, des ornements et des vases sacrés, des autels portatifs, des livres de controverse, de prières, une imprimerie, des instruments aratoires pour les missions sauvages, etc.

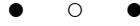
Mais nos besoins sont si grands qu'ils ont de quoi effrayer. Et que sera-ce si à cela j'ajoute les frais de mon retour et du passage à l'Oregon de tant de personnes? À cette vue, je renoncerai volontiers à la visite que je me proposais d'aller faire à la ville sainte; mais je visiterai certainement la bonne ville de Paris et la pieuse ville de Lyon. Je me proposais de repartir au mois de novembre prochain pour l'Oregon.

Je m'adresse aux Conseils de Paris et de Lyon avec la plus grande confiance, mais je ne voudrais pas abuser de leur bonté. Laisant donc de côté tout le reste, je ne demanderai qu'une chose, c'est que les Conseils veuillent bien m'assister pour payer les frais des bâtisses que j'ai fait entreprendre avant mon départ de l'Oregon. Ce paiement devra se faire au commencement de septembre prochain, par M. l'abbé Mailly, chanoine, à Londres. Ces frais doivent approcher 24 000 francs. Cette grâce, je ne la demande qu'en acompte des *allouances* prochaines. Et si la chose est faisable, vous ajouterez à ma reconnaissance en en prévenant M. l'abbé Mailly. Quant à mon retour, aux personnes et aux objets qui ont fait le sujet de mon voyage, j'abandonne tout cela à la bonne Providence.

Agréez, M. le président, les sentiments de respect, de vénération et d'admiration que m'inspirent le zèle et la ferveur que déploient les Conseils de Lyon et de Paris pour la propagation de la foi de notre sainte religion. Puissé-je correspondre à tant de saints et généreux efforts de leur part!

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le président, votre très humble et obéissant serviteur.

F.N. Blanchet, élu év. de Philadelphie
et vicaire apostolique de l'Oregon



À C.F. Cazeau

AAQ, 36 CN, C.A., vol. II : 104

[Montréal, 20 juillet 1845]

Pour M. le rédacteur des notices,

M. Blanchet doit à la politesse du Dr White⁷ les renseignements suivants, résultat d'un recensement fait par lui dans la Colombie parmi la population libre.

Nombre de personnes mâles au-dessus de 18 ans : 250

Nombre de personnes femelles au-dessus de 18 ans : 171

Nombre d'enfants : 397

[Total :] 818

Arpents de terre renclos : 6 770

Nombre de minots de blé : 33 698

Nombre de minots de tous autres grains
et de patates : 18 197

Nombre de chevaux, juments, poulains : 2 860

Nombre de têtes of *neat cattle* : 4 101

Nombre de moutons : 139

Nombre of *swine* [porcs] : 1 975

Ce montant renferme les missions du haut de la Colombie, de l'établissement à la Chute, Tlackémas, chez les Tlatsops et à la plaine de Twalaté, à l'ouest de la chute du Wallamette.

N.B. Ce qui concerne la Compagnie n'a pas été donné officiellement, ou plutôt a été refusé officiellement. Le Cowlitz n'est pas compris. Non plus que la Compagnie.

[F.N. Blanchet]

● ○ ●

Notices

AAQ, 36 CN, C.A., vol. II : 105

[Montréal, ca20 juillet 1845]

Le R.P. De Smet arriva chez les Têtes-Plates en 1840; ayant passé quelques mois parmi eux, il repassa à St. Louis [Missouri] dans l'automne. En 1841, il y revint avec les RR. PP. Point et Mengarini, et fonda la mission de Sainte-Marie chez les Têtes-Plates. Ces Pères passèrent l'hiver dans cette mission. En 1842, le R.P. De Smet descendit à Vancouver au commencement de juin. S'étant abouché avec les missionnaires MM. Blanchet et Demers, il fut résolu que M. Demers irait visiter les sauvages de la Nouvelle Calédonie, et que le R.P. De Smet se mettrait de nouveau en route pour St. Louis pour les intérêts de la mission catholique de l'Oregon.

En 1843, le R.P. Point fonda la mission de Saint-Joseph, à huit jours de marche plus à l'est que la première, et le R.P. De Smet, ayant été retenu par son supérieur provincial de St. Louis, les RR. PP. DeVos et Hoeckens furent envoyés chez les Têtes-Plates où ils passèrent l'hiver suivant. Cependant on travaillait à faire ériger l'Oregon en vicariat apostolique. Le concile de Baltimore et les évêques de Québec recommandèrent cette mesure au Saint-Siège.

Le Père De Smet passa en Europe; il n'y demeura point oisif. Il visita l'Angleterre, la France, l'Italie et la Belgique. Il obtint du R.P. Général, à Rome, trois Pères jésuites qui laissèrent St. Louis en mai 1844 et arrivèrent chez les Têtes-Plates au mois de septembre suivant. Il obtint encore quatre autres Pères qui s'embarquèrent avec lui en bâtiment⁸ le 9 janvier 1844. En laissant la Belgique avec les six Sœurs de Notre-Dame de Namur, qu'il n'avait obtenues qu'avec difficulté, il fit le tour du cap Horn où le bâtiment se trouva en danger de faire naufrage, lorsqu'un bon vent éloigna le vaisseau des écueils. Il aborda à Valparaiso et à Lima; et partout les Pères et les Sœurs furent reçus avec le plus grand respect, la joie la plus vive. On aurait voulu les garder dans cette dernière ville. Le capitaine belge⁹ se mit en route pour la rivière Colombie, sans avoir pu se procurer de carte pour en faire l'entrée. Arrivé à la latitude de cette rivière, il rôda trois jours aux environs, sans en découvrir l'entrée. Enfin, un bâtiment américain lui prouva qu'il était rendu à son but. Le quatrième jour, il se mit en frais de franchir le passage, la barre, non sans de vives inquiétudes. Le vent et la marée accommodaient. Il prit une direction droite de l'ouest à l'est et entra à la sonde, qui bientôt ne lui laissa plus que 2½ pieds sous la quille. Les vagues qui s'élevaient avaient empêché le capitaine de revirer. Sur le rivage, des hommes couraient, faisaient des signaux pour donner à entendre que le bâtiment était hors de la route. Ce danger, on le courait à plusieurs milles au large.

C'était le 31 juillet, jour de la fête du saint patron de la Compagnie de Jésus, saint Ignace, auquel les jours précédents et ce jour-là, les Pères avaient adressé de ferventes prières, ainsi que les Sœurs, etc. Et le ciel voulut bien exaucer leurs vœux et laisser entrer sans naufrage ces saints missionnaires et ces courageuses Sœurs, qui avaient fait de si

grand sacrifices pour venir travailler à la conversion des sauvages. En peu de temps, le bâtiment se trouva dans une eau profonde : il alla mouiller vis-à-vis le fort George.

Le Père De Smet prit le devant en canot. Il arriva le 4 août, dimanche au matin, à Vancouver, à la grande surprise de tout le monde. L'ayant attendu en vain au printemps, et depuis, on ne l'attendait plus que par la voie de St. Louis. Pendant que le Père disait la messe, le Dr McLoughlin dépêcha un exprès avec une lettre pour M. Blanchet et deux autres envoyées de Namur. Celles de M. Demers et de la Sœur Loyola furent oubliées. Celle du Dr McLoughlin ayant été laissée à la chute, ou Oregon City, M. Blanchet ne reçut au Wallamet que les lettres de la Belgique, qui ne lui parlaient nullement de l'arrivée du bâtiment. La semaine se passa dans l'inquiétude. Enfin, le 10, M. Demers écrivit et donna des nouvelles officielles. M. Blanchet partit dans la nuit, le 10 août, se rendit à Vancouver le lendemain.

Les Sœurs et les Pères étaient exposés là à une épidémie contagieuse. Un bon nombre d'habitants avaient abandonné leurs récoltes pour aller chercher les Sœurs; un bateau et trois à quatre canots formaient une escorte qui laissa Vancouver le 14 d'août. Le 15, on campa à Oregon City; le 16, on arrivait à Saint-Paul du Wallamet. La maladie atteignit trois Sœurs avec sévérité; deux Pères furent aussi sérieusement atteints. Mais le Seigneur qui les avait donnés les conserva. Le dimanche suivant, la foule fut grande.

Les Sœurs entrèrent dans leur couvent le 18 octobre suivant; les classes devaient s'ouvrir au commencement de décembre pour les enfants de leur sexe. Des ordres ont été laissés d'élever là une autre maison semblable à la première (60 x 30 pieds, un étage et demi de haut), ainsi qu'une chapelle.

Le Père De Smet, en arrivant, écrivit au Père DeVos de descendre au Wallamet. Après avoir choisi une place pour y fonder la maison mère de sa Compagnie, à quelque distance de Saint-Paul, le Père De Smet alla passer l'hiver aux montagnes, tandis que le Père DeVos venait prendre la supériorité au Wallamet, où les PP. Vercruysse, Accolti, Ravalli ont passé l'hiver dans une maison élevée sur leur terrain. Le Père Nobili devait rester à Vancouver pour la desserte des catholiques; les autres Pères étaient dans les montagnes. Dans l'automne de 1844, le Père DeVos, avant de descendre, avait fondé les missions de Saint-Pierre et de Saint-Michel, à quelques jours de marche des deux autres. Les Pères devaient s'avancer vers la baie Puget et la Calédonie au printemps de l'année courante.

M. Demers, l'administrateur, devait passer l'hiver à Saint-Paul et, de là, visiter le poste de la chute, etc. Le Père DeVos devait faire quelques stations parmi les Américains qui environnent l'établissement canadien. M. Langlois était allé prendre la direction du Cowlitz; M. Bolduc était à la tête du petit collège de Saint-Joseph de Saint-Paul du Wallamet. Il est ainsi appelé du nom que porte M. Larocque, qui réside à Paris, lequel par un don de 200 £ a rendu la mission capable de l'établir. L'année dernière, il contenait 28 pensionnaires qui avaient fait de grands progrès. L'examen qui se fit au mois de juillet avait donné beaucoup d'espérance. Ceux qui le fréquentent sont les enfants des Canadiens, des Américains et des sauvages purs. Ces enfants s'habillent au chœur le dimanche, ils chantent très bien, servent la grand-messe avec goût et comme dans le Canada. À la procession de la Fête-Dieu, ces enfants exécutèrent avec beaucoup d'intelligence les figures qu'on leur avait montrées.

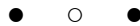
On manquait de prêtres pour établir des missions dans les districts des Américains qui en demandent. Il faudrait aussi un plus grand nombre de religieuses. Mgr Blanchet s'est rendu en Canada pour se procurer de nouveaux prêtres canadiens ou sujets britanniques pour la partie du pays qui appartient à l'Angleterre; il passera en Europe pour avoir des Sœurs et des Pères en plus grand nombre, et pour pourvoir aux besoins d'une douzaine de postes et chapelles, etc.

Mgr Blanchet ayant reçu ses bulles le 4 novembre 1844, et s'étant décidé à accepter, laissa Vancouver le 28; le 5 décembre, il sortit de la Colombie; le 31, il était dans la rade d'Oahu; le 12 janvier, il laissa la ville Honolulu; 17 jours après, il passait à vingt lieues à l'ouest de l'île Tahiti. Le 4 mars, il passa le cap Horn, après trois jours d'inquiétude; le 13, un ouragan terrible et subit mit le bâtiment et l'équipage dans un grand danger : il se trouvait neuf voiles de haut. Le bâtiment faisait alors 14 milles à l'heure, deux hommes étaient à la barre. Le 22 mai, il mit pied à terre à Deal et se rendit à Londres, qu'il laissa le 3 juin pour Liverpool. Après un passage de quinze jours, il arriva à Boston et, de là, à Montréal, le 24 juin.

La route de la Colombie à Montréal passe 7 400 lieues. Il doit retourner par la même voie si ses moyens le lui permettent.

À la hâte, indulgence donc. C'est en retraite!

[F.N. Blanchet]



L'Oregon catholique en 1844

AAQ, 36 CN, C.A., vol. II : 124

[1845]

Clergé catholique du vicariat apostolique du territoire de l'Oregon en 1844

Rév^d F.N. Blanchet, élu évêque de Drasa et vicaire apostolique de l'Oregon.

Rév^d M. Demers, vicaire général et administrateur du vicariat apostolique.

MM. Antoine Langlois et Jean-Baptiste Bolduc, arrivés le 17 septembre 1842.

Rév^d Père Pierre De Smet, arrivé en 1840, chez les Têtes-Plates.

Les RR. PP. Nicolas Point et Grégoire Mengarini, arrivés en 1841.

Les RR. PP. Pierre DeVos et Adrien Hoeckens¹⁰, arrivés en 1843, par terre.

Les RR. PP. Michael Accolti, Aloysius [Louis] Vercruysse, Antoine Ravalli et Jean Nobili, arrivés par mer en 1844, avec le R.P. De Smet.

Les RR. PP. Joseph Joset, Pierre Zerbinatti et Tiberius Soderini, arrivés par terre en 1844.

Les Sœurs de Notre-Dame de Namur en Belgique, arrivées en bâtiment en 1844, sous la direction du R.P. De Smet : Sr Marie Loyola, supérieure; Sr Marie-Catherine, assistante; Sr Marie-Aloysia; Sr Albertine; Sr Norbertine.

Population sauvage, à peu près : 110 000, la grande majorité se trouvant au nord, dont : 3 000 chrétiens dans les missions

des Pères jésuites; 3 000 répandus dans les autres parties du pays, visités par les missionnaires.

Population canadienne avec leurs femmes et leurs enfants : 600 au Wallamet; 100 à Vancouver; 100 au Cowlitz; 200 dans les différents [postes] du pays. Total : 1000

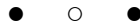
La population américaine est d'environ 2 000; la population anglaise est peu connue, peut-être de 200 à 300; si on y comprend les engagés et les gens libres et cultivateurs, on aura un chiffre plus haut.

Le pays possède sept moulins à farine et neuf moulins à scie. Il y a trois moulins à scie et deux moulins à farine à la chute du Wallamet, que l'on nomme maintenant Oregon City depuis l'automne de 1842, où John McLoughlin, écuyer, a jeté les fondements d'une ville; elle prend des accroissements rapides. La vallée du Wallamet renferme trois moulins à farine et deux moulins à scie. On parle de bâtir une ville au fort George, une autre a été commencée sur la rive gauche et à l'embouchure de la Wallamet; une autre sur la rive droite au milieu de l'établissement des Canadiens; cette dernière s'appelle Champoeck, la première, Linnton.

Le pays a été divisé en districts, chaque district a élu un nombre de membres proportionné à sa population, et ces membres se sont rassemblés pour la première fois au printemps de 1844. 25 actes ont été passés par cette législature pour le bien de la petite colonie. Un grand juge, quelques juges de paix, un grand shérif, des connétables avaient aussi été élus par le peuple.

L'année dernière, l'émigration des États-Unis à l'Oregon était de 1200; elle était moindre les années précédentes.

[F.N. Blanchet]



À C.F. Cazeau

AAQ, 36 CN, C.A., vol. III : 59

Boston, 16 août 1845

Cher monsieur le secrétaire,

J'ai été trop occupé à mon départ de Montréal pour accuser les lettres et les cahiers de rapports que vous m'avez envoyés. Je prendrai un grand soin du troisième; je tâcherai même de vous le renvoyer quand j'en aurai fini.

M. le chanoine [Augustin-Magloire] Blanchet a eu la bonté de m'accompagner jusqu'à Whitehall. De là je me suis rendu à Troy (70 milles) en stage. Le lendemain, je voyageais sur le chemin de fer. Ayant été attaqué de coliques et affligé d'une dysenterie bien forte jusqu'à minuit à Troy, j'étais le lendemain assez bien pour monter dans les chars, mais à 10 h je dus m'arrêter à Pittsfield¹¹ et fus malade le reste de la journée.

Le 15 au matin, étant beaucoup mieux, je me remis en route à 9³/₄ h et, à 7 h, j'étais à Boston¹². J'ai eu le bonheur de célébrer la sainte messe dans l'église cathédrale, dans l'absence des seigneurs les évêques du lieu. On me dit que deux RR. PP. rédemptoristes prennent passage avec moi.

Le feu a consumé une étable¹³ hier au soir près de mon hôtel, une muraille de brique a écrasé trois hommes.

Je prends part à vos peines, au grand tracas et au trouble incessant que vous donne votre situation. La providence vous y a placé, elle ne vous abandonnera pas. Si mes prières sont de quelque valeur, vous y avez droit, elles ne vous manqueront pas.

Mes remerciements bien sincères à monseigneur l'archevêque pour le présent qu'il a eu la bonté de m'envoyer. Présentez-lui, ainsi qu'à monseigneur le coadjuteur, les sentiments de ma vénération et de mon profond respect; mes respects à M. le grand vicaire et à M. le supérieur du séminaire.

Veillez bien recevoir pour vous-même toute la ferveur de mon dévouement et de ma reconnaissance, et me croire avec considération et estime...

† F.N. Blanchet, év. de Drasa¹⁴

● ○ ●

Monsieur C.F. Cazeau

Secrétaire

Québec

AAQ, 36 CN, C.A., vol. II : 116

Liège, Belgique, 24 septembre 1845

Cher monsieur le secrétaire,

À mon arrivée à Londres, M. Mailly me fit connaître que mon grand vicaire de l'Oregon lui avait envoyé une traite de 139,2,0 £, laquelle il avait acceptée; elle était payable au 15 septembre courant, et lorsqu'elle a été présentée, elle se trouvait à 1397,2,0 £. Ce bon monsieur n'avait point aperçu le chiffre 7. Il est, ainsi que moi, dans le plus grand embarras, parce que nous n'avons point l'argent à la main, que la somme que vous avez entre les mains sera insuffisante, que c'est avec perte qu'il faut la faire passer à Londres, et que l'argent qui me sera alloué à Lyon, cette année-ci, n'est pas payable à présent. Ignorant que cette énorme somme vien-

drait tomber sur moi, j'ai fait des achats de livres français et anglais pour les écoles pour 60 £!

Ayant laissé à Londres 127 £ des 200 £ que j'avais emportés de Québec, j'en ai eu seulement pour me rendre à Paris. Je suis sans argent et c'est un bon prêtre irlandais qui a payé pour moi à Paris, et de là en Belgique. Si la traite envoyée de l'Oregon l'année prochaine approche celle de l'année actuelle, elle ne trouvera rien dans la bourse, lorsque j'aurai pris les frais du voyage pour mon retour.

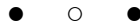
J'aurai huit nouvelles religieuses; je n'ai pas encore de prêtres. Monseigneur de Liège¹⁵ et un de ses chanoines m'ont fait présent de 100 francs chacun.

Allons, il faut au plus tôt envoyer à M. Mailly ce qui me reste d'argent entre vos mains pour donner un acompte. Je vais parler fort à Lyon pour me procurer là le reste. Je crains de ne pouvoir partir l'an prochain, faute de moyen, ou pour éviter de placer mon argent dans les embarras qu'il éprouve aujourd'hui.

Mes respects profonds aux seigneurs les évêques de Québec et de Montréal.

Recevez l'assurance de la considération distinguée et de la reconnaissance...

† F.N. Blanchet, év. de Drasa
Vicaire apostolique de l'Oregon



Au Rev^d De Smet
Supérieur à Sainte-Marie des Têtes-Plates
AJSLM, AA- 533-534-536

Namur, 29 septembre 1845

Mon révérend Père,

Après avoir laissé Oahu le 12 janvier, avoir passé le cap Horn le 4 mars, manqué périr le 13, j'arrivai à Londres le 22 mai. Le 24 juin, j'étais à Montréal; le 25 juillet, je recevais la consécration épiscopale. De retour à Londres, je passai à Paris, et de là en Belgique pour m'assurer du matériel et du personnel que je pourrais m'y procurer. J'aurai des Sœurs, mais je n'ai pas encore de Pères. Je regrette bien de n'avoir personne à envoyer à l'Oregon par le retour du bâtiment qui m'a amené. Le révérend Père général à Rome se trouve gêné. Priez, mon révérend Père, afin que le ciel me trouve des ouvriers, m'envoie des maîtres d'école.

Je suis menacé de ne pouvoir partir l'hiver prochain pour les Montagnes Rocheuses. Quoi qu'il en soit, ne vous en inquiétez pas : il faut que la volonté du Seigneur se fasse, et non la mienne. Ce sera pour moi une grande peine que d'être retenu ici; mais je m'en consolerais en pensant que vous êtes là avec vos Pères, sur le champ de bataille pour protéger le troupeau des enfants de Dieu, et pour agrandir le royaume de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Je me recommande à vos prières et à celles de vos chers Pères et chers Frères; à celles mêmes des néophytes. Dites-leur que je désire beaucoup d'aller les voir, et qu'en attendant ce doux moment, je les bénis de tout mon cœur, afin que leur Père, Notre Père qui est au ciel, les préserve de tout mal. Qu'ils soient bons.

Recevez l'assurance du dévouement, de la considération respectueuse et de la reconnaissance...

P.-S. Mille bonnes choses et mes vœux bien sincères à tous les Pères, sans oublier les Frères.

Hâtez mon retour parmi vous par vos prières. La semaine prochaine, j'irai à Paris; de là, je partirai pour Rome; à Gand, je verrai votre estimable frère.

† F.N., év. de Drasa

● ○ ●

À M. le président
du Conseil central de Paris
APFP, F-110, F° 7

Paris, 3 novembre 1845

Monsieur le président,

En entreprenant la longue et pénible traversée par mer d'environ six mois, de l'Oregon en Europe, ce n'est point ma consécration épiscopale que j'ai eu en vue, car je pouvais aller la recevoir en Californie; un autre motif m'a engagé à passer en Europe, c'est le personnel et le matériel dont ma mission manque si grandement. L'œuvre sainte de la propagation, les moyens d'alimenter les missions, c'est à vous, Monsieur le président du Conseil central de Paris, que je m'adresse en faveur de la mienne, vous priant, ainsi que les membres de votre Conseil, de prendre en considération, de concert avec le Conseil de Lyon, les besoins pressants de ma mission pour l'année courante, ceux de l'année prochaine, et ma situation par rapport à mon retour.

Veillez considérer d'abord que la construction d'un couvent pour les religieuses que j'attendais l'année der-

nière, m'avait entraîné dans de grandes dépenses, et que les Sœurs de Notre-Dame de Namur, à leur arrivée, trouvant cette maison insuffisante pour le nombre des pensionnaires à recevoir, je fis entreprendre, à mon départ, une seconde maison et une chapelle destinée à leur usage. Les frais de la première bâtisse et la moitié des frais des deux autres, réunis aux traitements des maîtres des écoles anglaise et française, et aux dépenses ordinaires de l'année, furent encore augmentés par ceux qu'occasionna l'arrivée des Sœurs et des RR. PP. jésuites.

Il arriva de là que la traite, ou lettre de change, adressée par le vicaire général, administrateur de l'Oregon, à M. l'abbé Mailly, mon agent à Londres, n'a pu être payée avec l'*allouance* des 16 000 francs accordés à mon vicariat apostolique. Pour empêcher que cette traite ne fût protestée, mon agent prit dans la caisse de Mgr Provencher ce qui lui manquait d'argent; mais ayant bientôt après (il y a quelques semaines) reçu de ce prélat la traite de sa dépense et de sa dette, il dut en toute justice l'accepter; et, pour la payer, il me presse de lui trouver et de lui envoyer ce qu'il a emprunté pour la mission de l'Oregon. Veuillez bien, Monsieur le président, de concert avec le Conseil central de Lyon, auquel j'expose la même chose, consentir à m'accorder une avance de 18 104 francs pour me tirer, avec mon agent, de ce triste embarras.

Voici à peu près quelles sont les dépenses de l'année prochaine, d'après les recommandations laissées à mon départ, savoir :

Pour l'autre moitié des frais de la seconde	
maison des Sœurs	7 200
Pour l'autre moitié des frais de la	
chapelle des Sœurs	7 200

Pour une chapelle à bâtir au fort Vancouver	16 200
Pour les Sœurs de Notre-Dame	2 400
Pour un domestique à leur service	720
Pour un maître d'école anglaise au collège	1 800
Pour 2 domestiques ou cuisinières au collège	1 440
Pour trois prêtres séculiers	1 800
Pour orphelins et orphelines	1 640
Pour mon passage en Europe	2 400
Total	50 000 fr.

Tel sera le montant probable de la traite que mon grand vicaire signera au fort Vancouver au mois de mars prochain, laquelle arrivera à Londres et sera payable au mois de septembre suivant. Je me dois à moi-même, je dois à ma mission et à mon agent, de ne partir pour m'en retourner qu'après avoir trouvé de quoi payer cette somme. Quel malheur, pour moi, pour ma mission, si cette traite, faute d'argent, était protestée!

Une dernière considération est celle de mon retour. C'est encore aux Conseils de Paris et de Lyon que je m'adresse. Oui, j'espérerai même contre toute espérance. La divine Providence viendra à mon secours. C'est pour des tribus à sauver que je marche et non pour mon plaisir. Il est toujours pénible d'avoir à demander, par la crainte qu'on a d'être refusé. Mais ce qui m'encourage, c'est que je demande pour les autres. Je vous dirai donc encore : C'est à vous, Monsieur le président, et Messieurs du Conseil central de Paris, de concert avec Lyon, qu'il appartient de me permettre de retourner chez moi, de me rendre à ma mission, à mon clergé, à mon troupeau, à mes chers sauvages, néophytes, catéchumènes et infidèles. Ils m'attendent même le printemps prochain. C'est à vous, Messieurs, qu'il

appartient de m'envoyer seul ou accompagné, riche ou pauvre.

J'ai obtenu huit Sœurs de Notre-Dame, je trouve des prêtres, j'en cherche vingt, de plus quatre Frères des Écoles chrétiennes, des ouvriers, etc. Je me propose de laisser l'Europe en février prochain, pour entreprendre de traverser le continent de l'Amérique par terre. Pour une trentaine de personnes, la somme de 31 896 francs ne serait point trop, je pense.

Je regrette de me présenter à vous, Monsieur le président, dans une situation aussi pénible. C'est une crise qui ne se renouvellera pas. J'ai écrit à l'Oregon, afin qu'on arrête de suite toutes dépenses ultérieures. Mon sort est entre vos mains. Si vous pouvez faire quelque chose pour moi, je prie qu'on le fasse au plus tôt, dans peu de semaines.

Agréez en même temps l'expression de ma reconnaissance pour le passé, et des sentiments de la considération la plus distinguée.

† F.N. Blanchet, év. de Drasa
Vicaire apostolique de l'Oregon

● ○ ●

M. Choiselat¹⁶
Fab. en bronze
APFP, F-110, F° 8

Paris, 5 novembre 1845

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire d'une notice sur la mission de l'Oregon, en attendant que j'envoie

quelque chose de mieux au Conseil de Lyon. Puisse-t-il vous intéresser.

Je recommande à vos soins une lettre et un exemplaire semblable que j'adresse à M. le président du Conseil central de Paris pour la Propagation de la foi.

Veuillez bien me faire savoir si ce monsieur est en ville. J'attends avec beaucoup d'anxiété le moment où je pourrai le rencontrer avec les autres membres du dit Conseil, pour leur donner une idée de mon vicariat apostolique.

Recevez l'assurance de la considération distinguée, Monsieur, de votre très humble serviteur.

† F.N. Blanchet, év. de Drasa
Vicaire apostolique de l'Oregon

● ○ ●

Au secrétaire du
Conseil central de Lyon

Reçue à Lyon le 14 novembre 1845
APFP, F-110, F^o 9

[Paris, novembre 1845]

Monsieur le secrétaire,

Je vous prie d'offrir à la considération de M. le président et de MM. les membres du Conseil central de Lyon les nouvelles raisons que j'apporte en faveur des demandes que j'ai faites pour ma mission. Une source de frais et de dépenses sont :

1. Les engagés ou domestiques : il en faut dans chaque station fixe, à Saint-Paul, à Saint-François-Xavier du Cowlitz, au collège, au couvent, etc.; et leurs traitements sont

élevés, parce qu'on en trouve difficilement et qu'on doit même les faire venir des îles Sandwich.

2. Les voyages : ils se font à cheval, mais généralement en canot, ce qui exige trois ou quatre hommes. On a les sauvages pour un franc par jour, on n'en trouve pas toujours; les blancs demandent trois à quatre francs; les voyages durent huit, dix, quinze jours, suivant la distance qu'on a à parcourir; le missionnaire doit fournir les provisions.

3. Les sauvages : ils sont quêtueux ou ce sont des chefs venus de loin, auxquels il faut donner quelques présents.

4. Les orphelins et orphelines qui, ayant été retirés d'esclavage, nous sont mis entre les mains; la mission s'en trouve chargée jusqu'à ce qu'elle puisse les placer ailleurs.

5. Les effets ou marchandises qui sont bien chers.

6. Les ouvriers, qui sont rares, et qui demandent des prix très élevés.

7. Notre collège, qu'il a fallu mettre sur pied pour faire tomber une école protestante qu'on voulait établir au milieu de notre population catholique.

8. Les maîtres d'école qui demandent de 1 200 à 1 800 francs.

9. Les Sœurs de Notre-Dame, dont les maisons et la chapelle forment ce que nos dépenses paraissent avoir d'extraordinaire.

10. La chapelle du fort Vancouver; le vieux hangar qui servait d'église étant prêt à tomber en ruine, il était important de prendre pied là, à cause du protestantisme qui y règne, du grand nombre de catholiques qu'on y trouve et des écoles protestantes qu'on y bâtit.

11. L'arrivée des Pères jésuites et des Sœurs : il a fallu un plus grand nombre de personnes, d'ouvriers, pour achever la maison; et 10 à 12 personnes nouvelles étaient nourries à

la maison de Saint-Paul. On était obligé de tuer un bœuf par semaine.

12. Mon voyage en Europe : il était nécessaire. Les missions protestantes tombaient, les ministres se retiraient du pays; les Américains y entraient en foule; les dispositions des sauvages étaient bonnes : tout cela, autant de raisons de se hâter de s'emparer de l'éducation des garçons et de celle des filles, de se procurer de nouveaux missionnaires pour les sauvages, et de nouveaux prêtres pour les Américains, dont les dispositions paraissaient bonnes. Voilà ce qui m'a engagé à passer en Europe. Si je retarde mon retour, des ministres protestants, arrivés là depuis mon départ, nous causeront de nouvelles difficultés.

Il faut ne point oublier que c'est par le bas de l'Oregon, parmi la population blanche et civilisée, que la religion catholique doit prendre cet état de stabilité qui doit la rendre maîtresse de tout le pays et en faire un pays catholique. C'est à quoi il faut viser et tendre avec fermeté. C'est pour en venir là que je suis venu en Europe. J'ai obtenu huit Sœurs de Namur, six Frères de la doctrine chrétienne à Paris, trois prêtres séculiers. Le général à Rome m'accordera des jésuites.

Voilà, Monsieur, où j'en suis et les raisons que j'ajoute à celles que j'ai déjà données ci-devant. J'en ajouterai d'autres de vive voix, quand j'aurai l'honneur de paraître devant messieurs les membres du Conseil de Lyon.

En attendant que je présente les rapports sur ma mission, veuillez bien recevoir et faire passer à M. le président une petite notice qui l'intéressera, en lui faisant apologie pour le retard qu'elle a éprouvé.

Agréez les sentiments de la considération, etc.

† F.N. Blanchet, év. de Drasa

Vicaire apostolique de l'Oregon



Notice sur le territoire et sur la mission de l'Oregon¹⁷

APFP, F-110, F° 332

[Novembre 1845]

Les annales de la Propagation de la foi, ces récits simples et touchants des conquêtes de la vérité sur l'erreur, de l'évangile sur les superstitions humaines, se font lire avec avidité et souvent avec fruit de toutes les classes de la société chrétienne. Tout ce qui concerne les saintes expéditions des apôtres de nos jours excite le plus vif intérêt chez les enfants de l'Église catholique, sans doute parce qu'ils y voient le triomphe du vrai Dieu et la fécondité merveilleuse de l'épouse du Christ, mais aussi parce que l'accroissement de l'empire du Sauveur est, en quelque sorte, l'œuvre collective de tous les fidèles unis dans ce but par une association qui embrasse les deux hémisphères.

La mission de l'Oregon, commencée avec des moyens si faibles relativement à l'immense étendue du territoire qu'elle embrasse, soutenue avec tant de courage par les deux hommes de Dieu qui l'ont entreprise, traversée par les efforts des ministres de l'erreur, puissamment appuyés par la propagande protestante d'Angleterre et des États-Unis, cette mission présente le spectacle du catholicisme aux prises avec l'infidélité et l'hérésie, et triomphant de l'une et de l'autre malgré les obstacles multipliés qu'elles lui opposaient.

Mais pouvons-nous parler des deux missionnaires dont le Seigneur s'est servi, d'abord, pour opérer ces merveilles,

sans rappeler à la gloire du diocèse de Québec que c'est lui qui a fondé cette mission, qui a envoyé et soutenu longtemps, avec les seules ressources d'une pieuse association, les premiers apôtres de l'Oregon, MM. Blanchet et Demers? La France qui est toujours à la tête de toute œuvre qui intéresse la religion, s'est associée à celle de la conversion des sauvages qu'évangélisent MM. Blanchet et Demers. L'association de la Propagation de la foi, établie à Lyon, s'est affiliée l'association du Canada¹⁸ et s'est empressée de soutenir et de développer la mission que celle-ci avait fondée et entretenue. De nouveaux missionnaires, des prêtres et des Frères de la Compagnie de Jésus, des Sœurs de Notre-Dame, de Namur (Belgique), sont venus se joindre à MM. Blanchet et Demers, et l'association pour la Propagation de la foi a aussi multiplié ses secours. Qu'elle reçoive ici les remerciements et l'expression de la reconnaissance de l'Église naissante de l'Oregon, pour l'appui qu'elle veut bien prêter et aux ouailles de Monseigneur Blanchet et aux religieux qui travaillent sous sa sage direction. Gloire à cette noble France dont l'action religieuse se fait partout sentir; dont la renommée catholique s'étend plus loin encore que son influence politique qui semble pourtant embrasser l'un et l'autre hémisphère. C'est avec confiance que nous nous adressons à elle pour lui demander et des ouvriers évangéliques et de nouveaux secours matériels pour l'Oregon qui en a un si pressant besoin.

Au moment où Monseigneur F.N. Blanchet, évêque de Drasa *in partibus*, et vicaire apostolique de l'Oregon, parcourt l'Europe catholique dans l'intérêt de son diocèse, nous croyons qu'on ne lira pas sans quelque plaisir les détails qu'on a bien voulu nous communiquer sur cette importante mission.

Le territoire de l'Oregon est cette importante partie de l'Amérique septentrionale, située au-delà des Montagnes Rocheuses entre le 42° et le 72° parallèle. Il est borné au nord par la mer glaciale, à l'est par les Montagnes Rocheuses, au sud par la Californie et à l'ouest par l'océan Pacifique et les possessions russes. Il comprend une étendue de plus de 700 lieues du nord au sud sur une largeur de près de 200 de l'est à l'ouest : il renferme donc une superficie d'environ 140 000 lieues carrées.

Que ce soit les Espagnols qui aient les premiers découvert et visité l'Oregon, c'est un fait qui ne nous paraît plus maintenant souffrir le moindre doute. Outre les documents qui le constatent, on en trouve encore la preuve dans la tradition des sauvages mêmes. Ils rapportent qu'un bâtiment prit côte au sud de la rivière Colombie avant 1790, et qu'il existe encore une fille dont le père était un des matelots de l'équipage et la mère une femme du pays, de la tribu des Kilimouks. Des crucifix très usés que l'on a trouvés entre les mains des Tchinouks et qui avaient été donnés à leurs ancêtres par des capitaines de vaisseaux, des ruines d'édifices qui subsistent encore dans l'île de Vancouver, le nom de Juan de Fuca que porte le détroit qui sépare, au sud, cette île de la terre ferme; la proximité des missions espagnoles établies près d'un siècle auparavant en Californie, tout cela doit être plus que suffisant pour rendre cette assertion indubitable.

Une tradition sauvage avait aussi appris aux voyageurs qui faisaient la traite, pour la Compagnie du Nord-Ouest, à l'est des Montagnes Rocheuses, qu'il existait au couchant un grand pays et une grande rivière, et que ce pays ou cette rivière s'appelait Oregon. Telle était la seule notion confuse que les sauvages en donnaient avant le voyage du capitaine Cook, en 1790, le long des côtes de l'Amérique septentrio-

nale, baignées par la mer Pacifique; et à la réserve des Espagnols qui avaient tout intérêt à laisser ignorer les découvertes qu'ils y avaient faites; c'était à peu près toutes les connaissances qu'on eut de cet immense pays avant 1790.

Mais le capitaine Cook ayant publié, vers ce temps-là, que l'océan, le long de cette côte, était rempli de loutres de mer, on y vit arriver en 1792 des vaisseaux de presque toutes les nations. Que les Américains y soient venus les premiers et en plus grand nombre que les autres, comme le prétendent quelques-uns, c'est ce qu'il nous importe peu de savoir. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1792, ils y étaient déjà rendus, puisqu'un bâtiment des États-Unis, appelé *Colombia*, capitaine Gray, entra, cette même année, dans une rivière inconnue et la remonta environ six lieues. Cette rivière a depuis retenu le nom de ce vaisseau, et la baie où il mouilla, celui du capitaine. Cette baie est un peu au-dessus du fort George, sur la rive opposée. C'est de là que date la découverte de la rivière appelée Colombie. Mais le pays a conservé le nom d'Oregon qu'on lui connaissait précédemment.

Le capitaine Gray en sortant de la rivière Colombie, rencontra le capitaine Vancouver qui venait de visiter la baie Puget. Celui-ci entra aussi dans la Colombie et la remonta près de quarante lieues, jusqu'à la pointe qui porte son nom. Ce capitaine a laissé, de cette rivière et des côtes du nord de cette partie de l'Amérique septentrionale, des cartes qui passent pour être très exactes.

Cette visite fut suivie de celle de sir Alexander Mackenzie¹⁹ qui, accompagné de voyageurs canadiens, après avoir découvert le fleuve qui porte son nom, remonta la rivière de la Paix qui tombe dans le lac des Esclaves. Comme il en suivit les détours jusqu'au-delà des Montagnes Rocheuses, il tomba sur les sources de la rivière Fraser qu'il prit pour la

rivière Colombie; mais continuant de diriger sa course vers l'ouest, il arriva, en passant par la tribu des Alnans, à la mer Pacifique vers le 52° de latitude nord. Ce fut en 1795.

En 1804, MM. Lewis et Clarke reçurent du gouvernement américain la mission d'aller explorer les sources de la rivière Colombie. Comme ils s'y étaient rendus par terre, ils descendirent cette rivière jusqu'à la baie Gray où ils passèrent l'hiver. Un bon nombre de Canadiens voyageurs étant de cette expédition, il n'est pas douteux qu'il en soit resté plusieurs dans le pays, soit chez les Têtes-Plates, soit parmi les autres tribus sauvages qui vivaient sur les bords de la Colombie.

En 1810, M. Astor, des États-Unis, fit partir deux expéditions pour l'Oregon, afin de pouvoir s'emparer de ce pays et de la traite de la pelleterie qu'on y faisait. L'une de ces expéditions partit par mer sur un vaisseau appelé le *Tonquin*, et l'autre par terre sous la conduite de M. Hunt. Chacune d'elles renfermait une quarantaine de Canadiens, dont M. Franchère²⁰, qui passa par mer, faisait partie. Elles n'arrivèrent que l'année suivante, en 1811, au terme de leur voyage. L'expédition de mer, qui arriva la première, bâtit un fort appelé *Astoria*, du nom de M. Astor. Ce fort est à quinze milles de l'embouchure de la Colombie, sur la rive gauche.

La Compagnie du Nord-Ouest, qui convoitait aussi la traite des pelleteries avec les sauvages de ce pays, y envoya un de ses bourgeois qui, ayant suivi la route qu'avait tenue sir Alexander Mackenzie en 1792, et traversé la Nouvelle Calédonie du nord au sud, descendit la rivière Okanagan, qui est à environ 140 lieues de Vancouver. Il descendit ensuite la Colombie; mais il n'arriva au fort Astoria que plusieurs mois après la première expédition américaine. Ce fut cette même année (1811) qu'on trouva ou remarqua vivant

parmi les indigènes, des gens libres, c'est-à-dire qui n'étaient engagés à aucune compagnie ou expédition. Le révérend Père De Smet fait mention de quelques Iroquois qui furent envoyés en 1815 à St. Louis de Missouri, pour avoir des missionnaires parmi les Têtes-Plates.

Durant la guerre américaine de 1812, un bâtiment anglais partit pour aller s'emparer d'Astoria et de ses richesses. Mais à son arrivée, le capitaine de ce vaisseau le trouva, à son grand désagrément, en la possession d'un bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, qui, sachant le projet qu'on avait de s'en emparer par les armes, l'avait acheté peu auparavant, avec tout ce qu'il contenait. Comme la Compagnie du Nord-Ouest n'employait presque exclusivement que des Canadiens et quelques Iroquois, le nouveau maître d'Astoria s'empressa d'engager ceux qu'il y trouva lorsqu'il fit l'acquisition de cette place. De là il est facile de comprendre que le nombre des Canadiens devaient augmenter dans l'Oregon à mesure que la Compagnie y augmentait le nombre de ses forts. Aussi traversèrent-ils bientôt le pays en tous sens, parlant de Dieu, de la religion et de leurs prêtres aux différentes tribus sauvages qu'ils visitaient.

En 1821, les Compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest s'étant réunies, la traite des pelleteries dans l'Oregon prit un nouvel essor. L'entrée surtout de John McLoughlin, écuyer, dans cette contrée, en 1824, y fit époque. Il donna à la traite et au pays cet état de prospérité dont ils jouissent. Les postes pour la traite y furent augmentés ainsi que le nombre des Canadiens et des Iroquois. On commença à y cultiver le blé, cette année même.

Il restait de l'expédition de terre de M. Hunt, trois Canadiens. L'un d'eux ayant commencé à cultiver la terre en 1829 dans la vallée du Wallamet, cet exemple entraîna les deux autres qui s'empressèrent d'en faire autant en 1831.

Plusieurs vieux serviteurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson obtinrent le même avantage. Comme cette petite colonie continuait à prendre de jour en jour de nouveaux accroissements, elle s'empessa, mais sans succès, de demander, en 1834, des prêtres à Monseigneur de Juliopolis²¹, évêque de la Rivière-Rouge. Elle renouvela sa demande dès l'année suivante, et cette fois elle parut devoir être exaucée, car Monseigneur de Juliopolis obtint, de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson, le passage sur ses canots pour deux missionnaires et leur entrée dans l'Oregon. Mais des ministres méthodistes y étant arrivés en 1834, et un ministre anglican, avec le titre de chapelain, ayant quitté Londres en 1836 et s'étant aussi rendu dans l'Oregon, furent cause que la permission accordée à Monseigneur de Juliopolis rencontra des obstacles, et des deux prêtres qui devaient partir pour cette mission en 1837, M. Demers monta seul à la Rivière-Rouge. Mais Monseigneur de Juliopolis ayant enfin obtenu leur passage pour 1838, M. Blanchet laissa Lachine le 3 mai et alla prendre son compagnon M. Demers, à la Rivière-Rouge. Ayant quitté ce dernier poste le 10 juillet, ils remontèrent le lac Winnipeg, la rivière Saskatchewan et sa branche du nord, jusqu'au fort Edmonton, pendant quarante jours. Après avoir fait un portage et traversé la rivière Pimbina, pour rejoindre la rivière Athabaska qu'ils remontèrent pendant dix-sept jours, jusqu'à la hauteur des Montagnes Rocheuses, ils en descendirent une autre, tributaire de la Colombie, et parcourant tous les rapides et les dangers de cette dernière, ils arrivèrent au fort Vancouver le 24 novembre.

Partout les deux missionnaires furent comblés de politesse par les bourgeois des postes qu'ils rencontrèrent sur leur route. Ils furent reçus à Vancouver avec beaucoup d'honneur et traités avec toute sorte d'égards par James

Douglas, écuyer, commandant de ce poste durant l'absence du Dr McLoughlin qui était parti pour l'Angleterre. Les Canadiens étaient si contents de leur arrivée, qu'ils en pleuraient de joie. Les sauvages eux-mêmes venaient de plus de quarante lieues pour voir les *robes noires* (les prêtres) dont on leur avait parlé depuis si longtemps.

Avant de suivre les missionnaires dans leurs différentes excursions et dans leurs travaux apostoliques, il devient nécessaire de dire quelques mots sur la topographie du pays, c'est-à-dire sur la position des places dont nous aurons à parler, sur la distance qu'il y a entre les unes et les autres, sur les inégalités du terrain, sur les difficultés de la navigation des rivières et sur l'aspect du pays, afin qu'on puisse mieux juger de la longueur et de la difficulté de leurs courses. Comme nous sommes persuadés qu'on désire aussi connaître quelles peuvent être les ressources matérielles et agricoles de ce territoire, nous tâcherons d'en parler en son lieu.

Le fort Vancouver étant, jusqu'à présent, le poste capital de l'Oregon, nous croyons qu'il convient de le prendre pour point de départ. C'est pourquoi, après avoir établi que ce poste est au 45-36 de latitude nord, sur la rive droite de la Colombie, et à environ quarante lieues de l'embouchure de cette rivière, nous allons nous occuper de la position et de la distance des autres lieux par rapport à celui-ci.

Nous commencerons par la rivière Wallamet. C'est une tributaire de la Colombie. Elle a son embouchure à deux lieues plus bas que Vancouver, sur la rive opposée. À huit lieues de son embouchure, est une chute de 20 à 25 pieds de hauteur et, dix lieues plus loin, l'établissement canadien. Il s'y trouvait 26 familles catholiques, en 1838, outre les familles américaines. L'établissement des ministres méthodistes était à quatre lieues plus haut, sur la même rivière. La

rivière Cowlitz a son embouchure à douze lieues plus bas que Vancouver, sur la même rive. Il faut la remonter 18 lieues pour arriver à l'établissement qui porte son nom. Lors de l'arrivée des missionnaires, il y avait quatre familles de Canadiens établies à ce poste. De là pour se rendre à Nesqualy, qui est situé à l'extrémité sud de la baie Puget, il faut faire un portage²² de 25 à 30 lieues et, de cette dernière place, le trajet est à peu près de 30 lieues par eau pour arriver à l'île de Whitby. À deux jours de marche, encore plus au nord, se trouve l'embouchure de la rivière Fraser, et le fort Langley à environ dix lieues de son embouchure. Cette rivière se décharge dans la baie Puget ou *Golfe de la Géorgie*. En remontant la Colombie, environ 18 lieues plus haut que Vancouver, se trouvent les Cascades et, 20 lieues plus loin, les Grandes Dalles ou Wascopom.

De cette dernière place au fort Walla-Walla, il y a encore 40 lieues, 64 de celui-ci au fort Okanagan, et 65 de ce dernier à Colville.

La rivière Colombie suit la direction de l'ouest à l'est, l'espace d'environ 105 lieues, depuis son embouchure jusqu'à Walla-Walla; ensuite elle remonte 60 lieues vers le nord jusqu'à Okanagan; enfin elle reprend sa première direction de l'ouest à l'est jusqu'à Colville. Un peu plus haut que Walla-Walla, une branche considérable de cette rivière qui prend le nom de rivière des Nez-Percés, gagne le sud-est, pendant que la principale branche, qui retient le nom de Colombie, remonte au nord.

La mission Sainte-Marie, chez les Têtes-Plates, est à dix jours de marche de Colville, vers le sud, et à environ 200 lieues de Vancouver. Le point le plus éloigné où M. Demers soit parvenu, comme on le verra plus loin, est le lac à l'Ours, dans la nouvelle Calédonie, derrière les possessions russes. Ce lac est à environ 500 lieues de Vancouver.

On comprend maintenant la difficulté que devaient éprouver les deux seuls missionnaires que possédait le pays, pour se rendre à des distances si considérables, tantôt dans un poste, tantôt dans un autre, selon que les besoins semblaient le demander. Combien d'autres peuplades pourtant, qui ne fréquentent point les postes que nous avons nommés, qui auraient écouté volontiers la parole de Dieu et que les missionnaires auraient visités et évangélisés s'ils en avaient eu le temps, ou s'ils avaient été plus nombreux! Mais leur zèle, quelque grand qu'il fût, était incapable de suffire à tant de travaux et de surmonter tant de fatigues. Car non seulement la distance des lieux fait que ces courses sont dispendieuses et fatigantes, mais plusieurs chaînes de montagnes qui traversent le pays, presque en tous sens et qu'il faut souvent franchir pour aller d'un poste à un autre, rendent les communications difficiles, les voyages très pénibles et les rivières peu navigables. Généralement ces chaînes de montagnes courent du nord au sud, à peu près en lignes parallèles avec les Montagnes Rocheuses. Les bords de l'océan surtout sont montagneux. Une chaîne de montagnes bien boisée sépare la vallée de la rivière Wallamet de la mer Pacifique. Cette vallée est elle-même séparée des prairies qui s'étendent depuis les Grandes Dalles ou Wascopom jusqu'à Colville, par une autre chaîne de montagnes qui court aussi du nord au sud. Entre les autres différentes montagnes qu'on rencontre de part et d'autre, de la vallée de la Wallamet, on en remarque trois dont les cimes élevées en forme de cône et couvertes d'une neige éternelle, leur font donner le nom de Montagnes de neige. La plus proche de l'établissement canadien est le mont Hood, ainsi appelé du nom d'un des officiers du capitaine Vancouver; la seconde est le mont Sainte-Hélène, à l'est et en face de la maison de la mission du Cowlitz et à deux jours de marche

de ce poste. Elle renferme un volcan qui vomit des flammes depuis quelques années seulement. La troisième est le mont Rainier, au nord-est de la susdite mission de Cowlitz, vers Nesqually. En été, la chaleur leur fait perdre de leur blancheur. On y aperçoit, dans cette saison, des points noirs qui ne sont rien autre chose que des pointes de rochers découvertes. Plus des deux tiers de la hauteur de ces montagnes sont couverts de neige.

Outre les rivières dont nous avons parlé, il y en a plusieurs autres dont les principales sont : au sud, les rivières Clamet et Umpqua qui se déchargent dans la mer Pacifique, la première vers le 43^e degré de latitude nord et la seconde vers le 44^e. Cette dernière n'est guère navigable. L'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson y a un poste pour la traite, à quelques jours de marche de son embouchure. Il y a encore celle de Chekilis qui se décharge dans l'océan vers le 47^e degré, mais elle est peu considérable et n'est point navigable. La Colombie est navigable jusqu'aux Cascades et la rivière Fraser ne l'est que jusqu'à une certaine distance de son embouchure.

Si, comme nous l'avons déjà dit, il y a beaucoup de montagnes dans l'Oregon, il y a aussi plusieurs vallées immenses couvertes de prairies vastes et fertiles, qui, comme les chaînes de montagnes, courent du nord au sud. Ces plaines sont toutes entrecoupées de ruisseaux et de *coulés*²³ qui exemptent beaucoup d'ouvrage aux cultivateurs. Ces ruisseaux et ces coulés sont bordés d'arbres. Les prairies ont ordinairement depuis un jusqu'à trois milles de largeur. Elles sont couvertes d'un gazon vert que la charrue enlève facilement. Comme on voit, les terres y sont toutes prêtes à recevoir la charrue. Cependant la première récolte n'y est pas très abondante, parce que la première année, ce gazon, versé en terre, y échauffe trop la racine du grain; mais à la

seconde année, le cultivateur recueille ordinairement ce qu'il lui faut pour vivre largement et pour rendre le grain qu'il a emprunté. L'ensemencement du blé d'automne se fait jusqu'au 15 janvier; celui du blé du printemps a lieu en mars. On peut y labourer tout l'hiver.

Le sol de l'Oregon est en général très fertile, surtout du côté du sud. C'est à Nesqualy qu'il paraît de la qualité la plus médiocre. Tous les grains viennent parfaitement bien au Cowlitz, à Vancouver, dans la vallée de la Wallamet, et particulièrement en gagnant plus au sud. Le grain vient aussi très bien au Walla-Walla, à Colville et à la mission Sainte-Marie. On sème encore avec succès au fort Langley, sur la rivière Fraser. Sur les côtes du nord, les sauvages cultivent les patates avec un tel succès qu'ils pourraient, dit-on, en charger des navires. Ces patates pèsent souvent plusieurs livres. Cependant on rencontre beaucoup d'endroits où le terrain, rempli de gravier, donnerait peu d'espérance au cultivateur; mais il est alors excellent pour le pâturage.

La température de l'Oregon est modérée en hiver. Il n'y tombe jamais plus de trois à quatre pouces de neige, encore est-il rare qu'elle reste longtemps, à moins que la terre ne soit gelée. Mais alors si les pluies, presque continuelles de l'hiver, recommencent et durent pendant quelque temps, il y a inondation. Car cette neige, venant à fondre tout à coup, s'écoule des montagnes en abondance, et cette eau, réunie à celle des pluies, gonfle les rivières et inonde les prairies de la Wallamet. Mais ces cas sont rares. Il est pourtant bon de remarquer que la température n'est pas partout la même : elle est un peu plus froide en approchant des Montagnes Rocheuses et du côté du nord.

Le temps de l'hiver se passe ordinairement en pluies presque continuelles. Elles commencent faiblement en octobre et novembre et deviennent presque permanentes en

décembre, janvier, février et mars. Quelquefois pourtant, les grandes pluies viennent en automne, c'est-à-dire en novembre, décembre et janvier; tandis que d'autres fois, au contraire, ces mois conservent la température douce et agréable de l'automne, et les pluies ne viennent que plus tard. Les froids n'y sont jamais considérables et n'y durent tout au plus que quelques semaines. Dans l'espace de sept ans, la glace n'est devenue que deux fois assez forte sur les rivières Wallamet et Colombie pour pouvoir y passer en voiture. On n'y *étable* point le bétail. Les chaleurs d'été y sont moins étouffantes qu'en Canada. Le printemps y est aussi plus agréable.

Il y a tous les ans, dans le mois de juin, une inondation de la Colombie. Elle est causée par la fonte des neiges des Montagnes Rocheuses, aux premières chaleurs du printemps, vers la fin de mai. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle est plus considérable tous les quatre ou cinq ans. La Colombie n'est guère navigable alors : c'est un courant rapide dans tout son cours. L'eau se répand sur les prairies environnantes et couvre même les îles de cette rivière à une hauteur considérable. C'est ce qui rend inhabitables plusieurs belles prairies qui l'avoisinent. Cette inondation cause quelquefois de grands dommages aux champs semencés de Vancouver. Dans les inondations ordinaires, les pertes sont peu considérables.

Quoique notre but ne soit point de faire connaître le génie et les mœurs des sauvages de l'Oregon, cependant, après avoir donné une idée de l'importance de ce pays, des ressources, des qualités de son sol et de la douceur de son climat, il ne doit pas être hors de propos de nous occuper quelques instants du caractère et des habitudes de ses indigènes pour mieux connaître les obstacles que rencontrent les lumières de l'Évangile parmi eux, les difficultés que les

missionnaires doivent avoir à surmonter et le courage et la constance dont il faut être armé pour parvenir à christianiser ces peuplades.

Quoique l'Oregon n'ait jamais été aussi peuplé que l'étaient les Antilles et le Mexique, à l'époque où l'on en fit la découverte, cependant il est certain que des tribus nombreuses couvraient presque tout son territoire jusqu'en 1830. Mais le fléau qui ravagea, cette même année, les peuplades de la rivière Colombie et des autres parties du sud, les a beaucoup éclaircies. On prétend même que c'est à peine s'il en reste un tiers dans les cantons que nous venons de nommer. Quoique le climat de ce pays paraisse très salubre, une fièvre tremblante contagieuse, qui se déclara cette même année 1830, enleva près des deux tiers des habitants, depuis le bas de la rivière Colombie, jusqu'aux Cascades. Tous ceux qui en étaient atteints étaient pour ainsi dire certains de succomber au bout de quelques jours. Quelquefois elle était si violente que les malades en étaient comme brûlés et consumés. Dans la force de la douleur, quelques-uns allaient se jeter à l'eau, pour se rafraîchir; mais hélas! c'était tout au plus si ces infortunés avaient le temps de rentrer chez eux pour y mourir. Souvent ils expiraient avant d'avoir atteint leur logis. Des villages, dans toutes les directions, disparurent en entier. Dans plusieurs endroits, le nombre des morts fut si considérable, qu'on fut obligé de faire brûler les villages pour empêcher la peste qu'auraient pu causer les morts qu'on y avait laissés sans sépulture. Quoique les blancs fussent aussi attaqués de cette terrible maladie, au fort Vancouver, cela n'empêcha point le docteur McLoughlin de braver la maladie et de voler d'un poste à un autre. Il était jour et nuit sur pied, pour porter secours aux malades, et il le faisait avec un zèle et un courage au-delà de tout éloge.

Les sauvages, dans leur superstition, attribuaient ce fléau à la mésintelligence qui avait éclaté entre quelques bourgeois de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson et le capitaine d'un vaisseau américain, qui, pour se venger, disaient-ils, avait jeté au fond de la rivière, avant son départ, un morceau de papier qui renfermait *la mauvaise médecine*. On dit que les fièvres reparaissent encore de temps en temps mais avec moins d'intensité. D'ailleurs, on est parvenu à trouver des remèdes efficaces pour s'en guérir ou pour s'en préserver. Le fléau qui est maintenant le plus à craindre pour les sauvages, c'est la petite vérole. Cet implacable ennemi de tous les enfants de la nature fait des ravages considérables, depuis quelques années, parmi les peuplades de la rivière Umpqua. Ces pauvres sauvages du sud en sont tout consternés. Depuis 1839 leur abatement est tel que, lorsqu'on leur demande pourquoi ils ne bâtissent pas de grandes et bonnes habitations, comme autrefois : C'est que nous n'avons pas longtemps à vivre, répondent-ils.

Cependant malgré les pertes considérables dont on vient de parler, le territoire de l'Oregon contient encore près de 110 000 âmes²⁴, dont la grande majorité se trouve du côté du nord, dans la baie Puget, l'île Vancouver et l'île de la Princesse-Charlotte, au nord de celle de Vancouver. Car il est à remarquer que les peuplades de ces différentes places, ont eu jusqu'à présent le bonheur d'être exemptes du fléau qui, en 1830, a si sévèrement dépeuplé la Colombie. C'est pourquoi elles se trouvent si nombreuses maintenant comparativement aux autres. On prétend que l'île de la Princesse-Charlotte est presque aussi grande que l'Angleterre et qu'elle renferme, à elle seule, de 25 000 à 50 000 sauvages.

Il paraît que le caractère des peuplades qui couvrent l'Oregon est loin d'être partout le même. Les sauvages des bords de l'océan, surtout en gagnant le nord, paraissent, en

général, beaucoup plus farouches et plus barbares que ceux de l'intérieur. Les usages, les mœurs, le langage, les traits mêmes du visage de ces peuplades ne sont pas moins différents. Il y a presque autant de nations, de langues et de tribus que de lieux. On compte vingt-cinq ou trente idiomes différents. On dirait que c'est là qu'a eu lieu la confusion des langues et qu'était la tour de Babel. Les progrès de l'Évangile en souffrent considérablement, et cette diversité de dialectes n'est pas un des obstacles qui causent le moins de peine et de souci aux missionnaires. Il nous est impossible d'esquisser les mœurs et les coutumes de chaque tribu dans cette courte analyse, et nous devons souvent attribuer comme naturel aux indigènes en général, ce qui n'est ordinaire que chez quelques peuplades. C'est ainsi que nous disons que les sauvages de l'intérieur sont d'un caractère doux, aimable, officieux et sociable; ils sont pourtant vindicatifs et superbes; ils sont intelligents et spirituels, mais un peu indolents. Ils croient à l'immortalité de l'âme ou du moins à une autre vie, bonne ou mauvaise selon qu'on le mérite, mais ils se font un paradis ou un enfer à leur manière : ce n'est guère autre chose qu'un lieu d'abondance ou de disette. Avec notre nature dégradée, on peut dire que leurs mœurs sont plutôt pures que corrompues, pour des nations livrées aux seules ressources des lumières de la raison. Ils ont une idée assez distincte du bien et du mal. Plusieurs grands principes du droit naturel y sont reconnus. La raison et la conscience publiques désapprouvent et condamnent le vol, l'adultère, l'homicide et le mensonge. La polygamie elle-même y est plutôt tolérée qu'approuvée. Les polygames sont le plus souvent des chefs qui ne prennent plusieurs femmes que pour conserver la paix avec les nations voisines. La licence y est aussi moins grande, sous le rapport des mœurs, qu'on pourrait se l'imaginer. Quoique la

décence et l'éducation demandassent bien davantage, cependant on n'y est point sans pudeur : on a soin de se couvrir; la réserve la plus absolue règne parmi les jeunes gens des deux sexes; on n'y connaît point ces fades visites, ces assiduités dangereuses et si condamnables de la civilisation. Ce sont les parents qui règlent les unions et en déterminent les conditions. Les femmes s'achètent plutôt qu'elles ne se donnent en mariage. Dans les familles aisées, une épouse ne s'obtient pas sans donner en retour d'assez grands présents. Mais si la femme vient à mourir, l'époux ou ses parents ont droit de réclamer et de reprendre ce qu'ils ont donné. Ce n'est pas à dire pourtant que les femmes y soient les esclaves ou les servantes de leurs maris, comme elles le sont parmi les sauvages du Canada : tout au contraire, un grand nombre ont elles-mêmes des esclaves à leur service. Si elles étaient maltraitées, elles pourraient se détruire ou se pendre, comme il est arrivé quelquefois. Or, cette mort violente est une infamie pour l'époux, et malheur à lui s'il n'apaise les parents de la défunte par de nouveaux présents. Ce sont les esclaves qui font presque toute la besogne; mais ils ne sont pas fort maltraités, excepté quand ils deviennent vieux et inutiles, car alors on va jusqu'à les laisser périr de misère et de faim. Outre ceux qui naissent dans l'esclavage, il en est encore plusieurs qui, ayant été libres autrefois, ne sont tombés dans cet avilissement que par l'infortune de la guerre. Car les prisonniers de guerre, eussent-ils été eux-mêmes des chefs dans leur nation, deviennent des esclaves chez leurs vainqueurs. Le plus souvent pourtant ce sont les enfants des vaincus qui subissent ce triste sort. Les guerriers cherchent à surprendre et à tuer les parents, pour enlever les enfants et en faire des esclaves. Il paraît qu'on en veut à tout prix. C'est, pour ainsi dire, le premier bien-être des sauvages. On va même jusqu'à entreprendre des guerres

pour s'en procurer. Il ne paraît pas que les blancs aient beaucoup à craindre d'eux maintenant, à moins que ce ne soit le long de l'océan, du côté du nord, où, dit-on, la vie même n'est pas encore en sûreté. On prétend que les prisonniers y servent quelquefois de festin et qu'il y a encore des tribus d'anthropophages. Là, quoique les bourgades soient plus nombreuses que partout ailleurs, cependant chaque nation y est moins éparse; elles y sont aussi moins nomades que dans le reste du pays; c'est ce qui explique pourquoi leurs bâtisses sont plus grandes, plus hautes et plus solides. Quand elles ont un chef qui sait prendre de l'autorité et qui est surtout puissant en parole, il a toujours le gros de la nation autour de lui. Ces sortes de chefs sont plus communs au nord qu'au sud.

Dans presque tout le pays, les bâtisses sont plutôt des loges que des maisons. Ce sont des espèces de cabanes de quinze, vingt, vingt-cinq pieds de long et larges à proportion, dont les faces ont trois ou quatre pieds de hauteur, et dont le toit, fait en comble, est couvert d'écorces de cèdre. Dans l'intérieur on suspend des perches croisées pour faire sécher le saumon, les viandes et quelques autres substances qui servent de nourriture. Il n'y a point de cheminée, le feu se fait au milieu des loges, dans une espèce de bassin en forme de carré long, que l'on creuse en terre d'un demi-pied environ. S'il y a plusieurs familles dans la même loge, chacune y a son feu, dont la fumée s'échappe par le toit. On voit que ces habitations sont loin d'être élégantes et délicieuses, même pour des sauvages.

Leurs vêtements ne sont guère plus recherchés ni plus capables de les préserver du froid et des autres intempéries de l'air. Autrefois, dit-on, ils vivaient richement et s'habillaient de peaux de castor et d'autres fourrures, qu'ils avaient en abondance et bien au-delà de leurs besoins.

Alors ils pouvaient se couvrir chaudement dans la froide saison; mais depuis que la traite des pelleteries y est établie, les fourrures, comme on le conçoit, sont devenues beaucoup plus précieuses. La grande quantité qu'on en a tiré les a rendues aussi beaucoup plus rares. Au lieu d'en trouver abondamment pour avoir de quoi s'habiller chaudement à l'européenne, comme autrefois, maintenant ils en sont presque privés. D'où il arrive que les pauvres n'ont souvent pour tout habillement qu'une chemise et une couverture, et c'est à ce dénuement, à cette pauvreté et au malaise qui en résulte, qu'on attribue, en grande partie, les maladies dont nous avons parlé et la diminution sensible des indigènes.

Les sauvages vivent, en général, de chasse et de pêche. Leur nourriture la plus ordinaire est le saumon, l'esturgeon et plusieurs autres espèces de poissons, les canards, les outardes, les dindes sauvages, le chevreuil et le cerf. Ils font encore usage des fruits des champs et surtout de la racine de *camace*, espèce d'oignon dont les prairies abondent, qu'ils font cuire et qu'ils peuvent conserver ainsi très longtemps. Cette nourriture a un goût de mélasse. Afin de conserver le saumon pour l'hiver, ils en ôtent l'arête et quelques tranches du dos pour le laisser partout de l'épaisseur de trois quarts de pouce, le font ensuite sécher au soleil en le mettant en paquet. Quand ils veulent le manger, ils le font cuire et il est alors dans tout son jus et dans toute sa graisse. Les blancs aiment beaucoup cette nourriture qui est, dit-on, vraiment délicieuse. C'est dans le mois de juin que se fait la pêche du saumon. Pour le prendre, les sauvages se servent ordinairement de seines²⁵ de 50 à 60 brasses de longueur, qu'ils confectionnent eux-mêmes avec la plus grande dextérité et la plus grande perfection.

On ne trouve à peu près aucune trace de culte public parmi ces nations. Il y a bien quelques croyances; mais il

n'y a rien pour l'action. Tout se réduit à certaines traditions visiblement fort dénaturées et par conséquent très obscures. On croirait pourtant y reconnaître un indice de la tradition du déluge et même quelque chose de la rédemption. Mais nous devons laisser à d'autres le soin d'éclaircir cette matière. Il y en a qui exercent le métier de jongleur, mais c'est presque uniquement à l'égard des malades, et afin de les guérir. On permet facilement, et avec empressement même, au jongleur de faire sa jonglerie, mais malheur au charlatan, si le malade vient à mourir. Ce sera lui qui en aura été la cause. Il aura fait la *mauvaise médecine*²⁶. Si quelqu'un succombe à une maladie seulement un peu extraordinaire, il est rare qu'on ne l'attribue pas à quelque maléfice et que le soupçon ne tombe sur quelqu'un.

Quoique toutes ces nations aient toujours vécu à peu près sans aucun culte public, cependant, surtout celles de l'intérieur du territoire, elles paraissent aimer la religion et avoir du goût pour la prière, c'est-à-dire pour le christianisme. Elles ont déjà donné de trop belles espérances, comme nous le verrons plus tard, pour que nous ne puissions pas compter beaucoup sur l'avenir.

Pour mettre dans notre analyse le plus d'ordre et le plus de clarté qu'il nous est possible, avant de suivre les missionnaires dans leurs nombreuses et pénibles courses à travers le territoire de l'Oregon, il devient nécessaire de faire connaître la pénible situation où se trouvaient les catholiques de ce pays, lors de l'arrivée de MM. Blanchet et Demers, et le besoin qu'il y avait de leur présence pour mettre la foi de ces fidèles en sûreté, et pour empêcher l'erreur d'y prendre pied et de s'y établir.

L'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson y possédait alors vingt établissements pour la traite des pelleteries, tant au nord qu'au sud. On sait qu'il y a toujours, dans chacun

de ces établissements, un certain nombre de serviteurs qui sont presque tous des catholiques, puisqu'ils sont presque tous canadiens. Nous avons déjà vu qu'il y avait en outre 26 familles catholiques au Wallamet et 4 au Cowlitz. C'était déjà un assez grand nombre de fidèles qui non seulement n'avaient point de ministres de leur culte, mais qui étaient encore exposés aux tentations les plus dangereuses de la séduction. Car si, d'un côté, ils se trouvaient privés de tout moyen de pouvoir pratiquer le culte que leur foi leur prescrivait et que la conscience réclamait; de l'autre, les pratiques de nos frères séparés étaient sous leurs mains; et on doit croire que rien n'était négligé pour engager ces fidèles à embrasser une autre croyance, quand on présume, non sans raison, que l'entrée des missionnaires catholiques n'avait été retardée que pour donner aux ministres protestants, qui s'y étaient rendus ou qui arrivaient, le temps de pouvoir tenter s'il ne serait pas possible de parvenir à ce résultat. Du moins est-il certain qu'il y avait déjà dans l'Oregon plusieurs ministres protestants qui, par eux-mêmes ou par leurs affidés, se répandaient jusque dans les maisons des Canadiens et cherchaient à y faire des prosélytes. Plusieurs de ceux-ci avaient consenti à laisser baptiser leurs femmes et leurs enfants et à se laisser marier par eux. Quelques-uns allaient même à leurs assemblées du dimanche et couraient grand risque de succomber à la tentation, si les prêtres n'étaient pas arrivés dans l'automne. C'étaient surtout les méthodistes qui faisaient les plus grands efforts. Ils y avaient déjà deux missions : une à quatre lieues de la chapelle du Wallamet, où était une école sous leur direction, et une autre aux Grandes Dalles. Le ministre anglican lui-même, pendant les deux ans qu'il passa à Vancouver, avait commencé à faire l'office du dimanche aux Canadiens de ce fort. Il est vrai pourtant de dire qu'il ne

devait pas y avoir eu grand succès, puisqu'il abandonna son poste et qu'il y avait déjà trois semaines qu'il en était parti pour retourner en Angleterre, lorsque les deux premiers missionnaires catholiques arrivèrent. Les presbytériens avaient aussi une mission à Walla-Walla; et dès 1839, ils en établirent une seconde sur la rivière Spokane. Mais ce fut en 1840 que la propagande méthodiste de l'Oregon reçut le plus grand renfort. Cette même année, un M. Lee y arriva avec un vaisseau chargé de ministres avec leurs femmes et leurs enfants, ainsi que de fermiers, de forgerons et d'autres artisans. C'était une véritable colonie. Des ministres furent placés dans les postes les plus importants, tels qu'à la chute du Wallamet, chez les Tlatsaps, en bas du fort George (autrefois Astoria) et à Nesqualy. On peut bien penser que tous ces ministres ne devaient pas rester oisifs. Ils parurent même redoubler de zèle. Vancouver, Cowlitz même n'étaient pas exempts de leurs incursions. On les vit pénétrer jusqu'à Okanagan et Colville. On disait même, en 1842, que les presbytériens allaient passer dans la Nouvelle Calédonie. L'arrivée des missionnaires catholiques fut un coup de foudre pour les ministres; depuis cette époque, malgré leur nombre et leurs peines, bien loin d'avoir de nouveaux succès, ils se virent abandonnés successivement de la plus grande partie de leur troupeau, privés de toute espérance de pouvoir mieux réussir par la suite, et enfin forcés de dissoudre leur société et d'abandonner leurs postes et leurs missions, comme nous le verrons bientôt.

Cependant il ne faut pas s'imaginer que tout se soit opéré comme par enchantement, et que les missionnaires n'aient eu qu'à paraître dans le pays pour faire ce prodige. Il a fallu bien des pas et des démarches, bien des soins et des instructions, beaucoup de peine et de patience pour prémunir le troupeau contre les dangers de la séduction et de l'erreur,

pour détruire les fausses impressions qui avaient été données, pour éclairer ou affermir dans la vérité les consciences chancelantes et trompées, et pour ramener aux pratiques de la religion tant de personnes qui les avaient abandonnées depuis de longues années, ou qui, élevées dans l'infidélité, n'en avaient jamais rien connu ni pratiqué.

Voilà pourquoi les missionnaires étaient en quelque sorte obligés de se multiplier. Voilà pourquoi nous les verrons tantôt dans une place, tantôt dans une autre. Partout où leur ministère les appelait et où le danger réclamait leur présence, il n'y avait pas à balancer, il fallait promptement s'y rendre. Voilà pourquoi, encore, nous allons les voir si souvent en route pour passer d'un poste à un autre. Car blancs et sauvages, personne ne réclamait en vain leur assistance; et il suffisait que de faux prophètes eussent pénétré quelque part, pour qu'on les vît s'y rendre aussitôt, afin d'y défendre la vérité et d'empêcher l'erreur de s'y propager. Aussi les deux nouveaux missionnaires se partagèrent-ils, en quelque sorte, l'Oregon, à leur arrivée.

À peine MM. Blanchet et Demers furent-ils rendus à leur destination, qu'ils commencèrent leurs travaux apostoliques. Ce fut Vancouver qui en eut les prémices. Il y avait beaucoup à faire. Plusieurs des engagés avaient presque complètement oublié les principes religieux qu'ils avaient reçus dans leur jeunesse. Les femmes qu'ils avaient prises étaient ou païennes ou, ce qui était encore pis, baptisées sans instruction suffisante. On peut bien s'imaginer que le désordre, la grossièreté des mœurs, l'indécence des usages, répondaient non seulement aux environs de ce fort, mais encore auprès de tous les autres, à cet état d'ignorance. Il fallut donc rétablir l'ordre parmi les hommes et les femmes, donner l'instruction religieuse aux uns et aux autres, baptiser les enfants, bénir les mariages et inspirer les vertus

chrétiennes. Il fallut du temps et des peines pour en venir là, et après y avoir réussi, il eût été imprudent d'abandonner ces fidèles aussitôt à eux-mêmes. Les deux missionnaires travaillèrent donc de concert dans ce poste, depuis le 24 novembre, jour de leur arrivée, jusqu'au mois de janvier 1839, où M. Blanchet partit pour donner la mission aux Canadiens de Wallamet, pendant que M. Demers passa le reste de l'hiver au fort Vancouver, afin d'affermir dans le bien ces premiers néophytes. Il serait difficile de décrire avec quel empressement ce poste le reçut. Déjà même, avant l'arrivée des missionnaires, les Canadiens de Wallamet avaient bâti une chapelle de 70 pieds de long. L'arrivée de M. Blanchet fut une véritable réjouissance. Il n'est pas nécessaire de dire que la mission fut suivie par tous les habitants du poste, avec tout l'empressement qu'on en pouvait attendre, et que le changement qui y fut opéré, pendant les trois mois que le missionnaire y demeura, est à peine croyable. Hommes, femmes et enfants, tous semblaient rivaliser d'empressement et d'émulation. Aussi M. Blanchet eut-il la consolation de pouvoir bénir un grand nombre de mariages, avant son départ, et d'administrer 74 baptêmes. La chapelle fut aussi bénite sous l'invocation de saint Paul, qui lui fut donné pour patron; et c'est pourquoi l'établissement canadien du Wallamet prend aussi le nom de Saint-Paul.

Après la mission du Wallamet, ce fut l'établissement du Cowlitz qui eut la même faveur. M. Blanchet s'y rendit au mois d'avril, et n'en repartit que vers la fin de juin. Les fruits qu'il y recueillit furent des plus consolants. Ce fut pendant son premier séjour à ce poste qu'il eut le plaisir de recevoir douze sauvages de la baie Puget, un chef à leur tête, qui étaient venus de plus de 50 lieues, exprès pour le voir et l'entendre. C'est à leur occasion qu'il imagina son

échelle catholique qui fut depuis d'un si grand secours dans les missions. Ces sauvages furent presque comme douze apôtres. Ils étaient restés assez longtemps au Cowlitz pour apprendre quelques-unes des principales vérités de la religion, surtout l'explication de l'échelle dont nous venons de parler, et qui aide si merveilleusement à classer dans la mémoire les principaux événements tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. De retour dans leur tribu, ils s'empressèrent d'enseigner aux autres ce qu'ils avaient appris.

Pendant que M. Blanchet évangélisait au Cowlitz, M. Demers alla visiter Nesqually. Il y trouva les sauvages dans la meilleure disposition. Les chefs de la baie Puget, avertis de son arrivée, s'y rendirent aussitôt. Il commença à les instruire, mais le temps ne lui permit que d'y jeter la première semence, parce qu'il lui fallut être de retour à Vancouver au commencement de juin, pour y rencontrer les engagés de la Nouvelle Calédonie et du haut de la Colombie, qui y descendent tous les ans, à cette époque, pour y amener les pelleteries de leurs postes. Comme il y vient des engagés de presque tous les postes, en assez grand nombre, on comprend que c'est une occasion favorable pour en instruire plusieurs à la fois, et qu'il ne faut pas la manquer. Aussi M. Demers, après avoir prémuni les sauvages de Nesqually contre les fausses doctrines, but unique qu'il s'était proposé dans cette excursion, revint-il assez à temps à Vancouver, pour ne rien perdre d'une si belle circonstance. Il y demeura un mois. Ensuite il partit pour le haut de la Colombie. Il visita Walla-Walla, Okanagan, Colville, instruisant et baptisant, tout le long de sa route, les enfants qu'on venait lui présenter, et prémunissant les sauvages contre les fausses doctrines que les ministres, établis dans les environs, y semaient tous les jours. Ce voyage dura trois mois, pen-

dant lesquels M. Blanchet prit soin des fidèles de Saint-Paul du Wallamet, du saint Nom-de-Marie de Vancouver et de Saint-François-Xavier de Cowlitz, trois postes qui étaient déjà plus que suffisants pour occuper un missionnaire. Cependant, malgré ses occupations, il partit encore au commencement de septembre pour Nesqualy. À peine y fut-il arrivé que les chefs de la baie Puget, l'ayant appris, s'y rendirent en toute hâte, suivis d'un grand nombre de leurs gens. On peut bien penser que le zélé missionnaire ne laissa point perdre une si belle occasion de semer la parole évangélique dans une terre si bien préparée. Il les instruisit avec tout le soin et toutes les peines dont il était capable, sans toutefois négliger les engagés canadiens de ce poste, ainsi que leurs femmes.

Les deux missionnaires se réunirent au mois d'octobre, à Vancouver qui, grâce à la politesse et à la complaisance de James Douglas, écuyer, avait toujours été regardé comme le lieu de leur domicile, depuis leur arrivée en 1838. Ils se séparèrent de nouveau le 10 du même mois, pour aller passer l'hiver chacun dans son poste respectif, M. Blanchet à Saint-Paul du Wallamet, et M. Demers à Saint-François-Xavier du Cowlitz, afin de pouvoir s'occuper de ces établissements d'une manière plus particulière, durant la saison de l'hiver ou des pluies. Cette première année, ils eurent le bonheur de conférer le saint baptême à 309 personnes.

En 1840, dès que le printemps fut arrivé, les deux missionnaires se réunirent de nouveau à Vancouver, pour se concerter et pour régler leur mission. Aussitôt après, M. Blanchet partit pour Nesqualy et M. Demers alla visiter les Tchinouks, qui sont un peu plus bas que le fort Astoria ou fort George, mais sur la rive opposée. Ce fut durant les trois semaines qu'il passa parmi cette peuplade, qu'un vaisseau américain, chargé de marchandises, de ministres, de fer-

miers, avec leurs femmes et leurs enfants, entra dans la Colombie.

M. Demers, après avoir passé trois semaines à instruire les Tchinouks, retourna à Vancouver pour y rencontrer les brigades d'engagés de la Nouvelle Calédonie, du haut de la Colombie et de la Californie, qui se rendent tous les ans à ce poste, au commencement de juin. Il en repartit à la fin de ce mois pour aller visiter les postes de Walla-Walla, d'Okanagan et de Colville, comme il l'avait fait l'année précédente, et on pourrait dire du disciple comme du maître : *transiit benefaciendo*²⁷. Ce fut alors que le R.P. De Smet, qui ignorait que l'Oregon possédait déjà deux missionnaires, fut envoyé par son supérieur chez les Têtes-Plates (mission Sainte-Marie). Mais en ayant été instruit, il écrivit aussitôt à M. Demers pour l'informer qu'il allait s'en retourner à St. Louis, afin d'y chercher du secours et qu'il reviendrait l'année suivante avec du renfort. Dans cette seconde mission, M. Demers fut encore trois mois en voyage.

Cependant M. Blanchet se rendit à Nesqualy. Il arriva au mois d'avril. Mais à peine y eut-il passé huit jours à instruire les sauvages de ce poste, que les chefs de la baie Puget envoyèrent une députation pour le prier de se rendre jusque chez eux. Ne croyant pas devoir refuser, il se mit en route pour visiter ces peuplades et s'avança jusqu'à l'île de Whitby. Ce fut alors qu'il eut le plaisir de rencontrer des sauvages qui, sans avoir jamais vu de missionnaires, savaient faire le signe de la croix, chanter des cantiques, etc., et observaient même le jour du Seigneur. C'était les chefs qui leur avaient montré ce qu'ils avaient appris à Nesqualy. Cette mission fut des plus fructueuses. Une croix fut plantée, un grand nombre d'enfants baptisés, deux tribus en guerre furent réconciliées et les chefs demandèrent des prêtres pour les instruire davantage. L'échelle catholique

passait de nation en nation et les *savants* l'expliquaient aux autres. C'était pour eux un *livre divin*.

Les missionnaires, après avoir béni plusieurs mariages et fait encore 288 baptêmes, presque tous dans les mêmes missions que l'année précédente, se réunirent encore vers l'automne à Vancouver, avant d'aller passer la saison des pluies dans leurs postes respectifs. M. Blanchet se rendit à Saint-Paul du Wallamet et M. Demers à Saint-François-Xavier du Cowlitz. Cette saison n'était pas pour eux un temps de repos. Car, outre qu'il fallait y catéchiser les enfants et les nouveaux catéchumènes qui se trouvaient tous les ans à ces postes, ils étaient encore tout occupés du soin des cultivateurs et de leurs femmes qui gémissaient de l'absence de leurs pères spirituels, et qui auraient voulu les posséder toute l'année, tant ils étaient avides de la parole de Dieu et désireux de réparer, dans le service du Seigneur, les années qu'ils avaient perdues au service du démon. Ce fut dans le cours de l'été 1840 qu'un capitaine anglais, nommé Belger, remonta la Colombie, avec son escadrille, pour en lever la carte. Il alla ensuite visiter les côtes de la mer, au nord et au sud de l'embouchure de cette rivière.

Au printemps de 1841, M. Demers fit encore la mission de Vancouver aux brigades, avant de partir pour les postes éloignés. Mais cette fois, sachant que le Père De Smet était attendu chez les Têtes-Plates qui, comme on se le rappelle, sont à environ 200 lieues de Vancouver, il crut devoir prendre une autre direction. Il se rendit à Nesqualy, entra dans la baie Puget, et, les chefs le conduisant de tribu en tribu, il pénétra jusqu'au fort Langley, qui se trouve sur la rivière Fraser. Quelle ne dut pas être sa joie de s'y voir presque aussitôt environné de plusieurs milliers de sauvages qui, jusque-là, n'avaient coutume de se rencontrer que les armes à la main et pour se faire la guerre! Comme la cir-

constance était des plus favorables pour leur annoncer la parole du salut, on peut bien penser qu'il n'y manqua pas. Elle fut si fructueuse qu'ils laissèrent tous baptiser leurs enfants, au nombre de 765. Par là, il est aisé de voir combien la moisson était mûre et combien les ouvriers y auraient été nécessaires. Mais malheureusement, la disette où en était le pays ne permettait pas de leur en donner, non plus que de se rendre aux sollicitations des sauvages de la baie Puget, qui ne cessaient de demander la résidence d'un prêtre parmi eux.

Pendant que M. Demers recueillait les prémices d'une moisson si abondante, M. Blanchet, de son côté, ne restait point oisif. Après avoir fait faire la première communion au Wallamet, il visita les établissements de Vancouver et du Cowlitz, s'occupant des adultes et du catéchisme qu'il fallait faire aux femmes et aux enfants de ces postes. Dès le printemps même, il avait visité les sauvages de la chute du Wallamet et ceux de la rivière Tlakémas [Clackamas] qui ne sont qu'à un mille de la chute. Quoique ce fût pour la première fois que ces peuplades entendissent la parole du salut, pas moins de douze familles se séparèrent des méthodistes, au grand regret du ministre. M. Blanchet les instruisit autant qu'il put, leur montra quelques cantiques, ne les laissa qu'après avoir baptisé leurs enfants, et les avoir affermis dans leurs résolutions. Dans le même été, il alla visiter les sauvages des Cascades, qui sont à environ 18 lieues plus haut que Vancouver. Cette mission ne fut pas sans fruit. Les enfants y furent baptisés et plusieurs adultes instruits. Quelques mois après, lorsque sir George Simpson, qui était allé visiter le pays, se trouva à Vancouver, on en compta jusqu'à 40 dans la chapelle de ce poste, qui, à la grande surprise des bourgeois, furent en état de réciter les prières en leurs langues. Sir George vint à Wallamet et parut satisfait.

Bientôt après, les obstacles à l'introduction d'un plus grand nombre de prêtres dans l'Oregon furent levés, et l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson offrit même *gratis*, sur ses canots, un passage pour dix personnes, y compris deux missionnaires. Ce fut cette même année, 1841, qu'un capitaine américain, du nom de Wilkes, remonta la Colombie jusqu'à Vancouver avec son escadrille, pour en faire la carte.

Sir George Simpson parcourut ensuite la Californie et les îles Sandwich, repassa à Sitka, fort des possessions russes, et de là à Londres, après avoir traversé le Kamschatka et la Sibérie par terre.

Le révérend Père De Smet, fidèle à sa parole, revint dans l'automne de 1841, chez les Têtes-Plates, avec les révérends Pères Point et Mengarini. En conséquence la mission de Sainte-Marie fut fondée cette même année. Les sauvages y furent instruits et baptisés et les mariages bénits.

L'automne tirant à sa fin, les deux missionnaires de l'Oregon furent obligés de revenir dans leurs postes respectifs pour s'y occuper encore, malgré leurs fatigues, de la desserte de ces postes et surtout des Canadiens.

Ce fut alors qu'ils eurent la consolation d'apprendre, par des lettres qui leur étaient arrivées du Canada, que deux nouveaux missionnaires canadiens, MM. J.B. Zacharie Bolduc et A. Langlois, étaient partis par mer pour l'Oregon.

Malgré les fatigues de l'été, malgré l'éloignement de ces deux postes et les périls du voyage pendant l'hiver, M. Blanchet alla visiter son confrère. Son dévouement faillit lui coûter cher. Le 16 décembre, en remontant la rivière Wallamet, qui était alors gonflée par les pluies de l'hiver, lorsqu'il fut au haut de la chute, il vit son canot chavirer et les sept personnes qui le montaient entraînées par le courant. La Providence ne permit pas qu'aucune d'elles périt.

Par une heureuse circonstance, il était descendu du canot, avant l'accident, et il évita ainsi ce danger.

Au printemps de 1842, tandis que M. Blanchet était occupé à faire le catéchisme au Wallamet et M. Demers à la desserte des fidèles de Vancouver, ils furent agréablement surpris par l'arrivée du révérend Père De Smet, qui était descendu de chez les Têtes-Plates pour pouvoir les rencontrer et se concerter avec eux. Cet intrépide missionnaire, en descendant la Colombie, non loin de Colville, où il s'était embarqué sur une berge²⁸, avait failli périr et il ne dut son salut, comme M. Blanchet, qu'à la bonté de la Providence qui ne permit pas qu'il fût dans la berge, lorsqu'elle fut submergée dans un rapide²⁹ et qu'il eut la douleur d'y voir périr cinq hommes de l'équipage et d'y perdre tous ses effets.

Les trois missionnaires se réunirent d'abord au Wallamet, puis à Vancouver; ils formèrent les plans qui ont si merveilleusement tourné, depuis, à l'avantage et au succès de la religion parmi les sauvages de l'immense territoire de l'Oregon.

Comme la Nouvelle Calédonie, qui est à 500 lieues de Vancouver, était menacée d'être envahie par la propagande protestante, il fut résolu que M. Demers se mettrait de suite en route pour s'y rendre. Il s'embarqua sur les berges de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson et n'arriva dans la Calédonie qu'après deux mois de voyage, de péril et de fatigue. Mais il en fut bien dédommagé : la moisson était mûre dans cette terre lointaine. Les sauvages le reçurent à bras ouverts et n'eurent rien de plus pressé que de se rendre à ses instructions. Le zélé missionnaire put leur donner les prières chrétiennes, traduites en leur langue, les leur faire apprendre, ainsi que plusieurs cantiques, et leur expliquer l'échelle catholique. Il était surprenant de voir hommes,

femmes et enfants rivalisant de zèle pour suivre les instructions et pour profiter de ces jours de grâces et de salut. On eût dit que ces malheureuses nations barbares avaient compris d'avance le besoin d'une religion révélée, l'excellence du christianisme et le bonheur et l'avantage qu'il y a d'être éclairé des lumières de l'Évangile. M. Demers put se convaincre que ces bons sauvages ne le cédaient point en bonnes dispositions et en ferveur, à la tribu des Têtes-Plates qui passe pour avoir un goût et un attrait si particuliers pour la vertu. On peut bien supposer qu'avec de si belles dispositions, ces tribus ne manquèrent point de présenter leurs enfants au baptême, et que M. Demers eut la consolation d'en baptiser un très grand nombre. Qu'il aurait été à souhaiter qu'on pût dès lors laisser un missionnaire parmi ces peuplades! Mais comme le ministère de M. Demers n'était pas moins requis ailleurs que parmi elles, il lui fallut songer à les quitter le printemps suivant. Ces pauvres sauvages ne purent s'empêcher de verser des torrents de larmes en voyant partir celui qu'ils appelaient leur père avec tant de consolation et de plaisir, et qui l'était, en effet, à si juste titre.

Pendant que M. Demers faisait de si beaux fruits dans la Nouvelle Calédonie, le révérend Père De Smet, qui s'était chargé de la pénible tâche de repasser les Montagnes Rocheuses, se remit en route dès le commencement de juillet. Il revit, en passant, sa mission de Sainte-Marie et se rendit, en décembre, à St. Louis, auprès de son premier supérieur pour avoir de nouveaux renforts. Mais celui-ci jugeant qu'il devenait nécessaire de prendre de suite des mesures plus efficaces, se contenta de faire partir, au printemps, pour la mission de Sainte-Marie, les révérends Pères DeVos et Hoeckens, qui n'arrivèrent chez les Têtes-Plates que l'automne suivant, en 1843; il retint le révérend De Smet,

afin de le faire passer en Europe, où il se rendit la même année, 1843, et visita l'Italie et la Belgique, sa patrie.

Depuis le départ de M. Demers pour la Nouvelle Calédonie et celui du révérend Père De Smet pour St. Louis, M. Blanchet, resté au bas de l'Oregon, se trouvait chargé seul de toute cette partie. Wallamet, Vancouver et Cowlitz réclamaient tour à tour sa présence et il lui fallait encore avoir soin de tous les sauvages des environs. Tout cet été fut pour lui, en quelque sorte, une course continuelle, et il se voyait exposé à rester chargé de toute cette besogne encore tout l'hiver, sans avoir la consolation de rencontrer M. Demers, si les prêtres partis du Canada l'année précédente, ne venaient point dans l'automne à l'Oregon. Mais heureusement MM. Langlois et Bolduc, après un an de voyage depuis leur départ du Canada, arrivèrent enfin le 16 septembre au Wallamet.

Malgré les fatigues d'un si long voyage, les deux nouveaux missionnaires furent forcés de se mettre aussitôt à l'œuvre. Dès que la première communion fut faite à Wallamet, comme il fallait en faire faire autant à Vancouver, M. Blanchet s'y rendit avec M. Langlois. Ils y travaillèrent pendant quelque temps. Mais la saison de prendre ses quartiers d'hiver étant venue, M. Langlois retourna à Wallamet et M. Bolduc alla prendre soin de la mission du Cowlitz, qui ne pouvait se consoler de l'absence de M. Demers. M. Blanchet resta chargé de Vancouver, où les engagés, leurs femmes et leurs enfants, ainsi que les sauvages des alentours, ne cessaient de réclamer son ministère. Les trois missionnaires passèrent l'hiver chacun dans son poste, constamment occupés du soin de ces nouvelles chrétientés. Ce fut aussi cette même année, 1843, que les révérends Pères jésuites fondèrent la mission de Saint-Joseph, à huit jours de marche, plus bas que la mission de Sainte-Marie. Cette heu-

reuse peuplade ayant eu le bonheur d'embrasser la foi, les révérends Pères furent assez heureux pour pouvoir y élever une chapelle, bénir un grand nombre de mariages et baptiser tous les enfants.

L'hiver de 1843 paraissant tirer à sa fin, M. Demers, après avoir parcouru les principaux postes de la Nouvelle Calédonie et pénétré jusqu'au lac à l'Ours, se mit en route pour venir rejoindre ses confrères qui étaient au bas de la rivière Colombie. Il laissa la Nouvelle Calédonie dans le mois de février et arriva au fort Vancouver au milieu d'avril. Il eut beaucoup à souffrir du froid, le long de sa route. En outre la mauvaise nourriture dont il avait été obligé de se contenter pendant tout le temps qu'il fut dans la Nouvelle Calédonie, où les vivres sont très rares, l'avait considérablement épuisé et fait souffrir. Il arriva à Vancouver extrêmement fatigué. Cependant cela ne l'empêcha pas d'accepter la mission de la baie Puget avec M. Bolduc, qui, dès le printemps, avait déjà été assez courageux pour aller seul visiter l'île de Vancouver et celle de Whitby. Mais cette mission ne put avoir lieu. Le besoin qu'on avait partout des missionnaires, fit remettre cette mission à l'automne et encore conditionnellement, c'est-à-dire si les prêtres pour lesquels sir George Simpson avait accordé un passage sur les canots de l'honorable Compagnie, arrivaient. Mais comme il n'en arriva pas et que les engagés profitèrent seuls du passage, on fut forcé de différer encore cette mission.

M. Blanchet et ses confrères, qui ignoraient la détermination qu'avait prise le supérieur des jésuites de St. Louis, d'envoyer le révérend Père De Smet en Europe, s'attendaient de jour en jour à le voir reparaître avec une nombreuse troupe d'ouvriers. Les révérends Pères DeVos et Hoeckens, qui avaient été envoyés seuls, n'arrivèrent qu'en

septembre chez les Têtes-Plates, et passèrent l'hiver dans les missions du haut de l'Oregon. Ces Pères qui se trouvaient au nombre de cinq, travaillaient avec un succès qu'on pourrait dire merveilleux, tant la religion et la piété ont déjà changé les tribus qu'ils ont évangélisées et y ont jeté de profondes racines.

Cependant les quatre missionnaires du bas de l'Oregon ne manquaient pas d'ouvrage. L'accroissement qu'y prenait tous les jours le catholicisme, absorbait tout leur temps. Outre les fréquentes courses qu'il fallait pour évangéliser, instruire et fortifier les différentes petites peuplades qui avoisinent les trois principaux postes de Wallamet, de Vancouver et du Cowlitz, il fallait encore faire faire la première communion dans chacun de ces postes. Les missionnaires furent donc tellement occupés tout l'été, qu'ils ne purent visiter les peuplades éloignées, et malgré le désir qu'ils avaient d'aller fonder une mission à Whitby, ils furent encore forcés de renoncer à ce projet pour le moment, quoique plusieurs chefs fussent venus de cette contrée reculée pour obtenir cette faveur.

Bien que les missionnaires fussent constamment occupés dans ces exercices du saint ministère, M. Blanchet trouva néanmoins le temps de faire élever à Wallamet une maison d'éducation. Cette bâtisse est due à la libéralité d'un M. Joseph Larocque, de Paris, qui eut la générosité de faire don de 200 £ sterlings (4 800 fr.) à la mission de l'Oregon. En mémoire de ce bienfait et pour en perpétuer le souvenir, le petit collège reçut le nom de Saint-Joseph. Deux instituteurs, l'un pour le français et l'autre pour l'anglais, furent engagés, les classes s'ouvrirent au mois d'octobre, et à leur ouverture, il y avait déjà 28 pensionnaires. Ce fut M. Langlois qui resta au Wallamet et qui, avec le soin de la paroisse, fut encore chargé de diriger ce pensionnat. M. Blan-

chet alla passer l'hiver à Vancouver et MM. Demers et Bol-duc eurent le Cowlitz en partager, en attendant le Père De Smet. Cet établissement avait déjà tellement augmenté que les soins de ces deux missionnaires n'étaient véritablement pas trop pour lui.

Dès que le printemps de 1844 fut arrivé, M. Blanchet alla visiter le Cowlitz. Malgré l'ouvrage qu'y avaient fait les deux missionnaires, il en retira M. Demers pour le fixer à la chute, ou Oregon City, où sa présence devenait de plus en plus nécessaire. Celui-ci s'y rendit aussitôt et s'y logea dans une maison que la mission fut obligée de louer dix piastres par mois. À peine y fut-il rendu qu'il y eut entre les Américains et les sauvages un combat qui coûta la vie à un des premiers et à deux des derniers. Il s'ensuivit de vives et longues inquiétudes pour les citoyens d'Oregon City. Mais enfin la paix fut rétablie. Cette petite ville, dont on veut faire la capitale de l'Oregon et qui doit son origine aux soins du docteur McLoughlin qui y a fait élever les premières bâtisses en 1842, comptait déjà plus de 60 maisons, lorsque M. Demers y arriva. Il est aisé de comprendre combien la présence d'un missionnaire devait être nécessaire dans ce poste important où se trouvait un ministre méthodiste.

M. Blanchet ne manquait pas d'ouvrage dans sa mission de Vancouver, cependant il était souvent obligé de s'en absenter, soit pour s'assurer par lui-même des secours qui étaient nécessaires ailleurs et des progrès que faisait la religion, soit pour prémunir les fidèles contre les dangers de la séduction.

Il ne faut pas omettre de constater ici, en passant, que ce fut en 1844 qu'arriva la chute complète de cette propagande méthodiste qui fut tant de fois la cause des courses des missionnaires et qui, surtout en 1840, parut prendre une existence si ferme et si assurée par les secours considérables

qu'elle reçut. Par la grâce divine et par les ferventes prières des pieux associés de la Propagation de la foi, cette propagande n'a fait que diminuer d'année en année, jusqu'à ce qu'enfin on la vit mourir, de sa belle mort, à peu près un mois avant l'arrivée du Père De Smet. Les ministres, voyant sans doute leur peu de succès, commencèrent à se dégoûter du pays. Ils quittèrent les uns après les autres le territoire avec leurs femmes et leurs enfants. Il faut convenir qu'ils avaient grandement raison d'en agir ainsi. Car les sauvages qu'ils avaient d'abord gagnés, finissaient presque tous par reconnaître la vérité et par les abandonner. Cette propagande avait été si peu heureuse, qu'elle avait perdu tout crédit même auprès des Américains. Les choses en étaient à ce point de décadence, lorsqu'en 1844 arriva dans l'Oregon un ministre de la susdite propagande, en qualité de visiteur. Après en avoir constaté l'état, il crut n'avoir rien de mieux à faire que de lui donner son coup de grâce, et de la dissoudre. Ainsi, un mois avant l'arrivée du Père De Smet à Vancouver, cette grande et puissante mission, qui possédait collège, moulins, fermes, maisons, etc., a été abolie. Toutes ses propriétés ont été vendues et les ministres licenciés pour toujours.

Cette même année 1844, une frégate anglaise, la *Modeste*, capitaine Baley, remonta la Colombie en juillet. Le capitaine, accompagné de deux officiers, alla visiter la vallée du Wallamet et assista à l'office du dimanche dans la chapelle de Saint-Paul. Elle était encombrée de monde. Il s'y trouvait même trois missionnaires. Les enfants du collège et plusieurs autres de la paroisse, tous en habit de chœur, rangés sur deux lignes dans le sanctuaire, donnaient à l'office un air de solennité qu'on ne pouvait guère s'attendre à rencontrer dans une mission aussi nouvelle. Le capitaine parut

surtout surpris du recueillement de cette assemblée et du chant des enfants.

Il visita aussi les établissements du nord et du sud de la rivière avec une grande satisfaction : la moisson s'ouvrait et elle avait la plus belle apparence. Comme les vacances des écoliers étaient commencées depuis quelques jours, le capitaine fut logé dans le collège. Il est bon d'observer ici, en passant, que les écoliers avant d'entrer en vacances, avaient subi un examen. Il y eut foule à ce spectacle tout nouveau. Les enfants furent en état de répondre assez bien pour contenter les interrogateurs. Le public parut satisfait des progrès qu'ils avaient faits dans les langues française et anglaise, l'écriture, l'arithmétique, etc. C'était le premier examen public qui avait lieu dans le pays.

Pendant que M. Langlois se trouvait en vacances, il résolut d'aller chez les Têtes-Plates, visiter la mission des révérends Pères jésuites, afin d'en obtenir, s'il était possible, deux Frères capables de faire les classes anglaise et française. Sitôt qu'il fut parti, M. Blanchet fut obligé de se rendre à Wallamet pour y faire le catéchisme aux femmes et aux enfants qui n'avaient pas encore fait leur première communion, et de prendre soin de cette paroisse; et comme Vancouver ne pouvait se passer de prêtre, à cause d'une dysenterie épidémique qui enlevait un grand nombre de sauvages, M. Blanchet y appela M. Demers

Cependant le Père De Smet ne paraissait point. Le vaisseau de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson, qui était arrivé au printemps, ne l'avait point amené. On ne pouvait donc prévoir par quelle voie il viendrait. Ce retard faisait supposer qu'il prendrait sa route par les Montagnes Rocheuses. La mission était dans une assez grande inquiétude à son égard, lorsqu'il parut tout à coup à Vancouver, au commencement d'août. Il vint seul, parce qu'il avait lais-

sé son bâtiment en arrière. Parti de l'Escaut le 9 janvier 1844, accompagné des révérends Pères Accolti, Vercruysse, Ravalli et Nobili, et de six religieuses de Notre-Dame, de Namur (Belgique), il prit sa route par le cap Horn. Après l'avoir doublé non sans courir grand risque d'y périr, il toucha Valparaiso et à Lima, pour y avoir des renseignements sur l'entrée de la rivière Colombie. Mais ce fut inutilement, et le capitaine dut se rembarquer sans avoir pu s'en procurer. Arrivé au 46° degré 19 minutes de latitude nord et au 133° degré 54 minutes de longitude, où se trouve l'entrée de la rivière Colombie, il fut trois jours à rôder pour en chercher l'embouchure que les caps et les pointes de la côte lui cachaient. Mais le troisième jour, ayant aperçu un vaisseau qui en sortait, il reconnut l'embouchure. C'était sur le soir : il fit aussitôt partir, pour avoir des renseignements auprès du capitaine de ce vaisseau, un de ses officiers qui ne l'atteignit pas ce jour-là; l'officier passa la nuit sur une île de sable et le lendemain le bâtiment américain était hors de vue. C'était le 31 juillet, jour de la fête de saint Ignace. Le capitaine, à la prière des Pères jésuites, appareilla et, comme il ne connaissait point la route ordinaire et le détour qu'il faut faire pour suivre le bon chemin, il s'avança tout droit de l'ouest à l'est, et entra par un chenal inconnu. Comme il s'avancait à la sonde, il se trouva dans un lieu qui ne donnait plus que deux pieds et demi d'eau sous la quille du vaisseau. Le danger était imminent. Quoique déjà à une grande distance au large, le capitaine aurait bien désiré retourner en arrière; mais de hautes vagues qui s'élevaient de la pointe Adam au cap Disappointment, lui en ôtaient la possibilité et lui fermaient le passage. Il lui fallut donc avancer malgré lui. Au moment qu'il croyait tout désespéré, la sonde ne trouva plus fond et, deux heures après, le bâtiment avait jeté l'ancre devant le fort George.

M. Blanchet n'eut pas plus tôt appris à Wallamet l'heureuse nouvelle de l'arrivée du P. De Smet, qu'il partit pour Vancouver, et quoiqu'on fût au fort de la moisson, il se vit accompagné de canots chargés d'habitants qui, dans leur allégresse, avaient quitté leurs récoltes pour aller à la rencontre de la nouvelle colonie. Nous devons dire, à la louange de John McLoughlin et de James Douglas, écuyers, qu'elle fut reçue par eux à Vancouver avec les plus grands égards et avec toute la politesse possible. Ces messieurs poussèrent même la complaisance jusqu'à prêter un bateau pour conduire les religieuses à Wallamet. Elles en profitèrent, et les révérends Pères prirent des canots. Leur marche jusqu'à Saint-Paul fut un véritable triomphe. Malheureusement des fortes épreuves les attendaient au terme de leur voyage. À peine furent-ils arrivés à Wallamet, que la dysenterie attaqua violemment trois religieuses et deux Pères jésuites. Mais enfin, après de vives inquiétudes, le ciel fut sensible aux vœux des fidèles, et la santé fut rendue aux révérends Pères et aux Sœurs.

Comme on avait commencé, dès l'année précédente, une maison pour ces religieuses, il y restait peu d'ouvrage à faire. Elle fut bientôt achevée et les religieuses purent y entrer deux mois et demi après leur arrivée. Elles devaient ouvrir leur pensionnat dans le mois de décembre dernier.

Quant aux révérends Pères jésuites, ils s'établirent à quelque distance de Saint-Paul.

M. Langlois était à la mission de Saint-Joseph, lorsque la nouvelle de l'arrivée du Père De Smet y parvint. Il renonça au projet d'aller plus loin et se mit en devoir de retourner à Wallamet. Mais la fatigue du voyage, pendant les grandes chaleurs, l'incommoda tellement qu'il en gagna une enflure de jambes qui l'arrêta pendant un mois.

Le Père De Smet ne tarda pas à recommencer ses courses apostoliques. Dès l'automne, après que le Père DeVos fut venu prendre sa place au bas de l'Oregon, il monta chez les Têtes-Plates. Celui-ci, avant de descendre, avait fondé deux nouvelles missions sous les noms de Saint-Pierre et de Saint-Michel. Elles sont au haut de l'Oregon, à quelques jours de marche de celles de Sainte-Marie et de Saint-Joseph. Quelque temps après, arrivèrent de St. Louis, par les prairies, chez les Pères jésuites qui résident aux Montagnes, les révérends Pères Soderini, Zerbinati et Joset.

Cette année (1844) doit donc être regardée comme une époque providentielle pour la mission de l'Oregon. L'arrivée de sept jésuites, outre le Père De Smet, leur supérieur, dans une mission qui ne possédait encore que quatre Pères et autant de prêtres séculiers, procurait vraiment un renfort considérable. Mais qu'est-ce encore que seize missionnaires pour une mission si étendue et où se trouvent encore tant de païens? Car, sur 110 000 sauvages, on n'en compte encore qu'environ 6 000 de chrétiens. Quelle immense moisson il reste donc encore à recueillir! Elle est si mûre, qu'elle semble n'attendre que les moissonneurs! Nous avons vu avec quelle ardeur des peuplades entières embrassent la foi, avec quelles instances elles demandent des missionnaires et avec quel empressement elles écoutent la parole de Dieu. C'est donc ici le lieu de dire avec le prophète : *Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis*³⁰. Au moment du départ de Monseigneur Blanchet, deux sauvages de la Nouvelle Calédonie avaient été envoyés à Vancouver, par les tribus de cette contrée lointaine, pour demander des prêtres; et sans doute ceux de la baie Puget, qui en sollicitent avec tant d'instance, depuis 1839, se seront empressés de renouveler leur prière. Il est à espérer que les vœux des uns et des autres auront été exaucés dans le cours

de la présente année. Mais combien d'autres tribus qui sont encore privées de ce bonheur!

Une mission qui ne fait que de commencer, qui manque de tout, qui demande des courses longues et dispendieuses et un grand nombre de missionnaires, ne peut subsister qu'avec des secours proportionnés à ses besoins. Si les dépenses qu'elle exige ont été et si elles sont encore considérables, il est consolant du moins de voir qu'elles n'ont pas été inutiles. 6 000 païens devenus chrétiens en six ans, 14 chapelles élevées et autant de missions fondées, un collège et un couvent établis, 1000 Canadiens consolés et desservis, sont des faits qui parlent assez haut pour en constater les fruits. Quand on compare le petit nombre des missionnaires avec la grandeur du résultat, on a peine à comprendre comment tout cela a pu s'accomplir sans prodige! Il ne reste qu'à demander au Seigneur de continuer son œuvre, et aux catholiques qu'à seconder la Providence par le double secours de leurs prières et de leurs aumônes.

Statistique de la mission de l'Oregon

Total des sauvages, environ, au nord,	
selon LeSage :	500 000
Total des sauvages, environ, au sud	110 000
Sauvages chrétiens	6 000
Canadiens	1 000
Américains	2 000
Cultivateurs canadiens	150 à 160
Sujets anglais	200
Jésuites	12
Frères jésuites	6
Missionnaires canadiens	4
Religieuses de l'Institut	

de Notre-Dame (Namur, Belgique)

6

Un collège de 60 pieds sur 25

Un couvent de 60 pieds sur 30

Une maison de la même dimension, avec une chapelle pour l'usage de la communauté, est en construction depuis l'automne dernier, à Saint-Paul et une autre à Oregon City.

14 chapelles : 2 sur le Wallamet, 1 à Vancouver, 1 au Cowlitz, 1 à Whitby, 2 dans la Nouvelle Calédonie, bâties en 1842, 4 chez les Têtes-Plates (Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-Pierre et Saint-Michel), 1 à la Chute ou Oregon City, 1 à Yamhill et 1 à Twalaté. Ces trois dernières sont pour les Américains, dont quelques familles sont catholiques et plusieurs autres désirent le devenir.

Les bestiaux, tels que les bêtes à cornes, les moutons, les cochons et surtout les chevaux, y sont en très grand nombre. Les premiers animaux domestiques furent amenés en 1837, de la Californie, au nombre de 600.

Les volailles, telles que les poules, les dindes, les oies, les canards, y sont aussi en grand nombre.

Telle avait été depuis six ans et telle était encore à peu près la situation de la mission de l'Oregon, lorsque des lettres du Canada parvinrent à Saint-Paul du Wallamet, le 4 novembre dernier, et y firent connaître que des bulles avaient été expédiées à Monseigneur Blanchet, en date du 1^{er} décembre 1843, l'Oregon étant par les mêmes bulles érigé en vicariat apostolique. Les missionnaires de l'Oregon le pressèrent aussitôt d'accepter, et il fut résolu d'abord qu'il irait en Californie pour y recevoir la consécration épiscopale. Mais comme il s'en fallait de beaucoup que les secours, arrivés avec le Père De Smet, fussent suffisants pour les besoins de la mission, Monseigneur Blanchet se détermina à passer en Europe pour s'y procurer de nouveaux renforts. Il partit de Vancouver le 28 novembre dernier, sur un vais-

seau qui faisait voile pour Londres où il arriva le 22 mai. Dès le 4 de juin, il se rembarqua à Liverpool, sur le *steamer* de la ligne Cunard et arriva en Canada le 24 du même mois, après un trajet de 7 522 lieues³¹.

Il s'y rendait pour recevoir la consécration épiscopale de Monseigneur l'archevêque de Québec, fondateur de la mission de l'Oregon. Mais ce vénérable pontife étant occupé à visiter son diocèse, et le 25 juillet étant fixé pour la consécration de Monseigneur Prince, coadjuteur de Montréal, celle de Monseigneur Blanchet eut lieu en même temps. La cérémonie se fit dans la cathédrale de cette ville, au milieu d'une foule de fidèles accourus même des paroisses éloignées. Il en était venu des États-Unis, du Haut-Canada, et un grand nombre du diocèse de Québec. Monseigneur de Montréal fut l'évêque consécrateur. Son digne coadjuteur avait pour assistants Monseigneur Turgeon, coadjuteur de Québec, et Monseigneur Power, évêque de Toronto (Haut-Canada). Ceux de Monseigneur Blanchet étaient Monseigneur Gaulin, évêque de Kingston et son coadjuteur, Monseigneur Phélan, du Haut-Canada. C'était la première fois qu'on voyait en Canada une réunion de sept évêques.

Après avoir laissé Montréal le 12 août, et visité Londres et Paris, Monseigneur Blanchet est arrivé à Namur pour obtenir un renfort de huit Sœurs de Notre-Dame. Il demanda des prêtres, des Frères jésuites et les Frères des Écoles chrétiennes. De Namur, il se rendra à Bruxelles, à Gand, à Paris, et de cette dernière ville à Rome, d'où il reviendra en Belgique pour y prendre les Sœurs de Notre-Dame et s'embarquer avec elles et des missionnaires pour l'Oregon.

Nous avons dit que l'entretien de cette mission exige des dépenses très grandes. On n'en sera pas étonné si l'on considère qu'étant si éloignée du Canada et des États-Unis, la

mission ne peut tirer de ces pays ou de l'Europe les objets dont elle a besoin, qu'en supportant des frais de transport tellement élevés que le prix de ces objets en est quintuplé. Les objets manufacturés, les denrées exotiques, les ustensiles les plus communs de ménage ou de labour, les outils les plus simples, tout, en un mot, y est à un prix exorbitant, et souvent encore ne peut-on se les y procurer³².

Nous présentons ci-dessous une liste des objets dont la mission éprouve un besoin immédiat. Il se rencontre peut-être des personnes qui possèdent quelques-uns de ces objets, et n'en font plus usage à cause qu'ils sont plus ou moins détériorés; si ces personnes consentaient à s'en dessaisir, à les donner en guise d'aumône, on recevrait ce petit présent avec la plus grande reconnaissance.

Ces dons, de quelque nature qu'ils soient, peuvent être envoyés à ... chez ...

Liste des objets dont la mission de l'Oregon a un grand besoin

1° Pour les chapelles des huit stations parmi les blancs et les douze autres parmi les sauvages :

Custodes³³ pour garder le Saint-Sacrement.

Grands chandeliers d'autel, avec crucifix et chandeliers d'acolytes.

Chandeliers d'autel plus petits et plus communs, avec croix et chandeliers d'acolytes.

Petits chandeliers pour l'exposition du Saint-Sacrement.

Autres chandeliers pour messes basses, avec branches, etc.

Grandes croix de procession.

Bannières de procession; ou étoffe pour en faire.

Canons d'autel de première et de seconde classe, etc.
Petits calices de cuivre argenté, avec coupe en argent.
Calices plus grands pour les stations fixes.
Ciboires, grands et petits.
Boîte aux saintes espèces.
Boîtes aux saintes huiles.
Fers à hosties, avec fers à les couper.
Quelques douzaines de petits missels imprimés à Malines.
Paires de burettes avec bassins, en étain ou en composition.
Tableaux d'autels grands et petits, savoir : du Sacré-Cœur de Jésus, de Marie; de la Sainte Famille, de saint Paul, de saint Pierre, de saint Michel, de saint François-Xavier, etc.
Lampes d'église, grandes et petites.
Encensoirs de métal argenté; d'autres en cuivre ou en composition.
Huméral, ou voiles pour la bénédiction du Saint-Sacrement.
Petits voiles pour couvrir le ciboire.
Cloches pour la cathédrale, les chapelles, collège, pesant de 60 à 600 livres.
Petites sonnettes de messe ou d'autel.
Chasubles de toutes les couleurs, avec garniture complète.
Chappes.
Aubes, ou toile pour en faire.
Surplis, ou toile à surplis.
Cordons d'aube.
Nappes d'autel.
Étoffe à devant d'autel.
Étoffe à dais du Saint-Sacrement.
Étoffe pour un trône épiscopal.

Coton frappé pour orner les chapelles (indiennes à grands dessins).

Objets pour dorer.

Tapis de chœur.

Cierges.

Cire pour cierges.

Coton à mèche, etc.

Forme pour faire les cierges.

Encens.

Bénitiers pour l'*Asperges*³⁴

Bénitiers d'église.

Bénitiers de chambre.

Barrettes ou bonnets de chœur, ou étoffe pour en faire.

Vin de messe.

Piano.

Accordéons.

Flûtes et autres instruments de musique pour les sauvages, les enfants des écoles.

Violons et cordes de violon.

Fil de fer pour faire des chapelets, instruments pour les faire.

Grains en verre, chapelets et grains de chapelet en bois, fil à élastiques.

Médailles, grandes et petites.

Images, grandes et petites; celles surtout des grands traits d'histoire de l'Ancien Testament; de la *Mort, Jugement, Paradis, Enfer*.

Images, grandes et petites; celles surtout des mystères joyeux, douloureux et glorieux, etc.

Crucifix pour distribuer aux sauvages, pour les maisons, etc.

Croix, grandes, moyennes et petites pour la distribution.

Chapelles portatives renfermant toutes les choses nécessaires à la célébration de la sainte messe pour les voyages.

2° Pour les écoles françaises et anglaises, écoles pour les sauvages :

Syllabaires.
Livres d'écoles suivant l'âge des élèves.
Quelques livres à l'usage des instituteurs, etc.
Globes célestes et terrestres.
Cartes de géographie.
Ardoises, en grand nombre.
Crayons d'ardoise.
Rames de papier-écolier.
Encriers en verre.
Quelques canifs.
Plumes métalliques.
Une imprimerie complète, encre, etc.
Papier à imprimer.
Cire ou pain à cacheter.
Papier frappé (marbré).
Presse à relier, complète.
Livres de piété, anglais et français.
Livres de messe, *Journée du Chrétien*, etc.
Étoffe pour habiller les enfants de deux sexes, orphelins de blancs et de sauvages.
Quelques Nouveaux Testaments, anglais et français, éditions approuvées.
Outils de menuisier, de charpentier, de forgeron.
Tour et outils de tourneur.
Souliers pour les enfants.
Couvertures de laine pour les enfants, etc.
Fil à coudre de toute espèce.
Coton de mèche de chandelle.
Couteaux, fourchettes, cuillères de table.

Vaisselle d'étain, etc.
Plats d'étain, etc.
Plats à lait.
Outils de sabotier.
Chandeliers de table.
Mouchettes.
Tapis de table en étoffe ou en toile cirée.
Tapis de cuir, appelés *Mock*.
Poêles à brûler le bois, en fer, grands et petits pour les collèges et autres maisons.
Cuisinières, grandes et petites, pour collèges, maisons, etc.
Tôle mince pour tuyaux.
Pelles et pinces à feu.
Cendriers de poêle.
Moule à chandelles.
Assortiment de boutons pour les enfants.
Manuel des différents métiers, etc., ou Encyclopédie des arts et métiers.
Métiers à faire la toile et l'étoffe.

3° Pour les bâtisses de chapelles, de collèges, de couvents, etc. :

Clous de madrier.
Clous de planche double et simple quartier.
Clous de latte et de latteau.
Clous de lambrissage.
Clous de chevron et gîte.
Pointes, dites de Paris, grandes, moyennes et petites, petits crochets, vis à bois.
Clous et pointes de soulier.
Serrures de portes d'église, grandes et moyennes.
Serrures de portes de maison, de dehors.
Serrures de porte de dedans.

Serrures d'armoires.
Serrures de valises.
Cadenas, grands et petits, etc.
Pentures de grosses portes d'église.
Pentures de différentes dimensions pour portes de chapelles, de maisons, d'armoires, fenêtres.
Couplets pour le même but.
Vis, grandes et petites.
Caisses de vitres pour les églises, les maisons, etc., surtout de 9 à 10 pouces.
Mastic.
Diamant pour tailler les vitres.
Huile de lin.

4° Pour l'usage des missionnaires :

Drap à soutane d'hiver.
Étoffe à soutane d'été.
Grosses de boutons de soutane.
Pantalons faits, ou drap et étoffe pour en faire.
Chemises, ou coton pour chemises.
Petites chemisettes de laine, ou de flanelle.
Douzaine de bas, grands et petits.
Étoffe à manteau pour l'hiver.
Vestes ou étoffe pour en faire.
Assortiment de boutons de hardes.
Gros souliers, ou bottes pour la saison des pluies.
Chapeaux de prêtre.
Étoffe à grosse capote, et pantalon pour la saison des pluies.
Couvertures de laine pour lit.
Coupons de soie noire pour rabat de prêtre.
Ceintures de prêtre.
Mouchoirs.
Rasoirs.

Poliaffiloirs³⁵ et cuirs à repasser.
Boîtes de savon.
Toile à drap de lit.
Nappes, serviettes et essuie-mains.
Amidon, bleu de Paris pour blanchir le linge.
Savon commun.
Parapluie et toile cirée pour chapeau.
Crayon à lignes.
Toile de tente, ou tentes faites.
Allumettes phosphoriques.
Médicaments.
Camphre.
Boîte de chirurgie.
Sucre.
Thé.
Café.
Riz.

**5° Pour jardins, fermes des missionnaires et des sauvages,
etc. :**

Charrue avec assortiment de paires de traits en fer.
Paquets de corde à guide.
Harnais de travail complet.
Harnais de petites voitures, complet.
Selles de voyage.
Brides.
Haches, grandes et petites.
Pioches de jardin, grosses et petites.
Faulx et faucilles.
Râteaux de jardin.
Toiles de blutoir de moulin.
Toiles de tamis à bluter.
Scies de fer pour un moulin à scie appartenant à la mission.

Couteaux de chasse pour les sauvages.
Caisses de fer-blanc.
Pelles de jardin.
Bêches de jardin.

6° Pour l'usage des missionnaires et d'autres personnes :

Livres de controverses en grand nombre, en anglais et en français.

Bible de Douai.
Livres de messe, anglais et français.
Quelques Rituels romains.
Rituel de Paris, de Lyon.
Rituel anglais.
Catéchisme romain.
Visite au Saint-Sacrement, double.
Bible de Vence³⁶.
Dictionnaire de Bergier³⁷.
Bellarmin.

Les Commentaires de Tirinus, Cornelius à Lapide, Menochius³⁸, etc.

La Vulgate, format moyen et petit.
Catéchismes anglais et français.
Retraite de Bourdaloue.
Histoire de la religion.
Histoire de l'Église.
Figures de la Bible.
Histoire naturelle.
Histoire du Canada.
Histoire du Bas-Empire.
Histoire des Juifs.

Abrégés d'histoire de France, d'Angleterre, de Belgique, etc.

Lettres édifiantes.
Annales de la Propagation de la foi.

Histoire d'Amérique.
Bréviaires *en totum*.
Bréviaires en 4 parties.
Bible de Royaumont³⁹.
Les Saints-Pères.
Quelques théologies.
Histoire du Concile de Trente.
Recueil de Cantiques.
Manuel de connaissances utiles aux ecclésiastiques, par
Mgr de Belley⁴⁰, à Bourg, à Lyon.
Journal des connaissances utiles, une collection.

7° Objets d'utilité :

Montres.
Horloges ou pendules.
Ressorts de montre, ou *hairs spring*.
Clefs de montre.
Longues-vues.
Lunettes.
Conserves.
Microscopes.
Thermomètres.
Baromètres.
Chronomètres.
Cadrans.
Compas communs.
Compas de Pope.
Instruments de physique.
Teinture noire.
Atlas, grands et petits.

8° Pour le passage à l'Oregon de :

Huit Sœurs de Notre-Dame de Namur.
Vingt prêtres, si on les trouve.

Quatre maîtres d'écoles, si on les trouve.
Six Frères de la Compagnie de Jésus.
À 2 000 francs chaque personne, soit par terre, soit par mer, durant six mois.

[9°] Extraits d'une lettre des Sœurs de l'Oregon :

Un missel, le nôtre est de 1600, il y manque plusieurs messes.

Un ostensor.

Des étoles.

Un sceau à l'eau bénite.

Un agneau⁴¹.

Des tapisseries pour devant l'autel.

Des souches.

De la cire blanche pour cierges.

Un banc de communion; le plus simple nous reviendrait ici à trois ou quatre cents francs, le salaire des ouvriers étant considérable.

Ornements en mastic, chez M. Vuylsteke, à Gand.

Six chapiteaux, ordre corinthien pour pilastres, plats de six centimètres de large.

Quatre chapiteaux, ordre ionique, de 25 centimètres de large.

Quelques rosaces de diverses formes.

Quelques arabesques, étoiles et moulures.

Deux horloges, dont l'une à réveil.

Des petites étuves pour classes.

Des chaises.

Quelques christs et statues de la Sainte Vierge.

Quelques quinquets.

Quelques lampions de lanterne.

Deux caisses de vitres emballées dans de bonnes caisses.

Serrures, verrous, clous, vis, fil de fer de toute espèce, outils à souder, et matériaux pour soudure, quelques feuilles

de fer-blanc, grands et petits rabots, scies, planes de tonnelier, marteaux et couteaux de vitrier, couteaux et autres outils de cordonnier.

Des tringles pour petits rideaux.

Brosses de différentes sortes, brosses à la main, à frotter, à balayer.

Quelques mannes et paniers, cordes et ficelles de diverses grosseurs.

Des sabots et loquetoirs⁴².

Des soupières et cafetières.

Poterie de cuisine.

De la grosse toile grise.

De la flanelle blanche pour camisoles.

De la couleur blanche, noire, etc.

Un petit tonneau blanc de céruse.

Du blanc pour mastic.

Terre de Sienne brûlée et non brûlée; terre de Vedrin⁴³.

Cinq livres blanc d'écaille.

Une demi-livre gomme-laque.

Six livres térébenthine.

De l'ambre jaune.

Cinq livres de litharge.

Trois ou quatre balles de vernis copal.

Eau de Javel.

Quatre litres esprit de vin.

De l'eau-forte.

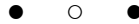
Colle forte.

Huile colza et huile œillette⁴⁴.

Tripoli⁴⁵, mine de plomb.

Des noyaux, pépins, graines, semences de toute espèce de fruits, légumes et fleurs et surtout des graines de raisin, car pendant le trajet les racines pourrissent, des semences de tilleul, sureau, etc.

Bois de Pernambouc.
Du bois de réglisse.
Cahiers et feuilles d'or.
Fil d'or, canetille⁴⁶, paillette, etc., pour broder en or.
Perles de toute grosseur en couleur.
Papier, étoffe, fil de fer, etc., et autres objets pour faire des fleurs.
Matière pour relier les livres, carton, papier, maroquin et autres.
Quelques nouveaux ouvrages de livres utiles et édifiants pour récompenses. Chapelets, médailles, coupons de soie pour robes de Vierge et d'Enfant Jésus, galon, soie à coudre.
Coupons pour raccommoder les ornements.
Pierre pour broyer les couleurs.
Pinceaux de diverses grosseurs.



Au président⁴⁷ du Conseil de l'œuvre
Paris
APFP, F-110, F° 10

Paris, 17 novembre 1845
19, rue Plumet⁴⁸

Monsieur le président,

J'ai reçu aujourd'hui la faveur que MM. le vice-président et le secrétaire m'ont adressée au nom de M. le président et du Conseil central de Lyon. Elle m'annonce la décision des Conseils de l'œuvre de la Propagation de la foi, concernant l'allocation qu'ils ont faite à mon vicariat apostolique pour l'année courante, et le supplément que l'exposé de ma situation financière les a engagés à voter immédiatement. Pour mettre le comble à ses bienfaits, le Conseil de Lyon a bien

voulu m'envoyer tout de suite la traite de l'allocation de 9 600 fr. qui n'était pas encore disponible, et celle de 6 000 fr. de supplément, quoique les Conseils eussent disposé déjà de la presque totalité des sommes qu'ils espèrent recevoir jusqu'au 1^{er} mars 1846.

Une décision si favorable à ma demande, et l'octroi si immédiat de 15 600 fr. que les Conseils ont eu la bonté de m'accorder, sont au-dessus de tout éloge. J'apprécie hautement les efforts que les Conseils ont faits en ma faveur dans les circonstances peu favorables. Une démarche pareille mérite toute mon admiration et toute la ferveur de ma reconnaissance. Je sais, Monsieur le président, toute la part que vous avez prise dans cette affaire, et combien messieurs les membres du Conseil central de Paris ont contribué, par leurs puissantes recommandations, et par leur influence, à obtenir cet heureux résultat qui sauve ma mission. Vous avez fait, M. le président du Conseil, avec votre Conseil, un grand acte de charité. Ma mission est sauvée, et elle vous doit en partie son salut; elle bénira et remerciera le Seigneur. Mais elle ne saurait oublier que c'est vous, Monsieur le président, et le Conseil de Paris, qui êtes ses sauveurs et ses bienfaiteurs, de concert avec le Conseil de Lyon. Veuillez, Monsieur le président, être, auprès du Conseil de Paris, l'interprète de la vive reconnaissance dont je suis pénétré pour la faveur à laquelle il a pris une si grande part. C'est au nom de ma mission et de mon clergé que je viens vous offrir mes remerciements les plus sincères. Soyez assuré que notre gratitude ne sera pas ingrate. Le zèle vraiment apostolique qui vous dirige et vous anime dans les travaux importants de notre œuvre font l'admiration de l'univers.

Agréez l'assurance du respect le plus profond et de la considération la plus distinguée avec lesquels j'ai l'honneur

d'être, Monsieur le président, votre très humble et très obéissant serviteur.

† F.N., év. de Drasa
Vic. apost. de l'Oregon

● ○ ●

† J.M.J.
À Sa Grandeur
Mgr Sidyme, coadjuteur
de Québec
AAQ, 36 CN, C.A., vol. II : 119

Paris, 29 novembre 1845

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de recevoir, le 21 du courant, votre faveur du 26 écoulé. Elle était accompagnée de celle de mon grand vicaire. M. l'abbé me les a envoyées en accusant la réception de la traite des 649 £, argent sterling. La traite était payable à Londres au 15 décembre prochain. Je remercie bien V.G. de l'intérêt qu'elle daigne prendre encore à la mission de l'Oregon. Je la prie de continuer d'en agir de la sorte, et de la soutenir surtout de ses avis et de ses pressantes prières, comme ci-devant, car elle en a un très grand besoin. Je vous avais prié d'ouvrir les liasses de l'Oregon, car je veux, je désire que vous n'ignoriez rien de ce qui se passe là. Je me ferai un plaisir de tenir V.G. au courant de mes affaires.

Mes représentations aux deux Conseils m'ont obtenu ce dont j'avais besoin pour couvrir la dette de la présente année. Lyon, à la vue de mes affaires financières, m'a accordé 9 600 fr. en acompte des 12 000 alloués pour l'exercice de

l'année actuelle; le reste (2 400 fr.) sera payé plus tard, si la recette générale le permet, et un supplément de 6 000 fr. C'est donc 15 600 fr. comptant que j'ai reçus. Dieu soit loué! Je vais sortir d'inquiétude, et en faire sortir mon brave et charitable agent. À la réception de la fameuse traite de 1 397 £, M. Mailly avait entre les mains 130 £, qui la réduisait à 1 258 £; mais les achats que j'ai faits dans l'ignorance de l'erreur qu'il avait commise, l'ont augmentée jusqu'à la somme de 1 293,2,2 £. C'est là la vraie balance qu'il me reste à payer. Les argents de Québec et de Lyon laisseront une balance en arrière; sans compter les 100 £ que je m'attends de payer pour mon passage de l'Oregon à Londres. Ainsi mes comptes s'arrangent peu à peu à l'aide des prières que l'on fait pour ma mission et des secours que la divine Providence m'envoie. Au milieu de mes plus grands embarras, il me semble que ma confiance augmente, et que Dieu veut me faire comprendre que tout vient de sa main paternelle.

Rendu à Paris, je me suis trouvé sans argent; un bon prêtre irlandais a dû payer ma pension et mes frais de route pour passer en Belgique. Là, j'ai ramassé 2 000 fr; de retour à Paris, il a fallu en donner 1 300 fr. pour payer des effets achetés, encore sous l'impression que la traite de M. Demers n'était que de 139 £. Me voilà encore sur le point de voir ma bourse vide. C'est ce qui m'enhardit à demander.

Je ne suis point en peine pour l'année prochaine. Ma demande et mes représentations aux deux Conseils renfermaient aussi le pressant besoin où j'allais me trouver l'automne de 1846. J'ai demandé 50 000 fr. pour payer la traite de mon V.G. qui se montera à cette valeur, et 30 000 fr. pour les frais de mon passage à l'Oregon avec les huit Sœurs et les six Frères des Écoles chrétiennes, et deux prêtres que j'ai à ma disposition. Je sais que je ne puis comp-

ter sur aucun argent de Lyon pour les frais de mon retour; j'ai la ferme confiance qu'on m'allouera les 50 000 fr. demandés. Aux premières raisons données, je vais en ajouter d'autres; ma mission sera plus connue; il en paraîtra quelque chose dans les annales. Voilà où j'en suis.

Mais, pour le retour, comment faire? Quêter. Ce que je vais commencer bien vite. On me conseille de commencer par la Bretagne et de passer de là dans d'autres diocèses. La notice, sortie de la presse des *Mélanges*, ayant été corrigée et imprimée en Belgique, a été répandue là; je vais aussi la répandre en France. Tels sont mes espérances et mes moyens. C'est là-dessus que je réglerai le nombre des personnes à emmener avec moi. Mon vicariat apostolique de l'Oregon a été consacré à la Sainte Vierge le 14 septembre, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, à Paris; des prières se font pour moi, pour ma mission, pour ses besoins en Canada, en Belgique et dans l'Oregon. Comment perdrais-je confiance? C'est au milieu de cette détresse et de ce dénuement que l'homme sent sa faiblesse, son impuissance, et le besoin qu'il a de recourir à Dieu, qui a créé de rien toutes choses. Il me vient même la pensée de croire que sans cet embarras, je n'aurais pas tant ramassé, ni obtenu, et que le mal apparent va se tourner en bien.

Cependant j'ai écrit à mon V.G. par le bâtiment de la Compagnie, lequel se rendra un mois après la clôture des comptes de mars 1846, de s'arrêter, de ne plus rien entreprendre; je l'ai mis au courant de mon embarras pour cette année et pour l'année prochaine; que faute de moyens je ne pourrai partir ni le printemps, ni l'automne prochains. Quant à mon départ seul ou accompagné, le printemps ou l'automne, je me déciderai après avoir pris connaissance de tous les papiers de V.G. et des Sœurs et des RR. [Frères]. Je tiens beaucoup à ne pas laisser en arrière le monde que la

divine Providence me donne. Qui me les enverrait, ces Frères et ces Sœurs, après mon départ? Qui s'empresserait de leur fournir des moyens, de payer leurs frais? Mon arrivée six mois plus tard dans l'Oregon ne fera pas une grande différence, tandis que mon départ six mois trop [tôt] lui fera un tort irréparable; le but de mon voyage serait perdu. Voilà, Monseigneur, ma manière de voir les choses.

On dit en Belgique et à Paris que l'échelle catholique que je fais lithographier aura de la vogue, deviendra en usage, etc., et que je devrais en retenir la propriété. Elle sera finie vers la fin de décembre.

Je n'ai pu me résoudre à laisser Paris pour Rome avant d'avoir réglé mes affaires, reçu des nouvelles de l'Oregon, et surveillé la lithographie de l'échelle. Je reçois des grâces tous les jours, aidez-moi, Monseigneur, à en remercier le Seigneur. Recommandez ma mission, mes affaires et ma personne aux prières des communautés, daignez y joindre celles de V.G.; veuillez bien présenter les hommages de mon profond respect à Monseigneur l'archevêque, mes respects et mon dévouement aux messieurs, etc. Agréez pour vous, Monseigneur, l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être...

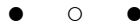
† F.N., év. de Drasa
V.A. de l'Oregon
Paris, rue Plumet 19
Chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu

P.-S. Que j'aurais de belles choses à dire de la Belgique et de la France, si le temps me le permettait! Quelle ferveur, quelle piété, quelle dévotion! parmi ceux qui sont bons. Depuis 1830, c'est admirable, inconcevable de voir le nombre des établissements religieux en Belgique. La reli-

gion y fait des progrès; il en est de même à Paris et ailleurs. L'on va partout en soutane sans risque d'être insulté. La dévotion au très Saint et immaculé Cœur de Marie fait des progrès et des prodiges à Paris. L'église de Notre-Dame-des-Victoires est toujours foulée; tout le monde chante, tout le monde prie; on se prosterne au chant de *Refugium peccatorum*.

Si je puis avoir quelques prêtres du Canada, V.G. voudra bien me le faire savoir. Je les ferais partir le printemps prochain. M. le Dr Painchaud⁴⁹ est tout à fait religieux, édifiant, plein de zèle; c'est un petit apôtre, membre de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, etc. Il désire passer en Oregon. Mes respects, s'il vous plaît, à M. le supérieur, à M. le V.G. du séminaire de Québec.

† F.N., év. de Drasa



Résumé d'un Mémoire
présenté par Mgr Blanchet
vicaire apostolique de l'Oregon⁵⁰
APFP, F-110, Fo 11

Marseille, 31 décembre 1845

Catholiques : sauvages, Canadiens, Américains : 7 300
Protestants : 6 400
Infidèles sauvages,
Oregon et Nouvelle Calédonie : 210 000
Baptêmes d'adultes depuis un an
dans le bas Oregon (seulement) : 87
Idem d'enfants : 106
Communions pascales

dans le bas Oregon : 400 à 500

Missionnaires, prêtres séculiers : 3

Réguliers, Pères jésuites : 12

Cinq chapelles, dont deux en construction et deux en ruine dans le bas Oregon; quatre chapelles dans le haut Oregon, chez les PP. jésuites.

Il manque deux chapelles.

Il y a encore trois autres chapelles, dont deux dans la Nouvelle Calédonie, et une petite sur l'île de Whitby (baie Puget).

Un collège, ouvert en octobre 1843. La mission paie pour les enfants pauvres : elle les nourrit et les habille.

Un couvent ouvert en décembre 1844, tenu par six Sœurs de Notre-Dame de Namur. Ces religieuses s'occupent de l'éducation des enfants, elles recueillent des orphelines, etc. On élève pour elles une seconde maison et une chapelle, etc.

Les recettes présumées pour l'année, de mars 1845 à mars 1846, provenant des moulins, produits de terres, dîmes, dons, casuels, présent de la Compagnie de la Baie d'Hudson (2 400)... Total : 15 000 fr.

5 400 fr. de cette recette se trouvent dépensés pour frais de domestiques et de travaux nécessaires à l'entretien de la mission, et à ses réparations. Le reste, c'est-à-dire 9 960 fr., passe pour la nourriture des missionnaires, des engagés, des enfants orphelins, pour les frais de voyages à cheval, en canot, pour les ouvrages indispensables faits par des ouvriers qui prennent de 9 à 12 francs par jour, etc.

Les RR. PP. jésuites ont plus de chances que nous : leurs Frères auxiliaires leur font toutes ces choses *gratis*.

État des dépenses présumées pour l'année, de mars 1845 à mars 1846.

L'autre moitié de la seconde maison

des religieuses	7 200
L'autre moitié de la chapelle des Sœurs	7 200
La chapelle de la ville d'Oregon	
pour les Américains	16 200
Les six Sœurs de Notre-Dame	3 600
Un domestique à leur service	720
Un maître d'école anglais	1 800
Le vicaire apostolique	1 200
15 orphelins, orphelines, pauvres, sauvages	3 000
Mon passage de l'Oregon à Londres par mer	2 400
Un catéchiste sandwichais avec sa femme	
pour instruire ses compatriotes	
au fort Vancouver, vivant dans l'infidélité	
et toutes sortes de désordres	1 200
	50 000 fr.
Dépenses présumées pour mon retour à l'Oregon :	
Pour huit religieuses	
prêtes à partir, à 1 200 fr.	9 600
Six Frères des Écoles chrétiennes	7 200
Dix prêtres	12 000
Le vicaire apostolique	1 200
	30 000

Observations générales : Les Canadiens français sont en minorité, les protestants américains sont en majorité, ils entrent en foule par l'émigration. Les Américains ont peu de préjugés contre la religion catholique. Plusieurs se sont convertis depuis l'an dernier. Il ne reste plus que trois ou quatre ministres protestants qui font encore des efforts. Il y a des écoles protestantes; on a voulu en établir même parmi la population catholique.

Il est à craindre qu'en retardant mon retour, la mission déjà en souffrance, faute d'ouvriers, de maîtres d'école, ne reçoive un grand dommage, que les dispositions des sauvages ne viennent à changer, que les ministres se fortifient, ou devenant plus nombreux, ne nous livrent des combats plus longs et plus opiniâtres que les premiers; il serait bien à propos que le vicaire apostolique, accompagné de dix prêtres, de ses huit religieuses et de ses six Frères, allât bien vite consoler et défendre sa nouvelle chrétienté, s'opposer aux efforts des protestants.

Avec le secours des écoles anglaises et françaises pour les deux sexes et quelques missionnaires, nous allons nous emparer de l'éducation, et le pays sera tout catholique. C'est au milieu de la population civilisée que je vais concentrer tous mes efforts, non seulement pour conserver ce que nous avons, mais encore pour gagner la population protestante. Si nous en venons à bout, le pays sera catholique; au contraire, nous avons tout à craindre pour les Canadiens et les sauvages. La religion parmi les sauvages n'aura de stabilité qu'autant que Bas-Oregon leur donnera le ton et l'exemple. C'est là qu'il faut des écoles, des couvents, des prêtres; nos institutions nous fourniront des hommes qui prendront nos intérêts, etc., des sujets propres à former des prêtres indigènes. Sans négliger les sauvages éloignés, qui sont comme les branches, voilà le tronc de la vigne que je dois cultiver avec soin et sans relâche.

F.N. Blanchet, V.A. de l'Oregon



M. l'abbé Gravel
Chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu
Rue Plumet, 19
Paris
OHS, Mss 322, R-488

Rome, 17 janvier 1846

Monsieur l'abbé,

Je ne me suis rendu dans la ville sainte que la veille de l'Épiphanie [5 janvier]; tous les jours, je visite quelques monuments sacrés; je désespère de les visiter tous. En faisant chercher des passages pour l'Amérique à la fin de février, afin de me mettre en route pour l'Oregon, je n'ose me promettre d'être prêt, car les choses vont lentement ici. C'est M. l'abbé Auger⁵¹ que j'ai chargé de cette besogne.

Quoique pauvre, j'ai regretté de n'avoir pas acheté l'ouvrage de M. de Mofras⁵² en 4 vol. avec la carte : j'en aurais besoin ici et à Lyon. Achetez-le à crédit, ou autrement, et me l'envoyez par occasion sûre, ainsi que ma carte d'Amérique. On dit que par la diligence, le port me reviendrait pas bien cher; mais par la poste, la chose serait exorbitante. Envoyez à Lyon, aux soins de M. l'abbé Cattel⁵³, chanoine, ancien vicaire général. Je le recevrai de lui à Rome, si je ne pars pas d'ici dans le mois de février.

Mes souvenirs et mes prières à madame Passy et à sa fille affligée. Le Seigneur récompensera au centuple sa soumission.

Dites à M. l'abbé que j'ai bien fait de ne point entreprendre de quêtes en Bretagne. Cela m'aurait nui à Lyon; ici même, on n'approuve pas Monseigneur de Damas⁵⁴. La Providence pourvoira à mes besoins. Travaillez tous deux cependant.

Mes souvenirs à ce bon abbé, à M. Bouiz, au bon Père prieur, etc.

Je ne parle pas des copies de mes papiers. Je me suis expliqué la dernière fois là-dessus.

Priez pour moi et pour l'Oregon, et croyez à la considération et à l'estime...

F.N. év. De Drasa
V. apost. de l'Oregon

P.-S. On demande ici à grande hâte des échelles catholiques.

Allons, voyez comment vous pourrez m'en envoyer trois ou six à Rome, et autant à Lyon, si cela est possible sans trop de frais – par la diligence, prix convenu, ou par occasion des plus sûres.

Adressez-les à Marseille au Consul romain; à Rome, à Son Éminence Monseigneur le cardinal Frasoni, préfet de la Propagande, pour Monseigneur Blanchet.

Si vous n'en avez point reçu de Namur, il faut en demander en vous adressant à M. le chanoine de Montpelier⁵⁵, Namur, Belgique. Ne point les mettre en vente avant que je n'aie vu l'original. Usez de diligence pour cette affaire, afin que je puisse présenter cela moi-même à Rome, etc.

J'ai oublié quatre limaçons dans le tiroir de la table de ma chambre; ils étaient destinés à Son Éminence le cardinal Ferretti⁵⁶. Allons! voyez encore comment envoyer cela de la part du Père Nobili, d'Oregon.

● ○ ●

M. l'abbé Auger

Paris

OHS, Mss 322, R-488

Rome, 17 janvier 1846

Monsieur l'abbé,

Ce n'est pas à Rome mais à Marseille que j'ai passé le saint jour de Noël, faute d'avoir trouvé une place dans les diligences, à mon arrivée à Lyon. Laissant Marseille le 1^{er} janvier, j'ai atteint Rome, la ville sainte, la veille de l'Épiphanie. Je verrai demain ce que j'aurais vu le jour de Noël, le très Saint-Père assistant dans la basilique de Saint-Pierre à une messe célébrée par un cardinal; son âge ne lui permet plus de célébrer dans les grands jours. Cependant je l'ai trouvé bien portant, à mon audience, jouissant de toutes ses facultés et plein de bonté.

Je viens vous remercier des lettres et des recommandations que vous avez eu la bonté de me donner; elles m'ont été très utiles et vont continuer à l'être.

M. Rossi⁵⁷, ministre de France, promet d'écrire au ministre de la Marine⁵⁸, Mgr Dupanloup⁵⁹ promet d'en faire autant auprès du même ministre qui est son oncle, pour obtenir un passage par mer aux îles Sandwich, l'automne prochain, pour 25 personnes. Mais désirant de partir au 1^{er} mars ou à la fin de février, pour les États-Unis, afin de gagner l'Oregon à travers le continent, veuillez avoir l'obligeance de vous intéresser à m'obtenir *gratis* ou à très bas marché un passage pour Philadelphie, et m'en écrire à Lyon, où j'espère me trouver vers le 15 février prochain. J'ai obtenu ici l'avantage de faire passer mes lettres par l'ambassade de France.

Que je serais heureux, si je pouvais partir pour l'Oregon au mois de mars; en m'aidant à obtenir ce résultat, vous rendrez un service incomparable à ma mission.

Recevez l'expression de la considération distinguée avec laquelle je demeure, en me recommandant à vos pieux mémoires au saint autel.

F.N. évêque de Drasa
Vic. apost. de l'Oregon

● ○ ●

M. l'abbé Auger
Chanoine, etc.
Paris
OHS, Mss 322, R-488

Rome, 28 janvier 1846

Révérend monsieur l'abbé,

Votre obligeance bien connue m'engage à m'adresser à vous de nouveau. Veuillez me pardonner le trouble que je vous donne pour l'amour des missions.

Ne pouvant partir moi-même ce printemps pour l'Oregon, le besoin qu'a mon vicariat apostolique de prêtres et de maîtres d'écoles, me presse de me faire précéder d'un renfort de trois prêtres et de trois Frères des Écoles chrétiennes de Paris. Le très honoré Frère supérieur m'en a promis six, mais je ne puis en faire partir que trois à présent; les trois autres s'embarqueront avec moi l'automne prochain. Messieurs les abbés Chedeville et Gravel, demeurant chez l'excellent Père prieur des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, sont les prêtres destinés à partir; le troisième est à trouver. Ce doit être quelqu'un qui sache l'anglais, un

prêtre éprouvé, doux, humble, fervent, grave, détaché des biens, et muni des meilleures recommandations. Ce bon prêtre, on pourrait sans doute le trouver au Collège irlandais de Paris; oserai-je vous prier de faire pour moi à ce sujet une démarche?

M. Gravel va s'entendre avec le très honoré Frère supérieur des chers Frères : vous voudrez bien voir aussi vous-même ce bon supérieur. Je recevrai les Frères aux conditions ordinaires; je pourvois à leurs besoins, etc.

Le passage à trouver, dont je vous parlais dans ma dernière, serait pour ces six personnes, partant du Havre pour Philadelphie, St. Louis, Westport, les Montagnes Rocheuses et l'Oregon. Le passage dans un bâtiment à voile doit être le plus bas possible. En calculant comme suit :

Pour passage à 300 [francs] chacun,	
sur l'Atlantique	1 800 fr.
De Philadelphie à Westport, 100 fr.	600
Achat de wagons, voitures, etc.	1 200
Provisions, etc.	600
	4 200
Pour extra	1 800
	6 000 fr.

Il me semble qu'avec 6 à 7 000 fr. on peut avoir un passage assez bon, être pourvu des choses nécessaires.

Je demande réponse au plus tôt. Si le plan réussit, j'enverrai les papiers, les pouvoirs, l'argent nécessaire pour le voyage. Je me fie sur la Providence, car mes moyens sont très courts.

Recevez l'assurance de ma reconnaissance et de la considération bien distinguée...

F.N. év. de Drasa
V. apost. de l'Oregon

P.-S. Si le Frère supérieur préférerait que les Frères eussent séparément la part de leur argent pour les frais du voyage, je n'y trouve point d'objection.

● ○ ●

À Sa Grandeur
Monseigneur l'évêque
de Marseille
APOMI

[Rome, janvier 1846]

Monseigneur,

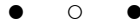
Je suis retenu à Rome plus longtemps que je ne pensais par les intérêts de ma mission. J'espérais d'avoir plus tôt l'honneur de visiter de nouveau V.G. en passant par sa ville épiscopale. Mon départ pour la France est remis à un temps indéterminé.

On m'écrit de Paris que plusieurs lettres portant mon adresse ont été déposées à votre évêché, Monseigneur; si la chose est réelle, je prie V.G. de les remettre à son secrétaire, afin qu'il les fasse passer par l'ambassadeur ou le consul romain à Marseille, ou par toute autre voie.

Je pense encore avec plaisir aux huit jours que j'ai passés dans votre ville épiscopale, Monseigneur; le jour de Noël surtout me rappelle d'agréables souvenirs. Je n'oublie pas non plus les RR. PP. oblats. Oserai-je prier V.G. de présenter au révérend Père supérieur de ces saints missionnaires l'assurance de ma respectueuse considération.

Agréez, s'il vous plaît, l'expression de mes hommages et
du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être...

† F.N. Blanchet, év. de Drasa
Vic^r apost. de l'Oregon



À LL. EE. NN. SS⁶⁰. les cardinaux
de la S.C. de la Propagande
Rome

APF, Acta, vol. 209, f. 164rv

Rome, le jour de S. Pierre Damien⁶¹
Évêque et Docteur, 23 février 1846

Éminences,

Deux motifs bien encourageants m'ont conduit jusqu'à Rome, de la mission lointaine, où j'ai dû supporter, jusqu'à présent, un poids bien au-dessus de mes forces. Je m'y suis rendu pour déposer aux pieds augustes du Vicaire de J.C. les hommages sincères et l'expression filiale du dévouement des catholiques de l'Oregon. J'y suis venu, surtout, pour puiser dans la charité du Pontife Suprême, dans les abondantes lumières de la S.C. les moyens véritablement propres à donner des bases solides à nos Églises.

Profondément touché de l'accueil bienveillant du Père commun des Pasteurs et des peuples, je n'hésite donc pas à exposer toute ma pensée aux indulgentes appréciations de VV. EE., à proposer à votre sagesse l'adoption du plan qui assurera, sans aucun doute, notre avenir.

Ce plan est simple, élémentaire, facile à exécuter, comme le sont toutes les pensées puisées dans la forme constitutive immuable donnée par N.S. à son Église.

Multiplier les évêques en les attachant au sol, d'une part; en les unissant de l'autre le plus étroitement possible au Saint-Siège apostolique; tel est, Eminences, le but de ce Mémoire.

En un mot, je viens vous proposer d'ériger, dès aujourd'hui, dans l'Oregon plusieurs sièges titulaires, avec un métropolitain revêtu de pouvoirs spéciaux sur les évêques, ses suffragants.

Pour vous démontrer la nécessité de semblables mesures, il me suffira d'exposer d'une part l'influence exercée au loin par l'Église de Québec, de faire voir d'un autre côté ce que l'application et le développement de cette pensée peuvent produire dans l'Oregon.

Après avoir indiqué rapidement les faits relatifs à la découverte du pays et à l'importance politique qu'on y rattache en ce moment, j'entrerai avec vous, Eminences, dans le détail des questions qui suivent :

1. Par quelle influence et à quelle occasion la foi s'introduisit-elle dans la contrée?

Influence salutaire de l'Église du Canada. Entreprises des Canadiens.

2. Quels furent les premiers missionnaires et qui les envoya?

Des prêtres canadiens envoyés par l'archevêque de Québec.

3. Quels habitants peuplaient le pays au moment de l'arrivée des missionnaires?

Des sauvages idolâtres, des protestants et des catholiques sans secours religieux; réclamant la fondation d'établissements centraux pour s'y grouper autour des missionnaires.

4. Qu'a-t-on fait pour eux dans les premières années?

Jeté le fondement d'établissements de ce genre; posé la première pierre de l'ordre hiérarchique.

5. Que reste-t-il à faire?

Perfectionner et fixer sur le sol cette même hiérarchie.

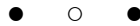
Le seul énoncé de ces questions suffit pour indiquer la gravité de la matière. Rarement il est donné d'avoir à traiter d'intérêts aussi fondamentaux. Plus rarement encore on est appelé à opérer sur un terrain où, comme ici, l'on ne rencontre dans les précédents, aucun obstacle au bien proposé.

C'est donc, pour l'Oregon, un moment unique à choisir. VV. EE., j'en suis convaincu, n'hésiteront pas à en profiter.

La pensée que j'expose n'est pas la mienne; c'est la pensée de l'Église. Je puis donc le dire sans orgueil, cette pensée est grande, elle est digne de vous à tous égards; elle mérite d'attirer sérieusement l'attention de la plus respectable autorité qui soit sur la terre.

Daignez, Éminences, me pardonner, en cette considération, la hardiesse de ma démarche, et croire aux sentiments du profond respect avec lequel je suis, de Vos Éminences, le très humble et très obéissant serviteur.

† F.N. Blanchet, évêque de Drasa
Vicaire apostolique de l'Oregon



M. l'abbé Auger

Chanoine, etc.

Paris

OHS, Mss 322, R-488

Rome, 28 février 1846

Hôtel Bouisse⁶², Ara Coeli

Monsieur l'abbé,

Je me félicite d'avoir fait votre connaissance et du dévouement que vous me montrez. La poste ne correspond pas à votre zèle ni à mes désirs. Vos lettres, la première, du 29 janvier dernier, et la seconde, sans date, ne me sont arrivées que le 21 du courant. Ce qui dérange tous mes calculs relativement au départ de mes missionnaires le 1^{er} mars prochain pour Philadelphie. Partir le 15 serait trop tard; si le passage durait 40 à 50 jours, ils se trouveraient à la fin d'avril à Philadelphie, et quoi qu'en dise monseigneur de New York, je conçois qu'en mettant toute la diligence possible pour se rendre de là à Westport en dix jours, ils s'exposeraient à trouver la caravane partie, ou n'auraient pas le temps de faire leurs préparations pour la route. J'ai toujours cru qu'il fallait être rendu à New York vers le 20 avril pour plus grande sûreté. Je le regrette, la voie des bâtiments est perdue.

Il me reste celle du bateau à vapeur laissant Liverpool le 4 avril, si je ne me trompe. Il arriverait au plus tard le 20 à Boston, et en se hâtant on pourrait atteindre Westport à temps dans le mois de mai. Je tiens à ce passage, car l'Oregon a besoin de missionnaires mais il faut diminuer le nombre de personnes et renoncer à faire partir des Frères des Écoles chrétiennes ce printemps.

M. l'abbé Chedeville est prêt, mais il lui faut un compagnon ou deux. M. Gravel m'a écrit : il renonce à la mission! Il s'agit de le remplacer; il propose un abbé âgé de 49 ans, apportant avec lui 2 000 fr., etc., mais ce que je regarde, ce sont les bonnes qualités, la vertu d'humilité, d'obéissance, de soumission, le zèle du salut des âmes, le détachement des biens de ce monde, les meilleures lettres testimoniales de son évêque.

En mon absence, veuillez bien me remplacer dans ce choix délicat, et prendre l'avis de monseigneur l'archevêque, si vous le jugez à propos. Si celui-là manquait, on pourra peut-être le suppléer par un jeune prêtre irlandais; trois prêtres même ne seraient pas trop.

La somme proposée pour le passage de 6 personnes n'avait rien de fixé. Je fournirai ce qui sera jugé convenable. J'ai laissé 3 000 fr. entre les mains de M. l'abbé Gravel pour qu'il les plaçât dans une banque. Je vous autorise à emprunter à la banque ou ailleurs ce qui manquera. Cette somme serait payable sur l'allocation que Lyon voudra bien m'accorder, et avant toute autre dette. Il me semble que 2 000 fr. par personne pourront suffire. Si la Propagande m'accorde l'aumône que j'ai demandée (je le saurai bien vite), on n'aura pas besoin d'emprunter. Les intérêts de ma mission qui me retiennent ici ne me permettent pas de fixer le moment de mon départ.

Agréez mes remerciements bien sincères et l'assurance de mon dévouement et de ma reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

F.N. Blanchet év. de Drasa et
V. ap. de l'Oregon

P.-S. Mille bonnes choses à mes amis et connaissances,
etc.

● ○ ●

M. l'abbé Auger
Rue de Vaugirard, 71
Paris
OHS, Mss 322, R-488

Rome, 8 mars 1846
Hôtel Bouisse

Cher monsieur l'abbé,

J'espère que vous êtes au fait de mes dernières dispositions quant au départ des prêtres et des trois Frères des Écoles chrétiennes. Je disais à M. l'abbé Chedeville, depuis le 28 de l'autre mois, que vu les espérances que la divine Providence m'offrait, je me décidais à faire partir, ou en bâtiment à voile, ou en bateau à vapeur, pour Philadelphie, mes prêtres et les Frères; et que la première chance manquant, il fallait profiter de la seconde, qui a lieu vers le 4 avril prochain, à Liverpool. Tel est mon projet pour trois Frères et trois prêtres, si vous les avez; ou pour un seul avec les Frères, si on n'en peut trouver.

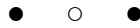
Je vais recevoir 5 000 fr. de Son Éminence monseigneur le nonce de Paris⁶³; M. Chedeville a 3 000 fr. entre les mains; s'il en manque, empruntez en mon nom, je vous y autorise, à payer sur l'argent que Lyon m'allouera prochainement.

Recevez l'assurance de ma reconnaissance et du respectueux dévouement avec lequel je suis...

F.N. Blanchet, év. de Drasa

V. ap. de l'Oregon

P.-S. Mes échelles catholiques ne viennent pas, mes livres non plus. Je pense que c'est chose impossible à cette distance.



M. l'abbé Auger, chanoine
Rue de Vaugirard, 71
Paris

Reçue le 27; rép. le 28
OHS, Mss 322, R-488

Rome, 18 mars 1846

Monsieur l'abbé,

Je vous serai sans doute bien redevable à cause du trouble que je vous cause; sachant que ma mission est bien pauvre, je ne sais comment je ferai pour vous marquer ma reconnaissance. Quoi qu'il en soit, il faut achever.

J'ai eu le plaisir de recevoir votre lettre du 7 courant; elle est venue en dix jours. Je la lisais hier. Ce que vous me demandiez, vous devez le recevoir aujourd'hui à Paris par mon envoi du 8 de Rome. J'ai accordé à M. Chedeville ce qui lui fallait; en cas qu'il ait des compagnons, je l'autorise à leur subdéléguer des pouvoirs. Ce qui était pour terre servira également sur mer. Je n'ai rien d'assuré là-dessus. J'ignore s'il y a des passages d'obtenus, combien et comment, etc. Je désire savoir aussi s'il y a un seul envoi ou s'il doit y en avoir plusieurs, et combien de prêtres je dois trouver. Quant à M. Gravel, il ne faut plus en parler, puisqu'il a chancelé; plus que tout cela, il a renoncé. Je le remplacerai; si l'on peut procurer un ou deux compagnons à M. Chede-

ville, cela suffira pour la langue française. S'il devait y avoir un second envoi, en peu, j'espère avoir trois jeunes Irlandais du séminaire irlandais à Rome. Cet envoi serait important pour les Américains.

Il ne faut plus penser aux bons Frères : la divine Providence paraît s'opposer à mes désirs. Je reçois les raisons que le très honoré Frère Philippe me donne dans sa lettre du 6 courant. Les prêtres qu'il faudrait à l'Oregon ne doivent pas être trop vieux; je ne leur promets que peu de consolation. Notre vie sera une vie de privation.

Il y a beaucoup d'apparence que je ne partirai de Rome qu'après Pâques [12 avril]; mes affaires n'avancent à rien, on me retarde de semaine en semaine. Si vous aviez des échelles, l'ouvrage de M. de Mofras, des notices sur l'Oregon.

Ci-inclus une lettre dont vous pourrez faire usage, en me conservant l'original.

Je pense que 6 à 800 fr. suffiront si le passage avait lieu par mer et gratis jusqu'à Tahiti ou aux îles Sandwich.

Recevez l'assurance de mon respect, de la reconnaissance et de l'attachement avec lesquels je demeure, en J.C.N.S...

F.N. Blanchet, év. de Drasa
et vic. apost. de l'Oregon

Si mon garçon consentait à partir, il serait utile à M. Chedeville, pourvu que son passage fût gratuit.

● ○ ●

Mgr le coadjuteur
de Québec
[Pierre-Flavien Turgeon]
AAQ, 36 CN, C.A., vol. II : 130

Rome, 18 mars 1846

Monseigneur,

Après avoir longtemps attendu les lettres de M. Demers, à Paris, et les avoir reçues, je me mis en route pour Rome, où j'arrivai le 5 janvier dernier. Après avoir donné quelque temps à satisfaire ma dévotion, j'ai travaillé à faire un Mémoire. Il est fini, il est à l'impression depuis trois semaines, et voilà huit jours qu'on l'a mis de côté pour quelque chose de plus pressé. J'espère qu'il sera examiné dans une congrégation particulière, avant Pâques. Cela fait, je partirai pour l'Allemagne où il semble que la divine Providence m'appelle pour procurer des moyens temporels à ma mission. De hauts personnages m'invitent à entreprendre ce voyage, le très Saint-Père et les cardinaux l'approuvent.

La Providence semble aussi demander mon retour bien promptement dans l'Oregon, mais la voie qui s'ouvre devant moi sera plus utile à mon vicariat que celle qui m'y porterait. D'ailleurs cette voie m'est fermée faute d'argent. À Rome, la mission de l'Oregon fait écho. On a fait une quête pour elle. Les princes et les grands mêmes l'encouragent. Je passerai encore à Lyon, de là j'irai à Turin, à Vienne, à Munich, en Silésie, et je serai de retour en Belgique vers la mi-juin. Peut-être ferai-je un petit tour en France. Mon départ aura lieu l'automne prochain par mer, du Havre ou de Londres, là où je trouverai meilleur marché. Je n'ose me promettre de retourner en Canada.

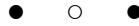
Je dirai un mot de mon Mémoire. Il demande l'établissement d'une province ecclésiastique, avec une division de l'Oregon en huit évêchés, et deux de plus pour la partie anglaise qui se trouve au nord. Le métropolitain serait à Oregon City, un second évêque à Walla-Walla, le troisième à l'île Vancouver. On se contenterait de trois évêques pour le présent, mais les autres seraient demandés et placés au besoin. C'est ainsi que la Sacrée Congrégation en a agi à l'égard de l'Australie. On dit qu'on devra consulter les intéressés, sans doute les archevêques de Québec et de Baltimore. D'autres pensent que cela n'aura pas lieu. Si on en vient à une consultation, j'espère que Sa Grandeur monseigneur l'archevêque de Québec soutiendra et perfectionnera l'œuvre qu'il a si bien commencée. L'archevêché de Québec est en grande réputation à Rome. Sans réguliers, le diocèse a fait ce qu'aucun autre n'a fait. Aussitôt le Mémoire imprimé, je l'enverrai à V.G. Je crois qu'il plaira. À Rome, on veut des évêques partout, en grand nombre. On dit que cela ne plaît à un certain ordre religieux⁶⁴. Point de doute que les missions du Paraguay et des Californies ne doivent leurs chutes qu'au manque d'évêques et de prêtres indigènes.

Mes profonds respects à monseigneur l'archevêque, etc. Mon dévouement et mon attachement aux messieurs du séminaire, etc.

Agréez l'assurance de la profonde vénération et de l'attachement inviolable avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

† F. Norbert, év. de Drasa
Vic. apost. de l'Oregon

(De Rome à Paris gratis, par l'ambassade).
À la hâte, sans relire.



À Mgr le coadjuteur

De Québec

AAQ, 36 CN, C.A., vol. II : 131

Rome, 27 mars 1846

Monseigneur,

Je profite de l'occasion de M. Delagrave⁶⁵ qui part demain avec sa dame, après avoir visité Rome. Je n'ai rien de nouveau à apprendre à V.G., si ce n'est que mon Mémoire sur l'Oregon sera pris en considération le lundi après l'octave de Pâques⁶⁶. Le très Saint-Père jouit d'une bonne santé.

On a vu dernièrement à Rome un des fils de l'empereur de Russie. Le 4 avril, on attend l'impératrice⁶⁷ qui passera à Rome quelques semaines. On ne sait à quoi ces visites aboutiront; on n'en attend rien. Le récit du martyre des religieuses basiliennes n'a que trop de fondement. L'empereur aura beau dire, déclarer, déguiser, il ne réussira point. J'ai vu l'abbesse, j'ai parlé avec elle. C'est une sainte, une martyre. Depuis qu'elle est à Rome, on a des preuves de sa sainteté⁶⁸.

Je travaille à bien faire déterminer les droits et la juridiction de l'évêque avec les religieux pour éviter bien des désagréments dont j'entends parler sans cesse. Je viens de mettre la main sur un bref fort utile sous ce rapport; j'en envoie une copie à V.G.

Je vous prie de présenter mes profonds respects à Sa Grandeur monseigneur l'archevêque; que V.G. daigne présenter mes sentiments d'attachement et de dévouement à qui de droit. Le Saint-Père a accordé la croix d'or de saint Grégoire le Grand au brave Dr McLoughlin, en l'élevant au

rang civil de l'ordre des chevaliers! En présentant mes respects à la Sœur Saint-Henri⁶⁹, veuillez bien, Monseigneur, lui apprendre que c'est en récompense de ce qu'il a fait pour notre sainte religion, etc.

Je vous prie d'agréer l'assurance du respect et de la vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être...

† F. Norbert, év. de Drasa
Vic. apost. de l'Oregon

Bref à l'occasion d'une lettre adressée à monseigneur, vénérable, Palafox⁷⁰, évêque d'Angelopoli, qui a eu une lutte remarquable au sujet [de sa] juridiction avec les PP. jésuites, lutte décidée en faveur de l'évêque.

● ○ ●

À Mgr Bourget
Évêque de Montréal.
ACAM, 195.124; 846-2

Rome, 27 mars 1846

Monseigneur,

Je ne vous parlerai pas de ce qui m'est arrivé en Europe depuis que j'ai quitté Montréal. J'ai eu des tribulations, je n'en suis pas sorti. Ma plus grande est d'être éloigné de mon vicariat et d'en voir la porte comme fermée, faute de moyens. J'espère pourtant que mon départ ne sera pas prolongé au-delà de l'automne prochain. Ma résidence à Rome a été prolongée dans l'intérêt de ma mission. Mon Mémoire est à l'impression depuis le 23 février. Il ne sera pris en considération que le lundi suivant l'octave de Pâques. Si la Sa-

crée Congrégation entre dans mes vues, il y aura trois évêques dans l'Oregon.

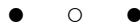
Je me propose d'avoir aussi plusieurs ordres de réguliers. Le Père général a fort blâmé l'établissement des Pères au Wallamet. J'entends dire bien des choses sur les peines que les réguliers causent aux évêques, surtout dans les missions. C'est ce qui m'engage à bien faire déterminer leurs droits et les miens et la ligne de conduite que je dois tenir envers eux, pour l'amour de la paix, dans l'intérêt du bon ordre. Je viens de mettre la main sur un bref qui me sera de quelque utilité sous le rapport de ma juridiction sur les réguliers. Je l'envoie aussi à Votre Grandeur. On recommande fortement à Rome la formation du clergé indigène; on trouve que plusieurs missions sont tombées par l'absence de clergé indigène.

Le très Saint-Père est en bonne santé. M. et dame Delagrave, porteurs de la présente, ont eu le bonheur d'avoir une audience. Je prie V.G. d'agréer les sentiments d'attachement et de vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être...

F. Norbert, évêque de Drasa
Vic^{re} apost. de l'Oregon

P.-S. Mes respects à monseigneur le coadjuteur, s'il vous plaît.

Le bref ci-inclus fut donné à l'occasion d'une lettre écrite par Mgr Palafox (maintenant vénérable), évêque d'Angelopoli, qui a eu une lutte remarquable au sujet de la juridiction avec les PP. jésuites, lutte décidée en faveur de l'évêque.



À M. l'abbé Auger

Paris

Reçu le 4 avril; rép. le 7

OHS, Mss 322, R-488

Rome, 28 mars 1846

Monsieur le chanoine,

J'ai reçu le 26 la lettre que vous m'aviez fait le plaisir de m'écrire le 17 du courant. Je vous suis bien reconnaissant de l'intérêt que [vous] mettez à la cause de ma mission. Malgré mes désirs et les peines que vous vous donnez, je vois à regret que tous nos plans vont tomber, et que quand bien même vous auriez deux prêtres à faire partir, ma dernière vous aura appris que le départ de la caravane américaine, le 1^{er} avril, d'Indépendance, vient déranger tous mes plans, et que mes prêtres se trouveraient près d'un mois de route en arrière. Il faut se résoudre aux desseins de la Providence, et attendre jusqu'à l'automne, à moins qu'il y ait des occasions pour Tahiti ou les îles Sandwich par le moyen des bâtiments français.

Le Frère supérieur général, en m'écrivant dernièrement, m'avait fait comprendre qu'il y avait six passages à bord des bâtiments français allant à Tahiti. Le plan est excellent, s'il pouvait se réaliser.

J'approuve votre résolution : deux voyageurs ou aucun. Je vous avais mis à même de faire pour le mieux. Quoique bien surpris d'apprendre ce que vous me dites de M. Gravel, je remercie le Seigneur de m'en avoir délivré, et vous prie de faire rentrer au plus tôt l'argent dont il a abusé (fait usage); en conscience, il doit les intérêts à la mission de l'Oregon. Tâchons aussi de retirer les 100 francs qu'il n'a pas eus pour rester en France. Hélas, si on savait cela à la

nonciature! J'espère que vous aurez pu tirer les 5 000 fr. sans difficultés. Mgr Brunelli en avait prévenu monseigneur le nonce à Paris. Il n'est plus question d'emprunt. Vous voyez comme je dois être prudent quant au choix des prêtres. J'en ai quatre ici : trois Irlandais et un Français.

Mon Mémoire paraîtra devant la Sacrée Congrégation le lundi après le dimanche *in albis*⁷¹. Cette semaine, je me rendrai à Lyon; j'y resterai une semaine. Si les troubles sont finis en Allemagne, j'y passerai pour y amasser des fonds pour retourner dans mon vicariat. On dit que mon voyage durera un mois et demi en Allemagne.

J'ai recommandé au bon P. Magallon⁷² de ramasser tous les livres, papiers, lettres, chemises, hardes que j'avais laissés au soin de M. Gravel. J'avais acheté plusieurs livres tout dernièrement. J'ai demandé depuis longtemps tous les cahiers, notices, livres qui parlent de l'Oregon. M. Gravel n'a pas répondu à ma demande. Si on ne peut se le procurer autrement, vous pourrez acheter l'ouvrage de M. de Mofras. Je priais le Père de Magallon de m'envoyer ma petite malle de cuir à Lyon avec surtout, veste, petits collets blancs, avec les échelles, si elles sont arrivées, etc.

Vos lettres de ce mois sont arrivées tous les dix jours; auparavant, non. Mes souvenirs à M. Chedeville; qu'il ne perde pas courage, le temps viendra, priez le Père Magallon de l'employer comme ci-devant.

Veuillez me donner des nouvelles de mon garçon Olivier. Il a fait faute; M. Painchaud en a soin; j'aurais dessein de l'envoyer en Canada avec M. Painchaud. Son voyage jusqu'à Londres m'a coûté 50 £ sterling. Son retour à l'Oregon me coûtera encore beaucoup. De la prudence en tout cela.

M. Delagrave, du Canada, a laissé Rome aujourd'hui pour Paris. Il vous remettra un petit paquet de reliques pour M.

le médecin Painchaud. Je désire savoir quand ce monsieur partira pour le Canada. J'aurais besoin de 100 intentions de messes.

Je vous prie, cher monsieur le chanoine, de croire au respect et à la reconnaissance de...

F.N. Blanchet, év. de Drasa
Vic. apost. de l'Oregon

● ○ ●

À S.E.

Mgr J. Brunelli⁷³

Archevêque de Thessalonique

Secrétaire de la S.C. de la Propagande

APF, SC America Centrale, vol. 14, f. 255r, 256v

Rome, 30 mars 1846

Monseigneur,

Je me suis rendu deux fois avant-midi au bureau de Votre Excellence; ne l'ayant pas trouvé ouvert, j'ai l'honneur de lui communiquer par lettre ce que j'avais à lui dire.

Je demande pardon à Votre Excellence de la nouvelle instance que je fais en ce moment pour obtenir que mon Mémoire soit présenté à la S.C. et envoyé selon l'usage ordinaire à un cardinal *ponente*⁷⁴ pour en faire son rapport. En demandant cette faveur, me serait-il permis de mentionner le nom de Son Éminence le cardinal Ostini⁷⁵? La connaissance que j'ai faite avec le cardinal, la bonté et l'intérêt avec lesquels il m'a écouté, m'engageraient à m'ouvrir plus facilement avec lui sur les points importants de mon Mémoire.

Dans ce Mémoire, comme Votre Excellence a pu le remarquer elle-même, on doit distinguer la question de principe de celle d'application. C'est sur la première principalement que je désire obtenir une décision solennelle du Saint-Siège. J'éprouverais une grande douleur si, ce que je ne puis supposer, il m'était impossible d'obtenir pour une question de cette importance ce qu'on ne refuse pas à des affaires de bien moindre valeur.

Agréez, Monseigneur, les sentiments du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

† F.N. Blanchet, évêque de Drasa
Vicaire apost. de l'Oregon

● ○ ●

Au Rev. Père Aug. Theiner⁷⁶

de l'Oratoire

APF, SC America Centrale, vol. 14, f. 265rv

Rome, 4 avril 1846

Mon révérend Père,

J'ai l'honneur de vous envoyer le reste des 25 copies du fameux Mémoire sur l'importance et la nécessité d'une province ecclésiastique dans l'Oregon. En vous faisant hommages de ce monument, je vous prie, mon révérend Père, de recevoir mes remerciements bien sincères pour la part glorieuse que vous y avez eue. J'espère que ce Mémoire produira l'effet qu'on désire; mais il faut que N.S. y donne sa bénédiction : *Nisi Dominus aedificaverit*, etc⁷⁷.

Je suis heureux d'avoir eu le bonheur de faire votre connaissance en arrivant à Rome. L'intérêt que vous avez porté

à la mission de l'Oregon n'a fait qu'en resserrer les liens. Il ne me reste plus qu'une chose à désirer, c'est que vous consentiez à devenir le procureur de la mission de l'Oregon à Rome. Il me semble impossible de remettre mes affaires en d'autres mains qu'en les vôtres. Veuillez donc m'accorder cette faveur, continuer ce que vous avez commencé, et recevoir l'assurance de l'estime toute particulière, de la reconnaissance et des sentiments bien respectueux avec lesquels je suis, en N.S., mon révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur.

† F.N. Blanchet, év. de Drasa
et vicaire apost. de l'Oregon



À S.E.
Mgr J. Brunelli
Archevêque de Thessalonique
Secrétaire de la S.C. de la Propagande
APF, SC America Centrale, vol. 14, f. 266rv

Rome, 5 avril 1846

†
J.M.J.

Excellence,

J'ai l'honneur d'adresser mes très humbles remerciements à V.E. pour les exemplaires du Mémoire sur l'Oregon que la S.C. a bien voulu m'accorder.

Je vous remercie également de ce que S.É. le cardinal Ostini a été, comme vous avez eu la bonté de me dire, choisi pour *ponente* dans cette affaire. Cependant, Excellence, d'après la forme particulière sous laquelle mon Mémoire a

été distribué aux cardinaux, je ne sais à quel titre me présenter à S.É. le cardinal Ostini pour lui communiquer les explications nécessaires pour son rapport. Ce serait donc combler mes vœux et vos bontés que de faire ajouter au Mémoire les pièces qui s'y joignent ordinairement, ainsi qu'une note d'archive destinée à faire connaître que je ne demande rien de nouveau à la S.C.

Cette décision de votre part calmera les vives inquiétudes que j'éprouve sur le retard forcé auquel une autre marche pourrait donner lieu.

L'Église de l'Oregon, pour plusieurs motifs que je me réserve de développer, lors de la discussion, ne peut avoir de dépendance par rapport à Baltimore. Tous ses liens sont avec Québec, et comme c'est par conseil du vénérable chef de ce siège que je me suis rendu à Rome pour exposer au suprême Pontife et à la S.C. les besoins de la mission de l'Oregon, je suis persuadé d'avance qu'il applaudira de tout son cœur à toutes les mesures que la S.C. voudra prendre en considération de mes propositions respectueuses. Si donc la décision de cette affaire souffrait quelque retard, je me verrai forcé de différer mon départ jusqu'au moment où j'aurais épuisé tous les moyens.

Ayant déjà reçu tant de marques de bienveillance de V.E., j'ai la conviction que ma nouvelle demande sera accueillie favorablement par V. Excellence, d'autant plus que vous m'avez déjà promis d'y prêter les mains.

Veillez, Monseigneur, recevoir l'expression du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

† F.N. Blanchet, évêque de Drasa
et vicaire apost. de l'Oregon

À M. l'abbé Auger
Chanoine de Beauvais
Paris
Reçu le 15 avril; rép. le 18
OHS, Mss 322, R-488

Rome, 8 avril 1846
Hôtel Bouisse

Cher monsieur l'abbé,

J'ai reçu vos lettres du 26 et du 28 mars dernier. Si je n'ai pas accusé la réception des trois précédentes, c'est par oubli. Cependant je crois l'avoir fait, j'en connais l'importance. J'avais prévu ce qui est arrivé. Dieu soit béni, j'ai fait mon possible. Je vous ai causé bien du trouble, et cela en vain. Cependant, tout ne sera pas perdu. Vos relations avec le ministère de la Marine auront un bon résultat.

J'ai reçu la lettre de M. Gravel. Si ce qu'il me dit est vrai, il n'est coupable de rien. Pour vous mettre à même de vérifier la chose, je vous envoie en confidence ses deux lettres, afin qu'elles vous servent, la dernière surtout, pour prendre des informations qui doivent tourner à son avantage. Le malheur m'afflige; néanmoins, il n'aurait pas dû se laisser prendre au piège qu'on lui tendait; j'avais cru qu'il renonçait à l'Oregon.

J'ai ici le 5^e vol. des *Inst. fam.* qui manque à Paris.

Je suis charmé d'apprendre des nouvelles de mon bon ami M. de Mofras; je vais m'employer avec activité à obtenir une réponse. Quant à son ouvrage et aux échelles que vous devez envoyer à Lyon, je vous prie de me faire savoir où je devrai les trouver dans cette ville.

Je crois vous avoir fait connaître dans ma dernière que mon départ de Rome était renvoyé après le dimanche *in albis*. Je ne sais trop si je pourrai même laisser Rome cette semaine-là. Mes affaires traînent en longueur. Les troubles qui règnent en Allemagne dérangent mon itinéraire. Je me vois obligé de renoncer au voyage de Vienne. Je me propose maintenant d'aller de Lyon à Paris et, de là, à Strasbourg, etc., en ramassant de quoi payer mon passage et ceux de mes missionnaires pour l'Oregon.

Les jeunes Irlandais du collège de Sainte-Agathe⁷⁸ semblent se dégoûter de l'Oregon. Dieu m'éprouve, priez-le de me soutenir et de me secourir. Je devrai aller à Maynouth [Maynooth, Irlande] et à Dublin. Il me faut des sujets qui sachent bien l'anglais.

La lettre qui rendait compte de votre entrevue avec le ministre de la Marine est encore à recevoir.

J'en viens aux 8 000 fr. Je suis bien d'avis de placer cette somme entre les mains du bon Père prieur de Saint-Jean-de-Dieu; surtout pour favoriser M. l'abbé Chedeville; mais il faut être assuré de pouvoir reprendre cet argent au moment du besoin, sans quoi que ferais-je?

J'ai prié l'excellent Père supérieur de Saint-Jean-de-Dieu de donner à M. Chedeville l'emploi qu'il avait auparavant dans sa maison. Alors et de cette manière, ce monsieur aurait sa pension gratis. Je vous donne plein pouvoir de faire ce que vous croirez meilleur, en faveur de l'Hôtel-Dieu et de M. Chedeville. C'est et ce sera à vous à placer tout l'argent là ou ailleurs.

Quant aux chers Frères, ils m'auraient grandement secouru, mais aussi la dépense annuelle aurait été bien grande. Il faut les regarder d'un autre côté. C'est un avis que je recevais, même du Canada, il y a quelque temps. On me parlait des Frères de Saint-Joseph qui vont deux à deux et

dont l'entretien coûte moins cher; il y en a encore d'autres : ceux de Saint-Viateur, de M. de Lamennais. Il faut choisir et prendre ceux dont l'établissement est plus formé. Ceux qui seront le plus utiles sous le rapport des métiers, etc.

Voudriez-vous bien faire encore quelque chose en faveur de la grande mission de l'Oregon, sous le rapport des Frères pour écoles anglaise et française et pour les métiers? C'est en cela que vous aurez une plus grande part à notre reconnaissance. Je le vois, vous voulez être un des premiers et des plus fervents bienfaiteurs de l'Oregon.

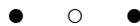
J'aurais bien aimé recevoir l'échelle catholique et l'ouvrage de M. de Mofras avant mon départ de Rome. C'est très important. Si je savais à qui m'adresser, j'écirais à Lyon pour cela.

Si les lettres destinées pour l'Oregon ont été mises à la poste pour Montréal, afin de passer à l'Oregon par les canots de la Compagnie de la Baie d'Hudson, c'est très bien.

Veillez bien, monsieur l'abbé, recevoir l'expression de ma vive reconnaissance et croire aux sentiments d'estime et de respect avec lesquels je suis...

F.N. Blanchet, év. de Drasa
Vic^r apost. de l'Oregon

P.-S. Mes souvenirs à M. l'abbé Chedeville, à M. de Magallon, prieur de Saint-Jean-de-Dieu.



À LL. EE. NN. SS. Les cardinaux
de la S.C. de la Propagande

Rome

APF, Acta, vol. 209, f. 160r-161r

Rome, 16 avril 1846

Éminences,

D'après les observations, qui m'ont été adressées par plusieurs des membres de la S.C., je crois devoir vous donner les explications qui suivent sur les importantes mesures que j'ai proposées.

Il est vrai d'abord que l'épiscopat des États-Unis et du Canada a été consulté pour l'érection du vicariat apostolique qui m'a été confié. Toutefois cette érection a été faite indépendante de toute autre juridiction que de celle du Saint-Siège.

Sous le point de vue différent auquel elles se placent, les Églises du Canada et des États-Unis se regardent comme ayant chacune des rapports particuliers de filiation avec celle de l'Oregon. Attribuer, à l'une des métropoles actuellement existantes, l'autorité juridictionnelle *serait donc s'exposer beaucoup à blesser l'autre*.

En second lieu, la question politique en litige fait une nécessité de conserver sous le rapport ecclésiastique, *l'Oregon indépendant des États-Unis et des possessions anglaises du Canada*.

Enfin, et c'est là une raison qui me semble de la plus grande force, *la difficulté de communication* qui se trouve entre l'Oregon et les deux métropoles, ne permet pas d'établir les rapports nécessaires entre mon vicariat et la province ecclésiastique dont il ferait partie.

En effet, par suite des difficultés physiques du territoire, l'Oregon est séparé de Québec et de Baltimore par une *distance de 1 800 lieues* pendant lesquelles il faut parcourir des rivières pleines de difficultés, des montagnes des plus pénibles, d'immenses plaines peuplées de sauvages de plus en plus hostiles. Et c'est le plus grand nombre.

On ne part qu'une seule fois par année en caravane de plusieurs centaines de personnes toutes armées. Plusieurs mois sont employés dans le trajet.

Ainsi, comme les conciles de Québec et de Baltimore se tiennent pendant l'été, les évêques qui voudraient s'y rendre de l'Oregon devraient partir l'année précédente, attendre une année entière la caravane repartie précisément pendant le terme du concile. De telle sorte que leur absence serait près de trois ans.

Par mer, c'est plus difficile encore. Dans le voyage que j'ai fait récemment au Canada, je suis venu débarquer à Londres pour retourner ensuite en Amérique.

Je laisse à penser à Vos Éminences quelles dépenses emporteraient avec elles de pareils voyages. *Il en coûterait moins et il serait plus facile parfois de venir tenir le concile provincial à Rome.*

Si dans les États-Unis, avec les chemins de fer et les bateaux à vapeur, on se plaint de distances bien moins grandes à parcourir; si pour éviter cet inconvénient, on y propose *l'érection de nouvelles métropoles* bien plus nécessaires encore à établir pour des motifs d'une toute autre portée, comment pourrait-on ne pas sentir la même nécessité pour l'Oregon?

Je ne parle pas des avantages sans nombre que l'érection d'une province ecclésiastique particulière produirait pour cette vaste contrée.

D'ailleurs ce que je demande à Vos Éminences, c'est principalement la reconnaissance du principe avec le commencement d'exécution compatible avec l'état des lieux.

Quant au pouvoir de délégation particulière que je demanderais au Saint-Siège pour le nouveau métropolitain, VV. EE. n'y trouveront rien de nouveau. C'est quelque chose d'analogue aux pouvoirs accordés par Innocent XI dans le bref *Onerosa Pastoralis* (1^{er} avril 1680), pour les administrateurs généraux des missions chinoises.

On lit en effet dans ce bref : « Vicariorum Apostolicorum numerum in dictis missionibus augendum esse ex europeis, ad hoc ut unumquodque regnum habeat qui in institutionem et ordinationem naturalium sive indigenarum praecipue incumbat, omnesque infrascriptis duobus Delegatis Apostolicis respective subsint auctoritate Apostolica tenore praesentium decernimus et ordinamus⁷⁹. » Et plus loin : « Eisdem Francisco et Petro Episcopis supremam administrationem regnorum illarum partium ita ut eis tanquam Apostolicae Sedis delegatis dicto quidem Francisco Episcopo totum imperium Sinarum, praefecto autem Petro Episcopo regna Siami, Tunchini, Cocincinae, aliaque adjacentia respective subsint, cum facultatibus visitandi vicariatus aliorum suae jurisdictioni respective subjectos, *ac cogendi vicarios poenis a sacris canonibus inflictis ad residendum, ad instruendos et ordinandos clericos et sacerdotes naturales sive indigenas, ad convocandum synodum, et ad observandum mandata dictae Sedis et Congregationis Cardinalium*⁸⁰. »

L'uniformité de juridiction sur tous les missionnaires indistinctement, pour ce qui concerne l'exercice du ministère apostolique, a été également établie de la manière la plus solennelle dans une quantité de décisions pontificales,

notamment dans la célèbre Constitution *Speculatores* de Clément IX (13 septembre 1669).

Enfin, en demandant la formation d'un noyau de clergé séculier indigène avant l'établissement des noviciats religieux, j'ai cru me conformer parfaitement à l'esprit des souverains pontifes, lorsqu'ils prescrivaient aux élèves des collèges pontificaux le serment de n'entrer dans aucune société religieuse sans autorisation spéciale. Décret étendu plus tard par Clément XIII (18 janvier 1761), à des établissements particuliers d'éducation religieuse. Nous le voyons en effet dans le décret rendu pour le collège de Siam, où l'on établit le même serment en ces termes : « Ut nemo eorum possit usque ad alienas missiones transmigrare, neque ullum ingredi Religiosorum Ordinem, etiam Societatis Jesu, nisi de licentia ejusdem Vicarii et Superioris⁸¹. »

Il en est de même dans la règle du collège de la Sainte-Famille à Naples, approuvée par le bref *Injuncti nobis* de Clément XII (22 mars 1736).

Approbation précédée du décret de la S.C. (8 octobre 1734), où il est dit en parlant des élèves ou membres de la Congrégation : « Eorum quilibet vovere et jurare debeat, quod nullam congregationem, societatem, collegium, seminario aut Congregationem Regularem, sine speciali Sedis Apostolicae licentia, vel dictae Congregationis de Propaganda Fide, neque in earum aliqua professionem mittat; etsi licentiam, aut dispensationem a Superioribus Congregationis juxta formam Constitutionum obtineret⁸². »

Telles sont, Éminences, les explications importantes que j'ai cru devoir adresser à la S.C. aussi bien relativement à l'état des choses dans l'Oregon, qu'au sujet de précieux documents que la lecture des décrets pontificaux m'a mis à même de connaître depuis la rédaction de mon Mémoire.

Ce que je demande avant tout, c'est la détermination précise des principes destinés à prévenir d'avance bien des maux arrivés à d'autres missions.

Plein de confiance dans la bienveillance toujours croissante dont VV. EE. me donnent sans cesse les preuves, je remets entre vos mains avec bonheur l'avenir de cette Église si jeune encore et si importante à bien établir dès le principe.

Veillez, Éminences, recevoir l'assurance du profond respect avec lequel je suis, de Vos Éminences, le très humble et très obéissant serviteur.

F.N. Blanchet évêque de Drasa
et vicaire apost. de l'Oregon

● ○ ●

À l'abbé Auger
OHS, Mss 322, R-488

Rome, 17 avril 1846

Cher monsieur l'abbé,

Je reçois aujourd'hui, 17 avril, votre lettre du 7, de Paris. Je vous remercie sincèrement du dévouement que vous avez mis à ma cause. Ce qui me fait apprécier davantage le zèle que vous avez montré, c'est votre désintéressement. Vous ne voulez point perdre le mérite de la charité; des prières, un souvenir devant Dieu vous suffisent. Que Dieu soit béni et loué de votre charité! Vous serez au nombre des bienfaiteurs de la mission de l'Oregon. Vous aurez une grande part à nos prières.

Oui, la considération des affaires de l'Oregon est renvoyée du 20 au 27. Si je ne pars auparavant, je partirai bientôt après pour Lyon.

Je me ferai un grand plaisir de remplir vos désirs. J'ai été indisposé hier; aujourd'hui, je suis mieux.

Recevez l'assurance de ma considération et mon attachement dans les cœurs de Jésus et de Marie. Je suis, cher monsieur l'abbé, votre fidèle serviteur.

F.N. Blanchet, év. de D.
V. ap. de l'Oregon

Départ après le 27.

● ○ ●

[Au cardinal Franson⁸³
Préfet de la Propagande
Rome]

APF, SC America Centrale, vol. 14, f. 268r, 269v

Rome, 18 avril 1846

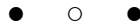
Éminentissime Seigneur,

François Norbert Blanchet, évêque de Drasa et vicaire apostolique de l'Oregon, supplie très humblement Votre Éminence de lui permettre d'exposer qu'un homme distingué par son talent, son zèle et son attachement à la sainte Église romaine, du nom de De Mofras, de Paris, ayant visité le Mexique, la Nouvelle-Californie, notre vicariat de l'Oregon, et les possessions russes qui l'avoisinent, a composé sur ces contrées un ouvrage rempli de recherches savantes et précieuses sous le rapport des missions. L'auteur en fit déposer un exemplaire, en septembre dernier, aux

pieds du souverain Pontife, notre très Saint-Père le pape, Grégoire XVI, heureusement régnant. Depuis lors, la chancellerie romaine a gardé là-dessus un profond silence.

Le vicaire apostolique de l'Oregon ose supplier Votre Éminence en faveur de l'auteur, qu'il a reçu lui-même dans son vicariat, afin qu'elle daigne lui obtenir un petit souvenir de la part du très Saint-Père.

Faveur pour laquelle l'auteur ne cessera de montrer sa reconnaissance, en priant pour le règne heureux de Sa Sainteté⁸⁴.



À l'abbé Auger
OHS, Mss 322, R-488

Lyon, 19 mai 1846

Mon très cher et révérend abbé,

Après avoir terminé assez heureusement mes affaires à Rome, j'ai laissé cette ville sainte, mais non sans avoir contracté des dettes trop fortes pour me permettre de les payer sans avoir recours à la charité de la Propagande; de telle sorte que pour revenir sur mes pas il a fallu ménager ma pauvre bourse à un tel point qu'elle n'a pu vous acheter les petits objets que la reconnaissance même exigeait de moi. Qu'allez-vous penser et dire? Après ce que votre bon cœur vous a fait et vous fait encore entreprendre pour ma mission.

Je serai à Paris le 26 au soir : il n'est pas nécessaire d'envoyer aucune chose à ma rencontre. J'ai trouvé ici ma petite malle en ordre, des lettres, une de votre main.

Je crains de ne pouvoir partir l'automne prochain, faute de ressources. Les personnes ne manqueront pas.

Je vous renouvelle tous les sentiments qu'excite en moi
votre noble conduite à mon égard, en me soussignant, cher
monsieur, votre très humble serviteur en J.C.

F.N. Blanchet, év. de D.
V. ap. &c.

● ○ ●

Au très révérend
Père supérieur
des RR. PP. oblats⁸⁵
[Casimir Aubert]
Marseille
APOMI, Dossier Mazenod-Blanchet

Paris, 1^{er} juin 1846

Mon très révérend Père,

N'ayant pu voir Sa Grandeur monseigneur de Marseille⁸⁶
avant mon départ de cette ville, je lui écrivis de Lyon au
sujet de la demande que j'ai faite d'avoir de vos Pères et de
l'assurance que vous m'aviez donnée. J'attends encore une
réponse; mais comme vous connaissez très bien les inten-
tions de monseigneur là-dessus, je vous prie de me les faire
savoir au plus tôt à Paris.

Veillez bien présenter mes respects profonds à monsei-
gneur de Marseille et recevoir l'assurance de mon attache-
ment et du dévouement avec lequel je suis...

† F.N. Blanchet, évêque de Drasa
et vicaire apost. de l'Oregon

● ○ ●

À l'abbé Auger
OHS, Mss 322, R-488

Paris, 9 juin 1846

Très cher et révérend abbé,

La présente vous sera remise par M. Deleveau⁸⁷ qui vous dira ce qu'il en est, d'où il vient et ce qu'il prétend ou désire. Il est de Savoie, il a fait ses études à Annecy, a été reçu docteur en théologie à Turin, etc.

Veillez bien vous informer de ce que l'abbé Gravel a fait de mon journal (manuscrit) que je lui avais confié à mon départ pour Rome. Il comprenait deux cahiers assez bien écrits, un troisième assez peu lisible et qu'il devait faire recopier par quelqu'un. De plus, il me manque quelques cahiers des notices imprimées à Québec sur l'Oregon. Je vous prie de prendre sans délai là-dessus des renseignements, et de rendre réponse à M. le supérieur du séminaire des Irlandais.

Je suis avec considération et reconnaissance, M. l'abbé,
votre tout dévoué serviteur.

F.N. Blanchet, év. de Drasa

● ○ ●

À Mgr le coadjuteur

[P.F. Turgeon]

Québec

AAQ, 36 CN, C.A., vol. II : 135

Missions étrangères, Paris, 13 juin 1846

Monseigneur,

C'est avec douleur que j'ai appris la maladie que V.G. a essuyée. J'espère qu'elle en est revenue et que le ciel, touché des vœux et des prières de son clergé et de son peuple, conservera à son troupeau le pasteur chéri qu'il lui donna dans sa miséricorde. J'unis bien sincèrement mes prières à celles de vos ouailles pour le prompt rétablissement de votre santé.

J'ai l'honneur [d'envoyer] à Sa Grandeur monseigneur l'archevêque et à Votre Excellence le petit Mémoire que j'ai présenté à Rome sur l'Oregon. Veuillez bien l'accepter comme un tribut, quoique bien faible, de la reconnaissance de l'Oregon, et comme l'hommage du respect et de la vénération dus à si juste titre au premier évêché de l'Amérique.

J'ai obtenu une partie de mes demandes; c'est-à-dire l'établissement de la province, deux évêques avec titre local. Quant au reste, la Sacrée Congrégation en prendra connaissance plus tard. J'espère que les principes que le Mémoire renferme seront reconnus utiles aux missions. Je voudrais bien détruire les sources de contestations qui existent ailleurs, dont Rome retentit sans cesse. Après bien des délais, mon Mémoire fut pris en considération le 4 mai, dans une congrégation de cardinaux bien nombreuse. Le Mémoire avait été quatre semaines entre les mains des cardinaux. Le jour de mon départ de Rome (8 mai), le Saint-Père me faisait dire qu'il approuverait tout ce qu'avait ap-

prouvé la Sacrée Congrégation. Cependant, à ma grande surprise, mon agent ne m'a pas écrit un mot. Et la mort du pape va, sans aucun doute, retarder les bulles.

À Lyon, j'ai paru devant le Conseil de la Propagation de la foi; celui de Paris m'a écouté pour la seconde fois. Les deux Conseils me paraissent bien disposés. Je demande des allocations pour chaque évêque. J'ai démontré l'importance de travailler tout de suite à la conversion des sauvages, avant l'arrivée de nouveaux ministres, et à celle des protestants, à mesure qu'ils arriveront. Nous ferons notre possible. On a compris que c'est au Wallamet que je dois concentrer mes forces, la population civilisée devant donner le ton au pays, perdre ou sauver les sauvages par ses exemples.

Un autre Mémoire fait par Mgr Luquet⁸⁸ a fait bien du bruit à Rome et ailleurs. J'en ai obtenu un exemplaire pour l'archevêché de Québec. Un ordre régulier surtout y a été sensible. À Rome, on n'aime pas à le répandre, vu l'effet qu'il a produit. Cependant [] ont été approuvés, puisque l'instruction envoyée aux évêques, etc., en est la suite.

J'envoie de plus à V.G. le *Manuel des décrets, Monita ad missionarios* (ce dernier pourrait être réimprimé), un exemplaire des *Conciles de Baltimore* et de *Pondichéry*. Je ne vous cacherai, Monseigneur, qu'à Rome on a les yeux fixés sur l'archevêché de Québec et qu'on s'attend à le voir bientôt prendre le rang distingué que lui donne son antiquité et sa gloire, et donner l'exemple aux provinces ecclésiastiques des États-Unis.

Je me suis plaint à Lyon de ce que les Annales renfermaient si peu de choses sur l'Oregon, du refroidissement que pouvait opérer dans les associés de la Propagation de la foi à Québec l'omission du cahier imprimé dans cette ville, de l'intérêt que l'on prenait autrefois, et que l'on prend encore, à connaître en Canada les plus petits détails que con-

tenaient les annales de Québec, du besoin de laisser la liberté au Canada de publier ses annales. On m'a répondu : On se plaint trop; ce qu'on exige de nous nous ôte toute liberté; on ne perd pas au change, pour un cahier, on en envoie six. La liberté de publier un cahier dans chaque pays deviendrait pernicieuse à l'association générale. Si on nous démontre que la non comparution du cahier de Québec fait tort à l'association, qu'on nous le certifie; alors nous permettrons. Notre règle est de ne point imprimer ce qui l'a déjà été, ou ce que l'on a déjà mentionné. Voilà le fond de ce qu'on m'a dit. Il a donc été inutile d'envoyer en France les imprimés du Canada : on n'a pu les réimprimer. Il est inutile d'en continuer l'envoi. C'est ce qui explique le silence des annales de Lyon sur les notices de l'Oregon. Les pièces ou manuscrits que j'ai présentés, on n'en imprimera rien, parce qu'il en a été fait mention quelque part! Mon opinion serait que Québec continuât s'il le juge à propos. Qui le saura ici?

J'ai fait peu de chose à Rome en fait d'aumônes. À Avignon, sept séminaristes se sont présentés pour l'Oregon (au grand séminaire). À Lyon, séminaire aussi de Saint-Sulpice, trois autres bons sujets. Paris en offre de même, mais peu avancés. J'ai trois prêtres français et un Irlandais. Le séminaire irlandais à Paris m'en fournira d'autres.

Je ne trouve point de Frères pour les écoles.

La Compagnie française de l'Océanie m'offre un départ dans six semaines, et un autre dans octobre. Si les bulles étaient sorties, j'engagerais mon très cher collègue de Montréal à se préparer pour le mois d'octobre; il partirait avec les religieuses, tandis que moi, je profiterais du premier départ. Hélas, pour 30 personnes, 60 000 fr.! Que nous restera-t-il pour nos établissements? Je cherche des ordres religieux, je n'en trouve point.

Je ne laisse pas que d'avoir bien des soucis et des peines au milieu des faveurs sans nombre dont le ciel semble bénir mes demandes. Ces faveurs me viennent des bonnes âmes. Leur ferveur me les obtienne! Priez, je vous prie, Monseigneur, pour que le Bon Dieu me soutienne. Je suis parfois très fatigué. Je suis tout à la mission. Je n'ai pas un instant à moi. Il faut faire bien des démarches avant de réussir. Le démon vient souvent mettre des obstacles.

Je ne sais encore où prendre de quoi payer la dette de l'automne, si j'engage les allocations de Lyon. J'ai compris quelque part que le Conseil de Québec me viendrait en aide. Oh! que nous en serions reconnaissant!

Le Dr McLoughlin de l'Oregon a obtenu la croix de chevalier de saint Grégoire, en récompense, etc. Madame Lady Jane McLoughlin⁸⁹, de Paris, est en train de se convertir. Des prières pour elle, etc.

Mes respects profonds et les hommages de ma vénération à monseigneur l'archevêque. Je vous prie, Monseigneur, de permettre que M. le secrétaire Cazeau reçoive ici l'assurance de mon attachement, qu'il ait la bonté de porter les assurances de mon attachement et de mon devoir à toutes les personnes qui s'y intéressent, etc. Je mentionne la révérende Sœur McLoughlin. Veuillez bien, je vous prie, Monseigneur, agréer les hommages de mon respect et de la vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

† F.N. Blanchet, évêque de Drasa
V. ap. de l'Oregon



À Mgr Ignace Bourget

ACAM, 195.124; 846-3

Missions étrangères, Paris, 14 juin 1846

Monseigneur,

Si la vocation de mon aimé frère à la mission de l'Oregon a paru assez douteuse pour arrêter son départ, c'est que la divine Providence se réservait de l'y faire appeler par la voix du Saint-Siège et de ne [le] faire partir qu'avec un caractère sacré. Voilà, Monseigneur, ce qui s'est opéré à Rome. J'ai la consolation de voir se réaliser ce que V.G. me disait un jour : que mon cher frère le chanoine ferait du bien dans l'Oregon; non plus comme simple prêtre, mais comme évêque. Il ne sera pas le seul; un autre prêtre, M. Demers, V.G., est aussi élu. L'Oregon aura donc trois évêques. Les sauvages et les protestants seront donc évangélisés; le pays aura donc trois pasteurs. Voilà comme le ciel traite l'Oregon. Aidez-moi, Monseigneur, à le bénir et à le remercier de ces faveurs que m'obtiennent les saintes âmes de l'œuvre pour la Propagation de la foi : *Benedictus Dominus Deus*, etc.

Après avoir eu pendant quatre semaines mon Mémoire entre les mains, leurs EE les cardinaux le prirent en considération le 4 mai dernier. Le résultat a été favorable. Il y aura province, évêchés avec titre sur les lieux. Les autres questions seront examinées plus tard. Mon désir est d'obvier aux sources de discordes qui existent dans bien des lieux : ce qui fait désirer à plusieurs évêques de donner leur démission si Rome n'y porte remède.

V.G. voudra bien recevoir une copie de mon Mémoire, comme un tribut de la reconnaissance que je lui dois. Mais je m'éloigne du but principal de la présente. Je viens, Mon-

seigneur, demander à V.G. d'étendre jusqu'à l'Oregon les ardeurs de sa charité pour le salut des âmes. Je viens vous demander pour l'évêché de Walla-Walla un chanoine de votre cathédrale, mon très cher frère. Accordez, je vous prie, cette faveur à l'Oregon, aux sauvages. Notre-Seigneur vous le rendra au centuple, et s'il se trouve quelques prêtres qui veuillent l'accompagner, daignez accorder leur demande.

Depuis mon départ de Rome, quelle perte, hélas! a éprouvé l'Église. Le très Saint-Père n'est plus. Oh! qu'il a eu de bontés pour moi dans trois audiences que j'ai obtenues! Avant son départ, il me faisait dire qu'il approuverait ce qu'avait approuvé la Sacrée Congrégation. Plût à Dieu que cela ait été fait avant sa mort!

P.-S. Le jeune M. Fabre⁹⁰ sera porteur de ce que j'annonce. Il partira de Liverpool le 4 juillet.

F.N. Blanchet, év. de Drasa
Vic. de l'Oregon

● ○ ●

À l'abbé Auger
OHS, Mss 322, R-488

Paris, 15 juin 1846

[] Le porteur est le malheureux Olivier Lupien (Lussier?) dont je vous ai parlé hier. Sondez-le pour savoir ce qu'il demande et restez avec lui. Faites voir la honte de sa conduite. Le tort qu'il me fait, à la mission. L'impossibi[li]té de garder un tel garçon. Réglez en bonne forme. Sans parler de moi.

Tout à vous.

[F.N. Blanchet]

● ○ ●

À l'abbé Auger
OHS, Mss 322, R-488

Verviers, 29 juin 1846

Mon cher monsieur,

J'ai passé huit jours à Liège. Je suis satisfait de mon séjour et des connaissances que j'y ai faites. J'en ai formé de nouvelles ici qui me rapporteront quelque chose. J'ai reçu la visite d'un Frère sous-directeur qui sait six ou huit métiers; il a une vocation marquée pour l'Oregon. Il est temps de recommencer avec le Frère supérieur général des bons Frères des Écoles chrétiennes à Paris. Le ciel qui ne m'offre rien ailleurs semble me dire que c'est à eux qu'il faut que je m'adresse. Renouvelez donc la demande, informez-vous des conditions à remplir avant le départ, et de celles qu'il faudra remplir à l'Oregon. J'ai appris hier que l'on exigeait 500 fr. pour la maison mère, et 1000 fr. aussi par personne pour le trousseau, à part des maisons meublées. Voyez et informez-moi. Je ne saurais partir sans Frères. Trois ou quatre pourraient suffire. Ils pourraient partir au premier départ, au commencement d'août prochain. Sondez M. Le Monier : il les accompagnerait, etc.

Je vous recommande encore mon petit journal : que M. Gravel cherche. Un abrégé ou l'abrégé de la première partie de mon Mémoire, s'il était copié, avec corrections, devrait être donné au Conseil de Paris, pour les annales. Voyez.

Remettez de même au plus tôt au même Conseil tout ce qui peut intéresser.

Recevez l'assurance de ma considération distinguée.

F.N. Blanchet, év. de Drasa

● ○ ●

À l'abbé Auger
OHS, Mss 322, R-488

Aschaffenburg, 7 juillet 1846

Mon très cher et révérend abbé,

Je me suis rendu ici afin de voir Sa Majesté le roi de Bavière⁹¹. J'ai obtenu une audience, j'attends le résultat, afin de partir aussitôt pour Munich. Je ne passerai par Strasbourg qu'à mon retour.

Ma visite à Liège me sera utile, mais le temps passe trop vite. La fin du mois arrivera avant que je sois de retour, et le départ offert au 1^{er} août, au Havre, qu'en faire? Le faire retarder de quelques semaines, sans doute.

Tenez-moi au fait de mes affaires, et des nouvelles qui vous parviendront; mes lettres surtout. Si les paquets sont trop gros, ouvrez, lisez, écrivez. Peut-être ai-je des lettres à Strasbourg; si vous connaissiez le secrétaire de l'évêque, vous pourriez peut[-être] lui recommander de me les envoyer.

Je fais partout des connaissances qui me seront utiles. L'évêque de Damas a tout ramassé le long du Rhin. J'attends des lettres de l'Oregon, du Canada, de Londres, de Rome, et rien ne vient.

Recevez l'assurance de la respectueuse considération avec laquelle je suis...

F.N. Blanchet, év. de l'Oregon

● ○ ●

À l'abbé Auger

Reçu le 15; rép. le 16 (à Vienne)

OHS, Mss 322, R-488

Munich, 11 juillet 1846

Très révérend abbé,

Je suis arrivé ici le 9, après avoir passé par Cologne, Coblenche, Mayence, Francfort, Aschaffenburg, Wurtzbourg, Nuremberg, Donavort. En arrivant, tout m'a paru défavorable, rien à faire; les quêtes sont trop fréquentes. On me recommandera à l'association de Bavière, mais l'an prochain; les fonds sont tous placés. Les nobles sont absents. Le roi, j'espère, me fera un présent. On me dit qu'à Vienne, ce sera pire encore; en route, je n'ai rien fait. *Fiat voluntas...* mais *haec est voluntas Dei, sanctificatur vestra*. Je suis très en peine, mon embarras est grand.

J'ai une demande de 30 000 fr. pour chaque évêque de Walla-Walla et de l'île Vancouver, et 60 000 fr. pour celui d'Oregon City. Ce n'est que pour les frais du trajet à l'Oregon, un peu d'entretien là, et le premier établissement parmi les sauvages. Il restera encore à trouver de quoi acheter les vases sacrés, les ornements, les cloches, en un mot les choses les plus nécessaires marquées à la fin de la notice sur l'Oregon. Peut-on partir avec 18 missionnaires et deux évêques sans avoir un trousseau à leur donner? Ce n'est pas tout.

J'attends d'Oregon, de jour en jour, la somme de 50 000 fr. à payer à la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Londres.

J'ai écrit pour demander de ne payer cette dette qu'en cinq ans, 1/5 par an, et l'intérêt du reste; point encore de réponse. Cette Compagnie va sans doute préférer le paiement immédiat. Alors il faudra recourir à l'allocation de Lyon; plus rien alors pour mon départ et celui de 25 à 30 personnes. Voilà du sérieux, M. l'abbé : il y aura deux ans en décembre prochain que j'ai quitté l'Oregon!

Il faudra donc rester ou partir presque seul; le but de mon voyage est en grand danger. En cas de besoin, je vous donne les noms des messieurs suivants :

W. Barclay, Esqr, secrétaire de l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson. C'est à lui que j'ai écrit il y a un mois.

Révérant M. l'abbé Mailly, chanoine d'Arras, Little George Street, Portman Square, London. C'est mon agent à Londres. C'est à lui que sera présentée la traite de 50 000 fr. à payer, et il n'a rien. Si l'on pouvait faire un emprunt à intérêt.

Quoi qu'il en soit, en avant toujours, mon cher abbé. J'attendais ici de vos nouvelles : rien, rien de Rome, rien de Londres, rien du Canada. Une lettre de Lyon me dit que M. Marziou⁹² a écrit à M. l'abbé Cattel; il demande les sujets pour le premier départ, au mois d'août; ils ne sont pas prêts; ils ne veulent partir qu'avec moi. Je ne vois que MM. Delevaud et McCormick, s'il arrive de Rome, et peut-être des Frères de Paris. Mais pensons-y : quand ils auront fait pour 1200 à 1500 fr. le trajet du Havre à Tahiti, ou Sandwich, quelle somme encore à payer pour parvenir à l'Oregon! Ou si les bâtiments de l'État leur donne passage de là à l'Oregon, recommenceront-ils quand j'arriverai avec un plus grand nombre, ou quels frais! si je dois payer pour ce grand nombre pour me rendre. Que conclure de là? Que les frais seraient moindres à partir tous ensemble, que les bâtiments ne feraient qu'un voyage pour nous transporter de Tahiti à

notre destination, qu'il faut s'en assurer avant de partir; si refus, s'entendre avec la Société de l'Océanie pour nous transporter à l'Oregon. Je vous charge de régler et pourvoir à cela.

Réglez tout, autant que possible en me donnant avis. Examinez, mais voyez mes moyens : peut-on faire des marchés avant d'avoir terminé la traite des 50 000 fr. de Londres? Veuillez écrire à M. Marziou au Havre, et tenir au fait M. Boiteux, économe du séminaire de Saint-Sulpice à Lyon, qui a des élèves à envoyer, qui demande des informations. Je vous en réfère. Veuillez vous charger de préparer les départs pour octobre ou plus tard. Si les fonds viennent, nous achèterons quelque chose.

Si vous pouviez mettre quelques bonnes dames dans l'intérêt de l'Oregon, à Paris, elles pourraient faire beaucoup. Par là, vous vous amasserez un trésor de mérites pour le ciel.

Cependant passez au plus tôt au Conseil de Paris ou de Lyon tout ce qui peut intéresser, afin de faire connaître l'Oregon aux associés. J'attends des nouvelles de votre volume. Avez-vous eu ou trouvé les cahiers imprimés de Québec qui me manquaient? M. Gravel vous a-t-il remis mon journal?

Veuillez demander à M. le chanoine de Montpellier quelques exemplaires de l'échelle corrigée, afin que je les trouve à Paris à mon arrivée. Allons, prenez patience, ou plutôt courage, car voilà de quoi l'exercer. Priez pour moi, et croyez à la respectueuse considération et très distingué attachement de...

F.N. Blanchet, év. de Drasa
Vic. apost. de l'Oregon

Mes respects à M. le supérieur du collège irlandais.
Combien aurai-je d'élèves?

P.-S. Je partirai pour Vienne vers le 15 du courant. Mes hommages, respects et devoirs et souvenirs à qui de droit, à madame votre sœur et monsieur votre beau-frère.

● ○ ●

À l'abbé Auger
Procureur de la mission de l'Oregon
Reçu & rép. le 19
OHS, Mss 322, R-488

Munich, 15 juillet 1846

Très cher monsieur,

Au moment du départ, je reçois votre date du 11 du courant. Ouvrez mes lettres, en cas d'urgente nécessité : je vous autorise à cela et même à répondre, surtout à celle de M. l'abbé Mailly, de Londres, qui séjourne quelques mois à Montreuil. C'est à l'égard de la fameuse traite de 50 000 fr. qui doit arriver de l'Oregon.

Je pars pour Vienne. J'en repartirai au commencement d'août. Je repasserai par Munich, par Strasbourg. Je n'ose promettre mon retour pour le 15 août.

Oui, ces jeunes messieurs ont besoin d'être éprouvés; très bien à Saint-Sulpice, mais aux frais de qui?

Je reçois 500 florins de la Propagande de Bavière. Sur ma demande. On demande des renseignements. On me donnera, je l'espère, un secours annuel. *Deo gratias*.

Je crains de ne pouvoir obtenir des rédemptoristes. Sondez, s'il vous plaît, les Pères de Picpus, monseigneur l'archevêque, leur supérieur. J'ai écrit à Rome pour obtenir la

faculté de déléguer mes pouvoirs pour les ordres *extra tempora* et la dispense d'âge.

Veillez faire venir de Namur quelques copies de l'échelle corrigée; celle du R.P. De Smet que le jeune artiste a entre les mains, afin qu'à mon arrivée à Paris, je les trouve.

Le temps presse. Des souvenirs à mes enfants, du courage à mes jeunes élèves. Rien encore de Rome, ni de M. Lebas, de Fribourg. C'est étonnant.

À Liège, j'ai ramassé 1 400 fr.

Écrivez-moi. À Munich chez les RR. PP. franciscains.

Il n'y a que le bon Dieu qui puisse vous récompenser bien de vos peines pour la mission de l'Oregon. Recevez, avec ma reconnaissance la respectueuse considération avec laquelle je suis...

F.N. Blanchet
év. de l'Oregon

● ○ ●

À Son Excellence
Monseigneur Brunelli
Archevêque de Thessalonique
Secrétaire de la Propagande
APF, SC America Centrale, vol. 14, f. 309rv

† J.M.J. – Vienne, chez les RR. PP. Liguoriens⁹³
18 juillet 1846

Excellence,

Quelque grande qu'ait été mon inquiétude concernant la décision du souverain Pontife Grégoire XVI, d'heureuse mémoire, sur mon Mémoire, j'avais toujours espéré d'en

avoir des nouvelles avant ce temps. N'en trouvant point à Munich, Vienne du moins faisait mon espérance. Mais qu'elle a été grandement trompée! Pas une lettre, pas une moindre nouvelle. Je suis donc porté à croire que le très Saint-Père aura refusé de sanctionner ce que la S.C. des cardinaux avait approuvé. Que ce soit là le cas, ou que la chose ait été référée à Baltimore, je désire le savoir et en être informé avant mon départ.

J'ai déjà présenté au Conseil de Lyon les besoins des deux nouveaux évêques de l'Oregon. Il ne leur sera fait d'allocation que sur la recommandation de la Propagande. Hé! quel malheur pour les deux évêques! Si ladite recommandation venait après la distribution des fonds. Leur passage, celui de leurs missionnaires, l'établissement seraient retardés d'un an, faute de fonds.

J'ai reçu 500 florins de Munich; à Vienne, j'aurai quelque chose, si la distribution n'est pas finie. Mais qu'est-ce que cela pour payer 50 000 fr. de dette que j'attends de l'Oregon, comme j'ai déjà eu l'honneur de l'expliquer à la S.C.

Si Votre Excellence a la bonté de m'écrire, elle voudra bien m'adresser sa lettre à Munich, aux soins des RR. PP. franciscains.

Je vous prie, Monseigneur, d'offrir à Son Éminence révérendissime, Monseigneur le cardinal préfet de la Propagande, les hommages de ma profonde vénération. Le départ se prépare pour le mois d'octobre.

Veillez, je vous prie, Monseigneur, agréer pour vous-même l'assurance de mes hommages et de ma vénération, avec lesquels je suis plein de souvenirs et de reconnaissance pour les bontés dont Votre Excellence m'a donné tant de preuves, et me croire avec les sentiments, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

† F.N. Blanchet, évêque de Drasa
Vicaire apostolique de l'Oregon

P.-S. Arrivé hier à Vienne, j'en partirai le 27, pour Munich, Strasbourg, Langres, Paris. J'ai quelques prêtres à envoyer au 15 d'août, du Havre à l'Oregon. Le 2^d départ, au mois d'octobre.

● ○ ●

À l'abbé Auger

Reçu le 1^{er} août; rép. le 8
OHS, Mss 322, R-488

Vienne, 25 juillet 1846

Mon très cher et révérend abbé,

J'ai [reçu] avant-hier votre lettre du 16 du courant, renfermant celle de mon cher grand vicaire du mois d'octobre 1845. En vérité, ce bon monsieur va nous ruiner! La mission n'en reviendra pas. Allons! prenons confiance, du courage de tous côtés. Je vais redoubler mes efforts. De votre côté, le volume pour intéresser le public. À ce sujet, je n'ai jamais remis à M. Gravel aucune chose sur l'existence de Dieu. Quoiqu'il vous semble n'y avoir aucune lacune, mon journal, jour par jour, de Montréal à l'Oregon, et celui de mon voyage par mer, très intéressant, vont manquer! Il les a peut-être donnés à transcrire ou à copier, aux Frères des Écoles, comme je le lui avais recommandé.

À l'égard des passages, ma dernière de Munich vous autorise à tout ce qu'il y a de mieux, pour épargner et économiser. Là-dessus, il faudra faire savoir au Père provincial des jésuites de Paris, le temps ou les occasions pour l'Oregon, afin qu'il en prévienne le général à Rome, qui a

des sujets à envoyer. Peut-être voudrait-il les envoyer par la première occasion?

Que M. Delevaud et Pretot se préparent. J'enverrai les démissoires de Munich, où j'espère me rendre la semaine prochaine. Ce que M. le chanoine Cattel fait à Lyon, je vais prier les saints évêques que je connais, de le faire faire ailleurs. Tâchez, succès à Paris.

J'ai répondu à M. Boiteux, de Lyon, au sujet des jeunes séminaristes. Il s'adresse à vous pour les passages et le temps du départ.

Les notices pressent, non seulement en France, mais en Bavière, en Autriche. Le volume est demandé et sera traduit s'il est intéressant.

J'ai demandé au R.P. Theiner de m'envoyer de Rome, par occasion, des renseignements très intéressants que j'ai laissés là; ils pourront en quelque sorte suppléer au séminaire de Saint-Sulpice ou chez les Frères de Saint Jean-de-Dieu, si les dits renseignements y auraient été déposés. Les annales de Québec vous ôteront bien de l'ouvrage, il n'y aura qu'à copier. C'est le précis, le résumé d'une partie des notices. Il ne manquera que le numéro de 1845.

L'échelle catholique : on me la demande partout. Celle de Namur est peu de mon goût; elle est trop chargée de figures, d'images. Je n'étais pas là pour en diriger. Vous en recevrez cependant quelques copies, avec celle que le R.P. De Smet a fait lithographier aux États, laquelle renferme quelque chose de bon, mais le plan original a encore été changé. Ce plan, le but est de s'en servir pour montrer les prières, le catéchisme, quelques traits d'histoire sacrée. Il faut donc pour cela conserver en gros caractères (grosses barres) le Symbole, les Commandements de Dieu et de l'Église, les Sacrements, les vertus théologiques, les quatre fins de l'homme, et cela sans figure aucune; aussi les barres

de ces choses nécessaires au salut, doubles des autres, en longueur, atteignent trois [] (ou trois barres), tandis que les autres (accessoires) n'en atteignent que deux; rien n'empêche cependant que celles-ci ne soient aussi grosses (aussi longues) pour être aperçues de plus loin. Les petites barres, quand elles représentent des hommes, pourraient être des bustes. Ce serait peut-être un ouvrage trop grand et trop coûteux. Celle que je vous envoie remplira mes vœux; donnez-la à M. Lambert, avec prière de la faire lithographier d'abord avec des barres, comme moins embrouillée; il pourra ensuite en faire commencer avec des images, sans les multiplier, ne mettant qu'une image pour chaque barre, afin [que] le missionnaire puisse dire : Voilà un tel, Élie, par exemple; il racontera le reste. Par exception, les mystères joyeux, douloureux, glorieux devront être de petites images, etc.

Vous voudrez [pour] moi retoucher ou faire copier l'explication de ladite échelle. Elle se trouve parmi vos papiers; vu quelques changements ou augmentations, on verra aisément ce qu'il y aura à faire à cette pièce qui ne donne que des idées. C'est important pour les annales, pour l'Oregon. Il faudrait que l'échelle et cette pièce fussent insérées dans le prochain cahier des annales. Passez aussi tout ce qui peut intéresser les annales, surtout la première partie de mon Mémoire, avec quelques changements.

Que disent les journaux de Baltimore sur mon absence du concile? Je savais que la question de l'Oregon était terminée. *Deo gratias*. Je n'ai pas reçu votre lettre, recommandée au curé de Viviers. Dites au bon M. Mailly qu'il ne s'inquiète point. Je suis resté en Europe jusqu'à présent pour lui éviter l'orage qui menace : c'était juste. Je ne partirai que quand les choses seront en ordre.

C'est 18 000 fr. et non 17 000 que j'ai reçus l'an dernier de Lyon. Ils ont été employés à payer, avec les 16 000 fr. de l'année précédente, à payer, dis-je, les 34 000 fr. qui m'ont tant embarrassé, l'an dernier. Je sais que l'allocation qui sera terminée en septembre n'est pas, ne sera pas payable alors. Aussi faudra-t-il, pour satisfaire la Baie d'Hudson, prendre sur ce que nous possédons chez les banquiers.

J'ai demandé l'audience auprès de Sa Majesté l'Impératrice⁹⁴. J'obtiendrai quelques mille florins de la Société Léopoldine⁹⁵. Je me fais des amis qui travailleront l'hiver prochain; tout n'est pas perdu. J'en saurai davantage en peu de jours. L'Oregon intéresse. Le Volume!

Mes souvenirs et respects à mes amis, etc. Cessez de mettre des enveloppes à vos lettres. Vous avez une belle tâche : comment pourrai-je vous récompenser de votre admirable dévouement? Recevez toute la ferveur de ma reconnaissance, l'assurance de mon estime et de la considération bien méritée avec lesquels je suis, mon cher abbé et procureur de l'Oregon...

F.N. Blanchet, év. de Drasa
Vic^r apost. de l'Oregon

● ○ ●

À l'abbé Auger

Reçu le 7 août; rép. le 8
OHS, Mss 322, R-488

Vienne, 31 juillet 1846

Monsieur le chanoine,

La présente est accompagnée des deux démissoires demandés en faveur de MM. Delevaud et Pretot. Vous aurez

la bonté de remplir les blancs. C'est M. l'auditeur de la nonciature qui m'a fourni la copie. J'espère que rien ne manque.

Les affaires vont lentement. Je ne serai à Munich que vers le 7 ou le 8 d'août. Je perdrais en partant plus tôt de Vienne. J'ai eu l'audience de Sa Majesté l'empereur, de Leurs Majestés les Impératrices régnante et douairière, etc. J'emporterai 4 à 5 mille francs, avec espérance d'un secours annuel de la vénérable fondation Léopoldine. N'en parlons pas.

La petite notice plaît. Que sera-ce du volume? L'échelle a attiré l'attention des impératrices, les Ursulines en demandent des copies; il en est de même ailleurs. Encouragement à la faire lithographier avec soin, et la faire entrer dans votre volume.

Point de nouvelle de Rome! Qu'est devenu le Mémoire et le plan de la Congrégation? Qu'est devenu mon procureur là? M. McCormick, prêtre irlandais que j'ai laissé à Rome, que je lui ai demandé (au procureur), est-il arrivé? Le séminaire des Irlandais m'en fournira-t-il? Mes souvenirs et mes respects au bien révérend supérieur, en le priant de ne pas oublier ma demande. Les Frères, en aurons-nous? Je passerai un ou deux jours à Munich pour ramasser ce qu'on m'a promis.

J'ai eu enfin des nouvelles de M. l'abbé LeBas; il me rejoindra à Munich. Il a quêté de Gênes à Fribourg. Il va vous expédier une malle pleine d'objets, et cela par le roulage.

Des souvenirs à mes amis, compliments à dame votre sœur et à M. votre beau-frère. Mille bonnes choses à madame Passy, à madame la comtesse d'Herculais, etc. Ma santé est meilleure. Que le bon Dieu conserve et fortifie la vôtre!

Je vous ai dit que mes lettres au V.G. de l'Oregon, qu'il a dû recevoir au mois d'avril dernier, auront arrêté toute entreprise et tous frais ultérieurs, jusqu'à mon retour. Il n'y a donc que pour la dette de l'an dernier qu'il faut s'inquiéter. J'espère que le bon Dieu ne m'abandonnera pas tout à fait; c'est pour sauver son ouvrage et ses enfants que je travaille.

Je renouvelle l'assurance de la considération respectueuse avec laquelle je suis...

F.N. Blanchet, év. de Drasa
Vicaire apost.

J'ai encore trois à quatre audiences à obtenir.

● ○ ●

À Son Éminence révérendissime
Monseigneur le cardinal Frasoni
Préfet de la Propagande
Rome

APF, SC, America Centrale, vol. 14, f. 345rv

Chez les RR. PP. Liguoristes
À Vienne, 4 août 1846

†
J.M.J.

Éminence, révérendissime

Après avoir heureusement obtenu la division de l'Oregon en évêchés et la nomination de deux nouveaux évêques pour m'aider à en faire la conquête spirituelle, il me reste encore un grand devoir à remplir envers le pays. C'est de lui trouver de bons missionnaires pour nous assister.

Vous voudrez bien, Éminence, en votre qualité de préfet de la S.C. et de concert avec elle, me prêter votre secours pour ce choix important. Les preuves de bonté et de bienveillance dont Votre Éminence m'a comblé, l'intérêt dont la mission de l'Oregon a été l'objet, m'engagent à cette dernière démarche.

J'ai jeté les yeux sur les RR. PP. Liguoristes. Ceux de Vienne ayant accepté, l'hiver dernier, la mission de Linas, et le très révérend Père général ayant refusé sur les représentations du Provincial de Belgique, il faut maintenant un désir ou un ordre de la part de la Propagande pour les mettre à l'abri de tout reproche; cet ordre serait la voix du ciel. J'en aurais besoin de six, pour le départ au mois d'octobre. Leur mission, sans exclusion de toute autre congrégation que les évêques désireraient avoir par la suite, suivant le besoin.

Ils auraient à évangéliser particulièrement du 49^e au 70^e degré, les possessions anglaises et russes, environ 500 lieues de long sur 3 à 400 lieues de large vers la grande pointe des possessions russes. Ils s'avanceraient vers le nord à l'ouest des Montagnes Rocheuses, en même temps que les RR. PP. oblats de Marseille le feraient à l'est, sur le territoire de la Baie d'Hudson. Quand le gouvernement serait mieux disposé, ils pourraient y entrer avec la langue slave ou russe.

Veillez bien, Éminence, mettre le comble aux faveurs que vous avez accordées à l'Oregon, de concert avec la S.C., en décidant les RR. PP. à accepter la mission de l'Oregon avec les RR. PP. jésuites, sous la direction des évêques.

La quête n'avance pas, les circonstances ne sont point favorables, toutes les grandes familles sont absentes. J'espère pourtant obtenir un secours annuel de la Société Léopoldine. Son Excellence le nonce apostolique à Vienne a eu pour moi des bontés extraordinaires⁹⁶.

Veillez agréer, je vous prie, révérendissime Seigneur, l'assurance des hommages de mon respect et de la vénération profonde avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence révérendissime, le très humble et très obéissant serviteur.

† F.N. Blanchet, évêque de Drasa
Vicaire apostolique de l'Oregon

● ○ ●

À l'abbé Auger
OHS, Mss 322, R-488

Strasbourg, 16 août 1846

Mon très cher et monsieur abbé!

Je suis dans cette cité depuis hier, en route pour Paris, où je serai le 20, puisque vous êtes sur votre départ et que plusieurs affaires sont en suspens. C'est dommage que vous vous absentiez si longtemps au moment des préparations du grand voyage. Mais il est juste que vous vous reposiez des fatigues que je vous ai déjà données.

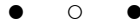
Comme vous le voyez, votre lettre du 8 août m'est parvenue. C'est à Munich, le 12 du courant. Rien de nouveau en revenant. Mon retour à Paris m'empêche de visiter plusieurs diocèses.

Que le bon Dieu soit béni de sa miséricorde! J'espère en lui, avec confiance, qu'il viendra au secours de son œuvre, le salut des sauvages, malgré les obstacles que suscite l'esprit de ténèbres. Priez avec force et persévérance.

Nous arrangerons le reste. Recevez l'assurance de ma considération distinguée. Veuillez me croire...

F.N. Blanchet, évêque de Drasa

P.-S. Mes respects à M. le supérieur des Missions étrangères, et une chambre s'il vous plaît.



À Sa Grandeur
Monseigneur Ignace Bourget
Évêque de Montréal
ACAM, 195.124; 846-4

Missions étrangères, Paris, 28 août 1846

Monseigneur,

L'œuvre est accomplie, les bulles sont arrivées avant-hier, de Rome; il y aura une province ecclésiastique dans l'Oregon. Je m'humilie, je m'afflige du nouveau fardeau que l'on impose à ma faiblesse; je me réjouis de l'élection des suffragants et du bien qu'ils feront dans l'Oregon.

Je m'empresse d'envoyer les bulles de Mgr A.M. Blanchet, nommé à l'évêché de Walla-Walla. J'ai l'honneur de les adresser à V.G., en la priant d'avoir la bonté de les lui présenter. Il en coûtera à son cœur d'accepter, comme il en a coûté au mien de le recommander, à cause des sacrifices qu'il est forcé de faire. Il trouvera en vous, Monseigneur, des conseils et des avis bien propres à l'encourager.

Je me prépare à partir enfin, avec des missionnaires, des Frères des Écoles et de nouvelles Sœurs, vers la fin de septembre. C'est la dernière chance qui me reste; j'en profiterai. Ce sera sur un bâtiment de la Société française de l'Océanie. Ce bâtiment nous transportera à l'Oregon pour 1 800 fr. par personne. Le gouvernement donne généreusement douze passages, ou les payera.

Mon très cher frère ne sera pas prêt; cependant il est très important qu'il ne tarde pas à venir prendre possession, et à partir des États-Unis, par mer, cet automne, si cela se pouvait, ou au plus tard le printemps prochain par la voie de St. Louis.

Alors, ne pouvant, n'ayant pas le temps d'envoyer des pouvoirs pour le remplacer là-bas, j'en obtiendrai de Rome.

J'ai grandement besoin des prières de Votre Grandeur; qu'elle veuille bien se ressouvenir de moi au saint autel.

Agréez, je vous prie, Monseigneur, les hommages des sentiments de respect, de vénération et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être...

† François Norbert
Archevêque d'Oregon City

● ○ ●

MM. les membres des Conseils centraux
de Paris et de Lyon
pour l'œuvre de la Propagation de la foi
APFP, F-110, F^o 12

Paris, ca30 août 1846

L'Oregon, maintenant érigé en province ecclésiastique, comprend huit diocèses gouvernés provisoirement par un archevêque et deux évêques.

1. Archevêché d'Oregon City : au sud, la Californie, à l'est la rivière de l'Ours et la chaîne des montagnes des Cascades, au nord la Colombie et à l'ouest l'océan Pacifique. L'étendue de ce territoire est de 100 lieues sur 60. Il renferme Oregon City, le fort George et celui d'Umpqua. Là se trouvent le collège, le couvent, avec deux résidences. Là

aussi se porte avec plus d'abondance la population américaine, qui a établi le siège du gouvernement local à Oregon City.

La population sauvage est formée par les tribus des Tlatsops, des Tlakémas [Clackamas], des gens de la chute, des Molelis, des gens de la plaine Twalaté, des Kalapouyas, des gens des autres plaines et de la rivière Toutomis, des Kilimouks et autres tribus inconnues sur la côte de l'océan.

Évêché de Nesqually : borné au sud par la Colombie, à l'est par la chaîne des Cascades, au nord par le détroit de Juan de Fuca, la pointe nord de l'île Whidbey et le mont Baker, à l'ouest par l'océan. L'étendue est de 60 à 70 lieues sur 50 à 60. On y trouve les forts Vancouver et Nesqually, l'établissement de ce nom est celui de Cowlitz.

On y rencontre les tribus des Cascades, les Kinsnos, les Tchinouks, les Cowlitz, les Tlikatates, les Chekilis, les Nesqualys, les Skajats, les Snéhomish, les Skékwamish, les Skokwamish, Les Tlalames et plusieurs autres.

Ces deux juridictions forment l'archevêché actuel d'Oregon City.

2. Évêché de Walla-Walla : borné au sud par la Californie, à l'est par le 119^e degré de longitude de Paris, au nord par le 47^e de latitude, et à l'ouest par les Montagnes Neigeuses, la rivière de l'Ours et la prolongation de la chaîne des Cascades. L'étendue est de 125 lieues à peu près en tous sens.

On y trouve le fort Walla-Walla ou des Nez-Percés. Il y a trois missions protestantes, une de méthodistes et deux de presbytériens. La population civilisée y est peu nombreuse jusqu'à présent.

On y trouve les tribus sauvages des Grandes Dalles, des Chutes, des Kayous, des Nez-Percés, des Wallawallas, des Eyakamas, celle du Rapide du Prêtre, et d'autres encore.

Évêché de Fort-Hall : borné au sud par la Californie, à l'est par les Montagnes Rocheuses, au nord par le 41^e degré de latitude, et à l'ouest par le 119^e de longitude de Paris. L'étendue est de 125 lieues à peu près en tous sens.

On y trouve le Fort-Hall, les Indiens Serpens, les Bonacks, les Corbeaux et plusieurs autres.

Évêché de Colville : borné au sud par le 47^e degré de latitude, à l'est par les Montagnes Rocheuses, au nord par le 50^e degré de latitude, et à l'ouest par la chaîne de montagnes qui le séparent de la côte et de la Nouvelle Calédonie, jusqu'au 123^e degré de longitude. L'étendue est de 175 lieues à peu près sur 75. Il comprend les forts Okanagan, Colville et Koutounais.

Il est habité par les Piscous, les Okanagans, les Chaudières, les tribus des lacs, les Koutonnais, les Têtes-Plates, les Pendants d'Oreilles, les Cœurs-d'Alêne, les Spokans et plusieurs autres.

Tel est le partage de l'évêque de Walla-Walla. Là se trouvent quatre missions des Pères jésuites.

3. Évêché de l'île Vancouver : indépendamment de l'île, il est borné au sud par le mont Baker, l'extrémité nord de l'île Whidbey et le milieu du détroit de Juan de Fuca, à l'est par les montagnes qui le séparent de la Nouvelle Calédonie, au nord par le 51^e degré 20 minutes. L'étendue est d'environ 75 lieues sur 70. On y trouve les forts Victoria et Langley. De nombreuses tribus l'habitent, parmi lesquelles les Kawhitchins, les Yougoltas et une quantité d'autres.

Évêché de l'île de la Princesse-Charlotte : borné au sud par le 51^e degré 20 minutes de latitude, à l'est par la chaîne de montagnes qui le séparent de la Nouvelle Calédonie, au nord par les possessions russes et anglaises, et à l'ouest par l'océan Pacifique, comme le précédent. L'étendue est d'environ 80 lieues sur 60. Il comprend un grand nombre

d'îles, les forts Simpson et McLoughlin et une population indigène très nombreuse, mais encore inconnue, sous tout autre rapport.

Évêché de la Nouvelle Calédonie : borné au sud par le 50^e degré de latitude, jusqu'au 123^e de longitude, et par la chaîne des montagnes, jusqu'au mont Baker, à l'est par les Montagnes Rocheuses, au nord par les possessions anglaises, et à l'ouest par la chaîne de montagnes qui le séparent de la côte. L'étendue est d'environ 145 lieues sur 150. Il comprend les forts James, Fraser, George, Alexandria et Thompson. La population est inconnue.

Des chapelles ont été bâties : une église en brique de 90 pieds sur 40 a été commencée au Wallamet; une autre chapelle à cinq milles plus loin; une à Oregon City de 60 pieds sur 30, avec un presbytère; une à Vancouver, une au Cowlitz; une petite sur l'île de Whidbey; deux petites dans la Nouvelle Calédonie, et quatre aux Montagnes Rocheuses. Notre collège a 60 pieds sur 25, avec deux ailes. Au couvent de 60 pieds sur 30 a été adjointe une maison de 80, avec une chapelle de 60 pieds sur 30 pour la communauté des Sœurs de Notre-Dame, à Saint-Paul. L'érection de ces bâtisses si nécessaires nous a entraînés dans de grands frais. Le bien à faire est immense, et nos ressources, vous le savez, si petites, vu les besoins, dans un territoire si étendu, qui demande des ouvriers nombreux et infatigables. Depuis notre départ, nous avons appris que plusieurs tribus de la côte et de l'intérieur attendent avec impatience le moment où nous pourrons leur procurer des missionnaires pour leur apprendre à servir le Grand Esprit. Ces mêmes lettres nous parlent avec étonnement de l'empressement des Américains à s'instruire des dogmes de notre sainte religion. Un bon nombre est rentré dans le sein de l'Église à Oregon City, qui

n'est desservi que par intervalles. La population américaine s'élève maintenant à 10 000 outre 2 000 Canadiens.

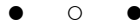
En quittant la France à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, j'emmène, il est vrai, neuf missionnaires, deux ouvriers menuisiers, cinq religieux de la Compagnie de Jésus, six religieuses de Notre-Dame de Namur, pour instruire les jeunes filles, dont le pensionnat obtient déjà des succès consolants, de même que notre collège. Mais ce renfort (malgré nos efforts, nous n'avons pu nous procurer des Frères des Écoles chrétiennes) est encore loin de répondre à toutes les urgences. Cependant avec leur concours, la pauvre mission de l'Oregon prospérera, les aveugles verront, les sourds entendront, les boiteux marcheront, les affligés seront consolés. Telles sont nos espérances, que j'appuie sur vos bontés et sur les prières des associés de la Propagation de la foi.

Au moment de quitter l'Europe et de me confier avec mes missionnaires à la merci des flots, pour porter à 6 000 lieues de la France, aux pauvres sauvages de l'Oregon, les paroles consolantes de la paix du Seigneur, la bonne nouvelle du salut, qu'il me soit permis, Messieurs, de vous faire agréer mes remerciements et toute ma gratitude, pour le concours que vous voulez bien prêter à mes travaux apostoliques. Non, le souvenir ne s'en effacera jamais de mon cœur, et nos pauvres néophytes, sur nos plages lointaines, prosternés aux pieds des autels, élèveront des mains suppliantes vers le trône de l'Éternel pour vous, Messieurs, et pour tous les pieux associés de la Propagation de la foi, qui par leurs prières et leurs aumônes, leur ouvrent en quelque sorte le royaume des cieux; car c'est aux prières ferventes de votre admirable association que nous devons les succès qui ont accompagné notre voyage.

Pressé par la reconnaissance la plus vive, nous prions Dieu par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ de verser l'abondance des bénédictions célestes sur tous les membres de votre sainte association, mais surtout sur les membres des Conseils centraux de Lyon et de Paris, qui se sacrifient avec un zèle si admirable à l'intérêt de notre sainte religion.

Agréez, Messieurs, l'expression de notre admiration, de la reconnaissance et de la vénération avec lesquelles j'ai l'honneur d'être...

† F. Norbert Blanchet
Archev. d'Oregon City



Explication de la carte
de l'Oregon

APFP, F-110, F° 13

[Paris, ca30 août 1846]

Comme on le voit par la carte ci-jointe, les différentes juridictions déterminées pour l'avenir seront bornées ainsi qu'il suit :

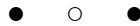
[Monseigneur Blanchet reprend ici ce qu'il a déjà écrit; voir les limites des huit diocèses et les tribus amérindiennes qui y vivent, APFP, F-110, F° 12. Mais la fin du texte diffère. Dans le paragraphe qui traite de l'évêché de la Nouvelle Calédonie, l'archevêque Blanchet ajoute :]

M. Demers a seulement évangélisé les Atnans et les Porteurs. Le reste de l'Amérique anglaise et russe renferme

également un certain nombre de tribus sauvages dont on ne connaît qu'imparfaitement les noms. Il serait inutile d'insister sur ce point.

Dans tout le territoire, les facilités de la prédication varient selon l'état et le caractère des tribus sauvages que l'on y rencontre, ou le chiffre de la population civilisée qui s'y trouve déjà. La partie la plus difficile à évangéliser sera la côte de la mer, en remontant vers les îles Vancouver et Princesse-Charlotte. Les sauvages de ces contrées ont, dit-on, des mœurs féroces. On prétend même qu'on y trouve des anthropophages.

Quoi qu'il en soit, il faut bien remarquer ici qu'en proposant la détermination en principe d'un assez grand nombre de sièges épiscopaux à établir dans l'Oregon, j'ai voulu uniquement préparer l'avenir, sans anticiper sur les événements. Trois sièges effectifs suffisent aujourd'hui.



À Sa Grandeur
Mgr P.F. Turgeon
Évêque de Sidyme
Et coadjuteur de Québec
AAQ, 36 CN, C.A., vol. II : 136

Missions étrangères, Paris, 31 août 1846

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Grandeur que le Saint-Siège a mis le dernier sceau aux actes de la Sacrée Congrégation. Je le dis en m'humiliant devant Dieu, à la vue de ma faiblesse. J'ai été chargé d'un nouveau fardeau : l'Oregon est province ecclésiastique depuis le 24 juillet dernier. Mgr A.M. Blanchet et Mgr M. Demers ont leurs bulles suivant la

demande du Mémoire. Je me réjouis pour les peuples et me chagrine pour ma part. Puisse nous marcher toujours sur les traces des illustrissimes évêques qui régissent et gouvernent le diocèse de Québec avec tant de sagesse! Aidez-nous par vos prières, Monseigneur.

Je recommande mes suffragants à l'association de Québec et de Montréal, aux aumônes des fidèles. Je déclare en confiance que mon diocèse est en dette de 7 644,7,1 £ – près de 200 000 fr. C'est incompréhensible. Je fais négocier. Heureux si on me laisse cinq à six ans à payer. En payant 25 000 francs, il me faudra sept ans. Cela me gêne dans mes opérations; je ne puis presque rien emporter. Le gouvernement français me donne douze passages. Je paie 1 800 fr. par tête pour les autres. Le bâtiment partira du Havre à la fin de septembre et nous transportera à l'Oregon.

Si mes moyens le permettent, j'emmènerai 8 à 10 sujets, dont cinq à six prêtres; huit religieuses, quatre Frères. De plus, quelques Pères jésuites. 25 à 30 personnes. Mais peu d'ornements, etc., faute d'argent. J'avais 20 000 francs ramassés dans mes courses, je les ai donnés à la Baie d'Hudson.

Je n'ai pas le temps d'en dire davantage, l'heure arrive. N'oubliez jamais, je vous prie, Monseigneur, de prier pour tout l'Oregon, mais en particulier pour moi. Je m'estimerai heureux d'être le dernier. Ma démission ne tardera pas. Je laisserai la charge à un autre. Veuillez bien offrir à Sa Grandeur monseigneur l'archevêque toute la ferveur de ma vénération, ainsi que les hommages de mon respect, de mon attachement. Le siège de Québec, c'est mon but! Mille et mille remerciements à MM. Les membres du Conseil central de Québec. L'Oregon lui doit ce qu'il est. Monseigneur, l'Oregon est la fille du diocèse de Québec. Québec est sa mère, elle n'abandonnera pas sa fille.

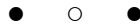
Agréez, je vous prie, Monseigneur, l'expression de mes sentiments de respect, de vénération et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur de me souscrire...

† F. Norbert
Archevêque d'Oregon City

P.-S. Le cher et bon M. Cazeau, permettez, Monseigneur, qu'il trouve ici un souvenir de ma part pour sa bonté et ses travaux sur l'Oregon. Permettez que messieurs du séminaire reçoivent aussi mes respects, et mon attachement. De même à messieurs les V.G.; messieurs les chapelains, les communautés, etc.

Pardon pour l'écriture à la hâte, sans revoir.

Monseigneur de Walla-Walla dira quelque [mots] sur le voyage d'Allemagne.



À Messieurs les membres
des Conseils centraux
de Lyon et de Paris
APFP, F-110, F^o 18

Missions étrangères, Paris, 3 septembre 1846

Messieurs,

En vous annonçant dernièrement la nomination officielle de mes seigneurs les évêques Blanchet et Demers aux sièges de Walla-Walla et de l'île de Vancouver, j'avais l'honneur de vous faire remarquer combien il serait important qu'ils allassent prendre possession de leur siège aussitôt que possible. Pour engager les Conseils à leur en fournir les moyens, je ne référerai pas aux raisons expliquées dans ma

lettre du mois de juin dernier, mais j'ajouterai aujourd'hui que si les Conseils jugeaient à propos de leur refuser aucune allocation cette année, il s'en suivrait que ces évêques resteraient sans ressources jusqu'au printemps de 1848. En voici la raison : c'est que le montant de l'allocation qui pourra leur être accordé l'année prochaine ne leur sera communiqué qu'en avril 1848, par le bâtiment de la Compagnie de la Baie d'Hudson, laissant Londres en octobre 1847. Il en sera de même de l'allocation, si on leur en fait une : elle devra durer jusqu'à la même date, avril 1848, vu qu'il n'est pas à propos d'entreprendre des dépenses avant de connaître le montant des ressources accordées.

Agréez de nouveau, je vous prie, mes vœux bien ardents pour le succès de l'œuvre sainte que vous dirigez avec tant de zèle et de persévérance.

Recevez l'assurance de notre coopération et de notre considération bien distinguée.

† F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

M. le secrétaire
de l'œuvre de la Propagation de la foi
à Paris

APFP, F-110, F^o 19

Missions étrangères, Paris, 16 septembre 1846

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que M. l'abbé Auger est nommé procureur des trois évêques de l'Oregon, et qu'en cette qualité il est autorisé à recevoir pour ma mission et

pour celles de mes vénérables collègues, les fonds que les
Conseils de Paris et de Lyon auront la charité de nous al-
louer chaque année, à l'avenir.

† F. Norbert Blanchet
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

M. Choiselat, secrétaire
Paris
APFP, F-110, F^o 20

Missions étrangères, 16 septembre 1846

Monsieur,

Ayant fait tirer une copie de la lettre de mon grand vi-
caire, maintenant Mgr Demers, et ayant fait repasser un peu
d'encre pour la rendre plus lisible, j'ai l'honneur de vous la
renvoyer, en vous offrant mes bons remerciements pour la
bonté que vous avez eue de me la prêter. Je suis très occupé
par les préparations du départ. J'aurai l'honneur d'écrire
aux Conseils de Paris et de Lyon avant mon départ.

Veillez bien recevoir la nouvelle assurance de la respec-
tueuse considération avec laquelle je suis avec gratitude...

F. Norbert Blanchet
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

M. Choiselat, trésorier
de l'œuvre
et du Conseil de Paris
APFP, F-110, F° 22

Missions étrangères à Paris
Rue du Bac, 23 septembre 1846

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser une notice générale sur les missions de l'Oregon. Veuillez bien la faire passer aux Conseils centraux de Paris et de Lyon. Puisse-t-elle mériter leur attention! C'est un bien faible tribut de notre reconnaissance.

Mes missionnaires arrivent à Paris, le départ était fixé au 10 d'octobre sur *La Gironde*, à Brest; mais hélas! il me faut maintenant choisir un autre bâtiment. Ce délai va être dispendieux.

Je donnerai les noms des missionnaires au moment du départ. Pour le présent, veuillez bien agréer l'expression des sentiments de reconnaissance que j'éprouve en considérant les faveurs des Conseils et les facilités extraordinaires que vous m'avez accordées en particulier.

F. Norbert Blanchet
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

M. Lambert, vice-président
du Conseil central de Paris
APFP, F-110, F^o 23

Missions étrangères, Paris, 24 septembre 1846

Monsieur,

Je profite d'un moment de délai, pour accuser réception de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 9 du courant, laquelle m'informe que les Conseils centraux de Lyon et de Paris, administrateurs de l'œuvre de la Propagation de la foi, ont alloué une somme de 44 000 # au vicariat apostolique de l'Oregon, avec l'espérance d'un supplément qui la porterait au chiffre de 54 000 #, si la recette de l'œuvre ne diminue pas au-dessous de celle de l'année dernière.

Je rends grâces au ciel d'avoir inspiré aux Conseils de nous faire une si belle allocation. Je prie les Conseils de vouloir bien agréer nos remerciements sincères et de nous croire très reconnaissant de cette nouvelle faveur, et des efforts qu'ils ont faits, par l'intérêt qu'ils nous portent pour répondre à nos besoins et à nos vœux. Quoique l'allocation soit bien au-dessous des frais qu'exigeait une colonie de missionnaires par un trajet de 6 000 lieues, l'achat des articles de nécessité, le trajet des missionnaires d'un pays à l'autre, les frais de pension à Paris, le soutien du couvent, du collège, des orphelins et des missionnaires à l'Oregon, nous n'apprécions pas moins ce que la divine Providence nous fait passer par vos mains.

Je prends la liberté d'adresser aux Conseils centraux de Paris et de Lyon un aperçu rapide de l'état de la mission de l'Oregon. Puisse-t-il être de quelque intérêt, et leur être agréable! Ce sont mes vœux.

Le moindre supplément que les Conseils daigneraient accorder à mes vénérables suffragants leur serait très précieux pour acheter leur trousseau, passer à l'Oregon, aller prendre possession de leur territoire, et s'y faire bâtir une petite maison. Nous osons réclamer avant notre départ toute la bienveillance des Conseils en [leur] faveur.

Par la lecture de la lettre de mon grand vicaire (Mgr Demers), que M. le trésorier du Conseil de Paris a eu la bonté de me communiquer, je me suis convaincu qu'environ la moitié (100 000 #) de la fameuse traite reçue dernièrement de l'Oregon, a été contractée en faveur des Sœurs, telle que l'érection d'une seconde maison de 80 pieds, une chapelle de 60 sur 30, 24 pieds de hauteur, frais de clôture, de jardin, de petite bâtisse et autres frais faits pour achever la première maison. Que la chapelle, le presbytère d'Oregon City, ayant coûté près de 50 000 #, le reste vient des frais faits pour l'église de brique à Saint-Paul, la vieille chapelle tombant en ruine. Il est bien difficile de refuser les religieuses qui demandent des choses pressantes.

Je crois devoir vous informer que c'est avec peine que j'ai réussi à obtenir de la Compagnie de la Baie d'Hudson un délai pour l'acquit de la traite de 7 644,7,1 £ sterling. Mais j'ai enfin obtenu de ne payer que 1 000 £ sterling par an, avec l'intérêt du 5 % pour le reste.

Nous nous gênerons pour prendre chaque année cette somme sur l'allocation que les Conseils daigneront nous accorder.

J'ai le chagrin de vous annoncer que le bâtiment qui devait me transporter à l'Oregon ne peut plus me recevoir à son bord, et que je suis maintenant obligé de chercher un autre navire. Ce contretemps (Dieu soit béni de tout!) va nous causer de grands frais, vu que mes missionnaires sont

rendus à Paris; j'aurai l'honneur d'en donner les noms aux Conseils avant mon départ.

Il ne me reste plus qu'à vous prier de mettre cette lettre sous les yeux des Conseils, en les priant d'agréer de nouveau l'assurance de notre estime, de notre reconnaissance et de la respectueuse vénération avec lesquelles j'ai l'honneur d'être...

F. Norbert Blanchet
Archevêque d'Oregon City
Primat de l'Oregon

● ○ ●

Au très révérend Père général
de la Compagnie de Jésus
à Rome

ARSJ, M. Sax, I, V, 10

Paris, Missions étrangères, 7 octobre 1846

Mon très révérend Père,

J'ai reçu votre première lettre longtemps après sa date, à mon retour d'Allemagne; je priai alors le R.P. Provincial à Paris de vous informer du départ d'un bâtiment, à la fin de septembre, pour l'Oregon : ce vaisseau nous a manqué et nous en cherchons un autre.

J'ai reçu aussi dernièrement votre faveur apportée par les révérends Pères italiens destinés pour l'Oregon; je me félicite d'être accompagné par eux. Je vous remercie de m'avoir appris que M. Demers avait été investi des pouvoirs dont je l'avais chargé, comme grand vicaire et administrateur du vicariat apostolique. Le bon et R.P. DeVos m'ayant paru agir consciencieusement, ce n'est pas ce qui m'a peiné, mais

bien parce qu'il n'a point consulté mon grand vicaire, dans cette circonstance et dans celle du dérangement des lignes du terrain accordé.

Il m'a été pénible de recevoir des lignes qui demandaient à tenir à une distance respectueuse de l'établissement des Pères un homme en qui j'avais mis ma confiance. Des imprudences de la part d'un autre membre, devant le public, n'ont pas été propres à entretenir l'harmonie si nécessaire pour opérer le bien. J'espère que ma présence remédiera à ce mal; d'ailleurs je suis admirateur du zèle apostolique des RR. PP. de l'Oregon. Le nombre de deux Pères est bien faible pour la mission.

Je vous prie de nous recommander à Dieu pendant le long trajet de six mois par mer que nous allons entreprendre; je me recommande, moi, mes suffragants, mes missionnaires et tous les peuples confiés à nos soins, à vos prières et à celles de vos RR. PP. J'espère qu'avec de l'union le bien se fera.

Veillez bien, je vous prie, agréer les sentiments de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

F. Norbert, archevêque
d'Oregon City

● ○ ●

À Sa Grandeur
Monseigneur de Montréal
[Ignace Bourget]
ACAM, 195.124; 846-5

Anvers, 8 novembre 1846

Monseigneur,

En apprenant hier votre arrivée à Paris, je n'ai pas osé me mettre en route pour aller voir V.G., dans la crainte de la trouver partie pour Rome. Je n'ose assurer que je pourrai me procurer ce bonheur, à cause des circonstances où je me trouve. Mon absence de la Belgique dans ce moment me ferait tort. V.G. voudra bien m'écrire quelques lignes et me donner des nouvelles de mon très cher frère, l'évêque de Walla-Walla.

J'ai appris d'une manière indirecte qu'il a été sacré, je n'en sais pas davantage. Je recevrai sans doute quelque lettre de ce tendre et cher seigneur.

Vous êtes surpris, Monseigneur, de me trouver encore ici. J'en suis surpris moi-même. Le départ au 10 octobre a manqué. Depuis lors, le directeur de la Société de l'Océanie m'a tellement amusé et traîné, que je lui [ai] écrit hier que faute d'une assurance d'un départ avec les conditions, le 16 du courant, j'avais fini avec lui et que je profiterais d'une occasion à Anvers. Nous serons 22 personnes pour l'Oregon. J'en refuse d'autres, faute de ressources pour payer les passages de 1 800 à 2 000 francs.

Le procureur de la province de l'Oregon est le très révérend Père Theiner, de l'Oratoire, à Rome. C'est un homme savant et influent.

C'est à l'hôtel de M. Bouisse, place d'Ara Coeli que j'ai logé à Rome pour 100 francs par mois. On trouve dans la

maison une chapelle intérieure, et l'église Saint-Venance à quelques pas. Je prie V.G., en passant à Marseille, de vouloir bien renouveler ma demande pour des Pères oblats, et de mettre aux pieds du très Saint-Père les hommages de ma profonde vénération et de celle de toute l'Église d'Oregon, en le priant de nous bénir tous.

J'aimerais à savoir quelles sont les espérances de Mgr de Walla-Walla quant au nombre de prêtres du Canada, quant à son départ et aux ressources qu'il aura avant son départ, Lyon n'ayant encore rien déterminé à son égard.

Je vous prie, Monseigneur, de recevoir mes vœux et mes souhaits pour un heureux voyage avec accomplissement de ses désirs pour le bonheur de son diocèse. Les vœux de V.G., je l'espère, ne s'étendront pas jusqu'à désirer une résiliation, votre diocèse ayant encore besoin de garder son premier pasteur.

Agréez, Monseigneur, les sentiments de respect, d'attachement et de vénération, en demandant le secours de vos prières, avec lesquels je suis...

† F. Norbert
Archev. d'Oregon City



M. Moreau⁹⁷
Supérieur de Sainte-Croix
Au Mans
ASCR

Paris, Missions étrangères, 23 novembre 1846

Monsieur le supérieur,

Plût à Dieu que j'eusse eu le temps d'aller vous faire moi-même la demande de quelques-uns de vos bons Frères, je n'aurais pas été refusé, dans la personne de M. l'abbé Auger, mon procureur. Depuis lors, je n'ai pu en trouver ailleurs. J'ai la douleur de partir pour l'Oregon sans avoir de Frères pour mettre à la tête de l'instruction des garçons. Les protestants s'en réjouiront bien. Les filles auront 13 Sœurs et les garçons n'auront personne pour leur donner l'instruction religieuse. Cependant, sans cela, je n'ai point de bien réel à espérer pour la génération présente.

J'ai de nouveau recours à votre zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Daignez écouter la voix des enfants de l'Oregon qui vous demandent des Frères. Le bien à faire parmi les catholiques et parmi les protestants est immense. Il s'agit de nous emparer de ce puissant levier; vous pourrez nous aider en accordant ma demande, sinon pour cette année, du moins pour l'année prochaine. Il me faudrait des Frères qui sussent les métiers les plus utiles. Sans cela, nos missions seront toujours en souffrance. Ainsi, Frères pour les écoles et pour l'industrie : voilà ce que nous demandons à grands cris pour l'Oregon. Veuillez bien voir comment vous pourrez me venir en aide, et combien de Frères vous pourriez me laisser avoir l'an prochain. Ils seront à la charge de la mission. J'ai ici (à Paris) un excellent jeune qui s'offre à venir, comme maçon, en Oregon. J'aime-

rais qu'il se rendît habile dans plusieurs branches de métiers. Son désir est de se consacrer au service des missions. Si vous pouviez le recevoir dans votre établissement, comme novice, il pourrait par la suite être envoyé dans l'Oregon. On me donne sur son compte le meilleur caractère. S'il entrait au nombre de vos enfants pour l'Oregon, il désire savoir ce qu'il doit porter avec lui. Il a 23 ans.

J'attendrai votre réponse avec hâte et anxiété par la prochaine poste. Je prie le Seigneur de la rendre favorable et consolante au milieu des tribulations qui sont venues sur moi depuis quelque temps.

Je partirai de Brest du 15 au 20 du mois prochain, accompagné de 10 ecclésiastiques, de 7 religieuses, de 4 autres personnes. Si la réponse est favorable, vous voudrez bien me dire ce que nous devrions leur préparer et leur fournir là-bas, et à quelles conditions nous pourrions les posséder, ces bons Frères.

Je vous prie de recevoir l'assurance de la respectueuse considération avec laquelle je suis...

† F. Norbert Blanchet
Archev. de l'Oregon

● ○ ●

M. Moreau
Recteur de Sainte-Croix
ASCR

Paris, Missions étrangères, 1^{er} décembre 1846

Monsieur le recteur,

Je suis arrivé hier sans accident et bien dédommagé de la petite fatigue du voyage par la consolante promesse que

vous m'avez accordée de me laisser avoir trois Frères, dont deux de France et l'autre d'Amérique, pour mon cher petit collègue. Que de bien ils feront en formant les cœurs de nos pauvres petits sauvages! Quel heureux avenir pour le pays! J'aurai des écoles pour les garçons et pour les filles. Ces deux classes d'enfants avanceront donc également dans la vertu. Et le pays vous devra la moitié de ce bienfait. Dieu soit béni et loué! Mais mon postulant de Paris a réfléchi : il a sa mère à soutenir, il ne peut partir pour toujours, il lui faut gagner des gages, etc. J'y ai renoncé.

Le bâtiment de M. Marziou va arriver au Havre dans peu de jours; après avoir déchargé sa cargaison, il recevra notre bagage pour se rendre à Brest où il a une cargaison à prendre. Il sera à propos d'envoyer les effets des Frères au plus tôt. J'ai oublié de demander ce que vous exigez et demandez pour le départ. Les frais de passage et du départ sont grands, cependant, dites s'il y aura quelque chose à donner à la maison mère.

Un vaste champ est ouvert à vos chers enfants; vous aurez un jour à pourvoir les trois évêques de vos chers enfants. Plus vous en donnerez, plus le ciel vous le rendra. Il en sera de même de vos Pères. Le Français aime les grands œuvres, les plus pénibles lui plaisent davantage. Quand on saura ce que vous avez accepté, on tournera sur vous des regards de tous côtés. J'ai commencé à lire les Constitutions. Je suis édifié.

Allons, mon révérend Père, aidez-nous à faire tout le bien possible et à conquérir tout un vaste pays à notre divin Sauveur, Jésus-Christ. Préparez des Pères et des Frères pour l'automne de 1847. M. Marziou leur donnera passage. Je vous recommande la mission de Mgr Demers, des anthropophages des îles Vancouver et Princesse-Charlotte et dépendances. *Per viscera misericordiae Dei*, etc.

Vos prières pour moi, de concert avec vos Pères, etc. Je suis bien respectueusement, monsieur le recteur...

† F.N. Blanchet
Arch., etc.

● ○ ●

M. Moreau
Recteur des prêtres
de Notre-Dame de Sainte-Croix
Au Mans
ASCR

[Namur,] 15 décembre 1846

Monsieur,

Si mes ressources le permettaient, je demanderais tout de suite deux Pères et quatre Frères. Les Pères ouvriraient la mission de Whitby, baie Puget, et les Frères seraient occupés au collège; un des Pères les visiterait de temps à autres. Mais ayant tout à payer pour le passage (1 600 francs par personne), 200 à 300 francs à donner pour des outils, et 300 pour le vestiaire, je ne saurais suffire à tout. Si les 300 servaient à payer les habits destinés aux Frères et aux Pères de l'Oregon, ça pourrait aller.

Je consens à prendre quatre Frères et un Père, s'il y a place à bord; et à dépenser 200 à 300 francs pour ustensiles, etc. Voyez pourvoir à cela et à ne pas exiger bien strictement les 300 de vestiaire, à moins que ce soit pour habiller les missionnaires Frères et Pères.

La lecture de vos Constitutions, quoique parcourue à la hâte, m'a plu. Mais je n'y vois rien quant aux rapports et à la soumission à l'épiscopat. Les RR. PP. oblats de Marseille

sont tout à la disposition de l'évêque. Le bon esprit qui règne dans vos constitutions me fait croire qu'il en sera de même de votre ordre. Veuillez me dire un mot là-dessus – et me croire avec une respectueuse considération...

† F.N. Blanchet
Arch., etc.

● ○ ●

À M. Moreau
Recteur du Mans
ASCR

Missions étrangères, Paris, 24 décembre 1846
Rue du Bac, 120

Cher monsieur,

J'ai reçu toutes vos lettres et la dernière, du 22, à mon arrivée de Belgique à Paris. Je remercie le Seigneur de ce qu'il vous inspire pour l'Oregon. Sous la juridiction de l'évêque, en n'entreprenant rien sans s'entendre avec lui, votre congrégation sera le soutien de la religion dans l'Oregon. Je désire vous établir pour et parmi les sauvages de la baie Puget, à l'extrême nord du diocèse de Nesqualy, parmi les nombreuses tribus de sauvages de ces parages; elles demandent des prêtres depuis 1839. Mais hélas! vos désirs et les miens ne peuvent s'accomplir, des obstacles s'y opposent, du moins par le présent départ.

M. Marziou me dit qu'il ne peut recevoir que 23 personnes; qu'il n'y a de places que pour ce nombre. En mettant de côté un jeune clerc, non tonsuré, nous sommes 15; trois Frères du Mans feront 18, et les Pères et Frères jésuites

font 23. Voilà où nous en sommes; toujours des obstacles au bien à faire. Pourtant je désire bien emmener le quatrième Frère, quand il – lui ou un autre – devrait coucher sur une table ou dans un hamac : il serait si utile à la mission. Mais quel sacrifice pour ces bons Frères de partir sans un de leurs Pères! Que faire contre l'impossible? Jugez, décidez. Le Père ne pourrait-il pas passer par les États-Unis, et de là à l'Oregon? Quoi qu'il en soit, tenez prêts les trois Frères, s'ils peuvent se résoudre à partir seuls pour un temps. Ils seront, comme nous, sujets à des privations, à des sacrifices, car la mission fait tant de sacrifices pour le départ qu'elle s'en ressentira là-bas. Je vous en préviens; cependant, nous ne manquerons pas du nécessaire, je l'espère; notre Père qui est au ciel sera touché de nos sacrifices; il aura égard à nos besoins; ou nous mériterons.

Je vais travailler et voir si l'on peut emmener le quatrième Frère, et le Père même, quoique cela me paraisse impossible. Tenez donc prêt le quatrième Frère, en cas de succès. Soit de Paris, soit du Havre, j'écrirai pour vous faire savoir le résultat.

Il suffit que les Frères partent du Mans le 2 janvier pour Rennes et Brest, par la diligence, avec leurs malles, en tâchant de diminuer les frais autant que possible. Il suffit qu'ils soient rendus à Brest pour le 4 ou le 5. Ils trouveront place dans un hospice, sans que je sache où; avec nous si nous sommes rendus avant eux.

Pour nous, nous laisserons Paris lundi ou mardi; Le Havre, le 2 janvier par le bateau à vapeur; nous espérons atteindre Brest le 3 ou le 4. Priez pour que les obstacles s'aplanissent. Depuis trois mois, ç'a toujours été de même.

Je vais préparer l'envoi des documents; vous pouvez vous reposer sur le R.P. Theiner; c'est un Père influent auprès

des cardinaux; il a entrée et accès partout au Vatican. C'est un savant, un auteur illustre.

Les argents seront déposés suivant votre demande. Mais les instruments aratoires, ou lits, etc., dont vous m'avez parlé, je suis prêt à sacrifier 200 à 300 francs pour ces objets; voyez où acheter ces choses. Au Havre ou à Brest. C'est aux Frères à acheter ces choses, je rembourserai.

En priant le Seigneur de bénir votre sainte famille, je vous prie de recevoir l'assurance de mon estime, de mon attachement avec lesquels je suis...

† F. Norbert Blanchet
Arch., etc.

● ○ ●

Liste de missionnaires pressentis pour l'Oregon
OHS, Mss 322, R-488

[1846]

1. M. J.B. Pretot, âge 27 ans, minoré. Humanités au diocèse de Besançon, 3½ ans de théologie au séminaire de Versailles, 10 mois au séminaire de Stanislas. Voir certificats de son curé, de M. le supérieur de Versailles, etc. Le recevoir, faire entrer dans les ordres. Demeurer chez M. le curé de Cléry, près Magny, dép. Seine et Oise.

2. M. Marmillot, de Savoie, non tonsuré, âge 23, 1½ de théologie à Versailles. Humanités en Savoie. À recevoir quand être prêtre, etc. Si bons témoignages.

3. M. Terrail, prêtre curé de Faverolles, âge 45 ans. Avoir demandé trois fois. Lui avoir répondu, attendre réponse. Attendre (voir) les témoignages de son évêque, Mgr Olivier⁹⁸.

4. M. Cauvin, prêtre depuis quatre ans. Du séminaire Stanislas. Fort douteux. Pas vu renseignements.

5. M. Simonet, de Saint-Sulpice. Rien vu.

6. M. Clément Guihomat, tonsuré, 22 ans. Humanités à Saint-Malo. M. Merré, directeur. Deux ans de théologie au séminaire du Saint-Esprit et à la maison du Saint-Cœur de Marie, à La Neuville près Amiens. Demeure à Saint-Briac, près Saint-Malo, Ille-et-Vilaine, diocèse de Rennes.

7. M. François Pourrière, 25 ans, minoré, humanités à Aix-en-Provence, 4 ans théologie à Angoulême. Maison de pension à Paris (M. Decant, rue des Bourguignons), professeur à Montrouge. M. Valette⁹⁹, supérieur du séminaire d'Angoulême.

8. M. Mesfié, 23 ans, diocèse de Carcassonne (Aude), demeure au collège Stanislas.

9. M. l'abbé Cloteaux, 30 ans, tonsuré, 15 mois théologie. S'adresser au Mgr, Paris, économe du séminaire de Versailles.

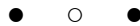
10. M. l'abbé Delabrègue, 32 ans, minoré, 4 ans de théologie. Prendre des renseignements auprès de M. le curé de Saint-Roch et de M. le vicaire général.

11. S'adresser aux Frères du diocèse de Mans. Mgr Bouvier¹⁰⁰.

12. M. Normand, du diocèse de Soissons, séminaire de Soissons et de Châlon. Collège Stanislas.

13. M. Goulmet, du diocèse d'Angoulême. Séminaire d'Angoulême et de Meaux. Trois ans de théologie, tonsuré. Collège Stanislas.

14. M. Klain, du diocèse de Troyes. Séminaire de Versailles (petit et grand). Connu de M. Pretot. Tonsuré. Collège Stanislas¹⁰¹.



Liste des missionnaires reçus

OHS, Mss 322, R-488

[1846]

1. M. LeBas, à Fribourg, en Suisse.
2. M. Patrick McCormick, prêtre irlandais de Rome.
Avoir mandé son retour, etc. Le placer.
3. M. J.B. Pretot, minoré. À faire entrer dans les ordres.
4. M. Delevaud, sous-diacre à faire avancer. Avoir soin
de lui, etc.
5. M. Veyret, minoré, deux ans de théologie. À Lyon.
6. M. Delorme, tonsuré, un an de théologie. À Lyon.
7. M. Jayol, tonsuré, un an de théologie. À Lyon.
8. M. Lemonnier¹⁰², vicaire de la paroisse []. Pas décidé.

● ○ ●

À M. Moreau
Recteur du Mans
ASCR

Paris, Missions étrangères, 2 janvier 1847

Monsieur le supérieur,

Vos honorées lettres du 30 décembre, reçues hier, prouvent la droiture de votre cœur. J'ai voulu y répondre tout de suite, mais il n'y avait pas de poste. Après avoir lu vos lettres, j'ai réfléchi sur l'état et les besoins des deux diocèses. J'ai un personnel suffisant pour mon séminaire et mon collège que je puis surveiller, parce que j'aurai les professeurs sous les yeux. Mais il n'en est pas de même de la mission des sauvages de la baie Puget, qui demande des

hommes solides et éprouvés, et je ne puis guère trouver de succès que parmi les religieux. Ainsi, si au lieu de me donner un seul Père, vous m'en donniez deux pour les sauvages avec deux Frères, ce serait venir à mon secours d'une manière très opportune et très efficace. Il est vrai que vos Pères, au lieu d'être à la tête de l'enseignement, seraient employés à un ministère très actif. Mais en cela je n'ai en vue que la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de la mission. Lorsqu'il s'agit d'aussi grands intérêts, je ne doute pas que vous ne soyez de mon avis, et que vous ne m'accordiez les Pères que je vous demande. Le sort des sauvages étant entre vos mains, j'attendrai votre réponse avec anxiété.

Il faut dire que si elle est favorable, selon M. Marziou, il y aura place pour deux de plus en se gênant bien. On écrit du Havre que le navire ne quittera le port que lundi [4 janvier 1847] et peut-être plus tard.

Nous avons obtenu de la Compagnie des Messageries générales une diminution de 10 [] par place dans l'intérieur et la rotonde, de Paris à Brest, et du Havre ou du Mans à Brest, à proportion.

Maintenant, dans la circonstance actuelle, si votre décision est telle que je la sollicite, il vous reste à voir ce que vous devez faire par rapport au Père et aux Frères qui sont en route, si vous jugez à propos de les faire revenir au Mans, vu que nous serons peut-être encore quinze jours avant de nous embarquer.

Vos constitutions et tous les autres papiers sont entre mes mains, n'ayant pu profiter de l'envoi du 27 décembre dernier par l'Ambassade de France. Ayant réfléchi que le P. Theiner trouverait désagréable que je lui envoyasse de l'ouvrage, pendant qu'il en est déjà accablé, j'ai cru retarder l'envoi de vos papiers jusqu'à ce que son bon plaisir me soit

connu. En attendant pour vous les renvoyer ou les laisser entre les mains de M. Voisin¹⁰³, directeur aux Missions étrangères, comme vous le préférez. J'ai été trop occupé jusqu'à présent pour penser à l'approbation que vous m'avez demandée.

Il n'y a encore point eu d'argent d'envoyé.

Agréez l'assurance de la considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

† F. Norbert Blanchet
Arch. d'Oregon City

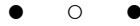
● ○ ●

Au Séminaire de Saint-Irénée
Francheville (Rhône)
ASSF

[Paris, 2 janvier 1847]

L'appel de Mgr Blanchet, évêque d'Oregon, obtint le même succès. Ce prélat parcourait l'Europe en 1846. Dans une lettre adressée de Paris, le 2 janvier 1847, à M. Cattet, qui se distinguait par son zèle pour les intérêts religieux de l'Oregon, le prélat disait : « Veuillez bien offrir mes respectueux souvenirs à MM. les supérieurs du grand séminaire, en les priant de me trouver encore quelques bons sujets pour envoyer à la Propagande, où j'ai deux places pour l'Oregon. »

Le séminaire Saint-Irénée avait en effet fourni déjà trois missionnaires à Mgr Blanchet, au mois d'août 1846 : MM. Veyret¹⁰⁴, de Saint-Pierre-de-Bœuf, sous-diacre; Jayol, de Saint-Georges Hauteville, minoré; Delorme, de Thurins, tonsuré.



M. le président du Conseil
d'administration pour l'œuvre
de la Propagation de la foi
Paris

APFP, F-110, F^o 28

Paris, Missions étrangères, 2 janvier 1847

Monsieur le président,

Quiconque ne connaît pas ce que j'ai rencontré d'obstacles depuis trois mois, pour obtenir un départ pour l'Oregon doit être étrangement surpris de me voir encore en Europe. Elle cessera bientôt cette surprise, en apprenant les quelques détails qui suivent.

M. Marziou, directeur général de la Société de l'Océanie, fut chargé, dès le mois de juin, de me trouver un navire. Nous attendant à partir à la fin de septembre, la chose devint impossible, nous ne pûmes prendre place à bord du navire qui s'attendait à nous recevoir.

Trois autres navires me furent offerts en Belgique; ils étaient petits et n'offraient pas les garanties qu'exige un voyage de six à sept mois sur mer.

La Société de l'Océanie désirait toujours remplir envers nous le but de sa formation, et M. Marziou chercha longtemps et avec activité le moyen de parvenir à sa fin, mais sans y réussir.

Enfin, il y a près d'un mois, un bâtiment fut acheté à Bordeaux; il mit trois semaines pour passer de cette ville au Havre. Trois jours après, il fut livré à la Société de l'Océanie. Dès ce moment, on travaille avec activité à préparer ce qui y manque. Je m'attendais qu'il quitterait Le

Havre pour Brest avant le 1^{er} jour de l'An [1847], et j'apprends aujourd'hui qu'il ne sera prêt, peut-être, qu'au milieu ou à la fin de la semaine. Ne sachant donc quand il partira du Havre, ni quand il arrivera à Brest pour y achever son chargement, nous ignorons quel jour nous pourrions nous embarquer pour la haute mer. Dans cette incertitude, ne pouvant se mettre en route pour Brest que lorsque le navire y sera rendu, demeurant en pension, et les prix deviennent considérables. Sept religieuses de Notre-Dame de Namur sont arrivées à Paris le 22 décembre dernier, parce qu'il s'agissait de s'embarquer bien vite. Six missionnaires sont au Havre depuis le 15 octobre, après avoir passé un mois à Paris où se trouvent encore six jésuites et deux autres prêtres avec moi.

Voilà ce que nous avons éprouvé de peines et de retards, et où nous en sommes, sans pouvoir assurer quel jour nous partirons.

Avec tout l'intérêt que vous portez aux missionnaires, je ne doute pas que vous ne soyez sensible aux épreuves qui nous pressent. Il nous tarde de voler au secours de nos ouailles et de nos collaborateurs, d'aller remplir auprès des chrétiens et des pauvres sauvages les vœux ardents de la charité qui anime les Conseils de l'œuvre de la Propagation. Priez avec nous pour faire tomber les obstacles qui nous arrêtent, priez pendant les six mois que nous aurons à combattre contre les vents et les tempêtes. Nous en ferons autant de notre côté pour ceux qui nous envoient, par les moyens qu'ils nous procurent.

Je profite de la présente pour vous offrir tous mes vœux, au renouvellement de l'année, pour le succès de votre sainte œuvre. Agréez en même temps l'assurance de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

F. Norbert Blanchet
Arch. d'Oregon City

P.-S. Je donnerai les noms des missionnaires au moment du départ.

Prêts à partir, à Paris :

3 Pères jésuites; 3 Frères jésuites; 7 Sœurs de N.D. de Namur; 2 prêtres séculiers; 1 archevêque.

Au Havre :

5 prêtres séculiers, 2 sous-diacres, 1 tonsuré.

[Total :] 23

Dans peu de jours, je saurai si je puis avoir deux Pères et deux Frères de Sainte-Croix, du Mans.

● ○ ●

À Mgr Bourget

À Rome

ACAM, 195.124; 847-1

Paris, 5 janvier 1847

Très cher seigneur,

J'ai eu le plaisir de recevoir votre lettre du 18 décembre, laquelle m'apprend votre arrivée dans la ville sainte et les démarches faites par V.G. en faveur de mes chers et vénérables collègues. La besogne n'est pas toute faite. J'ai reçu des pouvoirs pour eux; mais on a oublié d'y joindre mes deux indults du 26 avril 1846. J'en envoie une copie au R.P. Theiner, le priant de les obtenir et de les envoyer à Montréal par le bateau à vapeur du 1^{er} février, s'il est possible.

Je prendrai toujours en bonne part les réflexions que vous m'adresserez dans l'intérêt de ma mission. Je saurai

apprécier celles que renferme votre lettre du 18 écoulé. Je vous offre mes remerciements, non seulement pour vos remarques, mais pour tout ce que V.G. a fait en faveur de l'Oregon, et tout dernièrement en faveur de mon cher frère l'évêque de Walla-Walla.

Pas encore de départ fixé : tout dépend de l'arrivée de notre navire à Brest, et il n'a pas encore quitté Le Havre! À peine pourra-t-on partir le 20 janvier. Ce sera près de quatre mois d'attente.

Les sept religieuses de N.D. de Namur sont rendues à Paris depuis le 22 décembre. Leur bagage, parti de Paris le 18 pour Le Havre, n'y est pas encore arrivé; du moins on ne nous en dit rien.

Veillez bien, Monseigneur, vous souvenir de moi et de mes compagnons, au tombeau des saints apôtres, et dans vos saints sacrifices sans fins. C'est ce que j'attends de la tendre affection que vous me portez, de même qu'à la mission de l'Oregon.

† F. Norbert
Archev. d'Oregon City

Liste des livres achetés par M. Martin, prêtre du séminaire des Missions étrangères, pour l'Oregon :

Catalani¹⁰⁵, *Rituale*, 2 vol. in-folio
Brunet¹⁰⁶, *Parfait notaire*, à part 2 vol. in-4°
Bauldry¹⁰⁷, *Manuale Caeremoniarum*, in-4°
Gavanti et Merati¹⁰⁸, *Thesaurus Sacrorum Rituum*, 2 vol. in-4°
*Lettres à un évêque*¹⁰⁹, 2 vol. in-8°
Abelly¹¹⁰, *Sollicitudinis pastoralis Enchiridion*
*Stimulus pastorum*¹¹¹, in-12

Saint François de Sales [1567-1622], *Œuvres complètes*,
4 vol. in-8°

*Norma perfecti episcopi*¹¹², in-4°

Baruffaldi¹¹³, *Ad rituale romanum Commentaria*

Barbosa¹¹⁴, *De Officiis et potestate Episcopi*, in-fol.

*Tractatus de obligationibus et privilegiis episcoporum*¹¹⁵

*De visitatione et regimine Ecclesiarum*¹¹⁶

*De Pallio*¹¹⁷



Au très révérend Père [Basile Moreau]
Recteur de Sainte-Croix
du Mans
ASCR

Paris, 8 janvier 1847

Mon très révérend Père,

Suivre nos premières dispositions, ce serait s'en tenir aux trois Frères que j'avais demandés d'abord. Vous avez voulu leur adjoindre un Père, voilà la première variation : elle a été suivie de quelques autres, de votre côté.

En pourvoyant au besoin du collège, je ne devais pas oublier les sauvages. C'est pourquoi, de Bruxelles, je demandai deux Pères, pensant bien que vous ne teniez pas à l'union des Pères et des Frères. La suite m'a convaincu du contraire. Alors, ne pouvant pourvoir au besoin du collège et des sauvages en même temps, je me suis décidé à donner la préférence aux sauvages. Voilà ce qui m'a engagé à vous demander deux Pères et deux Frères en dernier lieu. Ce qui était possible hier, pourquoi ne le serait-il pas encore aujourd'hui? Me donner quatre Frères, c'est trop; me donner un seul Père, ce n'est pas assez.

De cet état de chose, je regrette bien que la petite colonie n'ait pas été arrêtée à Laval comme vous l'aviez promis. Je regrette davantage qu'elle ait été expédiée avant ma lettre d'avis annoncée par celle qui parlait de notre départ vers le 2 janvier. Je regrette infiniment surtout d'avoir à vous dire que, pour éviter un mauvais avenir, et un plus grand malheur, je renonce à emmener votre petite colonie, vous priant de la rappeler.

Du reste, je me mets à votre disposition pour les frais. Je pourrais garder les ustensiles. Mais soyez assuré que toute ma vie je regretterai que nous n'ayons pu nous entendre, que toujours je conserverai, malgré tout, toute la vénération que je vous ai vouée, à vous et à votre ordre, et que c'est avec tous les sentiments de respect que j'ai l'honneur de me souscrire...

† F. Norbert
Arch. d'Oregon City

P.-S. Les papiers vont être déposés aujourd'hui entre les mains de M. Molneau.

● ○ ●

M. l'abbé Auger
Chanoine de Beauvais et de Bayeux
Paris
OHS, Mss 322, R-488

Missions étrangères à Paris, 9 janvier 1847

Cher monsieur le chanoine,

J'avais mis en vous une confiance illimitée en voulant vous confier l'agence et les affaires des trois évêques de

l'Oregon. Cette confiance était bien méritée, elle avait pour garant le zèle et l'activité qui vous distinguent et les preuves éclatantes de l'intérêt que vous nous avez montré.

Mais, considérant que, dans le cas d'absence, de maladie ou de mort, notre agence aurait à souffrir, elle serait arrêtée et interrompue; à la vue du mal qu'il en résulterait, il a été de mon devoir de l'établir sur une base moins précaire et plus durable, en la fixant dans une communauté.

Cette détermination rencontre votre approbation, je l'espère. Elle n'arrêtera pas ce que je vous dois pour les services importants que vous m'aviez rendus. J'ose espérer qu'elle ne ralentira pas non plus, de votre côté, votre zèle pour notre mission, votre position vous mettant à même de nous continuer vos services avec avantage.

Agréé, je vous prie, les sentiments de respectueuse considération, d'estime et d'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être...

F. Norbert Blanchet
Arch. d'Oregon City
et primat de l'Oregon

● ○ ●

À Son Éminence révérendissime
Monseigneur le cardinal [Frasoni]
Préfet de la Propagande
Rome

APF, SC America Centrale, vol. 14, f. 475rv, 476v

+ J.M.J. – Paris, 13 janvier 1847

Éminence,

J'étais loin de croire que de nouveaux obstacles viendraient retarder notre départ jusqu'à ce jour, lorsque j'eus l'honneur d'adresser ma dernière lettre à Votre Éminence. Mais enfin, un bâtiment a été trouvé, il nous transportera tout droit à l'Oregon. Il a été acheté par la Société de l'Océanie; il se nomme *Étoile du Matin*. Nous espérons quitter Brest vers la fin de ce mois. C'est bien tard; nous devrions à présent doubler le cap Horn, au lieu de partir de France. Veuillez bien, Éminence, recommander au Seigneur notre passage à l'Oregon.

Lorsque je m'y attendais le moins, j'ai appris que le pallium devait être demandé pour moi; et depuis le très Saint-Père a daigné l'accorder à mon procureur qui me l'a envoyé. J'ai bien sujet de m'humilier à la vue de ce symbole de haute puissance¹¹⁸, dont je me sens si indigne. J'ose prier Votre Éminence de mettre aux pieds du très Saint-Père tous les hommages de ma profonde vénération et de mon attachement inviolable, et de supplier Sa Sainteté de prier pour moi, de me bénir, de même que mes collègues et toute l'Église de l'Oregon.

Je viens renouveler à Votre Éminence tous les sentiments de ma reconnaissance pour tout ce qu'Elle a daigné faire en faveur de l'Oregon, de concert avec les cardinaux de la S.C. Veuillez penser souvent à nous et nous recom-

mander à Notre Seigneur. Agréez, je vous prie, les sentiments de la profonde vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, de Votre Éminence, le très humble et très obéissant serviteur.

† F. Norbert
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

M. Moreau
supérieur de Sainte-Croix
au Mans
ASCR

Paris, 18 janvier 1847

Mon révérend Père,

J'avais fait déposer 800 fr. chez Pasquier. Mais apprenant que les frais ne montent qu'à 600 fr., je vous autorise à demander cette dernière somme. En vous priant de me croire bien affligé de tout ce qui est arrivé, me recommandant à vos prières, j'ai l'honneur d'être...

† F.N. Blanchet
Arch. d'Oregon City

● ○ ●

M. Choiselat
secrétaire du Conseil central
de Paris

APFP, F-110, F° 29

Paris, 19 janvier 1847

Monsieur le secrétaire,

La présente est pour vous annoncer que j'ai choisi M. l'abbé Voisin, directeur du séminaire des Missions étrangères, pour mon procureur et le procureur des deux autres évêques de l'Oregon, et qu'en conséquence de cette nomination, il sera seul autorisé à retirer les allocations que l'association de la Propagation de la foi voudra bien nous allouer.

Je profite de la présente pour vous renouveler ma reconnaissance et l'assurance de la considération particulière avec laquelle je suis...

F. Norbert Blanchet
Archev. d'Oregon City

P.-S. M. le secrétaire est prié de payer un billet de 561,95 fr. qui lui sera présenté vers le 1^{er} février prochain, en acompte de ce qui reviendra à la mission.

F.N.B.

● ○ ●

À Mgr P.F. Turgeon

Québec

AAQ, 36 CN, C.A., vol. II : 148

Brest, 28 janvier 1847

Monseigneur,

Vous serez bien étonné d'apprendre que je suis encore en Europe, tandis que V.G. croyait que j'étais loin en mer. Il en serait ainsi si le ciel avait daigné exaucer mes vœux et bénir les tentatives et les efforts que j'ai faits depuis quatre mois pour opérer un départ. Les obstacles et les embarras ont semblé renaître à chaque pas, toutes mes prévisions ont été dérangées, et me voilà encore en France.

Le gérant de la Société de l'Océanie avait arrêté notre passage sur *La Gironde*, qui devait se mettre en mer le 10 octobre. Elle était chargée pour Tahiti par le gouvernement qui, craignant que notre présence dans cette île ne fit mauvaise impression, dans les circonstances pénibles où il se trouvait, eut des objections à nous y voir passer. On nous accordait de passer par Valparaiso; ce n'était ni la route du navire, ni la nôtre, et qu'aurions[-nous] trouvé là? Ce projet tomba. Cependant le gérant de la Société tenait encore à se mêler de notre passage à l'Oregon. Il fit des efforts pour obtenir un bâtiment de l'État, stationné dans un des ports; ses démarches pour la fin dans un bâtiment en service actif ne réussirent pas mieux. Le temps s'écoulait.

Trois navires s'offrirent en Belgique; ils n'étaient ni assez grands, ni assez commodes.

Enfin, le 28 novembre, fut acheté le navire par la Société de l'Océanie, le navire qui doit nous transporter; il est nommé *L'Étoile du Matin*. Il était chargé pour Le Havre, il laissa Bordeaux et ne se rendit que le 16 décembre; par là

fut déçue l'espérance que nous avions de nous mettre en mer vers la fête de Noël. Au lieu de laisser Le Havre pour Brest dans le mois de décembre, il ne put le faire que le 9 du courant. Il se rendit à Brest en deux jours. Mais là, il fallut attendre cinq jours les ordres pour décharger 25 000 briques qu'il avait de trop. Car il avait pris un chargement du gouvernement du Havre; il devait le compléter à Brest, en colis plus légers. On y travaille avec activité, néanmoins nous éprouvons des retards sans fin. Nous ne partirons, nous dit-on, qu'entre le 3 et le 8 février.

À l'arrivée du navire au Havre, je quittai la Belgique le 22 décembre avec sept Sœurs de Notre-Dame de Namur. C'était bien trop tôt, puisque nous avons dû rester un mois à Paris, les religieuses chez les Dames de Saint-Maur, et moi au séminaire des Missions étrangères où j'ai passé près de quatre mois en différents temps. En apprenant que le navire s'était rendu en deux jours du Havre à Brest, nous laissâmes Paris le 20 du courant, ignorant ce qui se passait à Brest, et pour ne pas faire attendre après nous. En y arrivant le 23, nous nous aperçûmes que nous nous étions trop hâtés, notre départ devant avoir lieu entre le 3 et le 8 février.

Bien qu'en adorant les desseins de la divine Providence dans les contretemps multipliés et les longs retards que j'ai éprouvés; et tout en me soumettant de bon cœur à toute l'amertume du calice que le ciel nous réserve au cap Horn, que nous ne doublerons qu'au mois de mai, saison de l'hiver pour la Terre de Feu, je ne saurais néanmoins me faire illusion sur les dangers que nous aurons à courir, en partant deux mois trop tard.

L'Étoile du Matin portera l'espérance de l'Oregon; il est déjà bien grand le malheur de n'arriver que l'automne, quand nous devrions arriver le printemps, temps de se mettre à l'œuvre pour ouvrir des missions, lorsque

l'automne est celui de chercher ses quartiers d'hiver. J'espère que le ciel épargnera à l'Oregon de plus grandes calamités; notre confiance se fortifiera en voyant augmenter le danger. Daignez, Monseigneur, nous aider de vos prières, et recommander notre voyage aux prières des communautés, du clergé et des bonnes âmes. Nous attendons tout de ce puissant secours.

Ce qui me console, c'est qu'au moment du danger, nous nous jetterons entre les bras de Marie, notre bonne mère; nous [nous] occuperons à célébrer ses louanges et sa gloire, durant le beau mois qui lui est consacré. Quoiqu'il ne faille pas mettre sa confiance dans des bras de chair, le ciel demande que nous nous aidions. De ce côté, je regarde comme une faveur le capitaine Menes¹¹⁹ que la divine Providence nous a ménagé. Avant tout, il est bon chrétien. C'est sur ce principe qu'il a fait choix de son équipage, dans son pays, la Bretagne. Et l'on sait que les Bretons passent pour de bons marins. Vingt-six ans d'expérience sur mer nous le rendent cher et précieux; il a doublé le cap Horn quatre fois, même dans les mois de juin et de septembre. On dit que le *Marie-Joseph* qui portait l'espérance des îles Sandwich manquait de ces petits moyens humains.

J'emmène sept Sœurs de Notre-Dame de Namur, cinq prêtres, deux sous-diacres et un tonsuré. Voilà quinze, je suis le seizième. C'est pour ce nombre que je paie 1 600 fr. par personne. Les trois Pères jésuites et les trois Frères coadjuteurs de leur ordre paient pour eux. Comme V.G. le voit, nous serons 22 passagers. C'est trop tôt que les gazettes ont annoncé aussi le départ de quatre Frères et d'un Père du Mans. La chose a manqué, l'argent manquait de même, ainsi que les places à bord.

L'Étoile du Matin est un navire de 350 tonneaux, ayant 95 [pieds] de longueur, 21 de largeur, 13½ pieds de profon-

deur. Il n'a point d'entrepont; il est chargé de briques et d'autres effets pour le gouvernement français, et de notre passage qui monte à 39 tonneaux, dont 25 gratis et le reste payant 150 fr. par tonneau. C'est près de 38 000 fr. pourtant, ou 1 500 £ sterling. Le salon des missionnaires est formé par une dunette de 20 pieds de longueur, établie sur le pont et l'arrière du navire. On compte sept lits de chaque côté. La chambre du capitaine et la mienne sont double de grandeur des petites cabines; elles se rapprochent pour former le petit passage d'où part l'escalier. La cabine des Sœurs touche à ces dernières chambres. Elle a 12 pieds carrés, des lits de chaque côté, deux portes, l'une communiquant au grand salon, l'autre donnant sur le pont. On doit se rendre tout [droit] à l'Oregon, sans arrêter nulle part. Ce sera à son retour que le capitaine ira déposer son chargement aux îles Marquises et Tahiti.

J'ai visité Londres, Paris, Avignon, Marseille, la ville éternelle où j'ai passé quatre mois; puis Bruxelles, Gand, Anvers, Namur, Liège et Verviers en Belgique; ensuite Aix-la-Chapelle, Cologne, Bonn et Mayence en Prusse; de là je suis passé à Aschaffenburg où j'ai résidé quatre jours pour obtenir l'audience du roi de Bavière; enfin j'ai terminé mes longues courses en visitant Munich, Vienne, Augsbourg et Strasbourg. Qu'ai-je ramassé de tout cela? De la fatigue et peu d'argent. Les visiteurs sont nombreux et fréquents; et c'est dans la saison de l'hiver que les grandes familles se trouvent en ville. Si les aumônes ont été faibles, mes voyages ne seront pas sans fruit. J'ai fait des connaissances et des amis qui s'intéresseront à notre mission par la suite. Daigne le ciel bénir mes démarches! Ne pouvant partir pour l'Oregon ni l'automne de 1845, ni le printemps de 1846, j'ai utilisé mon temps de la sorte.

C'est avec plaisir, Monseigneur, que je vous donne ces petits détails, sachant bien l'intérêt que vous portez à notre mission. J'en ai une preuve toute récente dans l'accueil si encourageant qu'a reçu le bien-aimé seigneur, mon frère, dans le diocèse de Québec, sous les auspices de Sa Grandeur monseigneur l'archevêque de Québec et de Votre Grandeur. Je vous prie de recevoir toute ma gratitude pour ces faveurs et vos encouragements si précieux dans les circonstances actuelles. Car V.G. sait où j'en suis et où en sont mes chers collègues, combien est grosse la dette de ma mission faite durant mon absence. Le fruit de mes quêtes, 20 000 fr., a été donné, envoyé à Londres en août dernier. Un arrangement est conclu : j'ai 25 000 fr. à payer tous les ans, au 1^{er} novembre. L'intérêt de 5 %, s'il n'est payé, vient rehausser la somme après avoir été diminuée, ce qui mène à dix ans le parfait paiement. Mais je recommande à M. Voisin, mon procureur, prêtre au séminaire des Missions étrangères, de s'efforcer de payer l'intérêt avec les 25 000 fr., afin d'en finir plus vite et d'éviter de payer les intérêts des intérêts. La Compagnie de la Baie d'Hudson s'est bien montrée. Elle s'est contentée d'une obligation de ma main. Je n'emporte avec moi que 15 000 fr., n'en ayant pas davantage. Dans ma situation, comment venir en aide à mes chers collègues?

C'est sur le convoi du chemin de fer que nous sommes venus de Paris à Tours, en passant par Orléans. Prenant de là la diligence, nous avons passé par Laval, Rennes, Saint-Brieuc et Morlaix, pour arriver à Brest. Ce trajet nous a coûté trois jours et trois nuits, du 20 [janvier] à 7 h du matin au 23 à 2 h du matin. Les Sœurs se [sont] montrées fortes, courageuses et patientes.

Il y a longtemps que je n'ai pas eu la consolation de recevoir de lettre de V.G. Mes dernières étaient du mois d'août, et depuis je chargeais mon cher frère de vous donner de

mes nouvelles. J'ai eu la consolation de voir à Paris Mgr l'évêque de Montréal.

Permettez, Monseigneur, de recevoir mes remerciements et ma reconnaissance et de prier Sa Grandeur monseigneur l'archevêque de Québec d'agréer toute ma gratitude pour ce que vous avez fait de concert en faveur de notre pauvre mission. C'est à ma confusion que je me vois élevé par le Saint-Siège. Je reconnais ma faute. J'aurais dû refuser. Il ne me reste qu'à prier et à demander le secours de vos saintes prières, afin que le bon Dieu me soutienne dans sa miséricorde. Oserai-je prier V.G. de faire présenter nos remerciements sincères aux MM. du Conseil central de Québec pour toute la charité qu'ils ont déployée en notre faveur. J'ose espérer que ces messieurs ne nous oublieront pas, au moins dans leurs prières. Les hommages de mon respect à Mgr l'archevêque et à V.G.; mon attachement et mon respect aux messieurs du séminaire. S'il vous plaît, Monseigneur, en vous priant de me croire pour toujours, Monseigneur, de V.G. le très humble et obéissant serviteur.

† F. Norbert
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

M. Auger, chanoine
de Beauvais et de Bayeux
OHS, Mss 322, R-488

Brest, 7 février 1847

Cher monsieur le chanoine,

Une indisposition m'a empêché d'aller vous faire mes adieux, à mon départ de Paris. J'ai été bien sensible à cette

privation. Le jour du départ arrivé, il a fallu partir de même, et marcher trois jours et trois nuits avec un gros rhume. Aussi, malgré huit jours de petits soins, je n'en suis pas encore quitte.

Nous étions dans l'erreur lorsqu'en arrivant ici le 23 janvier, nous pensions trouver le navire prêt à nous recevoir : il lui a fallu du temps pour achever son chargement, et maintenant qu'il est fini depuis quelques jours, les vents favorables nous manquent. Ils sont contraires et peuvent durer ainsi huit jours. Jugez de notre peine.

L'hospitalité brestoïse n'a pas permis que nous restassions à l'hôtel. Les 22 missionnaires ont trouvé place chez les curés, les citoyens, les religieuses, etc. Priez et faites prier pour nous. Nous en ferons autant de notre côté pour nos bienfaiteurs dont vous n'êtes pas le moindre.

Agréez, je vous prie, mes sentiments d'estime, d'attachement et de considération respectueuse, avec lesquels je suis...

F. Norbert Blanchet
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

Deuxième Partie

1852

Montréal, New York

Révérend Dr David Moriarty¹²⁰
Supérieur du Collège All Hallows
Drumcondra
[Irlande]
AAHC, Oregon City, I-4

Montréal, 17 juin 1852

Révérend monsieur,

Plusieurs circonstances m'ont empêché de répondre plus tôt à votre lettre du 30 avril dernier, que j'ai reçue en son temps.

Vous pouvez diriger M. Myles O'Reilly¹²¹ sur Montréal, où il devra passer quelques mois à apprendre le français à l'évêché, en attendant son départ pour l'Oregon en compagnie avec un prêtre qui sera chargé d'y conduire des Sœurs de la Providence. Voie la plus économique : de Dublin à New York. De là à Montréal par bateau à vapeur et chemin de fer, ça coûtera 5 à 6 dollars.

Quand les autres jeunes élèves auront fini leur cours, ils devront prendre la même direction : se rendre à l'évêché de Montréal pour y apprendre le français et y attendre mon appel.

Je pense que 100 \$ de cinq francs, ou 500 fr. doivent suffire pour le passage de Dublin à Montréal, et même de reste, en prenant un vaisseau à voile.

Vous ne devrez donc livrer que cette somme à chacun d'eux quand il partira.

Je vous autoriserai à tirer ces sommes et celles de la pension sur M. Gallien, de Paris. Je pourvoirai même, d'une autre manière, aux frais des passages de Montréal à Oregon City. Si donc, après les pensions payées et les 500 pris pour payer le passage de M. O'Reilly à Montréal, il reste une ba-

lance des 85 £ sterling que M. Choiselat m'annonce avoir été tirée de Paris pour vous, vous garderez ladite balance entre vos mains pour la fin ordinaire.

Vous me feriez plaisir si vous aviez la bonté de me dire à combien se monte la pension de chaque élève par année, et combien il y a d'années que ces jeunes élèves sont aux frais de ma mission.

Recevez l'assurance de ma respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

F.N. Archev. d'Oregon City

P.-S. Point d'agent à Paris, pour éviter de compliquer les affaires. La communication est facile et courte avec l'Oregon; au besoin, écrivez-moi.

F.N. archev.

● ○ ●

[À Basile Moreau, c.s.c
Au Mans
France]
ASCR¹²²

Montréal, 18 juin 1852

Monsieur,

Ce n'est pas mon dessein de revenir aujourd'hui sur votre précipitation à envoyer vos bons Pères à Brest, avant d'être assuré qu'il y aurait place pour tous à bord de *L'Étoile du Matin*. Je veux seulement vous faire remarquer que ce fut pour ainsi dire un coup de la Providence que le contre-temps qui fit manquer leur voyage; ce que je ne compris

bien qu'à mon retour dans l'Oregon, en apprenant la dette énorme dont ma mission était chargée, si bien qu'il m'aurait été impossible de remplir mes obligations avec vous, sans m'enfoncer davantage. Depuis 1846, je n'ai été occupé qu'à payer cette dette, et il m'en reste encore la moitié à solder.

Quoi qu'il en soit, j'ai toujours regretté et je regrette encore votre absence dans l'Oregon. Je désire vous y voir entrer. Vous pourriez d'abord y envoyer un seul Père avec quelques Frères pour aider et prendre une position, soit dans une de nos petites villes où il recevrait des lots gratuitement; ou à la campagne, au milieu de quelque belle population, où lui et les Frères pourraient par la loi prendre chacun 160 arpents de terre sans rien payer, d'ici au 1^{er} octobre 1853. La partie du sud de mon diocèse n'a jamais été visitée, faute d'argent; elle est joliment bien peuplée. Il y a partout de nombreuses tribus sauvages à évangéliser, des collèges à établir par la suite. En arrivant, on pourrait vous loger dans le collège de Saint-Paul, que la découverte d'une mine d'or a fait fermer. Les Frères pourraient, en attendant mieux, cultiver la ferme de cette mission. Voilà tout ce que je pourrais faire. Il faudrait par conséquent venir à vos dépens : l'œuvre de la Propagation de la foi vous viendrait en aide. Le passage pourrait s'opérer, comme chapelain, sur des bâtiments à voile allant à San Francisco, ou par la ligne du Nicaragua qui fait une réduction de moitié en faveur des missionnaires. Examinez le plan, et si vous sentez encore de l'attrait pour notre beau pays, mettez-vous à l'œuvre au plus tôt, avant surtout le 1^{er} octobre 1853.

Croyez-moi bien sincèrement, avec estime et attachement, révérend monsieur...

† F.N. Archev. d'Oregon City

À Sa Grandeur
Monseigneur Ig. Bourget
Évêque de Montréal
ACAM, 195.124; 852-2

New York, 13 juillet 1852

Très cher seigneur,

La divine Providence a voulu que mon départ pour l'Oregon ait été retardé jusqu'au 20 du courant, dans l'intérêt de ma santé, qui s'est bien améliorée depuis le traitement reçu à Troy, lequel me fit passer une si triste nuit. Mais, hélas! c'est aussi pour être comme le témoin de l'affreuse calamité qui est venue réduire, en un moment, en cendres votre cathédrale, votre nouveau palais et l'ancien, la maison d'école et un tiers de votre bonne ville de Montréal¹²³! En apprenant ce sinistre, j'ai ressenti le coup qui, en frappant Votre Grandeur et votre peuple chéri, vous a réduit, et vos chères ouailles, à ne savoir où reposer la tête, à n'avoir pas même un abri. Ô abîme des jugements de notre Dieu, que vous êtes impénétrable! Le Père des pauvres, des veuves, des orphelins et de toutes les personnes affligées se trouver en un instant réduit au rang de Job!

Que devrais-je faire aujourd'hui, sinon imiter les amis du saint homme Job, et garder un profond silence en signe de douleur à la vue de la catastrophe qui a frappé votre cœur si bienfaisant et si charitable. Aujourd'hui s'accomplit en partie le vœu que votre charité vous engageait de faire au temps d'une autre grande calamité. Mais aujourd'hui comme alors votre grande âme se montrera victorieuse de toutes les vicissitudes humaines, *virtus in infirmitate perficitur*¹²⁴.

En reconnaissance de l'hospitalité que j'ai reçue dans votre palais et à l'hospice, que n'ai-je à vous offrir des ressources abondantes pécuniaires! Mais hélas! Votre Grandeur sait où je suis réduit moi-même. Je n'ai donc que des vœux et des prières à vous offrir, très cher seigneur. Ah! j'espère que le bon Dieu les exaucera au plus tôt en votre faveur et en faveur de votre peuple.

Recevez en même temps l'assurance de mon attachement, de mon respect et des sentiments de condoléance avec lesquels je demeure...

† F.N. Archev. d'Oregon City

P.-S. Les gazettes ne nous ont donné aucun détail. Je suis dans la plus grande inquiétude sur le sort des Sœurs de la Providence, de la maternelle, de l'hospice des prêtres, etc. Veuillez donc, Monseigneur, me tirer là-dessus d'inquiétude, avant mon départ.

† F.N. Archev. d'Oregon City

● ○ ●

Very Rev^d Mr. Truteau, V.G.
de Montréal
ACAM, 195.124; 852-3

New York, 13 juillet 1852

M. le grand vicaire,

Je veux vous offrir, à vous et à messieurs de l'évêché, les sentiments de la profonde douleur dont j'ai été pénétré en apprenant le sinistre qui vous a réduit tous en quelques heures à n'avoir que le ciel pour abri, après avoir perdu ca-

thédrale, palais, maison d'école, et peut-être les ornements et les richesses de votre église, les trésors de la bibliothèque!

Ah! de grâce, donnez-moi quelques détails. Le couvent des Sœurs de la Providence, celui de Sainte-Pélagie, l'hospice des prêtres sont-ils sauvés?

Mon départ est fixé au 20 du courant. Mon passage est payé pour la route de Nicaragua. Vanderbilt¹²⁵ n'est pas aussi coûtant qu'on le pensait. Ses agents m'ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'ambition de la ligne de Panama d'allouer des passages gratuits aux évêques d'ici à Aspinwall¹²⁶, au Chagres. Tout ce que j'ai pu obtenir, c'est le passage à 125 \$ pour chacun de mes gens; et 225 \$ dans le *state* pour moi. M. Bayley, frère du secrétaire de l'archevêque, sera l'homme auquel vous pourriez vous adresser ici pour avoir de l'assistance en [vue] du passage des Sœurs de la Providence à Nesqualy. Il connaît les agents des routes de Panama et de Nicaragua, et ce qu'il y a de mieux à faire. Il me dit que cette dernière ligne a cinq *steamboats* sur l'océan Pacifique. On dit du bien et du mal de cette ligne. Je le saurai par expérience.

Donnez-moi des détails sur le désastre.

Le traitement que m'a fait le docteur de l'hôpital des Sœurs à Troy m'a guéri radicalement de la fièvre tremblante. De la quinine liquide, une cuillerée de quatre heures en quatre; de l'eau chaude et une transpiration extraordinaire toute la nuit. Depuis cette date, plus de mal de tête, ni de fraîcheur; l'exercice aussi m'a donné des forces. À Montréal, j'étais encore plein de cette malheureuse fièvre qui me fatiguait si fort, surtout le jour du départ.

Respectueusement, cher musicien, et avec reconnaissance pour vos bons soins et hospitalité.

Votre dévoué serviteur.

F.N. Archev. d'Oregon City



Troisième Partie

1855-1857

Chili, États-Unis, Panama, Pérou

Éphémérides de voyages 1855-1857

AAP, Journal manuscrit de F.N. Blanchet

1855

Mars, 1^{er} – M. O'Reilly va remplacer l'archevêque à Saint-Paul.

Février, 26 – L'église et la mission des Dalles devient la proie des flammes durant la nuit. Toute la chapelle est consumée.

Mai, 12 – Renseignements envoyés à Rome sur le diocèse, p. 288 :

Population catholique : 1961

À Oregon City : 113

[total :] 2074

Églises : 6

Prêtres : 6

Réguliers : 3

Septembre – Un Américain est tué à la réserve des Yakamas. Guerre à cette occasion à Walla-Walla et à Yakima.

Septembre, 25 – Départ de l'archevêque pour le Chili, à 3½ p.m. d'Oregon City. Passage : 30 \$.

Septembre, 30 – Arrivée à San Francisco.

Octobre, 24 – Il s'embarque à bord du navire hollandais *Koningin* pour Callao. Passage : 130 \$. 81 [jours] en mer, de là à Callao.

Janvier, 4 – Lettre au Saint-Père, p. 270

1856

Janvier, 13+ – Arrivée à 4 h p.m. dans le port de Callao. Débarquer et aller à Lima chez le Père chapelain de Picpus. Départ de Lima et Callao.

Février, 6 – Arrivée à Valparaiso. Aller loger chez les Pères de Picpus.

Février, 11 – Départ, lundi, pour Santiago, en stage. Arrivé à 10½ h p.m. Rester là 14 semaines. Collectes.

Mai, 17 – Départ pour Rancagua, le samedi, avec Señor D. Carreño.

Mai, 22 – Départ de là pour Rango.

Mai, 23 – Départ de là pour San Fernando.

Mai, 27 – Départ de là pour Nancagua.

Juin, 2 – Départ de là pour Currio.

Juin, 9 – Départ de là pour Molina.

Juin, 12 – Départ de là pour []

Juin, 12 – Arrivée à Talca.

Juillet, 29 – Départ de là pour retourner à Santiago.

Août, 5 – Retour à Santiago.

Août, 27 – Départ pour San Felipe (au nord).

Septembre, 2 – Départ de là pour Santa Rosa de Los Andes.

Septembre, 8 – Arrivée à Putundo.

Septembre, 10 – Départ pour Quillota.

Septembre, 13 – Arrivée à Limache.

Septembre, 17 – Arrivée à Valparaiso. Collecte là.

Novembre, 16 – Départ pour La Serena.

Décembre, 2 – Départ pour Caldera.

Décembre, 4 – Départ de là pour Copiapo.

Décembre, 11 – Départ pour Charñacillo.

Décembre, 17 – Départ pour Copiapo (collecte).

Décembre, 27 – Départ de là à 11 h a.m. À 2 h p.m. à Caldera. Point de vapeur.

1857

Janvier, 5 – Passage pour Valparaiso. Départ de Caldera à 11 h a.m.

Janvier, 7 – Arrivée à Valparaiso. Débarqué le 8.

Février, 1^{er} – Départ à 9 h a.m. de Valparaiso pour le Nord.

Février, 6 – Arrêter à 4 h à Arica.

Février, 7 – Débarquer à Islay.

Février, 8 – Départ pour Arequipa.

Février, 10 – Arrivée à Arequipa. Du 10 [février] au 28 mars à Arequipa.

Mars, 28 – Départ de là pour Islay. (Retour). Départ de là le 30.

Mars, 31 – Arrivée à Arica. Là jusqu'au 13 avril.

Avril, 13 – Départ pour Tacna, chemin de fer. À 2 h p.m. Y arriver en cinq heures. Loger chez M. le curé du 13 au 26+.

Avril, 26+ – Départ pour La Paz, Bolivie.

Avril, 27 – À Itiqué.

Avril, 28 – À Tarata. Là, du 28 [avril] au 1^{er} mai.

1 200 confirmations.

Mai, 1^{er} – Départ pour Mauré.

Mai, 2 – Passer hauteur entre Pérou et Bolivie.

Mai, 3 – Arrivée à Santiago.

Mai, 6 – Arrivée à La Paz. Là du 6 mai au 3 juin.

Juin, 3 – Départ pour Corocoro. Là du 5 au 12.

Juin, 12 – Départ pour Calacota. Réception.

Juin, 13 – Arrivée à Achiré. Descendre.

Juin, 14 – Arrivée à Charaña à 7 h p.m. Descendre.

Juin, 16 – Retour à Tacna.

Juin, 20 – Départ par le chemin de fer pour Arica.

Juin, 21 – Départ pour Lima.

Juin, 22 – À Islay.

Juin, 24+ – À Pisco.

Juin, 25 – À Callao, passer à Lima. Juin, juillet, août à Lima.

Juillet – À Lima.

Août – À Lima.

Septembre, 4 – Fin de la collecte à Lima.

Septembre, 16 – Collecter à Callao, du 16 au 23.

1 500 confirmations là.

Septembre, 23 – Retour à Lima.

Octobre, 2 – Consécration de 125 pieuses Sœurs, de 6 h a.m. à 5 h p.m.

Octobre 12 – Départ de Callao pour Panama.

Octobre, 20 – Arrivée à Panama.

Novembre, 4 – Départ de Panama.

Novembre, 17 – Arrivée à San Francisco le matin.

Décembre, 8 – Départ de là pour l'Oregon.

Décembre, 12 – Arrivée à Portland samedi; à Vancouver le même jour.

Décembre, 15 – À Portland.

Décembre, 16 – À Oregon City. (Absence de deux ans, deux mois et 20 jours).

● ○ ●

M. Charles Choiselat

Secrétaire-trésorier de la Prop. Foi

Paris

APFP, F-110, F° 65

San Francisco, 2 octobre 1855

M. le trésorier,

Je viens vous annoncer que, après une longue attente, mon orgue est enfin arrivé à Oregon City par la première malle du mois de septembre. Il est de mon goût et du goût

de bien d'autres, même des connaisseurs. La variation des jeux plaît et a un bon effet. Il était peu endommagé après avoir été tant de fois roulé et transporté d'un lieu à un autre. Ce dommage consistait en une colonne et quelques petites prises décollées, et la partie de devant, en bas du clavier, qui se trouve fendue et craquée de droite à gauche, la longueur de 12 à 15 pouces, pour n'avoir pas de soutien en arrière. Cela pourra se coller. Puis, en ouvrant la tirette du fifre, il ne vient et ne sort aucun son, tandis que celle de la gauche correspondante donne le sien. Il faut qu'il y ait quelque chose de dérangé. Mgr Demers, qui paraît avoir un orgue semblable au mien, me dit que le fifre, dans le sien, fait bien sa fonction. Vous pourriez peut-être me dire par la suite de quoi cela peut dépendre.

Les frais de Paris ou du Havre à San Francisco :

Fret	\$ 26.42
Droits de douane	26.20
Fret de S. Francisco à Portland	19.00
Fret de Portland à Oregon City	4.00
Autres frais de débarquement, transport	.84
	2.25
	.50
	1.25
	\$ 80.46

Je vous prie de présenter à M. le président et Conseil central de Paris l'assurance de ma respectueuse estime et considération parfaite, et d'exprimer combien je serais reconnaissant, si la lettre que j'avais l'honneur de lui adresser dernièrement relativement à un petit supplément en faveur d'une mission incendiée, attirait la considération favorable

du Conseil et pouvait avoir un prompt effet, à cause de la circonstance urgente où se trouve la mission brûlée.

Mes remerciements pour votre bonté concernant l'orgue que vous m'avez acheté et la parfaite considération que je vous prie d'accepter et avec laquelle je demeure...

F.N. Archev. d'Oregon City

● ○ ●

À Mgr l'archevêque de Santiago¹²⁷

ASC, 129

Santiago, 26 avril 1856

Illustrissime et révérendissime seigneur,

Ne connaissant pas bien les heures où je pourrais trouver Votre Seigneurie illustrissime libre, je prends la liberté de lui adresser la présente pour lui offrir les hommages de mon respect et de ma reconnaissance pour tout ce qu'Elle a daigné faire pour mon œuvre, qui va bien, Dieu merci. Mais je dois avouer que je perds du temps, faute de prêtre pour m'accompagner et m'introduire dans les familles. Aujourd'hui, comme hier, personne n'est venu. Si cela continue, ma collecte se prolongera trop loin. D'ailleurs je suis extrêmement reconnaissant envers les messieurs qui ont eu la bonté de venir m'accompagner jusqu'ici. Les grandes familles préfèrent aussi que je sois accompagné par les prêtres du pays.

Agréez, s'il vous plaît, Monseigneur, l'assurance de la vénération et de la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

† F.N. Blanchet

Archev. d'Oregon City



À Mgr l'archevêque de Santiago
ASC, 130

Rancagua, 21 mai 1856

Illustrissime et révérendissime seigneurie,

J'étais si occupé, samedi dernier et la veille de mon départ, que je n'eus pas le temps d'accuser la réception des lettres de V.S.I.R. à mon adresse et à celle de divers curés relativement à mon œuvre. Je viens réparer cette omission en ce jour et remercier V.G. de cette nouvelle preuve de sa bonté pour moi et de sa charité pour mon œuvre. J'ai déjà à me louer des heureux effets de ces lettres. M. le curé de cette ville m'a fait le plus bel accueil et donné le plus grand encouragement. Les fidèles répondent aux vœux de Votre Seigneurie et de M. le curé; tellement que là où je ne pensais passer que deux jours, je dois en passer quatre.

La collecte de Rancagua atteignait le chiffre de 400 piastres¹²⁸. Le ciel vous bénira, Monseigneur, il bénira votre clergé et votre bon peuple pour cette manifestation de zèle et de charité envers l'Oregon, en faveur de mon Église désolée. La bonne et religieuse capitale, Santiago, s'est bien méritée : elle a donné un exemple digne d'elle. Elle [a] correspondu aux vœux de son premier et très digne pasteur. À mon départ, j'arrivais au chiffre de 10 000 piastres. Je n'ose pas espérer que le Chili me procurerait les 26 000 piastres qui me restent à payer. Quand ils seront ramassés, je collecterai pour me relever de mes pertes.

M. Carreño est un prêtre bien recommandable, qui se prête avec zèle à mon œuvre. C'est une providence pour moi.

En me recommandant à vos prières, Monseigneur, je vous prie de recevoir et d'agréer le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être...

† F.N. Archev. d'Oregon City

● ○ ●

À l'Illustrissime et révérendissime

Archevêque de Santiago

ASC, 133

Talca, 2 juillet 1856

Illustrissime et révérendissime seigneur,

Depuis ma dernière lettre, à l'adresse de V.G., de Rancagua, le succès de mon œuvre n'a fait que croître, grâce à la bienveillance de messieurs les curés et aux bonnes et heureuses dispositions des fidèles des diverses villes que j'ai eu le plaisir de visiter, pour la sainte œuvre de mon Église de l'Oregon.

Je tiens à communiquer moi-même, par lettres, les bonnes nouvelles à V.G., à laquelle je suis redevable de ce beau succès. J'attendais à la fin de mon voyage au sud pour le faire. Voici le montant des sommes recueillies :

À Rancagua	651.94
À Rengo	64.56
À Nancagua	276.46
À San Fernando	497.62
À Curico	410.30
À Molina	111.72

\$ 2 012.60

Le 2 juillet au soir, à Talca, 2 301.00

Veillez bien, Monseigneur, recevoir l'expression de ma bien vive reconnaissance pour ces faveurs que je reçois de votre bonté et de la grande charité de votre bon peuple.

Je me propose de retourner à Santiago par terre, vu le beau temps et les eaux basses. À Molina, quelques servantes de madame Concha n'ont pu recevoir la confirmation, faute de permission de se confesser à la chapelle, les chemins et leurs obligations à la maison les empêchant de se rendre à l'église.

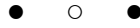
De plus, on me demande souvent d'accorder des indulgences dans mes visites à domicile, aux tableaux, rosaires, etc. Si V.G. juge à propos de me permettre d'user, dans son diocèse, des facultés dont je jouis dans le mien, pour ces objets, et d'accorder au Señor Carreño d'entendre quelques confessions, hors des lieux désignés par les règles, dans quelques cas particuliers, pour le bien et le salut des âmes, je prie V.G. de me le faire savoir ou à Talca ou à Molina.

Agréez, s'il vous plaît, Monseigneur, mes vœux bien ardens pour votre bonheur et celui de votre bon peuple, ainsi que la vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

† F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City

P,-S. Le bon et excellent M. Carreño qui me rend des services inappréciables tous les jours, et dont le zèle et la charité ne se ralentissent pas pour la cause de l'Oregon, me prie d'offrir les hommages de sa respectueuse vénération à V.G.

† F.N. archev.



Sa Grandeur Monseigneur Ign. Bourget
Év. de Montréal
ACAM, 195.124; 856-1

Talca, Chili, à 80 lieues sud de Santiago
24 juillet 1856

Monseigneur,

Avant de parler du sujet de la présente, je dois dire ici que ma présence au Chili n'a rien qui doive surprendre, sachant, comme V.G. sait bien, le besoin que j'avais de m'absenter pour trouver ailleurs de quoi payer la dette qui écrase depuis dix ans mon pauvre diocèse.

Après avoir tout réglé, retardé mon départ, et vaincu bien des obstacles, je quittai l'Oregon le 24 novembre 1855. Je passai 24 jours à San Francisco à attendre un bâtiment à voile qui pût me transporter au Chili. N'en trouvant point pour Valparaiso, je pris passage à bord d'un bâtiment hollandais qui partait pour Callao. Ce fut un passage de 81 jours, par la faute du pauvre capitaine, qui voulait gagner ce port dans la ligne des vents alizés de l'est, au lieu de sortir du 30° sud pour prendre les vents du sud qui mènent à terre et ensuite au nord. Je passai 14 jours à Lima pour attendre le retour du vapeur anglais qui était parti pour Valparaiso la veille de mon arrivée à Callao.

Rendu à Valparaiso le 6 février et le 11 à Santiago, je m'occupai sans délai des licences à obtenir du gouvernement et de l'archevêché pour ma collecte au Chili. Le gouvernement prit son temps, des amis pressèrent, la licence sortit au [gouvernement] le 25 février; celle de l'archevêché

suivit, le 26. Il fallait préparer une adresse aux fidèles pour exposer les choses et faire valoir ces licences; cela prit encore du temps, car c'était chose sérieuse, délicate et importante. Elle fut prête au commencement de mars et paraissait le 15 [mars] suivant, dans les journaux, suivie des licences du gouvernement et de l'archevêché. Ensuite, il fallait attendre le retour des grandes familles à Santiago et laisser passer les grandes dévotions de la semaine sainte, de manière que je ne pus commencer ma collecte que le vendredi de la semaine de Pâques, vers le 1^{er} avril.

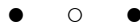
Le saint archevêque de Santiago se prêta avec zèle à mon œuvre, nomma des prêtres chiliens pour m'accompagner, et la collecte se continua jusqu'au 15 mai suivant, dans la grande capitale. Depuis lors, je suis passé à Talca, en m'arrêtant en route dans les petites villes que j'avais à traverser. Le bon Dieu a daigné bénir mes efforts, mes peines et la fatigue inséparable de cette tâche que je remplis et poursuis depuis près de quatre mois. Je trouve de l'écho dans la piété et la charité du bon peuple chilien. On s'étonne de mon entreprise; on me plaint, on me loue, on est touché et de ma peine et surtout des besoins de mon peuple et de mon Église; et alors les cœurs se dilatent, la charité ouvre les bourses, et on donne par 17, 25, 50, 80, 100 piastres et au-delà. J'ai envoyé 8 000 [piastres] et me prépare à envoyer 5 000 piastres, dans peu de jours, soit dit privément. Ce sera 13 000 [piastres]. Mais de cette somme à 26 000, il y a bien de la distance, et le meilleur est fait. Je n'espère donc pas atteindre de quoi payer ma dette au Chili; et quand j'aurai obtenu ce résultat, au Chili ou au Pérou, il me restera encore à collecter pour me relever de mes pertes, de la ruine, de la disette causée par le paiement de 38 000 sur la somme de 64 000. Dieu soit béni! Je continuerai mon œuvre, au Chili, quatre autres mois peut-être.

Dieu veuille continuer à me donner la force, la santé et le courage qui, quelquefois, semble s'affaiblir. Priez donc et faites prier pour moi et pour mes bienfaiteurs.

Voilà ce que j'avais à dire avant tout. Et ce qu'il me reste à dire regarde le besoin que j'aurais d'un prêtre canadien, parlant anglais, pour mettre à la tête de Saint-Paul du Wal-lamette, le prêtre irlandais qui dessert cette mission et qui m'a remplacé au mois de mars 1855 devant passer aux États-Unis pour des raisons de famille très urgentes qui l'obligeront de passer là quelques années. Je vous prie, Monseigneur, par les entrailles de la miséricorde de Notre Seigneur, d'avoir la bonté de vous intéresser pour moi, pour les pauvres Canadiens de la mission de Saint-Paul, et de leur procurer un prêtre, un zélé missionnaire qui passerait à mes frais par la voie de Panama, ou Nicaragua, le plus tôt possible, pour remplacer celui qui a besoin de s'absenter pour quelques années. Veuillez, Monseigneur, m'honorer d'une réponse à Valparaiso, afin que je sache à quoi m'en tenir. Si je ne trouve d'autre moyen, je serai obligé d'aller me mettre encore une fois à la tête de cette mission. Oh! si mon cher frère, l'évêque de Nesqualy, était de retour de Rome au Canada, il pourrait s'intéresser pour moi dans mon besoin pressant.

Je n'ai pas le temps de parler des Sœurs de la Providence, ni de leur zélé chapelain. Veuillez bien prier pour moi, recommander mes œuvres à vos saints sacrifices, et me croire avec respect et vénération...

F.N. archev. d'Oregon City



Au bien révérend [Père Woodlock¹²⁹]
Monsieur le supérieur
Du séminaire de All Hallows
Près Dublin, Irlande
AAHC, Oregon City, I-8

Talca, 24 juillet 1856

Very Reverend Sir,

Quoique pauvre et dans des circonstances qui m'obligent à faire une collecte dans le Chili, je me trouve néanmoins dans l'obligation de faire des efforts pour soutenir deux élèves dans votre précieux séminaire des Missions étrangères. Veuillez donc me choisir deux bons sujets que vous mettez aux frais de mon diocèse. Ces sujets devront remplacer le bon M. James Crook, élève du collège de Paris, que la maladie a forcé de s'éloigner de l'Oregon; et l'excellent M. O'Reilly, qui demande à passer aux États-Unis pour quelques années, afin de pourvoir aux besoins de sa nombreuse famille de Frères et de Sœurs, laissés orphelins par la mort de leur père et mère.

J'aimerais à avoir des sujets sur lesquels les droits du diocèse seraient assurés. Je dis ceci à l'occasion du révérend Father Kenny, qui est en Californie et qui, quoique envoyé pour moi et aux frais de mon diocèse – son passage à San Francisco m'ayant coûté près de 600 piastres – a néanmoins prétendu qu'il n'appartenait pas à l'Oregon, mais qu'il était libre de rester là où il voudrait. Le révérend Father Macken¹³⁰, après avoir passé quelque temps à San Francisco, avant de se rendre en Oregon, me montre le désir de repasser là ou en Irlande. Pourtant l'ouvrage ne manque pas en Oregon, quoiqu'il désirerait en avoir davantage.

Aussitôt que vous m'aurez répondu sur l'affirmative à l'égard de ma demande, je vous enverrai l'autorisation de tirer sur Paris de quoi payer les pensions. Votre lettre à mon adresse, à Oregon City.

Je me recommande à vos prières et vous prie de recevoir l'assurance de la respectueuse estime et considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Very Reverend Father, Your most obt. Servant.

F.N. Blanchet
Archbp. of Oregon City

● ○ ●

À l'archevêque de Santiago
ASC, 135

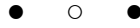
Santiago, 19 août 1856

Illustrissime et révérendissime seigneur archevêque,

Avec les autres, c'est toujours avec une certaine crainte que je frappe à la porte pour demander une petite aumône, parce que *melius dare quam accipere*¹³¹; il n'en est pas de même avec Votre Seigneurie illustrissime : je viens avec une confiance pleine et entière la prier d'ajouter aux marques de bonté et de bienveillance que j'ai reçues d'Elle celle d'un petit secours en faveur de mon Église. Il me semble que pour l'obtenir je n'ai qu'à demander, chercher et frapper, comme dit Notre Seigneur, pour être exaucé. Et ma reconnaissance sera éternelle.

Daignez agréer, s'il vous plaît, Monseigneur, l'expression de la profonde vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

† F.N. archev. d'Oregon City



Au révérend M. Chabot¹³²

Chapelain à la Providence

Santiago

ACAM, 195.124; 856-2

Santiago, 25 août 1856

Monsieur le chapelain,

Je regrette beaucoup de ne m'être pas adressé à vous quant aux 5 000 \$ dépensés par les Sœurs de la Providence pour passer dans l'Oregon, que mon frère l'évêque de Nesqually m'avait chargé de recevoir, si elles les rendaient. Étant le premier chapelain, le premier directeur, c'était à vous à donner là-dessus une opinion; et votre opinion aurait été impartiale, ce me semble. Sans entrer dans le mérite des raisons de M. Huberdeau¹³³, que le diocèse de l'évêque de Nesqually n'était pas prêt à recevoir et à garder les Sœurs, qu'elles ne pouvaient rester et devaient partir, il me semble que la faute faite et le dommage causé par leur départ sont assez grands, sans perdre l'argent du passage. Et il était si facile, en arrivant ici, au moment des arrangements avec le gouvernement, de déclarer ce qu'avait coûté le passage des Sœurs à l'Oregon, tout en publiant, ici comme ailleurs, les raisons qui les avaient empêchées d'y rester; et en insistant un peu là-dessus, le gouvernement qui était bien aise de garder les Sœurs, qui paie le passage des nouvelles qui viennent d'arriver au Chili, n'aurait pas fait difficulté de rembourser les 5 000 \$ dépensés pour passer à l'Oregon. Je crois même que si la chose était représentée, elle pourrait encore obtenir un heureux résultat, car le gouvernement n'entend

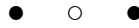
obtenir des Sœurs pour le bien du Chili aux dépens d'un pays étranger, bien moins aux dépens d'un pauvre diocèse, d'une pauvre mission. Voilà ce qui aurait pu, ce qui aurait dû être fait dès le commencement, et ce qui pourrait se faire encore. Ce moyen réparerait la perte des argents, sinon celle du tort causé à l'Oregon par le départ des Sœurs et par les raisons plus ou moins colorées semées le long de la route, pour couvrir la démarche en question.

Veuillez bien, cher Monsieur, faire quelque chose pour l'Oregon, dans la droiture de votre cœur, et soutenir la cause et prendre l'intérêt de cette mission canadienne, mal-traitée par ceux mêmes qui devaient avoir à cœur de la soutenir. Heureux les chapelains de la Providence qui ont pour ainsi dire la vie assurée, qui s'occupent à l'œuvre sainte, sans porter le fardeau d'un travail dur et pénible, tel que celui d'un pauvre évêque obligé d'abandonner sa pauvre maison, ses pauvres ouailles, pour venir à 2 000 lieues chercher et demander, de porte en porte, une petite aumône, qu'on lui donne et quelquefois qu'on lui refuse! Ce fardeau-là est pénible : le prix des aumônes et la sympathie rencontrée en général ne sauraient rémunérer le travail. Heureuses les bonnes Sœurs de la Providence qui font le bien à l'abri des dangers du monde, dont la vie de sacrifices et de dévouement est assurée! Ah, pauvre Oregon! si elles voulaient y penser quelquefois et à ce qu'il me coûte de peines et de sacrifices, pour le tirer de la misère et de son état d'humiliation! Je suis bien aise de tout ce que j'ai fait pour elles durant un mois, y compris les six piastres que me coûta le paquet de lettres que je leur expédiai d'Oregon à Valparaiso en 1853. Je devais cela aux bonnes Sœurs de la Providence de Montréal qui eurent tant de bonté pour moi en 1852.

Je dois vous dire ici que le Saint-Siège n'a point défait ce qui avait été réglé autrefois par lui. La ligne entre les deux diocèses a été changée suivant et cela à la demande des évêques de l'Oregon en 1852, à Baltimore, ce que le Saint-Siège a approuvé; mais les divisions des districts restent les mêmes. Je vous dis cela à l'occasion des reproches que me faisait l'autre jour le Señor Huberdeau que le Saint-Siège avait brisé et dérangé mes plans.

En me recommandant à vos prières, je vous prie de me croire avec estime et respect...

F.N. archevêque d'Oregon City



Al Señor Canónigo
Don Francisco Meneses¹³⁴
Santiago
ACAM, 195.124; 856-5a

Valparaiso, 13 octobre 1856

Très cher et vénérable chanoine,

Jusqu'à présent je me suis tenu en dehors de votre démêlé avec Sa Seigneurie votre illustrissime et révérendissime archevêque. Je le devais comme étranger. Mais aujourd'hui que ce démêlé a eu des suites si funestes au bon ordre, à la paix et à la tranquillité des familles; aujourd'hui qu'il a produit des fruits si amers et si déplorables; aujourd'hui qu'il a jeté le gouvernement dans une position si critique et si délicate, qu'il a semé la division et la haine dans le sein des familles, versé à pleines mains et sans mesure le fiel, l'amertume et le mépris sur l'Oint du Seigneur, sur son caractère auguste et sa personne sacrée; aujourd'hui qu'il me-

nace le premier pasteur de cette sainte Église d'un exil prochain, qu'il couvre de confusion, de douleur et de deuil cette même Église désolée et éplorée, et qu'il lui prépare pour l'avenir des malheurs peut-être plus grands et plus déplorables encore; comment pourrais-je, moi, votre ami, Vénérable Chanoine, comment pourrais-je, moi, comblé de bienfaits par l'État et la sainte Église de ce beau pays? Comment pourrais-je, moi, prince de l'Église, moi, ami reconnaissant, voir cette sainte Église, mes amis et mes bien-faiteurs, souffrir, sans en être touché, ému et percé jusqu'au plus profond de l'âme?

Ah! s'il en était autrement, je ne serais pas homme, je ne serais pas évêque, ou je serais un évêque indigne de ce haut et sublime caractère, un évêque sans zèle, sans charité, sans cœur, sans entrailles.

À Dieu ne plaise de jamais rencontrer des qualités si monstrueuses dans un prince de l'Église! Je parlerai donc dans les circonstances actuelles, et je romprai le silence, animé que je me sens d'un saint zèle pour la cause de Dieu, pour l'honneur et la gloire de la maison du Seigneur, pour l'honneur et la gloire de ce pays chéri. Je viens d'abord pleurer avec vous, vénérable chanoine, sur les malheurs des temps, sur les malheurs et les infortunes de la fille de Sion, cette sainte Église, naguère si belle et si glorieuse, et maintenant si pâle, si désolée et si humiliée. Je viens pleurer avec vous, car vous avez déjà versé des larmes de compassion sur son malheureux sort, puisque vous l'aimez et la chérissez, cette fille de Sion, cette sainte Église, cette chaste épouse de Jésus-Christ. Et, assurément, les hauts services que vous avez rendus autrefois à cette sainte Église et à l'État, votre vertu solide, votre tendre piété et votre religion profonde, témoignent assez de cet amour, publient hautement combien Elle vous est chère, combien vous y êtes attaché, et les

grandes choses que vous seriez prêt à entreprendre pour son honneur et sa gloire. Béni soit à jamais le Dieu des miséricordes de vous avoir donné de si belles dispositions et une si belle âme!

Mais, mon cher ami et Vénérable Chanoine, voici l'occasion de donner à cette sainte Église, la chaste épouse de N.S. Jésus-Christ, une nouvelle preuve, une preuve bien éclatante de cet amour tendre, fort et puissant que vous apportez. Elle est déchirée par les dissensions, cette sainte Église, votre bonne mère; elle est tombée dans un état d'humiliation et d'abjection la plus profonde; elle a perdu le bonheur et la paix. Un homme, un prêtre, un digne et saint prêtre peut lui rendre cette paix et ce bonheur qu'Elle a perdus et la tirer de son état de prostration. C'est vous, vénérable chanoine, c'est vous qui êtes cet homme, ce prêtre, ce digne prêtre, qui tenez son sort entre vos mains. Qu'allez-vous faire? Tout le monde a les yeux fixés sur vous; le ciel, la terre et toute la cour céleste vous regardent. Ils attendent de vous un combat, un sacrifice, une victoire. Qu'allez-vous faire? Si le sacrifice que la sainte Église attend de vous était celui de votre sang et de votre vie, balanceriez-vous? Non. Et, parce que le sacrifice qu'Elle demande ou exige de vous est infiniment plus petit et plus facile, pourquoi le refuseriez-vous? Ah! si vous le refusiez, vous auriez à vous en repentir tous les jours de votre courte vie. Vous auriez à regretter, mais trop tard, d'avoir perdu l'occasion de remporter la plus belle et la plus glorieuse de toutes les victoires, celle de renoncer à soi-même, de se vaincre et de se soumettre. Votre saint ange, les anges de la paix, tous les amis de la religion et notre sainte mère l'Église demandent de le faire aujourd'hui même, parce que demain peut-être le mal sera consommé, et qu'il ne sera plus temps.

Si vous avez le courage de le faire, ce sacrifice (votre soumission), vous vous ménagerez une vie douce et tranquille, une mort sainte et précieuse aux yeux du Seigneur. Votre victoire couvrira votre vieillesse et vos cheveux blancs d'honneur et de gloire, et fera chérir et bénir votre nom durant votre vie et longtemps après votre mort. Si au contraire vous manquez de courage pour le faire, ce sacrifice, vous vous préparez une vie dure, pénible et orageuse, et une mort très agitée et très amère. Mille fois vaut-il mieux suivre les exemples de N.S. Jésus-Christ, qui s'est humilié, et ceux des saints prêtres qui ont marché sur ses traces. *Qui odit [animam] suam in hac mundo, in vitam aeternam custodit eam*¹³⁵. Alors, très cher et Vénérable Chanoine, rendez-vous, faites votre soumission. C'est un véritable ami qui vous en conjure comme un frère aimant. Faites votre soumission, car la juridiction spirituelle ne s'obtient pas par la force et la violence, mais bien plutôt par des voies douces et conciliantes. Et votre soumission l'obtiendra, elle vous rendra la paix et le bonheur, en vous rendant le cœur et les bonnes grâces de votre illustrissime archevêque, qui aura pour vous un cœur de père et de pasteur.

Par ce moyen, le ciel, la cour céleste et les hommes de bonne volonté seront réjouis; l'Église notre sainte mère sera consolée; ses larmes se sécheront; les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, Sa très Sainte Mère, seront loués et bénis, parce que votre grand cœur, votre belle âme auront remporté la plus grande et la plus glorieuse de toutes les victoires, laquelle rendra la paix, le bonheur et la joie à l'Église et à l'État.

Fasse le ciel que mes vœux se réalisent! Puissent ces lignes que la charité m'inspire vous être agréables, vénérable chanoine, et vous aider à retrouver la paix et le bon-

heur! Tels sont mes vœux pour vous et pour l'autre excellent chanoine [Pascual Solís Ovando] qui se trouve dans la même position que vous.

Agréez, je vous prie, en même temps, l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels je demeure bien parfaitement...

F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

Révérendissime et illustrissime seigneur
D. Rafael Valdivieso
Archevêque de Santiago
ASC, 136 et ACAM, 195.124; 856-b

Valparaiso, 15 octobre 1856

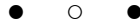
Illustrissime et révérendissime seigneur archevêque,

J'ai cru devoir, dans les circonstances actuelles, adresser une petite lettre au seigneur chanoine archidiacre, D. Francisco Meneses; je prends la liberté d'en passer une copie à Votre seigneurie illustrissime. Soyez bien persuadé, illustrissime et révérendissime seigneur, que les malheurs qui sont venus fondre sur votre sainte Église et sur votre seigneurie me touchent et m'affligent profondément.

Je prie Notre Seigneur de vous donner le courage et la force pour les supporter toujours avec calme, magnanimité et grandeur d'âme.

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer mes condoléances et l'assurance des sentiments respectueux et de la profonde vénération que méritent si dignement ses grandes vertus et hautes qualités, avec lesquels j'ai l'honneur d'être...

† F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City



M. Choiselat, trésorier
Propagation de la foi
Paris, rue [Cassette,] 34
APFP, F-110, F° 67

Valparaiso, 14 janvier 1857

Monsieur le trésorier,

Quoique éloigné de mon diocèse, j'ai appris avec plaisir et reconnaissance la bonne allocation de 20 000 francs que les Conseils de Paris et de Lyon ont daigné accorder à mon diocèse au milieu de la disette et de la misère générale où se trouve l'Europe. Bien reconnaissant de cette insigne faveur, je vous prie d'être l'interprète des sentiments de ma bien vive gratitude auprès des messieurs les présidents et membres des Conseils centraux de Lyon et de Paris, pour cette nouvelle faveur ajoutée à tant d'autres, depuis le moment ou le commencement de la trop malheureuse dette qui a écrasé mon diocèse depuis dix ans. S'il a survécu au malheur, s'il a conservé un souffle de vie, s'il a pu, en un mot, se soutenir jusqu'aujourd'hui, c'est à leur fervente charité qu'il doit cet inestimable bienfait. Mon digne clergé, toutes mes chères ouailles se joignent à moi, en ce beau jour d'une aurore nouvelle bien consolante, pour les prier de croire que, pleins de reconnaissance, nous ne cesserons de supplier le Seigneur de répandre sur eux tous, et sur tous les membres de cette sainte association ses plus abondantes bénédictions.

Quand je parle d'une nouvelle aurore, je fais allusion à la collecte que je suis venu faire au Chili, avec la permission du Saint-Siège, afin de [me] mettre en moyen de payer plus tôt la balance encore énorme qu'il me reste à payer, et de mettre plus tôt fin à l'état de *paralysation* qu'elle cause.

Les Conseils centraux de Paris et de Lyon apprendront sans doute avec la joie la plus vive que le ciel, sensible à mes larmes, à mes pénibles démarches, à mes courses dans le Chili, depuis huit à neuf mois, a daigné bénir mes efforts, soutenir mon zèle et mon courage durant tout ce temps. À la vue d'un archevêque collectant pour sauver son Église du naufrage, le bon et généreux peuple chilien a été ému et touché. Son caractère, qui est celui de la religion et de la charité, m'a fait trouver au Chili un écho puissant. En visitant les villes, en passant dans les rues, en visitant les domiciles, j'ai rencontré et reçu des marques d'attention, de respect, de sympathie, de religion et de charité bien propres à émouvoir mon cœur, à toucher ma sensibilité, à me remplir d'admiration et de surprise. Les autorités civiles et ecclésiastiques s'étaient prêtées avec plaisir à mon œuvre. Le ciel l'a bénie; veuillez prier les Conseils de m'aider à en rendre à Dieu de ferventes actions de grâces, pour un succès si glorieux pour le Chili et si consolant pour l'Oregon.

Néanmoins, quelque abondante qu'ait été cette collecte, je n'ai pas atteint la hauteur du chiffre de la dette. Je prie donc humblement les Conseils centraux de me continuer leur bienveillante charité pour achever de payer la balance, et pour réparer les pertes causées par dix années de disettes et de famines, afin que je puisse obtenir des prêtres, des religieuses, et établir des missions parmi les sauvages.

Je me propose de partir prochainement pour l'Oregon, bien joyeux et bien consolé, et bien reconnaissant envers l'heureux Chili.

M. le Dr Woodlock, président du séminaire de All Hal-
lows, est autorisé de tirer 20 £ sterling par an, pour deux
élèves placés aux frais de mon diocèse.

Je vous prie de recevoir l'assurance de la respectueuse
estime et reconnaissance avec lesquelles j'ai l'honneur
d'être...

F.N. Archev. d'Oregon City

● ○ ●

A Grandeur
Monseigneur Ig. Bourget
Évêque de Montréal
ACAM, 195.124; 857-1

Valparaiso, 15 janvier 1857

Monseigneur,

J'ai le plaisir d'accuser la réception de votre faveur du
mois d'octobre passé; elle m'apprenait, à ma grande sur-
prise, la [maladie] de mon frère le cher évêque de Nesqually,
en Canada, lorsque je le pensais rendu depuis longtemps
dans son diocèse. J'avais reçu sa lettre du 16 septembre, à
laquelle je répondis par la voie de San Francisco. J'ai été
bien agréablement surpris d'apprendre par une de ses
lettres d'Aspinwall, qu'il passait le 17 novembre à Panama,
en route pour son diocèse, accompagné d'une communauté
de Sœurs de la Providence de Montréal, pour remplacer
celles qui étaient passées au Chili. Cette heureuse nouvelle
vient à propos, au Chili; elle servira grandement à détruire
un peu les fausses impressions que le départ des premières
Sœurs a produites sur le compte de l'Oregon. Impressions

funestes qu'ont augmentées les raisons données par les Sœurs elles-mêmes, sinon par leur chapelain, non seulement aux religieuses françaises de Lima mais de plus à celles du même ordre à Valparaiso, durant le séjour qu'elles firent dans leurs maisons. Ce sont les religieuses de ces maisons qui m'ont rapporté ce qu'elles avaient entendu. Les raisons données étaient que l'Oregon était dépeuplé par les mines, et que l'évêque de Nesqualy n'avait pas de quoi les soutenir. Les religieuses françaises se trompent-elles ou non? Le bon chapelain Huberdeau n'a pas moins dit, sans doute, puisqu'il osait me dire un jour en face qu'il fallait bien en finir avec l'Oregon une fois et détromper le monde sur son compte. Avec de semblables dispositions, ce monsieur a dû aller loin pour sauver son honneur, et celui des Sœurs, tout le long de la route, et en particulier au Chili.

Ma première visite à Santiago fut à la Providence. Je me trouvai au moment du dîner, on m'invita, j'acceptai. Nulle invitation depuis, ni pour messe, ni pour repas. Il me semble que les Sœurs étaient embarrassées et les messieurs gênés. Pas une parole de reproche aux Sœurs; une fois seulement à M. Huberdeau pour lui dire ce que j'avais appris; sur quoi il fit la réponse mentionnée ci-haut. En mentionnant que Mgr de Nesqualy m'avait chargé de recevoir les 5 000 piastres dépensées par lui et les Sœurs, si on voulait les rendre, ce monsieur ne voulait rien entendre, sinon de mettre la chose entre les mains des arbitres, au Chili, pour la faire juger. Mais je n'étais pas autorisé à cela. Et, d'ailleurs, cette discussion et ses suites auraient eu pour effet de nuire ou aux Sœurs, ou à l'Oregon. Croyant que M. Chabot était le premier chapelain et le supérieur, je m'adressai à lui un jour, afin d'obtenir ou son opinion ou celle des Sœurs sur le remboursement des 5 000 piastres. La réponse fut que M. Huberdeau était le premier chapelain ou

le maître, et non lui; et qu'il n'avait, lui (M. Chabot) aucune inclination pour se mêler de cette affaire.

Les Sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul et leur excellent supérieur furent joliment froissés de se voir supplantés par les Sœurs de la Providence. Elles avaient vraiment droit de l'être, ainsi que leur supérieur. Car ce bon Père me disait tout dernièrement que le ministre de l'État et l'archevêque, qui avaient fait les démarches auprès du Père et des Sœurs, avaient signé le contrat et l'arrangement, lorsque, sans leur parler de rien, tout fut passé aux Sœurs de la Providence.

Mais le ciel bénit ces bonnes Sœurs de la Charité. On les attend de jour en jour à Valparaiso; elles vont passer à Lima où on les demande pour l'hôpital des hommes, celui des femmes et celui des militaires. Elles auront de plus l'orphelinat; et les RR. PP. une église et un couvent à desservir.

Ma collecte est finie au Chili. J'en partirai le 1^{er} février. Il ne me manque plus que quelques milliers de piastres pour payer la balance de ma dette et celle des frais de mon voyage. Heureux Chili pour sa religion et sa charité!

Le but principal de la présente est de prier V.G. d'avoir la bonté de me trouver une congrégation de prêtres qui prendraient la mission de Saint-Paul et sa grande ferme, et se chargeraient de l'éducation catholique du pays. Je ne vois que les Pères et les Sœurs de la Croix, qui sont établis sur le lac Michigan et au Mans, en France. V.G. sait que j'en avais obtenu de M. Moreau, que mes moyens ne me permettaient pas (à cause de ma grosse dette) de les emmener; ils passèrent en Canada. J'ai écrit depuis au supérieur, M. Moreau. Point de réponse. Je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien essayer une fois en ma faveur, et de m'envoyer la réponse à Panama, aux soins de l'évêque du lieu, en cas que je

ne puisse aller en Canada, dans trois à quatre mois d'ici. Cette faveur me rendra un grand service, surtout si j'obtiens quelques-uns des prêtres qui parlent l'anglais.

Veillez, Monseigneur, m'aider à rendre au bon Dieu de vives actions de grâces pour la santé dont j'ai joui durant ma collecte et pour l'heureux résultat que j'ai obtenu. Je passerai à l'Oregon ou en Canada dans trois à quatre mois, après avoir visité Arica, Tacna, Arequipa, Lima, Trujillo, Guayaquil et Panama. Je me recommande aux prières des communautés pour cette dernière partie de mon voyage et vous prie d'agréer mon attachement et le profond respect avec lequel je demeure...

F.N. Archev. d'Oregon City

P.-S. Par rapport à la première page, je dois ajouter qu'il se dit à la Providence qu'il n'y a rien à faire dans l'Oregon. J'ignore si cela se dit aux laïques; mais cela se dit bien que trop certainement à des prêtres, aux prêtres de la maison des Pères de Picpus où je demeure; lesquels l'ont rapporté à Mgr Doumer¹³⁶, leur supérieur, qui me l'a dit. Ce langage peut avoir des suites : celles entre autres de faire regretter l'aumône qu'on m'a donnée et d'empêcher d'obtenir des prêtres. Est-ce M. Roch, un prêtre allemand, ci-devant de l'Oregon, ou les deux autres qui ont parlé de la sorte? Je l'ignore.

(À la hâte et à la chandelle).

● ○ ●

À Sa Grandeur
Monseigneur de Montréal
ACAM, 195,124; 857-2

Tacna, 21 avril 1857

Monseigneur,

J'ai reçu en son temps la faveur de V.G. en date du 3 octobre de l'année dernière. J'y répondais le 15 janvier dernier et priant V.G., entre autres choses, d'avoir la bonté d'écrire au R.P. supérieur des Pères de Saint-José du Mans, pour obtenir leur entrée dans l'Oregon et leur donner la charge de Saint-Paul, de son terrain, afin de tenir le collège et le couvent des Sœurs. J'attends avec anxiété et inquiétude la réponse que doit recevoir V.G. Je l'attends cette réponse à Lima, et si j'en suis parti, le R.P. Paul, aumônier des religieuses françaises¹³⁷, me la fera passer.

Je suis sorti du Chili le 1^{er} février dernier. Je me suis dirigé vers Arequipa, ville du Pérou de 40 000 âmes. La religion et la piété de cette ville la firent surnommer autrefois *La Recoleta*. Elle en a perdu un peu sous le régime de l'indépendance; mais elle est encore vraiment pieuse et religieuse, et je puis ajouter charitable aussi. Ma collecte dans cette bonne ville a passé 6 800 \$. Le Chili a été le sauveur de mon diocèse en me donnant 24 000 \$, qui se trouvent réduits à 21 000 par les frais de voyage et de l'escompte de l'envoi de ces argents. Il me restait une balance à payer. La bonne Arequipa me l'a donnée. Veuillez bien, Monseigneur, m'aider à rendre au Seigneur de vives actions de grâces pour cette faveur signalée tant de la collecte abondante obtenue que de la santé qui s'est soutenue tout le temps généralement bonne, pour soutenir la peine et la fatigue inséparables d'un si grand travail que de passer, pour

un an, de ville en ville, de rue en rue, de maison en maison, et de porte en porte. J'ai dû vaincre bien des répugnances et mettre au pied de la croix une bonne dose d'amour-propre et de sensibilité. N'importe! La dette se paiera maintenant. Il ne me reste qu'à continuer ma collecte le long de la route, en m'en retournant vers l'Oregon. Cette collecte me servira à remonter mon diocèse de prêtres, de religieuses, d'églises, etc.

Arequipa est à 30 lieues de la côte; elle en est séparée par un désert de sable bien fatigant à passer à cheval. Point de maisons : pour hôtels, de pauvres cabanes. Les provisions y sont toujours rares; on doit se les procurer des deux extrémités. Islay est le port de mer. De là, je suis retourné au sud en vapeur, en 24 heures, pour arriver au port de mer appelé Arica, village [de] 5 à 6 000 âmes. Ce port a toujours en rade des bâtiments américains, anglais, français et allemands de Hambourg. La population est bien exposée. De là, après une collecte de 281, je suis passé à Tacna, ville commerçante de 14 000 âmes, ou plutôt l'entrepôt de toutes les marchandises qui passent du port à Tacna par 14 lieues de chemin de fer, et qui d'ici passent à dos de mulets en Bolivie, à La Paz, à Potosi, à Chiriquisaca, par route de 100 à 200 lieues de longueur.

Je confirme partout. Pas de visite épiscopale dans ce diocèse depuis 1814. C'est à fendre le cœur de douleur. Point de prédications, point d'instructions. Le peuple s'instruit tout seul pour le catéchisme, qui n'est jamais expliqué. Le peuple va comme il veut. C'est déplorable. Il faut que le peuple soit trois fois catholique pour l'être encore. Vienne la liberté des cultes, le peuple catholique du Pérou et autres, sera bien exposé, quand les ministres protestants viendront y exercer leur zèle. Le Chili est mieux partagé, quoique souffrant sous bien des rapports : paroisse, par exemple, de

10 lieues de largeur sur 20, 40 de longueur; une de 4 de largeur sur 30 de longueur, de la mer Pacifique aux cordillères! Nos missions sont mieux pourvues. Vive le Canada, les États-Unis, le système français de paroisses et de tarifs, etc.

De Tacna, je passe à Lima, à Trujillo, à Guayaquil, à Panama, et je ne sais ensuite si je passerai au Canada que le printemps prochain. À voir plus tard. Priez, Monseigneur, et faites prier pour moi, pour l'Oregon.

J'oubliais de dire à V.G. que j'ai su au Chili par un de mes anciens prêtres que le pauvre M. C¹³⁸. a été la cause de toutes mes peines et plaintes faites et portées à Rome et puis ensuite au concile national de Baltimore. C'est à peine croyable; il avait ma confiance et il en abusait. Il me conseillait de résigner et il parlait de la mitre et l'attendait comme certaine, durant mon voyage aux États-Unis. Et le brave M. Huberdeau me disait, à l'Oregon, dans ma chambre, ou me répétait tout ce que l'autre lui avait dit quant à une résignation. Je ne pus lui répondre alors, vu que le jugement de Rome n'était pas encore sorti relativement aux accusations portées à Rome. Mais j'ai pu le faire avant de quitter le Chili et lui dire que ma résignation avait été offerte par trois fois, que les plaintes avaient [été] déclarées vaines, illusoires. Et que le bon Dieu ne se sert pas toujours des hommes à grands talents pour faire le bien, *infirmus mundi elegit Deus... stultus mundi...*¹³⁹ Je lui dis qu'un peu de prudence et de discrétion eût été mieux, etc. Le pauvre monsieur resta tout confus et déconcerté. La leçon a été dure et sévère.

En allant faire mes adieux à M. le président¹⁴⁰ du Chili, je lui parlai du passage des Sœurs de la Providence au Chili aux dépens des argents du diocèse de Mgr de Nesqualy, et de la dépense de 5 000 \$. Il fut étonné en apprenant ce fait

et je suis certain que si le fait eût été représenté par M. Huberdeau en arrivant, le gouvernement aurait remboursé avec plaisir les 5 000 piastres.

Agréez, s'il vous plaît, Monseigneur, les sentiments de respect, de vénération avec lesquels je demeure avec attachement...

F.N. Archev. d'Oregon City

Pas le temps de relire.

● ○ ●

À Sa Grandeur
Monseigneur Ig. Bourget
Évêque de Montréal
ACAM, 195.124; 857-3

Lima, 25 juin 1857

Très cher et vénérable seigneur,

J'arrive aujourd'hui en cette cité pour y continuer la collecte, si le gouvernement ecclésiastique et le civil me le permettent. Mes suppliques à l'un et à l'autre sont passées; j'aurai réponse dans quelques jours. On me dit que c'est douteux.

J'espérais trouver ici un mot de V.G. relativement à ma demande par laquelle je priais V.G. d'écrire à M. Moreau, supérieur des Pères du Mans, pour savoir si ces RR. PP. accepteraient Saint-Paul avec son terrain d'un mille ou $\frac{1}{3}$ de lieue carrée, dans le but de l'éducation dans mon diocèse. J'attends la réponse avec anxiété.

Depuis ma dernière à V.G. – j'en ai perdu la date – j'ai visité Arequipa, qui est à 30 lieues de la côte, Islay, son petit

port de mer; Arica, autre port de mer; Tacna, à 14 lieues dans l'intérieur. De là, je suis passé en Bolivie, contre mon attente, par avis et conseils d'amis. J'y mis neuf jours à m'y rendre à cheval. Par la route du nord, j'avais 100 lieues à faire; par la route du sud (25 lieues plus au sud), j'ai mis sept jours à revenir pour faire 81 lieues. J'avais monté le versant ouest de la cordillère. Rendu à La Paz, il me restait encore deux jours de marche pour atteindre le versant est. Le pays, entre ces deux versants, est un vaste plateau de terrain sec et aride, à l'exception de quelques prairies semées çà et là, entre les monts, monticules, hauteurs, le long de quelques petits ruisseaux.

J'ai passé trois semaines à La Paz. Collecte d'environ 3 000; à Corocoro (minéral), 500. Mon voyage a été payé. 300 piastres de frais, à part de la fatigue. En allant, il fallait faire quelquefois douze heures de marche. En revenant, les trois derniers jours étaient, l'un 15 lieues, l'autre 16 lieues, et le dernier, 15. C'était à peu près quinze heures de marche par jour. Le versant ouest des cordillères, en revenant, est une côte, une descente de douze lieues. Ce jour-là fut celui de ma plus grande fatigue. La Paz est de 13 à 14 000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Je rends grâce au Seigneur de m'avoir conservé la santé et la vie durant ce long et pénible voyage. Je rends grâce encore pour la collecte qui se fera en Bolivie, en mon absence, dans tous les diocèses.

J'attends des nouvelles de mon diocèse pour savoir si je passerai à New York ou à l'Oregon tout de suite.

Si les RR. PP. du Mans n'acceptent pas Saint-Paul, j'aurais besoin d'un prêtre canadien pour cette mission, et où le prendre? Veuillez bien, Monseigneur, prier et faire prier pour moi, pour mon Église, etc.

De Lima je passe à Trujillo, à Guayaquil, à Panama. Et, si je me rends tout de suite à l'Oregon, mon voyage aux États, au Canada, aura lieu le printemps suivant.

Agréez, Monseigneur, les sentiments respectueux d'attachement et d'amitié avec lesquels je me souscris bien parfaitement...

F.N. Archev. d'Oregon City

P.-S. Si la collecte se fait à Lima, elle pourra durer quatre semaines.

2^d P.-S. Le 26 [juin]. Je mets la main sur le brouillon de ma lettre du révérend M. Chabot. J'y joins sa réponse, etc. Rien de nouveau. Visite à l'archevêque¹⁴¹ hier soir.

● ○ ●

À Sa Grandeur
Monseigneur Ignace Bourget
Évêque de Montréal
Montréal, Canada
ACAM, 195.124; 857-5

Panama, 26 octobre 1857

Monseigneur,

Ma collecte étant enfin terminée à Lima, je quittai cette capitale du Pérou le 6 du courant pour me rapprocher du lieu du départ, ou du port, Callao. Le 12 [octobre], je m'embarquais à bord du vapeur et le 20, je débarquais à Panama, et étais reçu avec la plus grande cordialité par le bon évêque du lieu, dans son humble demeure, son séminaire, destitué de tout ameublement. Le nom de cet illustre et vaillant évêque ne doit pas être inconnu à V.G. Elle doit

se ressouvenir d'avoir vu quelques fois nommer dans les journaux le nom illustre du révérend Père Édouard Vasquez¹⁴², de l'ordre de saint Dominique, pour avoir combattu, durant trois ans, à Bogota, Nouvelle-Grenade, en faveur de la liberté de l'Église. Malgré mille oppositions du côté de Rome, du côté du nonce apostolique à Bogota, du côté du clergé et de la majorité des catholiques, et parfaitement convaincu que la séparation de l'Église d'avec l'État était le seul moyen de sauver l'Église et la religion, ce saint prêtre entreprit, comme un autre O'Connell, de délivrer l'épouse de Jésus-Christ des mains de ceux qui l'écrasaient et l'étranglaient en l'assujettissant. Cette œuvre grandiose, il l'a accomplie par la grâce de Dieu, par la force et la fermeté de son caractère, aussi bien que par ses écrits et ses prédications, au-dehors et au-dedans des temples, et en tout lieu. Maintenant l'Église est séparée de l'État; elle est heureuse, et l'État regrette d'avoir lâché prise. Plût à Dieu que le Chili, la Bolivie, le Pérou et le Mexique eussent pu obtenir la liberté de leurs Églises de la même façon! Elles auraient bientôt réparé les maux infinis que leur cause le dur esclavage où la tiennent des enfants méconnaissants!

Panama, ou le diocèse de Panama, a déjà fait un pas immense dans la morale. Les mauvais prêtres ont disparu, ont été mis en dehors; les autres ont craint. Tous craignent et aiment la sainte rigueur et la fermeté de caractère du saint pasteur. Chaque paroisse soutient son curé. L'évêque a déjà visité tout son diocèse dans un an et demi. Le gouvernement ne donnant plus rien, l'évêque pourvoit aux besoins de son Église. Il a établi dans chaque paroisse un conseil composé des principaux membres de la paroisse. Tous les paroissiens viennent faire inscrire la somme qu'ils peuvent donner par an. Un livre est ouvert : il contient deux colonnes. D'un côté, celle des riches et autres qui peuvent

payer; de l'autre, celle des pauvres qui sont incapables de ne rien faire. Le comité, composé de quatre individus, plus le curé pour président, fait la distribution tous les trois mois : tant à l'évêque, tant au curé, tant au sacristain, etc. Et alors le curé est obligé de tout faire gratis pour la paroisse : confession, baptême, mariage et sépulture. Seulement au mariage on paie la rétribution de la messe qui est d'une piastre. De même se paie la messe à la sépulture des défunts, ou autres messes de dévotion. Le comité donne à celui qui a un enfant à faire baptiser un certificat du paiement de la quote-part. Alors le curé baptise ou enterre, etc. Sinon, rien pour ceux qui refusent de soutenir l'Église et qui se mettent au rang des infidèles. Quelques paroisses ont refusé de prendre cette marche pour soutenir l'Église : le curé a été enlevé, l'église fermée... et bientôt, le peuple repentant donnait sa souscription et voyait son curé revenir. Puisse ce saint évêque vivre de longs jours pour le bonheur de son diocèse de Panama!

Maintenant, je ne saurais omettre ce qui suit. Un certain prêtre arrivant à Panama, il y a quelques mois, alla se présenter à l'évêque du lieu qui le reçut avec bonté, lui disant que sa maison était celle des prêtres. Le vapeur étant parti pour les États-Unis la veille de son arrivée, ce prêtre eut à passer quinze jours dans la maison en la compagnie de l'évêque. Durant ces quinze jours, ce prêtre a fait preuve de la grossièreté, du manque d'éducation la plus complète. Bien souvent, sinon tous les jours, il s'amusait à table à casser le pain avec son couteau sur la table, avec danger de couper la nappe. D'autres fois, il se balançait sur sa chaise, peut-être au danger de la casser, ou se plaçait les jambes sur le coin de table (après le repas sans doute), et cela en présence de l'évêque qui le reprenait doucement et avec franchise, et le traitait en riant de *Yanké*! Eh bien! tel était le

laisser-aller de ce pauvre prêtre et l'oubli des convenances à la table de l'évêque; et telle était la force des distractions ou des mauvaises habitudes prises ailleurs, ou des préoccupations dont son esprit était absorbé, que presque tous les jours il fallait que l'évêque lui renouvelât ses avis! En me contant ce trait, l'évêque de Panama riait et me disait que ce n'était rien, mais que ce prêtre était vrai *Yanké*, joliment brute, etc. Ce prêtre, Monseigneur, il est nécessaire que V.G. connaisse son nom : c'est le sieur Huberdeau qui s'en allait, disait-il, pour chercher d'autres Sœurs pour le Chili, Certes, cet homme fait peu honneur au Canada, à Montréal! Cet homme, ce prêtre, donnera au Chili une petite idée du clergé canadien! Ce prêtre, avec ce caractère, n'a pas dû adoucir aux Sœurs, dont il était chargé, ce que pouvait avoir de dur l'éloignement de la patrie et les fatigues d'un long voyage. J'ai eu honte de dire qu'il était mon compatriote.

Je continuerai, Monseigneur, et j'achèverai par dire à V.G. que j'ai connu au Chili le nom du prêtre qui a été la cause de mes misères et de ma surprise au concile national de Baltimore. Ce n'est rien moins que le sieur C[énas], qui avait toute ma confiance et en abusait honteusement et en traître, qui laissait la mission de Saint-Paul de Wallamette avec l'assurance que j'étais la cause de son départ; ce qui avait tellement animé la population contre moi qu'il ne fallut pas moins d'un an et demi de ma propre résidence et desserte pour détruire la fausseté de cette calomnie. Il n'est pas inutile à V.G. de savoir ce trait.

Je partirai le 30 pour San Francisco. J'y arriverai en douze jours. De là, je passerai à Oregon City en quatre jours. Si le vapeur est parti avant mon arrivée à San Francisco, j'aurai à demeurer 10 à 15 jours en Californie. Je m'en retourne content et en bonne santé, après avoir vu réaliser mes espérances au-delà de mes vœux. J'ai de quoi payer, et

de quoi réparer les brèches faites par la dette. Il m'a fallu travailler durement, sans relâche, avec persévérance, de corps et d'esprit, de la plume, des pieds et des mains; il m'a fallu m'employer dans les rues, et à la maison, avant de sortir pour la collecte, et le soir et la nuit à écrire, à composer, à inventer quelque chose de nouveau, pour piquer la curiosité des fidèles et récompenser mes bienfaiteurs. L'histoire de l'Oregon, ou de notre mission, convenait : elle fut préparée et imprimée. On la trouva intéressante. L'échelle catholique fut lithographiée et mise au jour sur un plan nouveau, mille fois plus intéressant que le premier. Une explication l'accompagne avec manière d'en faire usage. Vint ensuite un tableau de l'histoire universelle, divisée en quatre parties, et les époques de chacune de ces parties; les trois règles de foi; les quatre caractères de la vraie Église de Jésus-Christ et un extrait des indulgences attachées à un grand nombre de prières et d'exercices, etc. Tout cela employait mon temps libre; tout cela a réussi; et tout cela a eu sa récompense. *Euntes ibant et flebant, [mittentes semina sua.] Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos*¹⁴³, etc.

Monseigneur, j'ai écrit deux fois à V.G. touchant mon désir d'avoir des Pères de Saint-Joseph du Mans, pour placer à Saint-Paul. Je leur donnerais cette mission à la condition de se charger de l'instruction de la jeunesse du pays. Je priais V.G. d'écrire à ce sujet au révérend Père supérieur de la maison du Mans et de me donner sa réponse. Mes lettres étaient datées du Pérou. Et je n'ai jamais eu de réponse. Si la présente arrive à V.G., qu'elle veuille bien me dire s'il y a réponse ou non.

Je me recommande aux prières de V.G. et aux prières des communautés; car *Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum...* Mes respects à monseigneur le coadjuteur, mille

bonnes choses à qui de droit. Agréez l'assurance de mon respectueux attachement avec lequel je demeure...

François Norbert
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

À Sa Grandeur
Monseigneur de Montréal
Montréal
ACAM, 195.124; 857-4

Panama, 3 octobre 1857

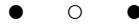
Monseigneur,

Enfin le vapeur de New York est arrivé à Colón, ou Aspinwall; les passagers arriveront à Panama vers 1 h p.m. On dit qu'il y aura près de 1 100 passagers! Je m'embarque à midi afin de retenir une chambre. Dans douze jours, *adjuvante Deo*, nous atteindrons San Francisco. Et, quelques jours plus tard, je serai à Oregon City, après deux ans d'absence! J'envoie à V.G. deux petits pamphlets et mon adresse aux fidèles qui m'ont rendu de grands services au Chili, en Bolivie et au Pérou.

Agréez, s'il vous plaît, les vœux que je forme pour la santé de V.G. et l'assurance de mon attachement et de mon respect avec lesquels je demeure...

François Norbert
Archev. d'Oregon City

P.-S. Les petits pamphlets, à part, sous bandes.



M. Charles Choiselat
Secrétaire et trésorier
Propagation de la foi
Paris
AFPF, F-110, F° 70

San Francisco, 4 décembre 1857

Monsieur le trésorier,

Il y a quelques mois, j'avais l'honneur de vous écrire, du Pérou, d'avoir la bonté de subvenir aux frais de deux élèves à All Hallows, en Irlande. Aujourd'hui que je prie M. le président du dit séminaire d'en placer quatre autres à mon nom, la présente est pour vous prévenir de vouloir bien payer les frais de ces six élèves, à l'ordre de M. le président du dit collège.

Veuillez passer et présenter mes humbles remerciements à M. le président de la Propagation de la foi et à messieurs les membres du Conseil central de Paris pour la bonne allocation de 10 000 francs que les Conseils ont daigné m'envoyer. Elle a suffi, avec le secours de ma collecte de l'Amérique du Sud.

Mais pour l'année prochaine, mes besoins seront plus grands, ayant à soutenir six élèves à All Hallows, et à faire passer six Sœurs de la Providence de Montréal en mon diocèse, et à pourvoir de plus au retour et à l'établissement des Sœurs de Notre-Dame dans l'Oregon, à Portland. Il me faut, enfin, aller en avant et réparer le temps perdu. Pour cela, je mets encore ma confiance dans la sagesse de vos Conseils de Paris et de Lyon pour me prêter et me continuer le secours efficace de leur grande œuvre.

Mes assurances de respects et de reconnaissance à messieurs les membres des Conseils de Lyon et de Paris, s'il vous plaît, en vous offrant les sentiments distingués de ma considération respectueuse, avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

Mgr Ig. Bourget
Évêque de Montréal
ACAM, 195.124; 857-6

San Francisco, 5 décembre 1857

Monseigneur,

Je quittai Callao le 12 octobre; huit jours après, j'étais à Panama, où il me fallait attendre jusqu'au 4 novembre pour prendre mon passage pour cette ville où j'arrivai le 17. Enfin, mardi le 8 à 10 h a.m., je prends mon passage pour l'Oregon où l'on m'attend à grand hâte. En quatre jours, *Deo adjuvante*, j'y serai.

M. Leclaire¹⁴⁴ est en route pour le Canada. J'ignore le motif de son départ. Il est attaché à l'Oregon, il espère y retourner (dans mon diocèse). Avant d'accepter, je veux voir l'évêque de Nesqually. S'il revient pour moi, le printemps prochain, il m'amènera des Sœurs de la Providence de Montréal, avec la permission de V.G., afin de consolider l'établissement du fort Vancouver, où les Sœurs font du bien et sont même accablées d'ouvrages, me dit-on. Les miennes seront destinées pour Saint-Paul ou Saint-Louis. Veuillez, Monseigneur, m'accorder la faveur de me prépa-

rer six Sœurs, une servante et un serviteur pour les Canadiens du Wallamette.

Veillez bien, s'il vous plaît, faire mettre 200 piastres à mon compte pour des messes. Ce sera 1000 messes, je pense, et m'en faire passer la nouvelle au plus tôt.

F. Norbert
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

Quatrième Partie

1859

États-Unis, Québec

À Sa Grandeur
Mgr l'évêque de Nesqualy
Vancouver, W.T.
AAP, B2, FVII, 6

On board of *Northerner Sound*¹⁴⁵
W.T., 26 mars 1859

Très cher seigneur et cher frère,

Nous laissâmes Portland à 2 h. Nous étions à St. Helene à 6 h; à la barre à 8 a.m. le 25. Grosse mer au-dehors. M. Brouillet, bien malade et vomissant; moi indisposé, sans vomir. Le 26, samedi, à Townsend à 7 h. M. Rossi¹⁴⁶ ne s'y trouve pas, il est malade à Steilacoom. Nous y allons à l'heure qu'il est, 10 h a.m.

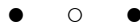
Le grand vicaire va recommander à M. Rossi de passer à V.G. plein pouvoir pour retirer l'argent (750) de chez M. McCormick au 1^{er} mai prochain. Ci-inclus, la note qui promet 2 % mois, et qu'il avait oubliée tout à fait, ne voulant donner que 1½. Il serait bon (peut-être) d'autoriser un autre, comme M. McC. ne verrait pas de bon œil; comme vous jugerez à propos.

Le pauvre M. Mesplié¹⁴⁷! Il paraît vrai qu'il aurait reçu le montant de 1 200 \$ (pour louage de la ferme) en notes qu'il aurait déjà trafiquées, argent reçu, etc., les notes payables au 1^{er} septembre prochain, comme si tout lui appartenait. M. MacKei (?) est mon agent établi pour régler cette affaire. M. Lhowell demande à qui payer. Je réponds : à moi ou à mon agent. Alors il va refuser de payer les deux premières notes, dont les passions vont venir contre M. Mesplié. Il le faut mettre en prison s'il ne rembourse, etc. Quelle impasse! Quelle disgrâce! Je pense qu'il devrait être interdit. Il se tire de là pour demain avec le grand vicaire Delorme.

N.B. Veuillez demander à dame Lucier la date de l'arrivée des enfants Plamondon à Oregon City et marquer cette date dans le livre des comptes en détail, voir l'index, vers page 80, *supra vel infra*. Commencer par donner les besoins aux enfants, pour la balance à leur crédit à ladite page. Je crois que madame Lucier¹⁴⁸ avait envie de mettre la main sur cet argent pour se payer de ses soins envers les enfants! De plus, je suis convenu de donner tout à Marie Laurent. Eh oui! elle voudrait ne lui donner qu'une partie de ce montant et garder le reste pour elle, parce qu'elle a droit sur elle, c'est-à-dire, elle voudrait la louer et retirer un profit de son travail; disgrâce, honte, pour elle, à l'égard d'une pauvre orpheline. Je lui ai dit que je ne permettrais jamais cela. Ce que l'enfant gagne doit lui passer, et lui acheter du neuf; au lieu de cela, elle lui passe son vieux bûtin pour *bon argent*, ce qui déplaît à l'enfant, au point de rejeter ces vieux effets, de cracher dessus, de se moucher avec. J'ai dit à dame Lucier de parler de cela à son confesseur, comme une faute grave. Elle m'a dit qu'elle l'engagera ailleurs; je lui répondis de le faire, si elle voulait; mais que je ne consentirais jamais qu'elle retirât une partie des gages de Marie. Ce sera peut-être la même chose pour les enfants Plamondon.

Je demeure en toute affection, Monseigneur, votre dévoué frère, etc.

† François Norbert
Archev. d'Oregon City



M. le président
du Conseil central de Paris
APFP, F-110, F^o 78

Washington, 20 mai 1859

Monsieur,

Conformément aux avis envoyés par diverses malles à Paris, j'ai quitté l'Oregon pour me rendre au Canada, afin de me procurer des religieuses pour l'éducation des filles. Je suis arrivé en cette cité le 3 du courant, après avoir laissé Oregon City le 23 mars. Des affaires m'ont retenu et me retiennent encore ici. Durant cet intervalle, j'ai écrit à Montréal par deux fois, pour savoir si la balance de mon allocation pour 1858 m'avait été envoyée là. Je suis encore à recevoir une réponse. Si la balance de ladite allocation est rendue à Montréal, Canada, par le moyen d'une formule, je serai capable d'emmener des Sœurs religieuses en Oregon; sinon, qu'aurai-je à faire, que pourrai-je faire? Ayant reçu $\frac{1}{3}$ de mon allocation de 1858, il me restera peu pour couvrir les frais du personnel que je me propose d'emmener avec moi.

J'ai déjà prié les Conseils de m'accorder un supplément de 800 à 1000 dollars; j'ose renouveler ma demande; ce sera une fois pour longtemps, ou du moins qu'une somme me soit donnée en acompte de 1859. Je serai content et vous rendrai mille remerciements.

Les conversions nombreuses à la foi catholique à Washington et le nombre des catholiques de la plus haute respectabilité, qui remplissent les églises, les départements divers et situations de toutes espèces, dans le gouvernement en cette cité, me rappellent avec joie les pages de l'histoire de la primitive Église, qui nous montrent les chrétiens des

premiers [temps] remplissant toutes [les] places, et les palais
des empereurs [du] pays.

Je suis étonné, édifié de la ferveur des catholiques par ici.
J'ai l'honneur d'être avec le plus grand respect...

François Norbert
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

M. le président
du Conseil central
Paris
APFP, F-110, F^o 79

New York, 20 juin 1859

Monsieur le président,

Ce n'est qu'avant-hier que j'ai reçu une lettre du bien
révérend recteur du séminaire am[éricain] de Louvain, la-
quelle m'informe qu'il a un prêtre bien précieux à
m'envoyer. Si j'eusse su la chose plus tôt, je vous aurais prié
de garder 150 dollars sur la balance de mon allocation de
1858, que je vous priais de faire passer à Montréal. Si cette
dite balance se trouvait encore entre vos mains, veuillez
garder 150 \$, les envoyer au bien révérend M. Kindekens¹⁴⁹,
V.G., recteur du séminaire de Louvain, pour le mettre en
train de m'envoyer un prêtre. Si ladite balance m'a déjà été
envoyée à Montréal, je vous prie d'avoir la bonté de
m'avancer 150 \$ en acompte de mon allocation de 1859.
Sans quoi je perdrai la chance de posséder un excellent
prêtre, dont mon diocèse a un si grand besoin. De plus, j'ai
promis 500 \$ d'encouragement au dit séminaire. La modici-
té de mon allocation de 1858 et le grand besoin que j'avais

de mes fonds pour faire passer des Sœurs de l'est à l'Oregon ne m'ayant permis de ne payer qu'une somme de 100 \$ en acompte; et désirant que la balance de 400 \$ serait payée au plus tôt, je demande que vous puissiez, que vous vouliez bien m'accorder l'extrême faveur de payer ladite somme de 400 \$ au dit M. le recteur du séminaire de Louvain, sur l'allocation qui pourra me revenir en 1859. Tout cela, en considération du besoin où ce séminaire se trouve et du bien qu'il en reviendra à la religion.

Agréez, s'il vous plaît, l'assurance de la considération bien respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City

P.-S. Faute de fonds entre mes mains, et faute de savoir pour moi qu'un prêtre m'était destiné auparavant, le bien révérend recteur a été obligé de l'envoyer ailleurs.

● ○ ●

M. le président
du Conseil central
Paris
APFP, F-110, F^o 80

Montréal, 27 juin 1859

Monsieur le président,

En arrivant en cette cité la semaine dernière, j'ai reçu la formule de Paris pour la balance qui me revenait sur mon allocation de 1858. Elle est de 6 094 fr., ce qui me donnera ici 1 100 et quelques piastres. La première partie de mon allocation ayant été dépensée à payer mon passage en Ca-

nada, et à achever l'intérieur de ma cathédrale, etc., il ne me reste que ces 1 100 piastres pour opérer mon retour en Oregon. Or si j'avais à m'en retourner seul ou avec peu de personnel, cette somme suffirait, mais il en est autrement.

Le personnel que j'ai à emmener est comme suit :

10 Sœurs religieuses, dont 8 pour Portland et 2 pour Oregon City;

Une servante ou fille de service pour les Sœurs;

Un homme de service pour les mêmes;

Un chapelain pour les mêmes;

Un prêtre qui me vient de la Belgique;

Trois autres prêtres encore à trouver pour les sauvages et les blancs;

L'archevêque lui-même.

18 en tout pour l'Oregon.

Maintenant, voici le prix des passages :

De Montréal à New York, par individu	\$ 10
De là à San Francisco, par individu, 2 ^d classe	\$ 125
De là à l'Oregon, par individu	\$ 30

\$ 165

Cette somme, multipliée par 18, donne le
montant nécessaire de : \$ 2 970

En retranchant la balance reçue de 6 094 fr.,
à peu près : \$ 1 100

Il me manquerait le montant suivant : \$ 1 870

Après cet exposé, je vous remets avec confiance le sort de mon Église de l'Oregon entre les mains. Il vous appartient de décider si elle commencera à se relever de ses anciens malheurs ou si elle continuera encore à demeurer languissante; si je pourrai emmener des Sœurs et des prêtres

cette année, ou s'il me faudra m'en retourner pour revenir l'année prochaine. Si vous m'accordez la faveur que je vous demande, sur l'allocation de 1859, veuillez m'envoyer la somme accordée en deux formules différentes, et en mon nom, afin que je puisse les négocier là où je trouverai meilleur compte, par ici ou en Californie, si je puis obtenir un délai pour le paiement des passages.

Monseigneur de Montréal vient d'arriver; il a fait élire 10 religieuses pour l'Oregon (professes) et deux voiles blancs (postulantes), 12 en tout, afin de n'avoir pas à revenir de sitôt. Huit pour Portland, deux pour Oregon City et deux pour Saint-Louis. Si je puis m'exempter d'emmener des servantes, je le ferai. Les engagés demandant de 300 à 400 \$ par année dans l'Oregon, je devrai en emmener un du Canada.

Les sauvages de mon diocèse ont été rassemblés sur des réserves par le gouvernement. Une de ces réserves en contient 3 000. Je cherche des prêtres pour ces missions sauvages; si je n'ai pas de prêtre à leur donner, les ministres protestants iront s'y établir.

Je cherchais deux prêtres pour le sud de mon diocèse, qui se trouve sans missionnaire pour l'espace de 50 lieues.

J'attendrai avec patience votre réponse. Veuillez en même temps agréer ma reconnaissance pour vos faveurs passées et accepter l'assurance de mon hommage et profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être...

F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

Au révérend Père Louis Querbes¹⁵⁰

Directeur principal

Clercs Saint-Viateur

ACSV, P-9784

Québec, 2 septembre 1859¹⁵¹

Mon révérend Père,

Je suis heureux d'avoir fait la rencontre, en cette ville, du révérend Père T.T. Lahaye¹⁵², prêtre de votre ordre; je me hâte de lui passer la présente note qu'il vous présentera en France et qu'il appuiera, j'espère.

J'ai besoin d'un prêtre et de trois Frères de votre ordre qui tiendraient un collège dans l'Oregon. Il y a déjà maison et terrain attaché à l'établissement. C'est la langue anglaise que l'on y parle.

Veuillez bien me préparer et m'envoyer les sujets nécessaires en 1860, au moyen de la Propagation de la foi. Ils auront beaucoup de bien à faire dans mon diocèse.

Je demeure avec une respectueuse considération, mon révérend Père supérieur, votre très humble et obéissant serviteur.

F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

Lettre de Mgr d'Oregon
à ses compatriotes canadiens

La Minerve, 22 septembre 1859, p. 2

Nous sommes heureux de publier la lettre suivante adressée par Mgr l'archevêque

d'Oregon City à ses compatriotes canadiens. Les vœux de tous les catholiques accompagneront S.G. pendant le long voyage qu'elle entreprend et au milieu des peuples dont elle est le père et le premier pasteur. Ce seront sa charité et son zèle, secondés par les efforts de ses pieux suffragants et de ses missionnaires, qui feront fructifier la semence légère que nous avons déposée dans sa main.

Nos lecteurs ne verront pas sans une émotion de reconnaissance ce que le vénérable archevêque de Santiago, depuis quelques jours en visite au Canada, a daigné faire pour l'œuvre que l'un des plus dignes fils de notre pays entreprenait au loin, au nom de la civilisation et de la Croix.

Évêché de Montréal, 16 septembre 1859

Mes chers compatriotes,

Je ne saurais vous quitter sans remplir un devoir bien sacré, celui de la reconnaissance que je vous dois, au nom de la religion, au nom de mes vénérables suffragants, au nom des peuples confiés à nos soins, pour les secours abondants et de toute espèce que votre charité et votre zèle pour le salut de vos Frères ont mis à notre disposition.

En venant ici chercher des prêtres, des Frères et des religieuses, pour travailler à étendre le royaume de Dieu dans l'Oregon, mon dessein était de recourir à l'Europe pour en obtenir les fonds nécessaires pour payer les frais de transport des missionnaires que je pourrais emmener avec moi. Dans les circonstances difficiles où se trouve en ce moment le pays, par suite du manque de travail et des mauvaises récoltes, depuis plusieurs années, j'aurais cru mettre votre zèle à une trop grande épreuve, en faisant appel à votre charité qui m'était si bien connue. Mais, à la vue de nos besoins et de ceux de mes dignes suffragants, mes véné-

rables frères, les évêques du Bas-Canada, touchés de compassion et connaissant toutes les ressources que votre zèle pour les missions savait exploiter, n'ont pas balancé à faire appel à vos cœurs généreux; et cet appel a été entendu et parfaitement compris. Je devais emmener avec moi quatre prêtres, un Frère, seize religieuses, quelques ouvriers et domestiques, formant en tout 30 personnes. Pour les frais de transport, il me fallait la jolie somme de 6 000 \$. Eh bien! voilà que les diocèses de Québec, Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe me donnent 1 019 \$, celui de Montréal, 1 041 \$; et les autres 4 000 \$ m'arrivent providentiellement par les soins du vénérable évêque de Montréal qui a su les faire couler d'une source que l'on ne veut point nommer aujourd'hui, mais que l'on connaîtra plus tard.

Voilà, mes chers compatriotes, ce que j'appelle un miracle de foi, un miracle de charité. Voilà ce qui mérite assurément des éloges plus grands que je n'en saurais donner, et la plus vive reconnaissance. Acceptez donc l'expression de ma bien sincère gratitude, et veuillez croire qu'elle durera aussi longtemps que dureront les missions que vous favorisez si généreusement. Cette reconnaissance, je la porterai toujours dans mon cœur, surtout au saint sacrifice de la messe où je ne cesserai de conjurer le Seigneur de vous bénir tous, vous, vos enfants, vos biens, le conjurant de vous rendre en ce monde, au centuple, ce que vous aurez fait pour nous, et, dans l'autre, la vie éternelle. Je suis donc aujourd'hui content et heureux; je pars en bénissant Dieu, et en le remerciant d'avoir conservé dans vos cœurs cette foi vive qui vous fait faire de si grandes œuvres pour la gloire de la religion et pour l'honneur de votre belle patrie.

L'enfant qui, après une longue absence, revient au sein d'une famille chérie, en reçoit toujours des marques signalées d'attachement et d'une tendre affection. Il en a été de

même de moi. En me revoyant, après une absence de 21 ans, vous m'avez accueilli à bras ouverts, et vous vous êtes empressés de me procurer toutes sortes de secours spirituels et corporels que vous avez en abondance dans ce beau pays, et que vous êtes si heureux de partager avec vos frères de l'Oregon, qui ne font encore que commencer à goûter les doux fruits du catholicisme. Ô religion d'amour et de charité! quels nobles élans, quels sublimes sacrifices vous inspirez à vos enfants! Aimez-la donc, mes chers compatriotes, celle belle et sainte religion catholique. Chérissez-la, cette auguste religion, qui a éclairé le monde, et sans le secours de laquelle les peuples retomberaient dans le chaos affreux du paganisme. Attachez-vous de tout cœur à cette religion à laquelle les plus belles nations, les souverains des plus puissants empires se font gloire d'appartenir. Aimez-la et attachez-vous-y comme à une mère, parce qu'elle seule a le secret de consoler, soutenir et encourager le chrétien dans cette vallée de larmes et de souffrances, et de le préparer à atteindre la fin pour laquelle l'homme a été placé sur la terre. Défiez-vous donc de ces hommes pervers qui voudraient vous enlever le trésor si précieux de la foi, ce dépôt sacré que vous avez reçu de vos pères, qui fit leur bonheur et qui fera celui de votre heureux pays. Attachez-vous aux pratiques de cette sainte religion, dans le sein de laquelle un grand nombre de nos frères séparés, des plus distingués par leurs talents, leur science et leur position dans le monde, viennent tous les jours goûter la paix et le bonheur.

Croyez-le, mes chers compatriotes, ces avis de père que je vous donne dans cette lettre sont dictés pour l'affection la plus tendre que je vous porte à tous, et par la reconnaissance la plus vive que j'éprouve pour tout ce que vous avez fait en faveur des pauvres missions de l'Oregon. Agréez les vœux les plus sincères que je forme pour votre bonheur, et

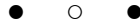
pour la prospérité dus à votre pays qui, depuis 21 ans que je l'ai quitté, a fait des progrès immenses sous le rapport moral et matériel; les voyageurs qui viennent en si grand nombre de toutes les parties du monde, visiter vos villes et vos campagnes, s'en retournent émerveillés de ce qu'ils voient ici et bénissent Dieu des biens de toute espèce dont il vous a si abondamment pourvus.

Je ne terminerai pas cette longue lettre sans vous exprimer le bonheur dont j'ai surabondé en rencontrant ici, avant mon départ, le vénérable archevêque de Santiago, Monseigneur Raphaël Valentin Valdivieso¹⁵³ qui, en 1855 et en 1856, m'accueillit avec tant de bonté dans son diocèse; et je suis mille fois heureux de saisir cette occasion de vous faire connaître que Sa Grâce a bien voulu me permettre de faire une collecte dans son diocèse en faveur de mes missions et de lui en témoigner de nouveau ma bien vive reconnaissance. Par ses bienveillantes recommandations, j'ai reçu la magnifique somme de 20 000 piastres de la libéralité de ses diocésains. Je vous dis ceci, mes chers compatriotes, pour que vous compreniez bien que, lorsqu'il s'agit du bien des âmes, on ne doit point faire de distinction entre ceux qui nous tendent la main pour nous demander du secours. Au reste, pourquoi vous dire cela, à vous qui le comprenez déjà si bien, puisque, chaque année, on voit au milieu de vous des missionnaires de différentes parties du monde qui viennent faire appel à votre charité, et tous savent qu'ils s'en retournent en vous bénissant pour les aumônes abondantes que vous leur versez en faveur de leurs peuples.

Continuez donc à vous livrer de grand cœur à ces saintes œuvres de charité, dont vous recueillez tous les jours les fruits précieux, par le bonheur qui règne dans vos familles, en attendant la félicité éternelle promise à ceux qui savent s'imposer de si généreux sacrifices pendant leur vie.

Adieu!

† F.N. Blanchet
Archevêque d'Oregon City



À Sa Grandeur
Monseigneur P.F. Turgeon
Archevêque de Québec
AAQ, 36 CN, C.A., vol. II : 197

*Star of the West*¹⁵⁴, 1^{er} octobre 1859¹⁵⁵

Monseigneur,

Nous avons espérance d'arriver demain au soir à Aspinwall. Le passage a été beau et heureux. Point de gros temps; petit vent de bout pendant les deux premiers jours. Toutes les 16 Sœurs furent malades plus ou moins durant ce temps-là. Le vent devint ensuite favorable, le beau temps a duré depuis lors, et la chaleur n'a pas été énorme.

Le capitaine, G. Harrison, s'est montré un gentilhomme d'une attention et politesse exquises.

Messe basse le dimanche à 6 h du matin. Office à 10 h. Chant, musique, instruction, etc. Chant le soir avec harmonie, ce qui attire l'attention de tout le monde. Les 16 Sœurs récitent leur office tout haut sur le monde; le premier jour, elles se virent environnées d'une foule de curieux. Mes six prêtres, un Frère et moi, nous vaquons aussi à nos exercices.

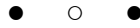
À Key West – Isle – nous avons passé une nuit. Il y a une église. Point de prêtre. Prières le soir, chant et musique et sermon. L'église était pleine de catholiques et protestants; le ministre méthodiste y était. Confession le soir. Messe à 3½

a.m., le lendemain, orgue, chant, *full congregation and communion*. Il y avait six mois que le prêtre y était venu.

Monseigneur, s'il me revient encore des collectes, veuillez recommander à messire Casault de les recevoir et les faire passer à M. Leblanc¹⁵⁶, chanoine de la cathédrale de Montréal.

Respects profonds à monseigneur l'administrateur, à M. le supérieur du séminaire, etc. Agréez l'assurance du profond respect avec lequel je demeure pour la vie...

† François N.
Archev. d'O.C.



Cinquième Partie

1866

États-Unis, Québec

Rev. Father Fortune
President of All Hallows College
AAHC, Oregon City, I-12

Baltimore, Oct. 19, 1866

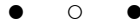
Rev. Dear President,

As my allocation at Paris for 1865 is all gone and spent, I would recommend not to send anymore your bills for my students to Paris, but to me. I wish also to know what amount you have drawn in their favour, that I may know the cost. Please tell when they will be ready for coming; and as I want teachers and professors in a College, if they are able to teach under the direction of a President. Please also let me [know] if it would be possible to have three Christian Brothers of Ireland for my Diocese. Do the greatest efforts to obtain their coming, and at what condition. All expenses for journey paid by Oregon. I had written before to the Archbishop of Dublin, now a Cardinal, but I received no answer. I hope you may succeed in my favor.

I will leave for Oregon on the 11th of November next; I hope I may receive an answer before the end of the present year. It is very important for my Diocese to have these good Brothers established on the Pacific Coast, in order to contend the great efforts made by the all the Sects, and in order to save our Cath. children from all danger of losing their faith.

With great respect, I remain, very Rev. President, your most humble obt. Servant.

F.N. Blanchet
Archbp of O.C.



Monsieur A. Certes¹⁵⁷, trésorier
[Propagation de la foi]
Paris
APFP, F-110, F^o 122

Montréal, Canada, 5 novembre 1866

Cher monsieur,

Malgré notre pauvreté, nous avons été obligés, Mgr de Nesqually et moi, de nous rendre au concile plénier de Baltimore. Nous partons de cette ville le 7 pour New York et, de là, le 10, pour notre Oregon. C'est un voyage de près [de] 400 piastres chacun, pour venir et retourner. Avec frais d'autres choses, cela approche les 500 \$.

Voyez [à] prendre ce voyage en considération dans votre prochaine répartition. Mgr Demers se trouve dans le même cas. Mais ce n'est pas tout : j'emmène huit Sœurs, deux instituteurs pour collègue, un jeune prêtre.

2. Avant de quitter mon diocèse, je reçus votre lettre qui m'annonçait l'oubli fait par vous de soustraire le montant de ma contribution à la Propagation. Il était trop [tard] : vos lettres de change étaient négociées à San Francisco.

3. Le révérend M. Quinn¹⁵⁸, de St. Peters, N.Y., a dû envoyer à Paris, à ma recommandation, un certain nombre d'échelles catholiques en anglais. Il y en avait pour les Conseils de Paris et de Lyon, et pour Rome. Mgr Demers m'apprenait, l'an dernier, qu'elles étaient à traîner quelque part à Paris, dans une librairie. Je désire savoir le fait là-dessus, s'il est possible. Les évêques du grand concile de Baltimore approuvent beaucoup le plan de cette échelle. Elle sera adoptée, etc.

4. M. De Nève m'a envoyé un prêtre durant mon absence. J'ai aussi deux étudiants à All Hallows. Veuillez rappeler cela aux Conseils, s'il vous plaît.

5. Si vous en trouvez l'occasion, dites s'il vous plaît à M. l'abbé Migne¹⁵⁹ de m'envoyer six exemplaires d'un volume intitulé : *Voie de la perfection chrétienne dans la vie religieuse*, en français¹⁶⁰.

Veuillez agréer et faire agréer à M. le président et les membres du Conseil, l'assurance de ma respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

F.N. Blanchet
Archev. d'O.C.

● ○ ●

[À Mère Marie-Stanislas¹⁶¹

Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie]

ASNJM, P 10 / 1,6

Montréal, 6 novembre 1866

Révérende Mère,

À mon départ pour Baltimore, je passai à M. Hix les 50 \$ pour achat de musique. M. Valais ne m'a remis qu'une partie, valeur de 20. Je vous prie de m'envoyer la balance en or par M. Cazeau.

Je vous prie de me donner en détail le compte nouveau des Sœurs de l'Oregon. C'est essentiel, afin que nos Sœurs sachent ce qu'elles doivent et pourquoi. Ce sera satisfaisant des deux côtés.

Je renouvelle la demande de rendre à la Mère Véronique¹⁶² les titres des lots achetés et passés en votre nom. Elles ne peuvent revendre en votre nom. Si les papiers ne

sont pas entre vos mains, du moins veuillez donner par écrit la permission de vendre, en attendant qu'un contrat en forme vous soit envoyé de l'Oregon, pour être signé par vous, dans les formes voulues.

J'aimerais à pouvoir rendre compte au Père Fierens¹⁶³ de l'emploi de ses 1 300 \$.

Votre dévoué serviteur.

† F. Norbert
Archev. d'O.C.

● ○ ●

Sixième Partie

1869-1870

France, Italie, Québec

M. Certes
Trésorier de la Propagation de la foi
Paris
APFP, F-110, F° 137

Paris, Hôtel des Missions étrangères
2 novembre 1869

Monsieur le trésorier,

Ayant déjà reçu 1 600 fr. en avance de mon allocation, c'est avec peine que je me vois forcé d'avoir recours à votre obligeance pour payer le compte ci-inclus. J'ai expliqué ma situation à M. le président du Conseil central de Paris, pour qu'il me permette de payer ce bill. Veuillez bien m'aider de votre influence afin que [le] bill soit payé en temps convenable, étant trop court d'argent pour le payer moi-même.

J'ai confiance dans votre indulgence, Veuillez me croire avec considération, cher monsieur le trésorier, votre dévoué serviteur.

F.N. Blanchet
Archev. d'O.C.

● ○ ●

À la révérende Mère Stanislas
supérieure générale
des Sœurs Jésus et Marie
Montréal, Canada
ASNJM, P 10 / 1,8

Rome, 28 janvier 1870

Révérende Mère supérieure générale,

Mon diocèse possède 41 Sœurs religieuses de votre communauté. Vous savez tout ce que l'équipement, l'envoi et le passage de ces Sœurs à l'Oregon a coûté d'argent, d'épargnes et de sacrifices à la petite communauté naissante de Portland. En n'évaluant ces frais qu'à 200 \$ seulement par Sœur, cela s'élèverait à 8 200 \$. Somme énorme sans doute pour une communauté qui commence et qui a tout à créer pour ses établissements nouveaux, et tout à améliorer et même à augmenter dans les anciens. Et cela sans parler des dépenses courantes et ordinaires, ni des extraordinaires causées par le nivellement et l'achèvement des rues environnantes à Portland.

Si les pieuses et jeunes filles qui se présentent à la communauté depuis quelques années pouvaient y faire leur noviciat, cette accession soulagerait beaucoup nos Sœurs dans les circonstances actuelles. Mais non, cela ne se peut. Il faudrait envoyer les élèves à la maison, mais cette mesure n'est non seulement pas facile, mais même tout à fait impossible : de là la perte de ces enfants pour la communauté, et le non-soulagement des Sœurs dans leurs besoins pressants.

À la vue de ces malheurs causés par l'impossibilité où se trouvent nos Sœurs d'envoyer ces jeunes élèves à la maison mère pour y faire leur noviciat, à raison de la distance des lieux, des frais d'équipement, de passages, de pensions et

d'entretien, sans parler de ceux des personnes chargées de les accompagner et de leurs retours; et vu la pauvreté des parents de ces élèves et les dangers auxquels ces jeunes filles sont exposées le long du voyage, au dire même d'un capitaine de vapeur qui voulait détourner la supérieure des Sœurs de la Charité à San Francisco d'envoyer de la sorte des élèves à Emmitsburg [Maryland]; et afin de donner à nos Sœurs le moyen de sauver ces enfants des dangers du monde, d'augmenter et de recruter leurs forces épuisées, je résolu, il y a quelques années, de supplier le très Saint-Père d'accorder à nos Sœurs la permission d'ouvrir un noviciat. Le très Saint-Père a été si touché de la force de mes raisons, qu'il a déclaré être prêt à accorder ma demande. Monseigneur de Montréal, votre saint fondateur, donne aussi lui-même son consentement. Il ne manque plus que celui de votre communauté. Je le demande par la présente. Veuillez me l'accorder sans délai et par là réjouir mon cœur, et faire tressaillir de joie ceux de vos bonnes Sœurs de l'Oregon.

Mais ce noviciat devant se faire suivant la règle, veuillez vous entendre avec la Mère Monique au sujet du local et d'une Sœur qualifiée pour l'office de maîtresse des novices.

Enfin, comme plusieurs de nos Sœurs sont malades ou épuisées de fatigue, et qu'il serait à propos de les remplacer, je vous prie, bonne Mère, de m'en choisir cinq à six de bien qualifiées, que j'emmènerai avec moi l'été prochain, en m'en retournant à l'Oregon. Je dis bien qualifiées, c'est-à-dire qui sachent l'anglais et n'aient pas à l'apprendre dans l'Oregon; et qui soient capables, par leurs talents, de lutter avec les instituteurs très capables des académies protestantes.

J'attends votre réponse à Rome. En vous présentant les hommages de mon profond respect et la parfaite assurance

de mon estime et de mes vœux pour le bonheur de votre communauté.

Mon adresse : Palais Malatesta d'Ara Coeli. Rome.

† F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

À M. Gaudry¹⁶⁴, président
et MM. les membres du Conseil central de Paris
APFP, F-110, F° 138

Rome, 8 mars 1870

Messieurs,

J'attends de jour en jour de M. Fierens, mon grand vicaire et administrateur durant mon absence, le rapport annuel sur l'état des choses dans mon diocèse, durant l'année dernière, et sur celui de ses besoins pour l'année courante. Je vous le passerai aussitôt que je l'aurai reçu.

En attendant, je puis vous dire que mes besoins seront les mêmes que ceux des années dernières, auxquels il faudrait ajouter l'entretien de deux étudiants à Louvain, le passage de deux prêtres d'Europe à l'Oregon et les frais extraordinaires que m'imposent mon voyage à Rome pour assister au concile œcuménique, mon séjour dans la Ville éternelle, l'achat d'habits épiscopaux et mon retour à l'Oregon.

Pour ménager l'argent de mon diocèse, je suis venu seul; je n'ai pris que 1 350 francs pour subvenir à mes besoins. Et tels ont été mes frais de voyage, et pour achat d'habits, soutane, manteau, chapeau, souliers, bas, etc., sans parler des 898 francs pour autres articles achetés à Paris, que rendu à Rome je me suis vu obligé d'emprunter 250 francs, qui sont

maintenant dépensés. C'est à n'en point finir. Je reçois, il est vrai, l'habitation et la pension de la charité du Saint-Père, mais il faut payer le domestique, le blanchissage du linge de corps, de lit, de table, et une voiture pour aller au Vatican et en revenir, ma résidence en étant éloignée d'une heure de marche à pied. À cela j'ajoute des objets de culte à acheter et à emporter avec moi à l'Oregon. Je n'exagère point en mettant à 5 000 francs le montant dont j'ai besoin pour ne pas être en-dessous.

Cette somme de 5 000 francs, je la demande et vous prie instamment de me l'accorder comme un supplément à mon allocation de l'année dernière, si malheureusement et tellement réduite que je me trouverai, après mes frais payés, n'avoir reçu que 10 000 francs. Vous savez d'ailleurs combien cette allocation de 15 000 pour 1869 se trouve déjà entamée par des sommes prises à l'avance. Pour toutes ces raisons, je vous prie et vous conjure instamment de considérer ma situation avec bienveillance et de vouloir bien étendre et dilater aussi loin que possible, en ma faveur, les entrailles de votre tendre charité.

C'est avec plaisir, Monsieur le président, que, lors de mon passage à Paris, je vous ai entendu faire la remarque que mon diocèse, qui est encore si jeune et si pauvre, envoyait cependant à la Propagation de la foi, des sommes plus fortes que celles qui proviennent de plusieurs riches et grands diocèses. Cette remarque, je l'avais déjà faite moi-même auparavant, avec mes missionnaires. Pour réussir, il s'agit seulement pour l'évêque d'exciter le zèle de ses missionnaires. La vieille méthode de collecter les aumônes d'un sou par semaine souffrant des retards, des difficultés et des négligences, j'ai remédié à ce mal par une ordonnance qui prescrit à chaque membre de payer sa cotisation, pour l'année, au commencement de janvier. Et cela se fait par

une collecte à la grand-messe, le dimanche, ou autrement. Cette mesure, qui sauve bien de l'embarras et prévient les négligences, a aussi l'avantage de mettre chaque membre en moyen de gagner sûrement l'indulgence plénière par la confession et la communion mensuelles. Par ce moyen, on connaît aussi tout de suite le nombre des cahiers dont chaque paroisse a besoin. J'espère que le très Saint-Père stimulera le zèle de tous les évêques pour votre belle œuvre, avant la fin du grand concile. Je célèbre régulièrement, tous les ans, les messes du 3 mai et du 3 décembre à l'intention de votre grande et sainte association.

Veillez bien, je vous prie, Monsieur le président et Messieurs les membres du Conseil central de Paris, recevoir l'hommage de mon admiration pour le zèle qui vous anime, et en même temps celui du respect et de la reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être...

F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

M. A. Certes, trésorier
[Propagation de la foi, Paris]
APFP, F-110, F^o 139

Rome, 9 mars 1870

Monsieur le trésorier,

J'adresse sous ce pli une lettre à M. le président et aux membres du Conseil central de Paris. Elle renferme un exposé de mes besoins pour l'année écoulée et pour celle qui commence. Veillez bien plaider ma cause auprès de messieurs les membres du Conseil et leur faire comprendre

combien mon voyage à Rome et les charges qu'il m'impose ont réduit mon allocation si petite de 15 000 francs pour 1869, et combien grande est la nécessité d'un supplément.

Quand M. Fierens, mon vicaire général et administrateur, m'aura envoyé le rapport annuel, je me hâterai de vous le passer.

Aussitôt que l'échéance de la balance qui me revient sera arrivée, veuillez m'envoyer 500 francs à Rome et m'annoncer le montant à faire passer à mon diocèse, en autorisant M. Fierens à vous adresser une lettre de change, comme de coutume.

Mgr Demers est rendu ici. Il est mieux, sans être guéri. Il a pu se procurer à Rome une *cappa magna* et l'hermine pour 200 francs. Le premier article coûtant 160 et le second, 40 francs. En achetant ces deux entités à Paris, et les payant 360 francs, je me suis trompé, en croyant y gagner.

Recevez, je vous prie, l'assurance de la considération respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être...

F.N. Blanchet
Archev. d'O.C.

Mon adresse : Palais Malatesta d'Ara Coeli.

P.-S. J'avais commencé ma lettre sur un mauvais côté.

● ○ ●

Madame Alexandre Roy

Cèdres

ASSH, Sec. B, Fg. 7, Dos. 16

Rome, 16 mars 1870

Ma chère nièce,

C'est donc à moi de commencer à rompre le silence depuis trois ans? Je ne vois pas s'accomplir en vous le proverbe : *parler comme une femme!* On dirait que vous ne savez plus ni parler ni écrire. Mais de côté le badinage!

Me voilà à Rome depuis le 29 novembre, ayant quitté l'Oregon le 5 octobre. Ma santé est bonne. Mgr de Nesqually est resté, par cause de mauvaise santé. Je n'ai pas eu le temps d'aller visiter le Canada en passant pour Rome. J'espère en avoir le temps en m'en retournant. Alors j'irai faire un petit tour aux Cèdres. J'ai vu ici votre bon curé¹⁶⁵. Il doit être de retour; présentez-lui mes meilleurs souhaits et compliments.

J'ai vu Mme De Beaujeu; elle m'a cherché longtemps avant de pouvoir me trouver. Elle était bien, ainsi que ses demoiselles.

Je ne sais quand je pourrai retourner. On a beaucoup à faire. Le jeune Cyprien Coutlée¹⁶⁶, zouave, s'en retourne et est porteur de la présente. J'espère que M. Alexandre Roy, des Cèdres, que vous connaissez sans doute, et que vous aurez occasion de voir souvent, se porte bien. Veuillez bien, à la première occasion que vous le rencontrerez, le saluer bien affectueusement pour moi, et même, s'il vous le permet, lui donner, lui donner..., le dirai-je, un gros, un gros... baiser pour moi... sans scrupule, car c'est votre bon mari, votre cher époux, qui vous aime tellement. Je lui parlerai du petit bonnet de soie rouge que j'emportai en 1866,

sans lui en parler. Hélas! je n'ai pu m'en servir, il était trop petit.

Adieu, bonne nièce. Bonne santé, saluts affectueux à tous mes anciens paroissiens des Cèdres, à M. et madame Petit, M. Sauvé père, etc. Priez, si vous en avez le temps, priez pour le concile, et croyez-moi bien affectueusement, chère nièce, votre dévoué...

† F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City



Au très révérend Frère Philippe¹⁶⁷
Supérieur général des Frères
des Écoles chrétiennes
à Paris, France
AFEC (Rome), NS 923

Rome, 18 mars 1870

Très révérend Frère supérieur,

Lors de mon voyage en Europe en 1846, je fis une application en Belgique à l'effet d'obtenir des Frères des Écoles chrétiennes pour mon diocèse d'Oregon City, en Oregon, sur la mer Pacifique. On me renvoya à Paris, et votre maison de Paris manquant de sujets capables de parler et enseigner l'anglais, la chose manqua. Mais la condition de votre institut a bien changé depuis lors, car il possède à présent un bon nombre de maisons établies çà et là dans les grandes villes des États-Unis; et, tout dernièrement encore, vous en avez fondé une autre dans la Californie, qui est voisine de mon diocèse. Cette heureuse circonstance me prouve que ce qui était impossible il y a 24 ans, est devenu possible et

facile en 1870. C'est pourquoi je viens avec confiance vous renouveler ma demande et vous prier de m'accorder quatre de vos bons Frères pour ouvrir une école d'externes à Portland, ma ville épiscopale, en faveur de nos enfants catholiques qui, faute de précepteurs qualifiés, fréquentent les écoles publiques ou sectaires, au grand danger de perdre et leur foi et leurs mœurs. Portland n'est qu'à trois jours de vapeurs de San Francisco. Veuillez, de grâce, ne pas me refuser. Ajoutez une maison de plus à la longue liste de celles que vous dirigez déjà avec autant de succès et d'honneur pour votre illustre et bienfaisant institut que de gloire et de consolation pour notre sainte mère l'Église catholique. En accordant ma demande, veuillez me dire les conditions et le temps de l'envoi, afin que je sache à quoi m'en tenir.

Je demeure, avec admiration et une respectueuse estime, très révérend Frère supérieur, votre très humble serviteur.

† F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City

Adresse : Palais Malatesta, Ara Coeli, Rome.

● ○ ●

À M. A. Certes, trésorier, etc.

Paris

APFP, F-110, F^o 140

Rome, 4 avril 1870

Mon cher monsieur,

Votre faveur du 25 dernier est arrivée le 28. Je vous en remercie et me sou mets au résultat.

Ne sachant à qui écrire à Paris pour deux petits services, je prends la liberté de m'adresser à vous, espérant que vous voudrez bien me pardonner.

Je vous prie d'aller au bureau de *L'Univers*¹⁶⁸ pour annoncer à M. le gérant que je continuerai et payerai la souscription de M. Delorme, mon grand vicaire. Selon lui, sa souscription finit à la fin de ce mois, parce qu'il avait commencé la souscription de la première année à cette date. Et, voulant souscrire une seconde année, il envoya le montant de souscription quinze jours à l'avance. M. le gérant, au lieu de marquer pour la fin d'avril, le plaça au 15 avril. Il a réclamé, mais pas de réponse, et l'enveloppe de papier marque : souscription terminée au 15 d'avril. Veuillez expliquer la chose et laisser continuer sa souscription jusqu'à la fin d'avril. Alors veuillez mettre mon nom à la place du sien, payer 10 fr. pour trois mois, et me faire adresser l'édition semi-quotidienne à mon adresse : *Mgr l'Archevêque Blanchet, Palais Malatesta, Ara Cœli, Roma.*

Le second service à me rendre, c'est d'avoir la bonté de souscrire pour un an au même journal semi-quotidien de *L'Univers* et de payer les 36 francs et de plus le fret, si cela n'est pas compris dans le montant. Avec adresse : *M. Fierens, V.G., Portland, Oregon, Via New York, U.S. of America.* Cette souscription, à commencer au 1^{er} du courant. Si le temps vous le permet, je vous prierais de me faire savoir le résultat et le montant payé.

Veuillez recevoir l'assurance de mes sentiments respectueux avec lesquels je demeure...

F.N. Blanchet
Archev. d'O.C.

[À partir du 15 avril, pour 3 mois : 13,00; à partir du 1^{er} avril, pour un an : 50,50].

● ○ ●

À M. A. Certes, trésorier, etc.

Paris

APFP, F-110, F^o 141

Rome, 23 [avril] 1870

Mon cher monsieur,

J'ai eu le plaisir [de recevoir] le 18 du courant votre faveur du 14. Elle renfermait l'état de mon compte avec votre excellente œuvre. Je vous en remercie, ainsi que de la bonté que vous avez eue de vous acquitter de mes commissions, au sujet de mes deux abonnements au journal *L'Univers*.

Je désire vous annoncer que du train que vont mes dépenses, je crains que les 5 000 francs demandés ne suffisent pas.

Je vais demander à M. le recteur du Collège américain de Louvain combien il a de sujets aux dépens de mon diocèse, et combien il pourra m'en envoyer pour m'accompagner à mon retour, l'automne prochain, afin de vous le faire savoir, avant l'ajustement des allocations pour la présente année.

Veillez me rendre encore un service, lorsque vous passerez par le bureau de *L'Univers*. C'est de prier M. l'agent de m'adresser le numéro du 16 avril, qui ne m'est pas parvenu, s'il a été envoyé. Je fais cette demande après avoir reçu les numéros du 18 et du 20.

Quant à l'abonnement pour l'Oregon, j'espère que l'on aura soin de couvrir le journal d'un bout à l'autre, sans quoi

il arriverait bien gâté et hors de service, surtout dans la saison des pluies et mauvais chemins, en hiver.

Agréez mes remerciements et les sentiments d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être...

F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City

● ○ ●

[À Mgr Augustin-Magloire Blanchet
Évêque de Nesqualy
Washington Territory]
AAS, B 5 : 54-56

Rome, 2 mai 1870

Vénérable seigneur et cher frère,

Ma dernière à votre adresse est du 3 avril écoulé, selon mon livre. Je crois vous avoir écrit depuis cette date. J'ai dû alors accuser réception de vos dates du 8 et 9 février, la dernière le 15 et la deuxième le 23 mars. Un des numéros du *Catholic Sentinel* m'a appris que la décision quant au jeûne avait été reçue et publiée. M. Delorme a reçu votre lettre de procureur auprès du concile. Il alla de suite la présenter au secrétaire qui la reçut et la garda; mais jusqu'à présent les procureurs des évêques absents n'ont pas encore été admis, malgré la demande faite et présentée. On a dit que l'avis avait été donné au Saint-[Père] que le concile avait bien déjà assez de difficultés à rencontrer, sans les augmenter par la présence des procureurs, et que là-dessus, le Saint-Père aurait refusé. Si cela est, quelques procureurs prêtres, imprudents, indiscrets, sans réserve, parlant librement contre la décision de l'infaillibilité, en seraient la

cause. Je crois néanmoins que M. Delorme et autres seront admis à signer à la fin. Et, comme votre procureur, il a été admis dans une des loges, avec les autres procureurs, à la gauche de la salle du concile, le 24 écoulé, jour de la troisième session publique.

2. Je vous envoie un petit tableau des dates, etc., des sessions publiques et congrégations générales du grand concile. Cela vous donnera une idée de ce qui a été fait. Les 29 premières congrégations générales, durant lesquelles 151 orateurs s'étaient fait entendre, sur les quatre premiers *schemata*, semblaient n'avoir eu aucun résultat apparent. Les Pères avaient joui, même à satiété pour les orateurs, sinon pour les auditeurs, de la plus grande liberté. Les accusations des mauvais journaux, qui avaient annoncé que la liberté de discours n'existerait au concile, se trouvaient démenties. Ils se plaignaient alors que rien n'avancait, faute de trop grande liberté de discourir. Que cette longue et fatigante expérience fût l'effet d'un plan prémédité ou d'une cause accidentelle, elle eut à la fin le plus heureux résultat. Tout le monde fut convaincu qu'il fallait une modification au premier règlement, afin de simplifier, d'abrégier et d'avancer l'ouvrage. Un règlement nouveau qui était le fruit de longues et menues délibérations de la part de la commission, fut publié le 22 février, jour de la 29^e congrégation générale. Ce même jour, les Pères reçurent l'ordre de faire dans dix jours leurs observations sur les dix premiers chapitres du *shema de Ecclesia*, qui avait été reçu dans la 13^e congrégation générale et contenait 15 chapitres.

Le 7 mars suivant, le chapitre à y ajouter sur l'infaillibilité du pape fut passé aux Pères à la même condition, selon un des 14 articles du nouveau règlement. Cela demandait du temps. De là la vacance des 23 jours entre la 29^e et 40^e congrégation générale. J'ai su depuis qu'à la de-

mande de plusieurs Pères, le président avait accordé dix jours de plus à la confection des observations à faire sur cet important chapitre.

3. Enfin, la 40^e congrégation générale fut annoncée pour le 18 mars. L'ancien *schema de fide* en 19 chapitres. C'était l'œuvre des théologiens, lequel après six congrégations générales avait été renvoyé à la députation dogmatique; après la 9^e congrégation générale, revint ce jour-là sous une nouvelle forme, avec un préambule, 4 chapitres et des canons en rapport avec ces chapitres. J'ai compris depuis que le *schema de fide catholica* qui condamne les erreurs du siècle, sera suivi d'un autre, *de mysteriis*, qui proviendra aussi de l'ancien *schema de fide* des théologiens. Le nouveau *schema de fide* a coûté du temps au concile; il lui a coûté 17 congrégations générales et 100 discours. Il a passé six fois par le creuset des votes! Dans quel pays, dans quel parlement, prend-on autant de peine pour la confection des lois?

4. Selon le nouveau règlement, la discussion commença sur ce *schema in genere*; après quoi, sur le *schema in specie*: v.g. discussion sur le préambule; ensuite sur le 1^{er} chapitre; sur le second; sur le 3^e; et enfin le 4^e; et les canons analogues. Les orateurs devant, après leurs discours, passer leurs observations à la députation, ils étaient imprimés par ordre de chiffre. Selon cette règle, le vote sur les amendements proposés au préambule eut lieu le 26 mars. La députation les avait examinés et pesés. Le primat de Hongrie¹⁶⁹ monta à la tribune et parla au nom de la députation, dit fortement ce qu'elle en pensait. Le vote sur ces amendements (50) allait commencer. Les amendements ayant été retirés, à l'étonnement de tous, le préambule fut admis – à la grande joie et surprise de tous les Pères. Il y eut un repos

et conversation pour un quart d'heure, et la discussion commença sur le second chapitre.

5. Les votes sur les amendements au 1^{er} chapitre vinrent le 29 mars. Ce fut Mgr Gasser¹⁷⁰ qui parla au nom de la députation. Il parla trois fois, et à chaque fois il y eut à voter, 1^o sur les amendements au premier paragraphe; sur ceux du second, et enfin sur ceux faits aux canons de ce chapitre. Ces votes durèrent toute la séance. Tous les Pères, en général, en sortirent tout joyeux. On avait eu l'expérience de la manière de voter. On put se convaincre que les votes iraient rondement, et qu'il n'y aurait pas de perte de temps. De là, la joie et le contentement. C'est ce qui continua les jours suivants, quand il fallut voter sur les amendements au II, III, IV chapitres.

6. Voici la manière de voter. Les amendements imprimés sont examinés par les Pères. La députation les a aussi examinés et pesés mûrement; un de ses membres monte à la tribune, les explique ou les commente, dit ce qu'elle peut et ne peut admettre. Là-dessus, le secrétaire du concile prend la parole et dit : *Proponitur emendatio N.N. Deputatio excludit hanc emend. Qui erga eam admittunt, surgant!* Alors, ceux qui l'admettent se lèvent; alors le secrétaire dit : *Unus, aut alter surrexit*; quelquefois : *fere nemo surrexit*; ou *pau-
cissimi surrexerunt*. Ceux-ci s'étant assis, il reprend : *qui hanc emendationem excludunt, surgant!* Alors, presque tous se lèvent; et le secrétaire dit : *fere omnes surrexerunt*, etc. Là-dessus, le président dit : *Declaramus hanc emendationem a congregatione generale fuisse exclusam*; et cela va rondement. Au contraire, si la députation admet l'amendement, le secrétaire le déclare, et le vote se fait généralement dans le sens de la députation.

7. Nous voyons maintenant que la chose ira vite de cette manière.

J'ai dit six fois passé au creuset du secrétaire, à savoir : le premier vote sur les amendements. Le second vote, sur le préambule, ou chaque chapitre corrigé et imprimé. Le 3^e vote, sur le schéma entier, corrigé et imprimé (le nouveau). Le 4^e vote, l'oral par *placet* ou *placet justa modum* sur le schéma entier, comme le 12 avril. Le 5^e vote, sur les modifications imprimées du *placet* oral, *juxta modum*, comme il arriva dans la congrégation générale du 19 avril. Enfin, le 6^e vote oral et public par *placet* ou *non placet*, tel que cela se fit la III^e session publique du 24 avril! Peut-on prendre plus de précautions? Peut-on aller plus loin? Dans quel pays cela se fait-il?

Ce fut Mgr Simor, primat de Hongrie, qui parla sur les amendements au préambule. 2 : Mgr Gasser, du Tyrol, qui parla sur ceux des I et II chapitres. 3 : Mgr Martin¹⁷¹, évêque de Paderborn, sur ceux du III chapitre. 4 : Mgr Pie¹⁷², évêque de Poitiers, sur ceux du IV chapitre, le 8 et le 12 avril. 5 : Mgr Gasser – 1½ heure – sur les modifications, le 19 avril, dont deux furent admises...

[F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City]

● ○ ●

M. A. Certes, trésorier, etc.

Paris

APFP, F-110, F^o 144

Rome, 10 juillet 1870

Honoré monsieur,

C'est au milieu d'avril, je crois, que, envoyant à mon grand vicaire Fierens le montant de la balance de mon allo-

cation, je lui disais de tirer sur vous pour le montant de 8 913,50 francs. Et voilà que le 5 du courant, il me dit de lui envoyer une formule, afin d'éviter toute erreur. Le lendemain, je lui envoyais une formule en double, signée de ma main, vous priant de payer à lui ou à son ordre ladite somme, et cela à 10 jours de vue. Ma lettre mettra un mois à parvenir; autant pour le retour, sans compter trois à quatre semaines pour la négocier. Ainsi vous avez toute latitude.

Le sujet de la présente est tout autre chose. je viens vous prier d'avoir l'extrême bonté de payer et renouveler ma souscription à *L'Univers*, et cela en dehors de la somme envoyée à Portland.

J'avais demandé aux Conseils une somme de 5 000 francs pour dédommagement de mes frais de voyage, et résidence à Rome et retour; mais jugez combien je me suis trompé dans mes calculs, en apprenant que mes dépenses sont déjà rendues au chiffre de 3 016 francs, ou aux environs. J'aurai deux prêtres à emmener avec moi.

J'ai l'honneur d'être bien parfaitement...

F.N. Blanchet
Archev. d'Oregon City

P.-S. Si à la somme ci-dessus :	3 016
On ajoute la somme payée à Paris :	898
Vous aurez :	3 914
Ce que j'avais oublié.	

● ○ ●

[À Elzéar-Alexandre Taschereau¹⁷³]

Supérieur du Séminaire de Québec

ASQ, Sémin. 73 : 38

Hôtel-Dieu, Montréal, 19 novembre 1870

Monsieur le supérieur, V.G.,

C'est avec surprise et vif regret que j'ai appris, à mon arrivée à New York, le 12 [novembre], la mort du saint et illustre archevêque de Québec¹⁷⁴. J'unis ma douleur et mes sympathies aux vôtres et à celles de tout le clergé pour cette perte si affligeante. Un rhume sévère attrapé à bord, dans les derniers jours de ma traversée, me retient encore à l'hôpital et m'a arrêté par deux fois de descendre à Québec. Maintenant, c'est trop tard; la saison est trop avancée; je dois quitter Montréal pour Chicago mardi prochain [22 novembre], p.m., si je suis bien. Je crains le froid et les neiges dans les plaines. Pour arriver au Canada, il m'a fallu emprunter. Rendu ici, au lieu d'emprunter, je quête. Je l'ai fait ici, et on me donne quelque chose; j'ose de même vous demander une aumône de la part de votre séminaire, afin de m'aider à me rendre¹⁷⁵. Je comptais sur la Propagation de la foi; elle m'a manqué. J'ai dû passer par l'Allemagne. Parti de Bonn le 7 octobre, à 8 h p.m., j'étais à Louvain le 11 p.m. Parti de là pour Anvers et d'Anvers pour Liverpool le 22, j'arrivais à Liverpool le 24, en passant d'Anvers à Hull, Angleterre et de là à Liverpool. La traversée de Liverpool à New York s'est faite en quinze jours, du 28 au 12, par une assez belle traversée. En quittant New York le lundi 14, j'arrivais à Montréal le 15 et, après un quart d'heure à l'évêché, je me rendais à l'Hôtel-Dieu où je suis encore.

Veillez bien présenter à tous les messieurs du Séminaire de Québec l'assurance de mes sentiments respectueux avec

lesquels je demeure, et pour eux et pour vous, monsieur le supérieur...

† F.N. Blanchet
Archev. d'O.C.



TABLE DES MATIÈRES

Sigles	7
Présentation	9
Première partie, 1845-1847	13
Deuxième partie, 1852	213
Troisième partie, 1855-1857	223
Quatrième partie, 1859	267
Cinquième partie, 1866	283
Sixième partie, 1869-1870	289
Notes	311

AUTRES OUVRAGES DE GEORGES AUBIN

1992

BOUCHER-BELLEVILLE, Jean-Philippe, *Journal d'un patriote (1837 et 1838)*. Introduction et notes par Georges AUBIN. Montréal, Guérin Littérature, 1992, 174 pages. Épuisé.

1996

AUBIN, Georges et Réal AUBIN, *Les Lambert-Champagne-Aubin, 800 actes notariés, 1663 - 1799*. Joliette, Éditions Aubin-Lambert, 1996, 787 pages. (Prix Rodolphe-Fournier de la Chambre des notaires du Québec, 1997). – Épuisé.

BLANCHET, Augustin-Magloire, *Journal de l'évêque de Walla-Walla (1847-1851)*. Texte établi et annoté par Georges AUBIN. Dans « Les débuts de l'Église catholique en Orégon ». Rimouski (Québec), Association des familles Blanchet, 1996, p. 147-263.

LEPAILLEUR, François-Maurice, *Journal d'un patriote exilé en Australie (1839-1845)*. Texte établi, avec introduction et notes, par Georges AUBIN. Sillery, Septentrion, 1996, 411 pages.

MARCHESSEAU, Siméon, *Lettres à Judith. Correspondance d'un patriote exilé*. Introduction et notes par Georges AUBIN. Sillery, Septentrion, Les Cahiers du Septentrion n° 7, 1996, 124 pages.

1998

NELSON, Robert, *Déclaration d'indépendance et autres écrits*. Édition établie et annotée par Georges AUBIN. Montréal, Comeau & Nadeau, 1998, 90 pages.

NELSON, Wolfred, *Écrits d'un patriote (1812-1842)*. Édition préparée par Georges AUBIN. Montréal, Comeau & Nadeau, 1998, 177 pages. – Épuisé; voir l'année 2012.

PAPINEAU, Amédée, *Journal d'un Fils de la Liberté, 1838-1855*. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN. Sillery, Septentrion, 1998, 957 pages. – Épuisé; voir l'année 2010.

PAPINEAU, Amédée, *Souvenirs de jeunesse, 1822-1837*. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN. Sillery, Septentrion, Les Cahiers du Septentrion n° 10, 1998, 134 pages.

1999

AUBIN, Georges, *La rivière Bayonne et ses moulins*. En collaboration avec Denyse COUTU et Louis TRUDEAU. Saint-Cléophas-de-Brandon, Les Éditions de la Bayonne, 1999, 24 pages.

LA FONTAINE, Louis-Hippolyte, *Journal de voyage en Europe, 1837-1838*. Texte présenté et annoté par Georges AUBIN. Sillery, Septentrion, Les Cahiers du Septentrion n° 14, 1999, 153 pages.

PERRAULT, Louis, *Lettres d'un patriote réfugié au Vermont (1837-1839)*. Textes présentés et annotés par Georges AUBIN. Montréal, Éditions du Méridien, collection « Mémoire québécoise », n° 3, 1999, 198 pages.

2000

AUBIN, Georges, *Au Pied-du-Courant. Lettres des prisonniers politiques de 1837-1839*. Montréal, Marseille, Agone et Comeau & Nadeau, 2000, 457 pages.

DESRIVIÈRES, Adélard-Isidore et Charles RAPIN, *Mémoires de 1837-1838, suivis de La Quête de l'or en Californie*. Présentés et annotés par Georges AUBIN. Montréal, Éditions du Méridien, collection « Mémoire québécoise », n° 7, 2000, 195 pages.

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Lettres à Julie*. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET; introduction par Yvan LAMONDE. Sillery, Septentrion et Québec, ANQ, 2000, 812 pages.

2001

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Histoire de la résistance du Canada au gouvernement anglais*. Présentation, notes et chronologie par Georges AUBIN. Montréal, Comeau & Nadeau, collection « Mémoire des Amériques », 2001, 82 pages.

PAPINEAU-DESSAULLES, Rosalie, *Correspondance 1805-1854*. Texte établi, présenté et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2001, 305 pages.

2002

FRANCHÈRE, Gabriel, *Voyage à la Côte du Nord-Ouest de l'Amérique et fondation d'Astoria, 1810-1814*. Introduction, notes et chronologie par Georges AUBIN. Montréal, Lux Éditeur, collection « Mémoire des Amériques », 2002, 205 pages.

LA FONTAINE, Louis-Hippolyte et Robert BALDWIN, *Les Ficelles du pouvoir. Correspondance entre Louis-Hippolyte LA FONTAINE et Robert BALDWIN, 1840-1854*. Tome I de l'édition critique intégrale de la Correspondance de Louis-Hippolyte LA FONTAINE. Traduite de l'anglais par

Nicole PANET-RAYMOND ROY et Suzanne MANSEAU DE GRANDMONT; révisée et annotée par Georges AUBIN; présentation d'Éric BÉDARD. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2002, 227 pages.

PAPINEAU, Amédée, *Lettres d'un voyageur. D'Édimbourg à Naples en 1870-1871*. Texte établi, annoté et présenté par Georges AUBIN. Québec, Éditions Nota bene, 2002, 416 pages.

2003

CHAUVEAU, Pierre-Joseph-Olivier, *De Québec à Montréal. Journal de la seconde session, 1846, suivi de Sept jours aux États-Unis, 1850*. Introduction et notes par Georges AUBIN. Québec, Éditions Nota bene, 2003, 148 pages.

LA FONTAINE, Louis-Hippolyte, *Au nom de la loi. Lettres de Louis-Hippolyte LA FONTAINE à divers correspondants (1829-1847)*. Tome II, correspondance générale. Avant-propos et annotation de Georges AUBIN et Renée BLANCHET; traduction des lettres écrites en anglais par Michel DE LORIMIER. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2003, 466 pages.

PAPINEAU, Lactance, *Journal d'un étudiant en médecine à Paris*. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN et Renée BLANCHET. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2003, 609 pages.

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Cette fatale Union. Adresses, discours et manifestes (1847-1848)*. Introduction et notes de Georges AUBIN. Montréal, Lux Éditeur, collection « Mémoire des Amériques », 2003, 223 pages.

2004

AUBIN, Georges et Nicole MARTIN-VERENKA, *Insurrection. Examens volontaires. Tome I : 1837-1838*. Montréal, Lux Éditeur, collection « Mémoire des Amériques », 2004, 318 pages.

DESSAULLES, Louis-Antoine, *Petit bréviaire des vices de notre clergé, suivi de Le Clergé français au bordel, par un auteur anonyme*. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2004, 169 pages.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE, Narcisse-Henri-Édouard, *De Québec à México (1866-1867)*. Édition préparée par Mario BRASSARD et Marilène GILL, avec la collaboration de Georges AUBIN. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, collection La Saberdache, n° 5, 2004, 489 pages.

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Lettres à ses enfants, 1825-1871, Tome I : 1825-1854*. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET; introduction par Yvan LAMONDE. Montréal, Les Éditions Varia,

collection « Documents et Biographies », 2004, 655 pages. (En format numérique au Septentrion).

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Lettres à ses enfants, 1825-1871, Tome II : 1855-1871*. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2004, 753 pages. (En format numérique au Septentrion).

2005

AUBIN, Georges, *Les Blanchet de la vallée du Richelieu, suivi de Lettre d'A.-M. Blanchet à Lord Gosford*. Préface de Louis BLANCHETTE. Publié par l'Association des familles Blanchet et Blanchette d'Amérique. Québec, 2005, 48 pages.

LA FONTAINE, Louis-Hippolyte, *Mon cher Amable. Lettres de Louis-Hippolyte LA FONTAINE à divers correspondants (1848-1864)*. Tome III, correspondance générale. Annotations de Georges AUBIN et Renée BLANCHET; traduction des lettres écrites en anglais par Michel DE LORMIER; postface d'Éric BÉDARD. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2005, 490 pages.

2006

OUIMET, André, *Journal de prison d'un Fils de la Liberté, 1837-1838*. Texte établi, présenté et annoté par Georges AUBIN. Montréal, Typo, 2006, 155 pages.

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Lettres à divers correspondants, 1810-1871*. Tome I : 1810-1845. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET; avec la collaboration de Marla ARBACH; introduction par Yvan LAMONDE. Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2006, 588 pages. (En format numérique au Septentrion).

PAPINEAU, Louis-Joseph, *Lettres à divers correspondants, 1810-1871*. Tome II : 1846-1871. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET; avec la collaboration de Marla ARBACH; Montréal, Les Éditions Varia, collection « Documents et Biographies », 2006, 425 pages. (En format numérique au Septentrion).

RHEAULT, Marcel et Georges AUBIN, *Médecins et patriotes, 1837-1838*. Québec, Septentrion, 2006, 350 pages. (Prix Percy-W. –Foy de la Société historique de Montréal, 2007).

SÉGUIN, Robert-Lionel, *Le Dernier des Capots-Gris (roman) suivi de Souviens-toi, Méditations sur 1837*. Introduction et notes par Georges AUBIN. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2006, 211 pages.

2007

AUBIN, Georges, *Papineau en exil à Paris; tome I, Dictionnaire*. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2007, 304 pages.

AUBIN, Georges, Papineau en exil à Paris; tome II, Lettres reçues, 1839-1845, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2007, 599 pages.

AUBIN, Georges, Papineau en exil à Paris; tome III, Drame rue de Provence, suivi de Correspondance de Mme Dowling, traduite en français par Corinne DURIN, annotée par Georges AUBIN. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2007, 218 pages.

AUBIN, Georges et Nicole MARTIN-VERENKA, Insurrection. Examens volontaires. Tome II : 1838-1839. Montréal, Lux Éditeur, collection « Mémoire des Amériques », 2007, 550 pages.

2009

AUBIN, Georges et Renée BLANCHET, Amédée Papineau, correspondance 1831-1841, tome I. Montréal, Éditions Michel Brûlé, 2009, 543 pages.

BLANCHET, Renée et Georges AUBIN, Lettres de femmes au XIXe siècle. Québec, Septentrion, 2009, 286 pages.

2010

AUBIN, Georges et Renée BLANCHET, Amédée Papineau, correspondance 1842-1846, tome II. Montréal, Éditions Michel Brûlé, 2010, 471 pages.

PAPINEAU, Amédée, Journal d'un Fils de la Liberté, 1838-1855. Texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée, avec index. Québec, Septentrion, 2010, 1050 pages.

2011

JOLY, Pierre-Gustave, Voyage en Orient (1839-1840), Journal d'un voyageur curieux du monde et d'un pionnier de la daguerréotypie, présentation et mise en contexte par Jacques DESAUTELS; texte du journal établi par Georges AUBIN et Renée BLANCHET, avec la collaboration de Jacques DESAUTELS. Québec, Les Presses de l'Université Laval, collection Cultures québécoises, 2011, 427 pages.

PAPINEAU, Louis-Joseph, Lettres à sa famille, 1803-1871. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET, introduction par Yvan LAMONDE. Québec, Septentrion, 2011, 846 pages. (En format numérique au Septentrion).

2012

NELSON, Wolfred, Écrits d'un patriote (1812-1842), nouvelle édition revue et corrigée. Texte établi et présenté par Georges AUBIN. Montréal, Lux Éditeur, 2012, 192 pages.

2013

MERCIER, Honoré, Dis-moi que tu m'aimes. Lettres d'amour à Léopoldine, 1863-1867. Texte établi et annoté par Georges AUBIN et Renée BLANCHET. Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2013, 302 pages.

2014

AUBIN, Georges et Yvan LAMONDE, Gustave Papineau, Une tête forte méconnue. Québec, Les Presses de l'Université Laval, collection Cultures québécoises, 2014, 297 pages.

JOYER, prêtre, Lettres d'amour à Mademoiselle de Lavaltrie, 1809-1822. Texte établi avec présentation et notes par Georges AUBIN. L'Assomption, Éditions Point du Jour, 2014, 235 pages.

2015

AUBIN, Georges et Jonathan LEMIRE, Ludger Duvernay, Lettres d'exil, 1837-1842. Montréal, VLB éditeur, 2015, 302 pages.

AUBIN, Georges et Raymond OSTIGUY, Louis-Joseph Papineau Les Débuts 1808-1815, Les Éditions Histoire Québec, Collection Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, 2015, 251 pages.

AUBIN, Georges, Joseph Papineau à travers les actes notariés. L'Assomption, Aubin-Blanchet Recherches historiques, 2015, 237 pages.

2016

AUBIN, Georges, Courir le monde. Voyages, premiers départs. L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2016, 322 pages.

PAPINEAU, Denis-Benjamin, De l'Île à Roussin à Papineauville, Correspondance 1809-1853, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN et Renée BLANCHET, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2016, 657 pages.

BLANCHET, François-Norbert, De Richibouctou à La Willa-mette, Lettres et journal, 1821-1839, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2016, 271 pages.

PAPINEAU, Honorine et Aurélie PAPINEAU, Mille amitiés. Correspondance 1837-1914, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN et Renée BLANCHET, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2016, 303 pages.

TRUDEAU, Romuald, Mes Tablettes, Journal d'un apothicaire montréalais, 1820-1850, texte établi et annoté par Fernande ROY et Georges AUBIN, Montréal, Leméac, 2016, 772 pages.

2017

PAPINEAU, Joseph, De Montréal à la Petite-Nation, Correspondance (1789-1840), texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2017, 569 pages.

LE NORMAND, Michelle, À toi, de tout cœur, Lettres d'amour à Léo-Paul Desrosiers, 1920-1922, texte transcrit et annoté par Georges AUBIN; introduction par Adrien RANNAUD, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2017, 403 pages.

LE NORMAND, Michelle, Premières amours, Journal 1909-1921, présenté par Georges AUBIN, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2017, 271 pages.

2018

AUBIN, Georges, Rhapsodies, Écrits 1988-2018, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2018, 193 pages.

BLANCHET, François-Norbert, Missions d'Oregon, 1839-1844, avant-propos, notes et postface par Georges AUBIN, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2018, 556 pages.

BLANCHET, François-Norbert, À bord de L'Étoile du Matin, De Brest à l'Oregon en 1847, transcription et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2018, 99 pages.

PAPINEAU, Amédée, Correspondance 1847-1856, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2018, 627 pages.

PAPINEAU, Amédée, Correspondance 1857-1903, texte établi avec introduction et notes par Georges AUBIN, L'Assomption, Éditions Point du jour, 2018, 701 pages.

PAPINEAU, Azélie, Vertiges, Journal 1867-1868, introduction et notes de Georges AUBIN; avant-propos de Micheline LACHANCE, Montréal, VLB éditeur, 2018, 138 pages.

Achevé d'imprimer
au Québec
en novembre 2018

NOTES

¹ Jean-Philippe Roothan (1785-1853), né à Amsterdam, décédé à Rome. Prêtre en 1812, jésuite, élu supérieur général de la Compagnie de Jésus en 1829.

² Une lieue, mesure de distance, équivaut à 4,8 km ou 3 milles.

³ Les îles de la Reine-Charlotte, appelées aussi Princesse-Charlotte : archipel situé dans le Pacifique au large de l'Alaska et de la Colombie-Britannique. Nommées ainsi d'après Charlotte, épouse de George III.

⁴ L'abbé Pierre Mailly, né à Saint-Denœux (Pas-de-Calais), chanoine honoraire d'Arras, à la Chapelle française à Londres, 1, Little George Street, Portman Square. Agent de Mgr F.N. Blanchet.

⁵ Le président de l'œuvre de la Propagation de la foi à Paris est Alphonse Roulet de la Bouillerie (1791-1847), né à La Flèche (Sarthe), époux de Félicité de La Porte-Lalanne (Paris, 4 février 1817); il fut président de 1839 à son décès en 1847. Alexandre Guasco, *L'œuvre de la Propagation de la foi*, Paris, 1911.

Mais il est probable que cette lettre aboutît chez le trésorier : Isidore Choiselat (1784-1853), né à Provins (Seine-et-Marne); marié avec Ambrosine-Marie Gallien (Paris, 6 janvier 1812); décédé le 9 mai 1853, à son domicile parisien, 34, rue Cassette.

⁶ Sandwichais : habitant des Îles Sandwich (Hawaï).

⁷ Dr Elijah White (1806-1879), né à New York, médecin et ministre méthodiste affecté à la vallée de La Willamette.

⁸ Ce bâtiment est *L'Infatigable*, capitaine M.J. Moller.

⁹ M.J. Moller, capitaine de *L'Infatigable*.

¹⁰ Adrien Hoeckens, jésuite, né en Hollande.

¹¹ Pittsfield, Massachusetts, à 44 milles (71 km) de Troy (NY).

¹² Distance entre Pittsfield (MA) et Boston : 140 milles ou 225 km. L'évêque de Drasa s'embarquera le 16 août 1845, à Boston pour Liverpool. Le voyage se fera sur le vapeur *Cambria*, un tout nouveau transatlantique, fabriqué en Écosse en 1844, qui transporte surtout du courrier : *British and North American Royal Mail Steam Packets*. Le navire a 219 pieds de long et son capitaine est C.H.E. Judkins. La traversée de l'Atlantique dura douze jours et Mgr Blanchet arriva à Liverpool le 28 août 1845.

¹³ Cet incendie du 15 août 1845 survint au centre-ville de Boston : le site correspond maintenant à Brattle Square, South Side of Boston City Hall

Plaza, 1 City Hall Square, Boston. Les journaux rapportent la mort de deux pompiers : William Roulstone et Emerson G. Thompson.

www.celebrateboston.com

¹⁴ Le 25 juillet 1845, François-Norbert Blanchet est sacré évêque à Montréal. Un journal rapporte l'événement : « Vendredi matin [25 juillet] eut lieu à la cathédrale de cette ville [Montréal] cette intéressante cérémonie du sacre de NN. SS. Blanchet et Prince, le premier évêque de Drasa, et vicaire apostolique du territoire de l'Oregon, le second, évêque de Martyropolis, et coadjuteur de Monseigneur de Montréal. Un grand nombre d'évêques et de prêtres, venus de toutes les parties des trois diocèses catholiques de la province, se trouvaient réunis dans l'église St. Jacques. Mgr de Montréal [Ignace Bourget], Mgr Gaulin, évêque de Kingston, Mgr Power, évêque de Toronto, Mgr Turgeon, coadjuteur de Québec, et Mgr Phelan, coadjuteur de Kingston, furent les évêques officiants. La consécration fut accompagnée de ces cérémonies imposantes qui rendent le culte catholique si digne d'admiration, pour ceux même qui ne le professent pas. On avait vu bien rarement un aussi grand concours de fidèles, et l'église ne fut pas assez vaste pour contenir dans son enceinte tous ceux qui voulaient jouir du spectacle qu'elle offrait ce jour-là. On a compté parmi les assistants sept évêques et environ cent cinquante autres membres du clergé. » *La Minerve*, 28 juillet 1845, p. 2.

Le mercredi 6 août 1845, Blanchet prêche dans la cathédrale de Montréal. « Mgr Blanchet, vicaire apostolique de la Colombie, nouvellement consacré évêque sous le titre de Drasa, est en cette ville depuis quelques jours. Il a prêché hier à la cathédrale et a vivement intéressé son auditoire, en faisant connaître les progrès de la religion dans sa mission. On sait que cette mission a été fondée par des prêtres canadiens et qu'elle a été soutenue en partie jusqu'à présent par les aumônes des fidèles du diocèse de Québec agrégés à l'œuvre de la propagation de la foi. L'orateur a profité de la circonstance pour offrir le tribut de sa reconnaissance à cette œuvre méritoire, et pour les exhorter à persévérer dans leur zèle à en favoriser les progrès. Mgr Blanchet doit, nous dit-on, passer prochainement en Europe et se rendre même jusqu'à Rome pour s'y procurer de nouveaux auxiliaires. » *La Minerve*, 7 août 1845, p. 2.

¹⁵ Corneille van Bommel (1790-1852), 84^e évêque de Liège – de 1829 à 1852.

¹⁶ Charles-Marie-Isidore Choiselat (1815-1858), orfèvre et photographe. Voir l'annonce, en 1846, de *Choiselat-Gallien et Poussielgue-Rusand*, fabricants de bronzes pour églises, 36, rue Cassette, Paris.

¹⁷ Cette notice, publiée en 1845 à Namur, rue de la Croix, chez François-Joseph Douxfils (1809-1868), a été envoyée à la Propagation de la foi à Paris le 12 novembre 1845.

¹⁸ Note FNB : L'association canadienne de la Propagation de la foi s'est réunie à celle de Lyon.

¹⁹ Alexander Mackenzie (1764-1820), originaire d'Écosse, arrivé avec sa famille à New York puis Montréal en 1776, alors que les États-Unis faisaient leur indépendance. Explorateur de l'ouest canadien pour le compte de la Compagnie du Nord-Ouest. Aurait découvert en 1789 le fleuve qui porte maintenant son nom.

²⁰ Gabriel Franchère (1786-1863), né à Montréal, voyageur et trafiquant, auteur de : *Voyage à la Côte du Nord-Ouest de l'Amérique et fondation d'Astoria, 1810-1814*, introduction, notes et chronologie par Georges Aubin, Montréal, Lux, collection *Mémoire des Amériques*, 2002, 205 p.

²¹ Joseph-Norbert Provencher (1787-1853), né à Nicolet, fils de Jean-Baptiste Provencher-Belleville et d'Élisabeth Proulx, ordonné prêtre en 1811; après avoir occupé quelques cures au Bas-Canada, il devient le curé fondateur de Saint-Boniface (Manitoba) et missionnaire dans toutes les contrées environnantes; sacré évêque à Trois-Rivières en 1822, avec le titre d'évêque de Juliopolis. Vicaire apostolique du Nord-Ouest de l'Amérique septentrionale. DBC.

²² Note FNB : C'est-à-dire que les passagers doivent débarquer, et, lorsqu'ils ne rencontrent pas de chevaux pour ce service, *porter* eux-mêmes malles et provisions, et même les canots.

²³ Note FNB : Espèce de fossés naturels.

²⁴ Note FNB : Lesage, dans son Atlas, estimait à 500 000 âmes la population de la partie nord de l'Oregon. Les missionnaires, connaissant moins parfaitement cette portion du territoire de l'Oregon, pourraient bien avoir fait erreur dans leurs évaluations.

²⁵ Note FNB : Filets.

²⁶ Note FNB : Le jongleur malheureux dans son traitement ou la personne soupçonnée d'avoir fait la mauvaise médecine, est en danger d'être tué ou pillé, s'il ne se rachète, en livrant une grande partie de son bien aux parents du défunt. Un malade donne souvent tout ce qu'il a pour se faire guérir par le jongleur.

²⁷ *Transiit benefaciendo* : Il y passa en faisant le bien.

²⁸ Note FNB : Berge : bateau.

²⁹ Note FNB : La Colombie est traversée assez fréquemment par des lignes de rochers qui forment, dans son lit, des espèces de barrages d'où ses eaux se précipitent. On descend ces barrages dans les endroits les moins élevés. C'est ce que l'on nomme rapide.

³⁰ « Les petits enfants ont demandé du pain, et personne n'était là pour leur en donner. » *Lamentations*, 4, 4.

³¹ Note FNB : Voici le nombre de milles que Mgr Blanchet a parcourus depuis Wallamet jusqu'à Montréal. Trois milles anglais équivalant à 1 h et 5 kilomètres.

De Wallamet à l'embouchure de la Colombie	195
De l'embouchure de la Colombie aux îles Sandwich	2 656
Des îles Sandwich à Deal (Angleterre)	16 100
De Deal à Liverpool	315
De Liverpool à Halifax	2 600
D'Halifax à Boston	400
De Boston à Montréal	300

22 566 milles
(7 522 lieues ou 36 316 km)

³² Note FNB : Le tableau suivant du prix des gages que l'on donne dans l'Oregon, donnera une idée des frais que doivent entraîner la bâtisse des églises et des maisons d'éducation et l'enseignement des serviteurs qui sont les plus indispensables pour les divers établissements du Wallamet, du Cowlitz et des autres pays.

Un ouvrier maçon, menuisier, charpentier	12 à 15 fr. par jour
Un apprenti	6 à 9 fr. par jour
Un journalier	6 fr. par jour
Un fermier	12 à 1 500 fr. par an
Un serviteur	5 à 720 fr. par an
Un maître d'école	12 à 1 800 fr. par an
La brique employée, par mille	72 francs

³³ Note FNB : Petits tabernacles.

³⁴ *Asperges me* : premiers mots d'une antienne grégorienne (Psaume 51), chantée lors de la bénédiction ou de l'aspersion de l'eau bénite.

³⁵ Poliaffiloir : nouvel instrument pour l'affilage des rasoirs. Voir l'annonce dans *La Liberté*, journal de Lyon, 30 août 1848, p. 4.

³⁶ Henri-François de Vence (ca1676-1749), prêtre français, commentateur de la Bible. La *Bible de Vence*, éditée en 22 volumes, parut de 1738 à 1743, réédition à Paris en 1827.

³⁷ Nicolas-Sylvestre Bergier (1718-1790), *Dictionnaire de théologie*, 6 vol., Paris, Méquignon, 1843.

³⁸ FNB fait peut-être référence ici à divers commentateurs de la Bible en latin : *Biblia magna commentariorum literalium*, 5 vol., édités à Paris en

1643. Cette édition contient des commentaires de Jacobus Tirinus (1580-1636), Cornelius a Lapide (1567-1637) et Giovanni Stefano Menochio (1575-1655). Voir aussi, de Cornelius a Lapide : *...In omnes divi Pauli epistolas commentaria...*(1644); ou encore, du même, *Commentarii in Sacram scripturam*, 10 vol., édition nouvelle publiée à Lyon en 1839-1842. Le vol. VII contient le commentaire de Jacobus Tirinus sur Livre de Job.

³⁹ Bible par le sieur de Royaumont (pseudonyme) : Bible du XVII^e siècle dont les auteurs, selon les sources, seraient Nicolas Fontaine (1625-1709) ou Isaac Lemaistre de Sacy (1613-1684). Très nombreuses éditions.

⁴⁰ Alexandre-Raymond Devie (1767-1852), *Manuel de connaissances utiles aux ecclésiastiques sur divers objets d'art, notamment sur l'architecture des édifices religieux anciens et modernes et sur les constructions et réparations d'églises...* Pour faire suite au Rituel [du diocèse] de Belley, Bourg, 1836; Lyon, 1837.

⁴¹ Agneau : symbole du Christ.

⁴² Loquetoir : clef.

⁴³ Vedrin : à quelques km au nord de Namur (Belgique).

⁴⁴ Huile d'œillette : huile de graines de pavot.

⁴⁵ Tripoli : « poudre obtenue par broyage et tamisage [du tripoli, roche siliceuse], employée... pour le polissage du verre, du bois, des métaux. » TLF.

⁴⁶ Canetille (ou cannetille) : fil de laiton.

⁴⁷ En 1845, le président du Conseil de l'œuvre de la Propagation de la foi, à Paris, est Alphonse Rouillet de la Bouillerie (1791-1847).

⁴⁸ Le 19, rue Plumet, à Paris, en 1845, est l'adresse des frères hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu. Aujourd'hui, rue Oudinot.

De Paris, l'archiviste provinciale de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu, m'écrit : « Après quelques recherches dans les archives, je suis heureuse de pouvoir vous donner quelques petites indications sur le passage de Mgr Blanchet à la Maison de santé des Frères de Saint Jean de Dieu. Si les registres d'entrée pour cette période n'ont malheureusement pas été conservés, j'ai pu retrouver la trace de Mgr Blanchet dans le "Registre des comptes courants de Messieurs les pensionnaires où sont reportés tous ceux qui étaient présents à la maison le 1^{er} janvier 1845". Ce registre couvre la période 1845-1859. Vous trouverez ci-joint les extraits correspondant à Mgr Blanchet et à M. l'abbé Gravel. Je vous ai laissé également les renseignements concernant une autre personne d'Amérique qui est arrivée exactement à la même date que Mgr Blanchet, sans doute voyageaient-ils ensemble ? Voici ce que l'on apprend de ces documents : Mgr Jean Nicolas Blanchet [Pourquoi ces prénoms ?], évêque d'Oregon, est arrivé à la Maison de Santé le 8 septembre 1845 à 9h30 du soir et a occupé la chambre n°14. Il est parti le 17 décembre de

la même année. Il est signalé "de retour le 22 octobre", ce qui signifie qu'il a quitté la maison à un certain moment mais il n'est pas indiqué quand (peut-être en même temps que M. Gairet ?). Il a payé uniquement des bougies, ports de lettres et blanchissage en supplément de sa chambre, pas de médicaments. Cela pourrait indiquer qu'il n'était qu'un hôte de passage et non un patient. Mgr Blanchet est arrivé en même temps (même jour, même heure) que M. Gairet, anglais, missionnaire en Amérique, mais tous deux ont payé leur pension séparément. M. Gairet est reparti le 18 septembre. Mgr Blanchet a par ailleurs réglé la pension de M. Gravel, prêtre, qui a séjourné à la Maison de Santé du 9 au 26 décembre 1845. Mgr Blanchet a réglé sa note en plusieurs fois. Le dernier paiement ayant eu lieu le 2 avril 1846. » Marie Rablat à Georges Aubin, 17 juillet 2018.

⁴⁹ Joseph Painchaud (1819-1855), né à Québec, complète ses études médicales à Paris et affiche fièrement son catholicisme. « En plus de s'inscrire à diverses confréries et de fréquenter les couvents, il était devenu membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, fondée en 1833 par Frédéric Ozanam et ses amis. Il avait participé activement aux réunions et aux œuvres de la conférence Saint-Séverin. » DBC.

⁵⁰ Le manuscrit précise que « la date des derniers renseignements de l'Oregon est du 10 mars 1845. » Le Mémoire rédigé et présenté à Rome par FNB à la Sacrée Congrégation de la Propagande visait à obtenir la création d'une province ecclésiastique, c'est-à-dire créer un archevêché et des évêchés en Oregon.

⁵¹ Jean-Baptiste-Amand Auger (1784-1854), né à Saint-Valéry-en Caux (Seine-Maritime), chanoine du chapitre de Saint-Denis, chanoine honoraire de Beauvais et de Bayeux; en 1837, vice-président de l'Institut historique. Décédé à Paris. Auteur de plusieurs ouvrages dont *L'Échelle catholique, ou l'histoire de la religion chrétienne par siècles...*, Paris, À la Société des éditeurs et libraires catholiques, rue de Sèvres, 39, 1847. Le livre de J.B.A. Auger commence par des observations préliminaires. « *L'Échelle catholique* est le résultat d'une heureuse pensée, inspirée par le zèle à Mgr N. Blanchet, archevêque d'Orégoncity et primat d'*Orégon*. Placé par la Providence au milieu de peuplades sauvages, dont les langues sont informes et diverses, il a voulu, pour arriver à l'intelligence, parler aux yeux, afin de n'avoir pas besoin d'employer le langage ordinaire, afin de se faire entendre de tous... » L'auteur précise ensuite que l'échelle de Blanchet a été imprimée en Belgique et en France et adoptée par l'œuvre de la Propagation de la foi. Le but d'Auger est d'offrir aussi ce moyen éducatif dans les écoles de France.

⁵² Eugène Duflot de Mofras (1810-1884), né à Toulouse, décédé à Paris, naturaliste et explorateur de la côte du Pacifique, de la Californie et de

l'Oregon, auteur d'un récit de ses explorations : *Exploration du territoire de l'Orégon, des Californies et de la mer Vermeille, exécutée pendant les années 1840, 1841 et 1842*, Paris, A. Bertrand, 1844, 2 vol. 521 p. et 514 p. La mer Vermeille, partie de l'océan Pacifique, est située entre la Basse-Californie et le Mexique.

⁵³ Simon Cattel [Cattet] (1788-1858). Né à Neuville sur Saône, vicaire général de Lyon de 1825 à 1840, chanoine.

⁵⁴ En 1846, Jacques Hiliari [Héliari], archevêque de Damas, en Syrie, collectait des fonds pour son diocèse. Voir le *Court exposé de la situation des catholiques de la Syrie*, présenté aux âmes pieuses par Mgr Jacques Hiliari, archevêque de Damas et métropolitain du patriarcat d'Antioche, Paris, Poussielgue, 1845, 4 p.

⁵⁵ Théodore-Alexis-Joseph de Montpellier (1807-1879), né à Vedrin, ordonné prêtre à Rome en 1833, puis chanoine honoraire de Namur et de Tournay. Sacré évêque de Liège en 1852. *Annuaire de la noblesse de Belgique*, vol. 8.

⁵⁶ Gabriele Ferretti (1795-1860), né à Ancône, ordonné prêtre en 1817, sacré évêque en 1827, créé cardinal par Grégoire XVI en 1838.

⁵⁷ Probablement Pellegrino Rossi (1787-1848), nommé pair de France par Louis-Philippe et envoyé par Guizot comme ambassadeur auprès du Saint-Siège en 1846.

⁵⁸ Ange-René-Armand de Mackau (1788-1855), amiral, ministre de la Marine, en France, de 1843 à 1847.

⁵⁹ Félix Dupanloup (1802-1878), né en Savoie, fils d'Anne de Chosal, est un enfant naturel. Ordonné prêtre à Paris en 1825, il devient un apôtre de l'enseignement catholique, avec Montalembert; en 1845, il est chanoine de Notre-Dame et sera évêque d'Orléans en 1849 jusqu'à sa mort.

⁶⁰ À LL. EE. NN. SS. : À Leurs Éminences Nos Seigneurs.

⁶¹ Pierre Damien (ca1007-1072), bénédictin de l'ordre des camaldules à Ravenne, créé cardinal en 1058.

⁶² Un Français nommé Bouisse avait fondé un hôtel à Rome pour accueillir les pèlerins ou les religieux de passage. Cet hôtel était situé au 39, place de l'Ara Coeli.

⁶³ Raffaele Fornari (1787-1854), sacré évêque en 1843, nonce à Paris, écrit au cardinal Giacomo Filippo Fransoni qu'un montant de 5 000 francs sera remis à Blanchet; lettre du 28 mars 1846. APF, SC America Centrale, vol. 14, f. 253rv, 254v.

⁶⁴ Allusion à l'ordre des jésuites.

⁶⁵ Louis Delagrave (1808-1870), né le 20 octobre 1808, fils de François Delagrave, orfèvre de Québec, et de Geneviève Amiot; il épouse Geneviève Normandeau (Montréal, 23 juillet 1834). Louis Delagrave est marchand à Montréal.

⁶⁶ Pâques, en 1846, est le dimanche 12 avril. Le lundi de l'octave de Pâques est alors le 20 avril.

⁶⁷ Alexandra Fedorovna (1798-1860), épouse de Nicolas I^{er} et impératrice de Russie de 1825 à 1855 et reine de Pologne.

« Le voyage de l'impératrice à Rome a été retardé par suite d'une indisposition qu'elle a éprouvée en visitant les ruines de Pompéi. Cependant, Sa Majesté Impériale était attendue à Rome pour la Semaine Sainte. » *L'ami de la religion, journal ecclésiastique, politique et littéraire*, tome 129, Paris, 1846, p. 100.

⁶⁸ Cette martyre est Irena Makrina Mieczyslawska (1784-1869), abbesse des basiliennes, couvent des filles de saint Basile fondé en 1626 à Minsk par Léon Sapieha, grand chancelier de Lituanie.

En 1837, les Russes demandaient aux catholiques polonais d'apostasier. Irena, sœur abbesse, refusa, fut emmenée avec ses consœurs dans des camps de travail où on les soumit à la torture. Irena Parvint à s'échapper et se rendit à Paris, puis à Rome où elle rencontra le pape Grégoire XVI, le 6 novembre 1845.

Voir : *Récit de Makrena Mieczyslawska, abesse des basiliennes de Minsk ou histoire d'une persécution de sept ans, soufferte pour la foi, par elle et ses religieuses*; cette histoire aurait été écrite sous sa dictée, à Rome, entre le 6 novembre et le 6 décembre 1845, dans le couvent de la Trinité du Mont. Le récit parut à Paris, Librairie Gaume frères, rue Cassette, 4, 1846.

« L'histoire enregistrera pour toujours l'héroïsme de ces religieuses basiliennes de Minsk, dont le long martyre égale, s'il ne surpasse, tout ce que l'Antiquité nous a appris, non seulement de la générosité des chrétiens tourmentés pour leur foi, mais aussi de la froide cruauté, de la ruse scélérate, de la patiente effronterie des scribes et des bourreaux de l'ancienne Rome. Aucun catholique ne s'étonnera que l'évêque apostat Siemaszko ait présidé en personne à toutes ces horreurs. Mais on se demande à bon droit que penser d'une Église dans laquelle un tel homme occupe encore, à l'heure où j'écris, pour prix de ses cruautés, le poste le plus éminent dans la hiérarchie sacrée, bénit de ses mains homicides un peuple converti par de tels moyens, et conduit dans les voies du salut les nouveaux orthodoxes, avec un bâton pastoral teint du sang de ses enfants! Celui dont toute conscience honnête doit avoir horreur, comme du scélérat le plus vil, a été jugé digne de présider des évêques! Pourquoi faut-il surtout que la supplique envoyée à Petersbourg par l'abbesse martyre ait été renvoyée à Siemaszko avec ces mots tracés en marge de la main même de Nicolas : "Saint et vénérable archevêque, ce que vous avez fait est vénérable et saint; j'approuve ce que vous avez fait et ce que vous ferez!" » Louis Lescœur, *L'Église catholique en Pologne sous le gou-*

vernement russe, Paris, 1860, p. 45-46. Aussi : *Martyre de sœur Irena-Makrina Mieczyslaska et de ses compagnes en Pologne*, Paris, Gaume frères, 1845.

⁶⁹ Sœur Saint-Henri est Marie-Louise McLoughlin (1780-1846), sœur du Dr John McLoughlin. Elle était chez les Ursulines à Québec. *DBC*.

⁷⁰ Juan de Palafox y Mendoza (1600-1659), né en Navarre (Espagne), évêque de Puebla (Mexique, alors appelé la Nouvelle-Espagne) de 1640 à 1655. Vénérable en 1694. Sa canonisation fut rejetée à cause de ses différends avec les jésuites. Il sera béatifié en 2011.

⁷¹ Dimanche *in albis* ou Quasimodo (dimanche après Pâques), en souvenir des catéchumènes vêtus de blanc.

⁷² Paul de Magallon (1784-1859), prieur de l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu à Paris, rue Plumet.

⁷³ Jean Brunelli (1795-1861), né à Rome le 23 juin 1795, ordonné prêtre en 1817, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande en 1843; sacré évêque de Thessalonique le 25 mai 1845; cardinal et nonce apostolique d'Espagne en 1853.

⁷⁴ Un cardinal *ponente*, membre de la Propagande, est chargé d'un cas à traiter.

⁷⁵ Pietro Ostini (1775-1849), né à Rome, décédé à Naples. Ordonné prêtre en 1798, évêque en 1827, sacré cardinal par le pape Grégoire XVI en 1831, membre du Sacré Collège.

⁷⁶ Augustin Theiner (1804-1874), né à Breslau/Wroclaw (alors en Prusse, aujourd'hui en Pologne), spécialisé en théologie et en droit, ordonné prêtre dans la congrégation de l'Oratoire de saint Philippe Néri, deviendra sous Pie IX préfet des Archives secrètes du Vatican.

⁷⁷ *Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam.* « Si le Seigneur ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain. » Psaume 127, 1.

⁷⁸ Le collège irlandais, à Rome, était annexé à l'église de Sainte-Agathe-des-Goths (Sant'Agata dei Goti), Via Mazzarino.

⁷⁹ Traduction des textes latins proposée par Bertrand Blanchet, ancien évêque de Gaspé et de Rimouski. Ces traductions apparaissent aux notes 77-80.

« Nous décrétons et ordonnons, par les présentes, que le nombre de Vicaires Apostoliques dans les dites missions soit augmenté à partir des missions européennes, de manière que celui à qui incombe particulièrement tout pouvoir d'institution et d'ordination des personnes séculières ou indigènes, ainsi que tous, soient soumis respectivement à l'autorité apostolique des deux Délégués Apostoliques ci-dessous désignés. »

⁸⁰ « Que l'administration suprême de ces parties de royaumes soit soumise aux mêmes évêques François et Pierre en tant que délégués du

Siège Apostolique, au dit évêque François tout l'empire des Chines, à l'évêque préfet Pierre les royaumes du Siam, du Tonquin, du Cochinchine et les autres (royaumes) adjacents respectivement, avec les facultés de visiter les vicariats des autres (royaumes) soumis à sa juridiction, et de contraindre les vicaires à la résidence au moyen des peines infligées par les saints canons, d'instruire et d'ordonner les clercs et les prêtres séculiers ou indigènes, de convoquer un synode et d'observer les mandats du dit Siège et de la Congrégation des Cardinaux. »

⁸¹ « Que personne d'entre eux ne puisse aller dans d'autres missions, ni entrer dans aucun Ordre de Religieux, même de la Société de Jésus, à moins d'une permission du même Vicaire et Supérieur. »

⁸² « Quiconque d'entre eux doit s'engager par vœu et jurer qu'il ne fera profession dans aucune congrégation, société, collège, séminaire ou Congrégation Régulière, sans la permission spéciale du Siège Apostolique ou de la dite Congrégation de la Propagande de la Foi, ni dans aucune d'entre elles; même s'il obtenait la permission ou la dispense des Supérieurs de la Congrégation, selon la forme des Constitutions. »

⁸³ Giacomo Filippo Fransoni (1775-1856), né à Gênes, décédé à Rome, ordonné prêtre en 1807, évêque en 1822, créé cardinal en 1826, préfet de la Propaganda Fide.

⁸⁴ La lettre n'est pas signée.

⁸⁵ Casimir Aubert (1810-1860), supérieur des oblats de Marseille.

⁸⁶ Eugène de Mazenod (1782-1861), évêque de Marseille de 1837 à 1861. Fondateur de la congrégation des oblats.

⁸⁷ Blanchet écrit « Deleveau ». Lui-même signe Deleveau. V.E. Deleveau, Savoyard, du diocèse d'Annecy, docteur en théologie, bientôt engagé par l'archevêque Blanchet comme secrétaire.

⁸⁸ Jean-Félix-Onésime Luquet (1810-1858), vicaire apostolique de Pondichéry à partir de 1845. Comme Blanchet, il faisait la promotion d'un clergé indigène pour les missions.

⁸⁹ Lady Jane est épouse du Dr David McLoughlin (1786-1870), né à Rivière-du-Loup, Qc, médecin de l'armée britannique puis de l'armée française. Frère du Dr John McLoughlin. Auteur de plusieurs traités; médecin de Louis-Philippe entre 1830 et 1848. Époux de lady Jane Capel (1833), sœur du comte (Earl) d'Essex.

⁹⁰ Édouard-Charles Fabre (1827-1896), né à Montréal, fils d'Édouard-Raymond Fabre et de Luce Perrault; étudiant en théologie à Issy-les-Moulineaux, près de Paris, il retourne à Montréal en 1846 après un détour par Rome où il est reçu en audience par Pie IX. Il deviendra évêque de Montréal. *DBC*.

⁹¹ Louis I^{er} (1786-1868), roi de Bavière de 1825 à 1848. Sa liaison avec Lola Montez le contraindra à abdiquer en faveur de son fils aîné Maximilien.

⁹² Louis-Victor Marziou (ca1785-ca1865), armateur du Havre, directeur gérant de la Société de l'Océanie. Ardent catholique, il fonde la Société de Saint-Vincent-de-Paul dans sa région.

⁹³ Liguoriens : de la congrégation du Très Saint Rédempteur, fondée en 1832 par le bienheureux Alphonse de Liguori (1696-1787), canonisé en 1839. Cet ordre réside à Vienne.

⁹⁴ Marie-Anne Caroline Pie de Savoie, princesse de Sardaigne (1803-1884), épouse, en 1831, l'empereur Ferdinand I^{er} d'Autriche et devient en 1835 impératrice consort d'Autriche, reine de Hongrie, de Bohême et de Lombardie-Vénétie.

⁹⁵ Le cardinal Franson avait recommandé FNB à la Société Léopoldine à Vienne. Voir Giacomo Filippo Franson à Michele Viale Prelà, nonce à Vienne, 27 avril 1846. APF, Serie Lettere, vol. 333, f. 387rv.

⁹⁶ Le 15 août 1848, FNB recevra une première lettre de change de 400 £ sterling de la Société Léopoldine. Voir la lettre de remerciement de Blanchet, le 15 novembre 1848, à Son Altesse illustrissime et révérendissime monseigneur Vincenz Eduard Milde (1777-1853), prince archevêque de Vienne et président de la Société Léopoldine, Archives de l'archidiocèse de Vienne, Liopoldinen-Stiftung, Dioz. Oregon, 15/7.

⁹⁷ Basile Moreau (1799-1873), né à Laigné-en-Belin, à quelques km au sud du Mans, ordonné prêtre en 1821, formé en théologie chez les Sulpiciens de Paris, fonde l'association de Sainte-Croix.

⁹⁸ Nicolas-Théodore Olivier (1798-1854), évêque d'Évreux de 1841 à sa mort.

⁹⁹ Laurent Valette (1797-1867), né à Saint-Affrique (diocèse de Rodez, Aveyron), professeur et philosophe puis supérieur du séminaire d'Angoulême en 1831. *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, tome VI, années 1868-1869, p. 361-363.

¹⁰⁰ Jean-Baptiste Bouvier (1783-1854), ordonné prêtre en 1808, sacré évêque en 1834. Évêque du Mans jusqu'à sa mort.

¹⁰¹ Les numéros 12-13-14 ne sont pas écrits de la main de Mgr Blanchet. On remarque que dans cette liste de quatorze pressentis, seul J.B. Pretot partit pour l'Oregon.

¹⁰² M. Lemonier, le seul de cette liste qui ne sera pas du voyage vers l'Oregon.

¹⁰³ Joseph Voisin (1797-1877), né en Savoie, ordonné prêtre en 1822, missionnaire en Chine, directeur du séminaire des Missions étrangères à Paris.

¹⁰⁴ François Veyret (1812-1879), né à Lyon, sera missionnaire en Oregon qu'il quittera pour la Californie où il se fera jésuite.

¹⁰⁵ Giuseppe Catalani (1698-1764), né à Paola, décédé à Rome, juriste, historien, théologien. Auteur d'un *Rituale romanum Benedicti papae XIV*

jussu editum et auctum, perpetuis commentariis exornatum ac in duos tomos divisam, Patavii, J. Manfrè, 1760, 2 tomes en un vol. in-fol.

¹⁰⁶ Jean-Louis Brunet (1686-1747), *Le Parfait Notaire apostolique et procureur des officialitez, contenant les règles et formules de toute sorte d'actes ecclésiastiques*, 2 vol. in-4°, Paris, C. Robustel, 1728. Le livre connut une seconde édition (1775), « revue, corrigée et considérablement augmentée » par Pierre-Toussaint Durand de Maillane, auteur du *Dictionnaire de droit canonique*.

¹⁰⁷ Michel Bauldry, *Manuale sacrarum caeremoniarum juxta ritum S. Romanae ecclesiae*, Editio Veneta, supra caeteras emendata... (cura Jo. Francisci Davici), Venetiis, apud P. Balleonium, 1681, Ed. 2a, in-4°, 432 p.

¹⁰⁸ Bartolomeo Gavanti (1569-1638) et Gaetano Maria Merati, *Thesaurus sacrorum rituum, auctore R. P. D. Gavanto, ... cum novis observationibus et additionibus R. P. D. Cajetani Mariae Merati*, Venetiis, 1762.

¹⁰⁹ Jean-George Le Franc de Pompignan (1715-1790), évêque du Puy, archevêque de Vienne, *Lettres à un évêque sur divers points de morale et de discipline, concernant l'épiscopat*, par M. de Pompignan, ouvrage posthume, Paris, Librairie de la Société typographique, 2 vol., 1802-an X.

¹¹⁰ Louis Abelly (1604-1691), évêque de Rodez, *Episcopalis sollicitudinis enchiridion*, Parisiis, F. Lambert, 1668.

¹¹¹ Barthélémy des Martyrs (1514-1590), dominicain, [*Stimulus pastorum, ex sententiis Patrum concinnatus; in quo agitur de vita et moribus episcoporum aliorumque praelatorum*], per R.R. D.D. Bartholomaeum a Martyribus, Editio recens, Francopoli, apud P. Vedeilhé, 1765. In-12, index, 280 p.

¹¹² *Norma perfecti episcopi Suam Dignitatem, quâ praeeminet, Munera, ad quae devincitur, Pericula, quibus expositus est, perpendentis. Per considerationes Omnibus perquam utiles, praecipuè verò illis, qui in Hierarchia Ecclesiastica Gradibus fruuntur sublimioribus, À praesule quodam anonymo Perfectionis Episcopalis studioso Confratribus suis exhibita*, Romae, Typographiâ Komarek in Viâ Cursus MDCCXIX [1719], Superiorum permissu.

¹¹³ Girolamo Baruffaldi (1675-1755), *Ad Rituale Romanum Commentaria*, Venetiis, Ex Typographia Balleoniana, MDCCCLII [1752].

¹¹⁴ Agostinho Barbosa (1590-1649), jurisconsulte, évêque d'Ugento, royaume de Naples, *Pastoralis sollicitudinis, sive de officio et potestate episcopi, descriptio*, Lugduni [Lyon], Anisson et Posuel, 1724.

¹¹⁵ Paolo Squillanti (1584-1660), évêque de Teano, Campanie, Italie, *Trattatus de obligationibus et privilegiis episcoporum*, Neapoli, D. Vecchi, 1635, 340 p.

¹¹⁶ Paolo Fusco (?-1583), évêque de Ravello et de Sarno, Campanie, *De Visitatione et Regimine Ecclesiarum*, Romae, Ex Typographia Vincentij Accolti, M.D.LXXXI [1581].

¹¹⁷ Sans doute une œuvre de Tertullien, Père de l'Église d'Occident et un des premiers écrivains chrétiens de langue latine, qui vécut aux II^e et III^e siècles, *Liber de pallio* [Le Manteau], Parisiis, 1600.

¹¹⁸ Le pallium, vêtement liturgique de haute distinction : symbole de la fidélité au pape.

¹¹⁹ François Menes (1805-1867), baptisé François-Marie-Jean-Louis Le Menez à Étables-sur-mer (Côtes-d'Armor, Bretagne), le 20 Vendémiaire An XIV (12 octobre 1805), fils de François Menes, capitaine au long cours, et de Thérèse-Jeanne Allain-Premois. François Menes fit un second voyage en Oregon avec une cargaison de marchandises françaises; son navire fut fortement endommagé en traversant la barre. « ...l'Oregon, où le capitaine Menès retourne avec deux bâtiments, pour exploiter les richesses que présente ce pays et appuyer la mission dirigée à Oregon City par Mgr Blanchet, le premier archevêque de ce diocèse, qu'il a conquis à la foi. » *Annales de la Propagation de la foi*, tome XXI, Lyon, 1849, p. 8.

Le capitaine devint marchand : il ouvrit un magasin à Oregon City, « The French Store », et vécut retiré ensuite à Saint-Louis [French Prairie] où il est décédé le 25 décembre 1867.

¹²⁰ David Moriarty (1814-1877), président du collège All Hallows à Drumcondra, banlieue nord de Dublin, Irlande, de 1846 à 1854. Kevin Condon, *The Missionary College of All Hallows, 1842-1891*, All Hallows College, Dublin, 1986.

¹²¹ Myles O'Reilly, né en Irlande, étudiant au collège All Hallows, promu au diaconat par Mgr Patrick R. Griffith, évêque de Cape Town; il étudie au Grand Séminaire de Montréal puis devient missionnaire à Oregon City, Saint-Paul de La Willamet, à la cathédrale de Portland, Oregon, jusqu'en 1862; ensuite chez les jésuites à San Francisco et Sacramento. Kevin Condon, *op. cit.*

¹²² Archives de Sainte-Croix, à Rome. « Extrait du registre de correspondance du très révérend Père recteur, 205. »

¹²³ L'incendie du 8 juillet 1852, à Montréal, qui commença à l'angle de Sainte-Catherine et Saint-Dominique, se répandit rapidement et fit plus de 100 pertes de vie et 10 000 sans logement (dans une ville qui comptait environ 57 000 habitants). *Le Journal de Montréal*, 8 juillet 2018, p. 26.

¹²⁴ « Le courage éclate davantage dans la faiblesse. » II Corinthiens, 12, 9.

¹²⁵ Cornelius Vanderbilt (1794-1877), homme d'affaires new-yorkais enrichi par la construction maritime et le chemin de fer.

¹²⁶ Aspinwall, aujourd'hui appelé Colón, ville de Panama, sur la mer des Antilles.

¹²⁷ Rafael Valentín Valdivieso (1804-1878), né et décédé à Santiago (Chili), d'abord avocat en 1825 et membre de la Chambre des députés, puis ordonné prêtre en 1834 et archevêque en 1848.

¹²⁸ La piastre chilienne de 1856 équivaut à environ 5 francs. Par exemple, Eugène Saint-Macary, tanneur venu de France à Santiago, payait 36 piastres par mois en 1861 pour le loyer de sa maison, la cour et la tannerie. *Álbum de la Colonia Francesa en Chile*, 1904, p. 158.

¹²⁹ Bartholomew Woodlock (1819-1902), né à Dublin, prêtre en 1831, après des études à Rome, recteur du Collège All Hallows en 1854, puis sacré évêque en 1879.

¹³⁰ Le Rev. Patrick Macken est pasteur de l'Immaculée-Conception à Portland. *The Metropolitan Catholic Almanac, and Laity's Directory, for the Year of 1861*.

¹³¹ « Mieux vaut donner que recevoir ».

¹³² Grégoire Chabot (1807-1872), né à La Présentation (près de Saint-Hyacinthe), fils de Grégoire Chabot et de Marie-Anne Demers; ordonné prêtre en 1835. Vicaire et curé en différentes paroisses, puis aumônier de quelques communautés de religieuses, dont les Sœurs de la Providence au Chili de 1855 à 1858. [Marie-Antoinette, F.C.S.P. (1854-1939)], *L'Institut de la Providence*, tome III, Les Sœurs de la Providence au Chili, Montréal, 1930.

¹³³ Gédéon-Ubalde Huberdeau (1823-1887), né dans la paroisse de Saint-Laurent, île de Montréal, ordonné prêtre en 1846, vicaire et curé dans diverses paroisses, puis il accompagne le premier contingent des Sœurs de la Providence en Oregon en 1852. Il accompagnera les mêmes Sœurs au Chili en 1852. Missionnaire au Chili de 1852 à 1866. *DC*.

¹³⁴ Juan Francisco Meneses Echanes (1785-1860), d'abord avocat, politicien puis prêtre en 1822, ministre des Finances et de l'Intérieur, membre du chapitre et doyen de la cathédrale de Santiago; aussi doyen de la faculté de droit de l'Université du Chili.

Dans cette lettre, il est question des relations entre l'Église et les chanoines. En 1856, au Chili, les choses s'envenimèrent. « C'est alors qu'un incident de minime importance vint précipiter les événements et fit éclater la lutte ouverte. Il est connu sous le nom de *question du sacristain* [cuestión del sacristán]; c'est cet incident qui fit déborder la coupe et pencher enfin la balance du côté de l'Église. Un sacristain inférieur de la cathédrale de Santiago [Pedro Santelices] avait été relevé de ses fonctions par le chanoine sacristain en chef. Là-dessus, division dans le cha-

pitre. On en appelle à l'archevêque; celui-ci donne raison au sacristain en chef. Deux chanoines [Pascual Solís Ovando et Francisco Meneses] refusent de se soumettre à cette décision en entrent en lutte avec leur pasteur, qui les suspend. Jusqu'ici, rien d'anormal. Mais le gouvernement, ayant eu vent de l'affaire, s'empresse d'intervenir et de soutenir les deux chanoines opposants. Ceux-ci en appelèrent de la décision de l'archevêque aux tribunaux civils, qui, loin de se déclarer incompétents, comme c'était leur devoir, donnèrent gain de cause aux révoltés et condamnèrent le prélat à lever la suspense sous peine d'exil. [...] Pressés par l'opinion publique, les deux rebelles se soumirent à leur archevêque, les catholiques abandonnèrent en nombre le parti du gouvernement et se pressèrent en rangs serrés autour de l'éminent prélat qui faisait triompher la cause du droit. On n'osa plus parler d'exil. » *Revue bénédictine*, IX^e année, Abbaye de Maredsous, Belgique, 1892, p. 123-124.

¹³⁵ « Celui qui hait sa vie en ce monde, la conserve pour la vie éternelle. » Évangile de saint Jean, chap. XII, 25.

¹³⁶ Mgr Antoine-Magloire Doumer (1806-1878), né à Monfaucon (Lot, France), ordonné au sein des Pères des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie (Picpus). Vicaire coadjuteur apostolique de Tahiti, avec résidence à Valparaíso, au Chili.

¹³⁷ Probablement la communauté de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, fondée vers 1850 à Lima par Hermasie Paget (1828-1890), une picpucienne venue de France.

¹³⁸ François-Joseph Cénas (ca1824-?) né dans le diocèse de Lyon, ordonné prêtre à Montréal le 27 août 1848. Il part pour l'Oregon en novembre 1849 et raconte son voyage de Montréal à Oregon City via le cap Horn dans *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, mars 1851, n° 9 : 48-66.

¹³⁹ *Sed quae stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes; et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia.* « Mais ce qui est folie dans le monde, Dieu l'a choisi pour confondre les sages; ce qui est faible dans le monde, Dieu l'a choisi pour confondre ce qui est fort... » I Corinthiens, 1, 27.

¹⁴⁰ Manuel Montt (1809-1890), avocat, président de la République du Chili de 1851 à 1861. Du Parti conservateur, puis national. Puerto Montt, ville du Chili nommée en son honneur.

¹⁴¹ José Manuel Pasquel Losada (1793-1857), prêtre en 1817, sacré évêque en 1848; 21^e archevêque de Lima, de 1855 jusqu'à son décès le 15 octobre 1857.

¹⁴² Édouard Vasquez (1802-1870), né à Tunjate. De l'ordre des dominicains, évêque de Panama [Nouvelle-Grenade] de 1856 à sa mort. Il mourut à Rome le 3 janvier 1870 pendant le concile. Andrés Mesanza y Alber-

to Ariza, *Bibliografía de la Provincia Dominicana de Colombia*, Universidad católica Abad Bello, Instituto de Investigaciones históricas, Caracas, 1981.

¹⁴³ *Euntes ibant et flebant, [mittentes semina sua.] Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.* « Ils allaient en pleurant, portant le poids de la semence; mais ils reviennent avec joie, chargés de gerbes. » Psaume 126, 6.

¹⁴⁴ Guillaume Leclaire (1821-1893), né à Montréal; diacre, il fit le voyage avec Mgr A.M.A. Blanchet par la piste de l'Oregon et fut ordonné prêtre par son évêque en 1848. Persista en Oregon jusqu'en 1858 comme directeur du collège Saint-Paul de Wallamette. De retour au Québec, il sera curé d'Hemmingford en 1858, vicaire à Saint-Jean-de-Matha en 1867 et passa plus de vingt ans à la Longue-Pointe où il est décédé. DC.

¹⁴⁵ Le *Northerner Sund*, navire qui faisait la navette entre San Francisco, Portland et le Puget Sound; naufrage en janvier 1861. Lewis & Dryden's, *Marine History of the Pacific Northwest*. E.W. Wright, Portland, Oregon, 1895.

¹⁴⁶ Louis Rossi (1817-1871), Luigi Angelo Maria Rossi, prêtre, ordonné en 1843, membre de la Congrégation de la passion de Jésus-Christ, auteur de *Six ans en Amérique, Californie et Oregon*, Paris, Bruxelles, Perisse frères, R. Ruffet, 1863, 324 p.

¹⁴⁷ Toussaint Mesplé (1824-1895) est affecté à Saint-Pierre des Dalles en 1860. *The Metropolitan Catholic Almanac, and Laity's Directory, for the Year of 1861*.

¹⁴⁸ Soulange Peltier (1810-1888), épouse de Christophe Lussier (Lucier) qu'elle laissa pour suivre son oncle Mgr A.M.A. Blanchet par la piste de l'Oregon. Servante de Mgr F.N. Blanchet.

¹⁴⁹ Peter Kindekens, né à Denderwindeke (Belgique); décédé à Détroit (Michigan) en 1873. Ordonné prêtre en 1842, premier recteur du Collège américain de Louvain, ouvert en 1857.

¹⁵⁰ Louis Querbes (1793-1859), né à Lyon et décédé à Vourles le 1^{er} septembre 1859. La lettre de Mgr Blanchet lui parvint après son décès. Ordonné prêtre en 1816. Fondateur de la communauté des Clercs de Saint-Viateur.

¹⁵¹ « Missions de l'Oregon. Mgr l'archevêque d'Oregon est de retour de New York; et nous apprenons qu'il a fixé son départ au 15 courant. 16 sœurs, quelques prêtres et quelques frères doivent accompagner Sa Grandeur et se partager entre les trois diocèses. Mgr recevra à l'évêché de Montréal les offrandes que l'on voudra bien lui remettre. C'est en encourageant de telles œuvres que le Canada remplit surtout, en Amérique, la mission catholique que la Providence lui a assignée. » *La Mission*, 1^{er} septembre 1859.

¹⁵² Taraise-Thomas Lahaie (1815-1861), né à Dijon, joignit les Clercs de Saint-Viateur en 1840, ordonné à St. Louis (Missouri). Œuvra aux États-Unis, à Joliette et fut curé fondateur de l'église de Saint-Enfant-Jésus du Mile-End à Montréal. DC.

¹⁵³ Mgr Valdivieso, archevêque de Santiago (Chili) est alors à Montréal, accompagné « de deux prêtres de son diocèse, messieurs Francisco Martinez Garfias et Miguel R. Prado. Mgr Valdivieso est en route pour l'Europe; et il a bien voulu passer par Montréal, afin d'y visiter la maison mère des sœurs de la Providence dont il a une colonie dans sa ville archiépiscopale et à Valparaiso. » *La Minerve*, 15 septembre 1859.

¹⁵⁴ Le navire *Star of the West*, propriété de la U.S. Mail Steamship Company, faisait le trajet de New York à Aspinwall.

¹⁵⁵ Le 15 septembre 1859, *La Minerve*, journal publié à Montréal, avait annoncé le départ de l'archevêque Blanchet : « Départ de missionnaires. Monseigneur François-Norbert Blanchet, archevêque d'Oregon City, doit quitter notre ville demain pour son diocèse. Sa Grâce sera accompagnée de quatre prêtres du diocèse de Montréal, MM. Zéphirin Poulin, Louis Piette, Fabien-Joseph Malo et Cyrille Beaudry. Ce dernier est destiné au diocèse de Vancouver. Mgr l'archevêque emmène de plus douze sœurs des Saints Noms de Jésus-Marie de Longueuil, pour diriger la maison d'éducation que S.G. vient de fonder à Portland, dans son diocèse. Voici les noms de ces généreuses missionnaires qui se dévouent avec bonheur à cette belle œuvre, les Sœurs Marie David, dite Sœur Marie-Alphonse; Adélaïde Renaud, dite Sr M. de la Miséricorde; Mary O'Neil, dite Sr M. Marguerite; Aglaë Lussier, dite Sr M. de la Visitation; Vitaline Provost, dite Sr F. Xavier; Catherine McMullen, dite Sr M. du Calvaire; Mélanie Vandandaigue, dite Sr M. Fébronie; Alphonsine Collin, dite Sr M. Florentine; Martine Lachapelle, dite Sr M. Perpétue; Philomène Mesnard, dite Sr M. Arsène; Olive Charbonneau, dite Sr M. Julie; et Céline Pepin, dite Sr M. Agathe. Deux Sœurs de la Providence, Vitaline LaRocque, dite Sr Pu-dent; et Honoria States, dite Sr Agnès, allant se joindre à leurs sœurs établies au Fort Vancouver, diocèse de Nesqually, et deux Sœurs de Sainte-Anne, Ellen Tucker, dite Sr M. de la Providence; et Catherine Greffe, dite Sr M. de Bonsecours, destinées à l'établissement du même institut déjà formé à l'Île Vancouver, diocèse du même nom, feront aussi partie de cette religieuse caravane. Quelques personnes séculières seront aussi du voyage. M. Brouillet, V.G. de Mgr l'év. de Nesqually, a laissé Montréal hier, pour se rendre à Washington, où il doit terminer certaines affaires qui intéressent ses missions, et de là il reviendra se joindre aux autres voyageurs à New York, où ils embarqueront tous, le 20 du courant, pour leur destination respective. »

-
- ¹⁵⁶ Paul Leblanc (1827-1897), né à Saint-Denis-sur-Richelieu, ordonné prêtre en 1850, passa sa vie à l'évêché de Montréal comme rédacteur des *Mélanges religieux*, puis procureur et chanoine. *DC*.
- ¹⁵⁷ François-Adolphe Certes, « officier de la Légion d'honneur, ancien administrateur des Forêts et, depuis 1857, trésorier du Conseil central de l'œuvre de la Propagation de la foi à Paris. » *Annales de la Propagation de la foi*, vol. 59-60, 1887, p. 200.
- ¹⁵⁸ William Quinn (1821-1887), né en Irlande, décédé à Paris. Arrivé aux États-Unis en 1841, ordonné prêtre en 1845. Pasteur de la paroisse St. Peters, Barclay St., New York.
- ¹⁵⁹ Jacques-Paul Migne (1800-1875), prêtre, imprimeur, journaliste, éditeur et libraire. Migne tenait sa librairie et son imprimerie Chaussée du Maine à Paris, établissement incendié en février 1868.
- ¹⁶⁰ Vraisemblablement un livre de Jacques Coret (1631-1721), *L'Ange conducteur des âmes dévotes dans la voie de la perfection chrétienne*, Tours, Mame, 1848, 644 p.
- ¹⁶¹ Virginie Duhamel (1829-1912), de la communauté des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, en 1846, sous le nom de Mère Marie-Stanislas. Elle sera la quatrième supérieure générale de la communauté, de 1867 à 1877.
- ¹⁶² Hedwidge Davignon (1820-1903), née à Saint-Mathias-de-Rouville, fille de Joseph Davignon, fermier, et de Victoire Vandandaigue-Gadbois; en communauté (1844) des SNJM sous le nom de Mère Véronique-du-Crucifix, deuxième mère supérieure.
- ¹⁶³ John F. Fierens, prêtre venu de Belgique, vicaire général de l'archevêque Blanchet à Portland, Oregon.
- ¹⁶⁴ Joachim-Antoine-Joseph Gaudry (1790-1875), avocat, président du Conseil de la Propagation de la foi à Paris, de 1865 à 1873.
- ¹⁶⁵ Maurice Roux (1815-1877), né en Savoie, ordonné prêtre à Beauvais en 1842; curé aux Cèdres de 1849 à 1877. *DC*.
- ¹⁶⁶ Cyprien Coutlée (1850- ?), né aux Cèdres, zouave de mars 1868 à mars 1870.
- ¹⁶⁷ Mathieu Bransiet (1792-1874), sous le nom de Frère Philippe, supérieur général de l'importante congrégation enseignante de France, dans la Loire, les Frères des Écoles chrétiennes.
- ¹⁶⁸ *L'Univers*, journal ultramontain et catholique conservateur. Animé par Louis Veuillot
- ¹⁶⁹ János Simor (1813-1891), archevêque de Gran (Esztergom) et primat de Hongrie.
- ¹⁷⁰ Vincent Gasser (1809-1879), évêque de Brixen ou Bressanone (Tyrol), chef des ultramontains du Tyrol.
- ¹⁷¹ Konrad Martin (1812-1879), évêque de Paderborn (Prusse).

¹⁷² Louis-Édouard Pie (1815-1880), évêque ultramontain de Poitiers

¹⁷³ Elzéar-Alexandre Taschereau (1820-1898), supérieur du séminaire de Québec et vicaire général de Mgr Baillargeon à qui il succédera. *DBC*.

¹⁷⁴ Charles-François Baillargeon (1798-1870), archevêque de Québec, participa à Rome, comme Blanchet, au concile œcuménique Vatican I; mais ses ennuis de santé le firent revenir à Québec, en mai 1870, avant la fin. Il est décédé le 13 octobre 1870.

¹⁷⁵ Le lendemain, le Séminaire de Québec envoyait 40 \$ à l'archevêque Blanchet.